A Anvers chez Spanoghe Imprimeur Libraire Place dite Suyherruye 1786

BIBLIOTECA NAZIONALE "VITTORIO EMANUELE III"
NAPOLI

LES

DÉLICES

DES

PAYS-BAS,

OU

DESCRIPTION

GÉOGRAPHIQUE ET HISTORIQUE

DES XVII. PROVINCES

BELGIQUES.

Septieme Edition, revue, corrigée, & considérablement augmentée de Remarques curieuses & intéressantes.

TOME SECOND,

Contenant le Brabant Hollandois, le Duché de Limbourg, la Seigneurie de Malines, le Duché de Gueldres, le Comté de Namur, l'Artois, & partie du Comté de Flandres.

A PARIS,

Et se trouvent à ANVERS,

Chez C. M. SPANOGHE, Imprimeur-Libraire, sur la place de la Sucrerie.

M. DCC. LXXXVI.

LES DÉLICES DES PAYS-BAS.

LE BRABANT HOLLANDOIS.

C'Eſt le nom que l'on donne à la partie du Brabant qui appartient aujourd'hui à la République de Hollande, & dont les Etats-Généraux ayant fait la conquête, ſe firent aſſurer la poſſeſſion en 1648, par le Traité de Weſtphalie.

Ce Pays comprend la Ville de Bois-le-Duc avec ſa Mairie; la Ville & Baronnie de Bréda, le Marquiſat de Berg-op-Zoom, la Ville de Maeſtricht, celle de Grave, avec

le Pays de Cuyck ; Gertuidenberg, Steenberg, les Forts de Lillo, de Kruys-ſchans, de Frédéric-Henri, & quelques autres.

Il y a un Conſeil ſouverain de Brabant établi par les Etats-Généraux à la Haye, qui juge de toutes les cauſes qui y ſont portées, par appel, des Villes du Brabant Hollandois, & des Terres de leur dépendance.

L'établiſſement de ce Tribunal hors de la Province, étoit une infraction manifeſte aux privileges dont les Brabançons avoient joui, lorſqu'ils étoient ſous la domination d'Eſpagne, dont un des principaux étoit de ne pouvoir être traduit ni jugé à aucun Tribunal hors de leur Province. Toutes les Villes du Brabant Hollandois s'en plaignirent aux Etats-Généraux par des remontrances, où ils demandoient à être maintenus dans leurs privileges, & conſéquemment à ne payer aucune taxe ni impoſition ſans leur conſentement ; à être jugés ſouverainement, & ſans appel, par un Tribunal établi dans leur Province. Ils demandoient encore que tous les emplois publics du Brabant fuſſent conférés à des Brabançons, excluſivement à tous les Etrangers. Ils ajoutoient que le Brabant Hollandois étant devenu Membre de la République, ne devoit pas être traité comme un Pays conquis.

Ils finiſſoient leurs remontrances par propoſer une alternative, qui conſiſtoit à demander, que l'on accordât au Brabant Hollandois,

le droit de séance & de suffrage dans l'Assemblée des Etats-Généraux, ou la liberté de se gouverner lui-même, en fournissant aux Etats un contingent proportionné à celui des autres Provinces.

Ces remontrances furent présentées aux Etats en 1648, & en 1650, les Etats-Généraux remirent aux sept Provinces-Unies la décision de cette affaire. Les Villes du Brabant Hollandois agirent auprès des Etats de chaque Province, pour en obtenir un Jugement favorable; mais ils ne purent y réussir. On leur fit des réponses honnêtes, mais vagues, dont ils ne pouvoient tirer aucun avantage. Ceux qui leur étoient contraires, dirent qu'ils s'y prenoient trop tard; qu'il eût fallu faire ces demandes dans le temps même que leur Pays fut soumis à la République, & les inférer dans la Capitulation de Bois-le-Duc; mais que la République ayant pris une forme stable, fixe & permanente, il ne convenoit pas d'y rien changer: c'est ainsi que les Villes du Brabant Hollandois ont été dépouillées de leurs anciens privileges: ce qui prouve que l'on ne gagne pas toujours à être soumis à un Gouvernement Républicain, & qu'il y a telle circonstance où les anciennes Loix sont plus ménagées par l'Autorité d'un Prince Souverain, que par celle d'une République.

LA VILLE DE BOIS-LE-DUC.

ON dit en Latin *Silva-Ducis*, ou *Buſco-ducum*, vulgairement *'sHertogenboſch*, ce qui ſignifie *Bois du Duc*, à cauſe qu'elle a été bâtie dans une plaine couverte d'un bois, où les Ducs de Brabant prenoient anciennement le divertiſſement de la chaſſe. Godefroi, Duc de Brabant, voulant s'oppoſer aux courſes que les Gueldrois faiſoient dans ſon Pays, fit couper ce bois vers l'an 1184, & jetta les premiers fondements de cette Ville; le Duc Henri, ſon fils, la fit achever en 1196, & elle fut beaucoup agrandie l'an 1453, ſous le regne de Philippe-le-Bon, Duc de Bourgogne.

Bois-le-Duc fait avec ſon territoire, dit la *Mairie*, le quatrieme Quartier du Duché de Brabant, où ſes Bourguemeſtres, Penſionnaires & Députés avoient autrefois ſéance aux Etats. La Ville eſt triangulaire; elle eſt à dix-huit lieues d'Amſterdam, à ſeize d'Anvers, à dix d'Utrecht, à neuf de Nimegue, à huit de Breda, & à ſix de Graeve. Son aſſiete eſt ſur la riviere de Dommel: qui y reçoit l'Aa, & ſe jette, après l'avoir traverſée, à une lieue de-là, dans la Meuſe, où elle forme, avec le Wahal, l'Iſle de Bommel.

L'abondance des eaux qui environnent cette

A Porte de Vucht
B Porte S Jan
C Porte de Hintom
D le Fort S Antoine
E le Fort Isabelle
F le Fort Petteler
Inondée
BOIS-LEDUC
NAPOLI

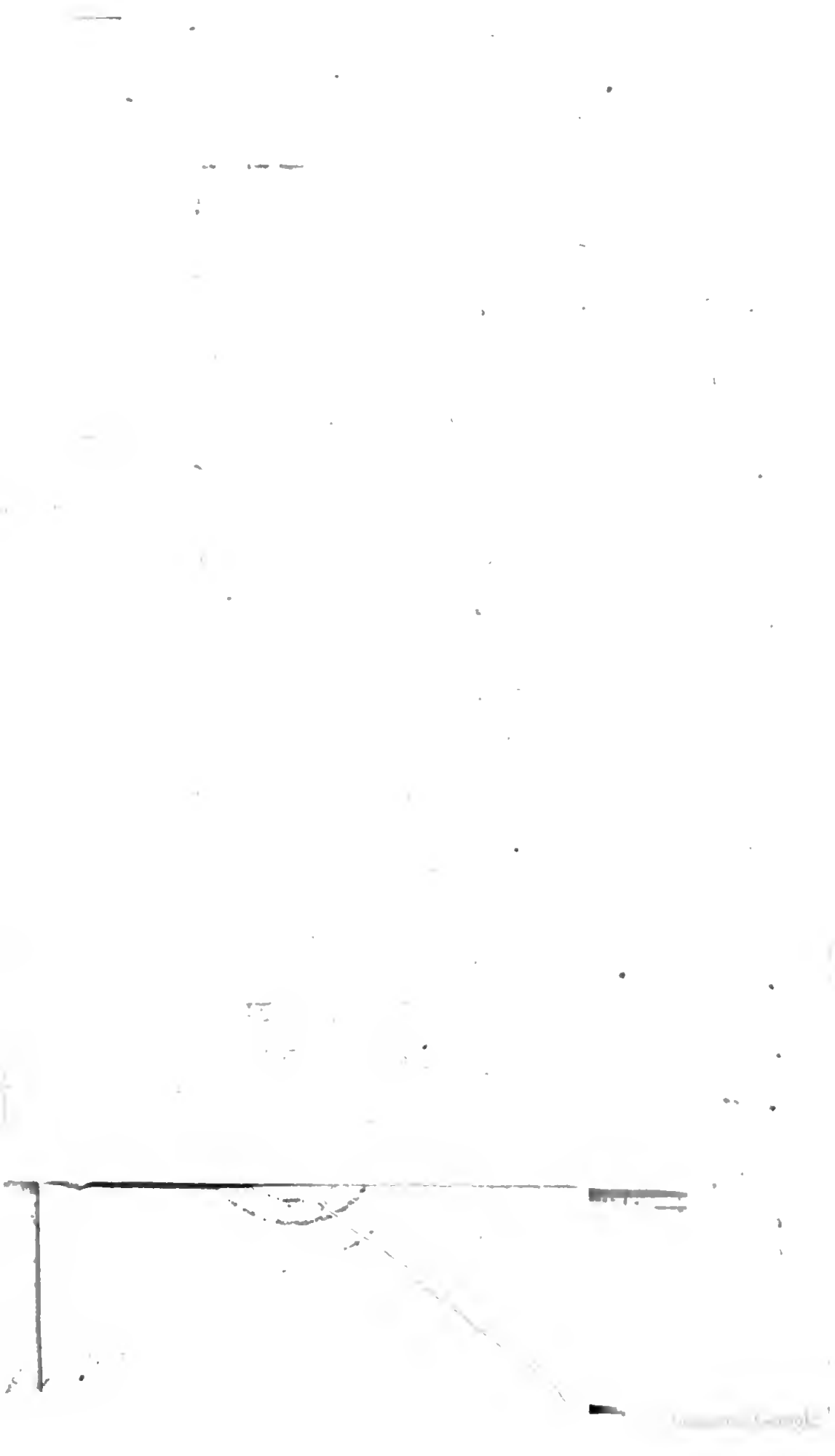

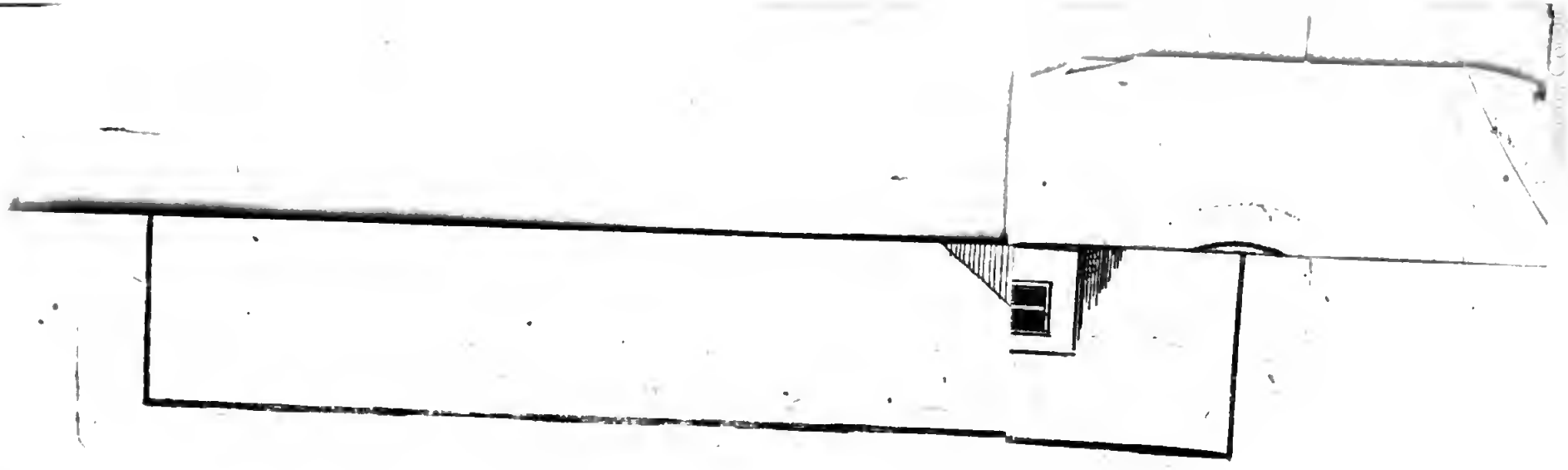

de la ville
ht van de

Ville, eſt cauſe que quelquefois, principalement en hiver, on n'y peut entrer qu'en bateau; tous les environs étant inondés. Pluſieurs Forts y rendent l'accès très-difficile: les principaux ſont, celui de *Saint Antoine*, bâti par les Eſpagnols, qui défend l'entrée de la riviere de Dommel, vers le Brabant. Le *Fort Iſabelle* eſt un pentagone régulier, ainſi que le Fort de *Petteler*; celui de *Crévecœur*, à l'embouchure de la Meuſe, environ à deux lieues de Bois-le-Duc, eſt le plus conſidérable. Outre ces fortifications, il y a une dans la Ville, pas moins remarquable, conſtruite par les Hollandois, dite *Papenbril.*

Il y a cinq Portes à Bois-le-Duc; celle de *Vucht*, du côté du Brabant; celle de *Hintemmer*, vers Graeve & Nimegue; celle d'*Orten*, vers Utrecht; celle de *Saint-Jean*, vers Heuſden, & celle de *Saint-Antoine* ou la *Duck-poorte*; outre trois portes d'eau. Quantité de canaux traverſent la Ville, dont quelques-uns portent bateaux: & on y compte pour la commodité des habitants, cinquante-un ponts de pierre, & trente-trois de bois, outre pluſieurs autres qui ſont moins conſidérables.

Entre les édifices publics, on remarque la grande Egliſe ou la Cathédrale; l'Hôtel du Gouverneur, & l'Hôtel-de-Ville, qui fut rebâti l'an 1671. La grande Place eſt fort belle; il y a ſur la fauſſe-porte de *Vucht* une chambre remplie d'antiquités & de raretés,

tant en anatomie qu'en autres choſes curieuſes.

L'Egliſe Cathédrale eſt dédiée à ſaint Jean l'Evangéliſte ; c'eſt une des plus magnifiques des Pays-Bas ; il y avoit autrefois un Chapitre de trente Chanoines, fondé l'an 1366, par Jean d'Arckel, Evêque de Liege. Ce bâtiment fut achevé après cinquante ans de travail ; le Chœur a cent pieds de longueur & le Nef cent & cinquante : elle eſt ſoutenue par 150 colonnes. Son clocher, qui étoit de bois, ſoutenu par quatre colonnes de pierre, a été conſtruit l'an 1526 : il étoit placé devant le Chœur, & ſa hauteur étoit telle, qu'on en pouvoit découvrir la Ville d'Anvers. Le 24 Juillet de l'an 1584, la foudre brûla cette tour, & en ôta la partie ſupérieure. On a tenu dans cette Egliſe, l'an 1481, un Chapitre de l'Ordre de la Toiſon d'or, où Maximilien, Archiduc d'Autriche, créa huit nouveaux Chevaliers. Il y a des orgues des plus belles & des plus harmonieuſes de tout le Pays. Le tombeau de l'Evêque Maſius * ſubſiſte encore, ainſi que le maître-Autel, où les Ré-

* Gisbert Maſius, Evêque de Bois-le-Duc, mort en 1614. On ne doit pas le confondre avec André Maſius, célebre Docteur de Louvain, très-ſavant dans les Langues orientales, qui donna au Public un Grammaire Syriaque, & qui mourut dans le Duché de Cleves, en 1573.

BIBLIOTECA NAZIONALE "VITTORIO EMANUELE"
NAPOLI

formés ont placé deux tables avec les Commandements de Dieu. Les Fonts Baptiſmaux ſont de cuivre doré, d'un travail admirable.

Il y avoit, outre la Cathédrale, trois autres Paroiſſes, ſavoir celle de Sainte-Catherine, celle de Saint-Jacques, dont on a fait des écuries, & celle de Saint-Pierre, ſur la plaine du Château, qui eſt préſentement démolie. Ces Paroiſſes avoient été érigées en 1569, par l'Evêque François Sonnius: car il n'y avoit avant ce temps-là que la ſeule Egliſe Paroiſſiale de Saint-Jean. Les Réformés font leurs Prêches dans la Cathédrale & dans celle de Sainte-Catherine. Les Luthériens y ont auſſi une Egliſe.

On y comptoit autrefois ſeize Monaſteres, des Dominicains, des Guillelmites, dit de *Baſeldonc*; des Récollets, des Croiſiers, du Couvent deſquels on a fait les Priſons des Militaires; des Bogards, des Alexiens, des Jéſuites, dont on a deſtiné la maiſon pour le Gouverneur; des Capucins, des Chartreux; des Clariſſes, des Religieuſes de Ste. Gertrude, d'*Orten* & d'*Uylenberg*; des Sœurs-Noires, des Hoſpitalieres, & des Béguines. Tous ces Couvents ſont occupés maintenant par les Réformés, & la plupart vendus pour en faire des maiſons. Les Catholiques y font encore le plus grand nombre, & peuvent célébrer l'Office divin dans dix maiſons différentes.

La Ville ſouffrit beaucoup dans le ſei-

zieme ſiecle, durant les guerres de la Religion. Les Hollandois faillirent à la ſurprendre en 1585; le Comte de Hohenlo y étoit entré avec 200 Soldats; mais il fut repouſſé, n'ayant pas été ſecondé par ſes gens, qui en furent exclus par un Bourgeois, lequel en ſe promenant ſur les remparts, fit tomber la herſe de la porte.

Elle fut aſſiégée en 1601, par Maurice, Prince d'Orange, qui leva le ſiege le 30 Octobre, après vingt-ſept jours d'attaque.

Les Etats-Généraux s'en rendirent enfin les maîtres abſolus en 1629; la Place avoit été inveſtie vers la fin d'Avril. Le Roi & la Reine de Boheme, le Prince de Danemark, & les Ducs de Wirtemberg & de Holſtein, ſe trouverent à ce mémorable ſiege, que le Comte de Montcuculli, & les autres Généraux des Troupes Eſpagnoles & Impériales, ne purent empêcher, malgré tous leurs efforts & les diverſions. Enfin, la Capitulation fut ſignée le 14 Septembre, & la garniſon en ſortit trois jours après, avec le Comte de Grobbendonck, ſon Gouverneur, & pluſieurs des principaux Bourgeois. Ce fut un ſpectacle lugubre pour les bons Catholiques, de voir ſortir leur Evêque, Michel Ophovius, avec tous les Eccléſiaſtiques, Religieux & Religieuſes, qui furent obligés de ſe retirer ſur les Terres d'Eſpagne, emportant ſeulement leurs ornements & leurs meubles; mais tous leurs biens en

fonds furent confiſqués par les Etats. Entr'autres, l'Image miraculeuſe de la Ste. Vierge, qui avoit été honorée depuis quelques ſiecles dans l'Egliſe Cathédrale de Bois-le-Duc, fut tranſportée à Bruxelles, où elle fut placée premiérement, par ordre de l'Infante Iſabelle, dans l'Egliſe de Saint-Gery, & enſuite tranſportée, l'an 1641, par ordre du Prince Cardinal, Gouverneur du Pays, dans l'Egliſe de Caudenberg, où elle eſt encore en grande vénération. Les Catholiques de Bois-le-Duc avoient coutume d'y venir tous les ans en pélerinage.

Le Pape Paul IV y avoit établi, l'an 1559, un Evêché Suffragant de l'Archevêché de Malines, qui étoit partagé en dix Doyennés, ſavoir l'Archiprêtré de Bois-le-Duc, & les Doyennés d'Orten, de Hilverenbeeck, de Eyndhove, d'Oſs, de Gertruidenberg, de Heuſden, de Geel, de Helmont & de Bommel, avec 189 Villages, douze Chapitres, & cinq Abbayes. Le principal revenu venoit des biens de l'Abbaye de Tongerlo.

ÉVÉQUES ET VICAIRES DE BOIS-LE-DUC.

I. François Sonnius, Docteur en Théologie de l'Univerſité de Louvain, après avoir gouverné quatre ans ce Dioceſe, devint, en 1569, le premier Evêque d'Anvers.

II. Laurent Metſius, Doyen de Sainte-Gudule à Bruxelles, aſſembla, l'an 1571,

un Synode Diocéſain, & fut obligé, pour les troubles du Pays, de ſe retirer à Namur, où il mourut l'an 1580.

III. Clément Crabbeels, Doyen & Vicaire-Général de l'Evêché de Gand, fut ſacré l'an 1585, & mourut l'an 1592.

IV. Gisbert Maſius, Pléban de cette Cathédrale, fut ſacré l'an 1594 : en 1612, il publia des Ordonnances Synodales, & mourut en 1614.

V. Nicolas Zoéſius, Conſeiller Eccléſiaſtique au Grand-Conſeil, & Chanoine de Tournay, fut ſacré l'an 1615, & mourut en 1625, après avoir fondé le College de Bois-le-Duc à Louvain.

VI. Michel Ophove, Docteur en Théologie, de l'Ordre de ſaint Dominique, fut ſacré l'an 1626, & mourut l'an 1637.

VII. Joſeph de Bergaine, de l'Ordre de ſaint François, nommé dès l'an 1637, fut ſacré en 1641, & depuis Archevêque de Cambray. Il fut, en 1646, Ambaſſadeur du Roi d'Eſpagne, à la Paix de Munſter, où il mourut en 1647, avant la concluſion du Traité. On convint par ce Traité, de ne plus nommer d'Evêque pour ce Dioceſe ; mais de le laiſſer gouverner par des Vicaires Apoſtoliques.

I. Henri van Leemputte, Licencié en Théologie, premier Vicaire de Bois-le-Duc, étoit auſſi Archidiacre de cette Egliſe ; il mourut vers l'an 1657.

II. Joſſe

II. Joſſé Houbraecken de Geldorp Licencié en Théologie, Chanoine & Ecolâtre de l'Egliſe Cathédrale d'Anvers.

III. Eugene-Albert d'Allamont, Evêque de Ruremonde, fut nommé Vicaire de Bois-le-Duc par le Pape l'an 1662; il devint Evêque de Gand l'an 1663, & le Pape nomma dérechef M. Houbraecken, qui mourut l'an 1681.

IV. Joſſe Baſſery, Profeſſeur en Droit à Louvain, & Chanoine de Saint-Pierre, devint Evêque de Bruges l'an 1691.

V. Martin Steyaert, célebre Docteur en Théologie dans l'Univerſité de Louvain, & Doyen de l'Egliſe de Saint-Pierre, mort l'an 1701.

VI. Pierre Govaerts, Docteur en Droit à Louvain, & Conſeiller Eccleſiaſtique au Grand-Conſeil, mourut à Malines, le 17 Septembre 1726.

VII. François van Ranſt, Docteur en Théologie, de l'Ordre de ſaint Dominique, fut nommé, en 1726, par le Pape Benoît XIII, & mourut à Anvers le premier Juin 1727, ſans avoir pris poſſeſſion.

VIII. Gisbert van Aſdonck, Curé d'Oirſchot, & Archiprêtre du diſtrict d'Hilverenbeeck, fut nommé par le Pape Clément XII, l'an 1732, Vicaire Apoſtolique de la plus grande partie du Dioceſe de Bois-le-Duc, qui eſt ſous la domination des Etats-Généraux, & décéda le 26 Mai 1742.

IX. Martin de Litzenburg, né à Heeze

en 1691, devint, après avoir été Recteur à Gemert, en 1725 Curé d'Hilverenbeek ; il fut élu Vicaire de Bois-le-Duc au mois de Février 1745, & mourut le 6 Janvier 1756.

X. André Aarts, natif de Lommel dans la Mairie de Bois-le-Duc, fut élu Vicaire le 5 Mai 1763, & réside actuellement à Schyndel.

Thomas-Philippe d'Alsace, Archevêque de Malines & Cardinal, devint en 1732 Administrateur de la partie du dit Diocese, qui est sous la domination de la Maison d'Autriche. Celle-ci consiste en vingt-deux Paroisses ou environ.

Il se donna, l'an 1600, près de la Ville de Bois-le-Duc, un combat assez singulier, dit *bataille de Lekkerbeetje*, dont voici le sujet : Bois-le-Duc étant encore à l'Espagne, la garnison fit prisonniers quatre François, de la Compagnie du Sr. Breauté, Gentilhomme Normand, au service des Etats-Généraux. Ce Capitaine négligea d'envoyer leur rançon, & l'on donna la liberté à l'un d'eux, afin de moyenner celle des autres. Breauté maltraita ce Soldat, pour s'être laissé prendre par des Flamands, qu'il traitoit de *lourds ivrognes*, &c. Son discours choqua tellement ceux de Bois-le-Duc, qu'ils lui en firent un défi. On choisit un endroit à la vue de cette Ville ; mais l'ardeur martiale de Breauté, qui s'avança plus

qu'il ne devoit, fut cauſe qu'on ſe tint au premier champ de bataille, que le haſard préſenta. C'étoit une bruyere qui avoit deux collines à ſes côtés.

On étoit convenu de ſe battre vingt-un contre vingt-un ; mais les François rompirent la convention, & entrerent au champ de bataille au nombre de vingt-deux. Gerard Abrahami, Capitaine Flamand & Lieutenant du Gouverneur, Comte de Grobbendonck, y étant préſent avec ſes vingt Champions, ſe plaignit de cette ſupercherie ; Breauté s'en excuſa ſur ce qu'il ne lui avoit pas été poſſible de defendre les armes au vingt-deuxieme. Le Lieutenant prit donc de ſon côté Jean l'Epine, Soldat Wallon, qui avoit un courage héroïque ſous un air de Payſan.

Les François avoient le piſtolet à la main & les Flamands ne ſe ſervoient que de leurs épées ; mais ils eurent la précaution de faire attacher de petites chaînes derriere les brides de leurs chevaux, de peur que les ennemis venant à les couper, ils ne fuſſent plus capables de les gouverner. Les François n'eurent pas cette prévoyance, & ce fut ce qui contribua beaucoup à leur défaite. On étoit convenu de ne donner quartier à perſonne. Abrahami fut tué d'abord avec ſon frere & deux autres Flamands. Breauté y reçut auſſi pluſieurs coups d'épée, mais qui ne lui firent aucun mal ; il fut pris à la fin par le

brave Jean l'Epine, & on l'aſſomma ſur le pont-levis de la porte de Bois-le-Duc, à coup de fût de piſtolet. Les Flamands y perdirent cinq hommes, & les François dix-ſept. Trois de leurs fuyards furent pendus enſuite en Hollande. On a placé dans la Cathédrale de Bois-le-Duc l'Epitaphe du Lieutenant Abrahami, avec le récit de cette hiſtoire. *

LE QUARTIER DE BOIS-LE-DUC.

On lui donne auſſi le nom de Mairie de Bois-le-Duc : il eſt ſitué entre la Hollande & la Gueldres, ayant pour bornes le haut Quartier de Gueldres & le Duché de Cleves, le Quartier d'Anvers & l'Evêché de Liege. On le diviſe en cinq petits Pays, ſavoir, la Campine propre, le Pays de Cuyck, le Maefland, l'Ooſterwyck & le Peelland. Cette Mairie comprend deux petites Villes, Helmont & Eyndhove, avec 102 Bourgs ou Villages, dont pluſieurs ſont très-conſidérables, particuliérement le Village de Tilbourg, les Bourgs d'Ooſterwyck & de Boxtel, le Village de Cuyck, la Franchiſe d'Odenroy, le Bourg d'Oirſchot & le Comté de Meghen.

---

* Les Armes de cette Ville ſont de ſable à un arbre ou rameau d'or, au canton dextre écartelé de Brabant & de Luxembourg.

LA VILLE DE HELMONT.

Elle eſt ſituée ſur la riviere d'Aa, dans le Peelland, à ſix lieues de Bois-le-Duc & de Graeve; il y a vingt Villages ſous ſa dépendance, qui ſont tous, avec leur Capitale, de la Juriſdiction du Conſeil de Brabant à la Haye. Marie, femme de l'Empereur Otthon IV, l'hérita de ſon Pere Henri I, Duc de Brabant, auquel cette Seigneurie étoit échue avant l'an 1220 : de cette Princeſſe elle revenoit aux Ducs de Brabant; puis elle fut cédée par traité à la famille de Berthout, Seigneurs de Berlaer; après, à la Maiſon de Keerberg, & enfin à celle de Cortembach, d'où Iſabelle-Félicité de Cortembach l'a portée en mariage, l'an 1684, au Comte d'Arberg & Valangin.

On y tient tous les ans quatre Foires : outre pluſieurs beaux privileges dont ils jouiſſent, ils ſont exempts du droit de Tonlieu par tout le Brabant. Près de Helmont on voit les ruines d'une belle Abbaye de filles, de l'Ordre de Cîteaux, dite *Binderen*, laquelle avoit été fondée en 1231, par Marie, fille de Henri I, Duc de Brabant & femme de l'Empereur Othon IV; mais ce Monaſtere fut détruit par les Calviniſtes en 1571 & en 1588. Martin de Roſſem & le Comte de Hohenlo ſont re-

nommés dans les hiſtoires, pour les ennemis les plus cruels de cette Ville : ces hérétiques pilloient tout le Plat-Pays ; & s'ayant rendu maîtres de la Ville, l'an 1588, elle fut entiérement reduite en cendres. On l'a rebâtie depuis, comme on la voit aujourd'hui.*

LA VILLE D'EYNDHOVE.

CEtte petite Ville n'a ni portes ni remparts ; elle eſt ſituée ſur la riviere de Dommel, à cinq lieues de Bois-le-Duc. Les Etats-Généraux ont permis en 1741 d'y faire une chauſſée conduiſant à Bois-le-Duc, pour favoriſer le commerce, de ſorte qu'on tranſporte maintenant les marchandiſes, ſans paſſer le territoire du Brabant Autrichien. Henri V lui accorda en 1232 le droit de Bourgeoiſie, & la jouiſſance de mêmes privileges & immunités que la Capitale de la Mairie. Jean de Baviere, Evêque de Liege, y établit en 1739 un Chapitre de neuf Chanoines, avec un Doyen, dans l'Egliſe Paroiſſiale de Sainte-Catherine; mais cette fondation fut ſupprimée, de même que celle du Prieuré de la Sainte Vierge, Chanoines Reguliers, fondée par Jean de Schoonvorſt en 1419, près du Village de

* Les Armes de Helmont ſont de gueules au maſque grillé d'argent.

Woenſel, entre Dommel & Ravenſdonk, qui ſe ſont retirés à Weerth, au Pays de Gueldre. On a vu autrefois dans ſes environs une belle Abbaye de Dames Nobles, ſous la regle de St. Auguſtin, dite Hoyendonck, dont l'Abbé de Roldùc, au Pays de Limbourg, étoit Supérieur, comme étant fondée l'an 1146, des revenus de ſon Abbaye.

Depuis la Paix conclue à Munſter en 1648, les Hollandois ſont les maitres abſolus de toute la Mairie, & ils ſe ſont approprié tous les revenus des Eccléſiaſtiques & des Monaſteres, tant à Eyndhove qu'à Hilverenbeeck, où il y a eu auſſi des Chapitres de Chanoines, ainſi qu'à Boxtel, à Oirſchot & à Odenroy; les trois premiers dédiés à ſaint Pierre, & le dernier à ſainte Ode, Vierge.

Il y a eu auſſi les Prieurés de Zoeterbeeck & de Waelewyck, de Religieuſes de l'Ordre de ſaint Auguſtin, & quelques autres, qui y ont ſubſiſté par connivence, juſqu'environ l'an 1725, lorſque les Etats-Généraux ont ſupprimé tous les Cloitres de Religieuſes qui reſteient dans toute la Mairie. Le 19 Juin 1730, ils publierent un nouveau Placart, qui reſtreint extrêmement les Curés & les Vicaires de ces Quartiers: mais malgré toutes ces perſécutions, le nombre des Catholiques y eſt encore ſi conſidérable, que dans pluſieurs Villages on ne trouve que le Miniſtre & ſon Clerc, & les Officiers des Etats, qui ſoient Réformés.

Le Village de Cuyck.

Pluſieurs ont cru que la Ville de Graeve étoit la Capitale d'un Pays dont ce Village eſt le chef-lieu : Herman de Cuyck lui a donné le nom de Comté en 1058 ; Jean fils de Wennemaer, céda long-temps après, en échange des autres terres, le Comté de Cuyck, avec la Ville de Graeve, à Guillaume de Gueldres, qui les donna à ſon fils naturel : celui-ci étant mort ſans poſtérité, elles échurent aux ſucceſſeurs de Guillaume ; mais les Ducs de Bourgogne en étant devenus les propriétaires, ils les unirent au Duché de Brabant. Après elles furent donnés en gage à Maximilien d'Egmont, Comte de Buren, dont Guillaume, Prince d'Orange, avoit épouſé en 1551 l'unique fille & héritiere. Ainſi la Maiſon d'Orange & de Naſſau vint en poſſeſſion du Pays de Cuyck, juſqu'à la mort de Guillaume III, Roi d'Angleterre.

Le Bourg de Boxtel.

Il eſt le chef-lieu du Quartier d'Ooſterwyck, ſitué ſur la Dommel, à deux lieues de Bois-le-Duc, & à quatre de Bréda.

Les anciens Seigneurs de la Maiſon de *Meerhem* ne relevoient point cette Baronnie pendant trois ſiecles, qu'immédiatement de l'Empire : en 1440, la dixieme année qu'Henri van Ranſt avoit épouſé la fille uni-

que de Théodore de *Meerhem*, les nouveaux poſſeſſeurs furent contraints par Philippe II, Duc de Bourgogne & de Brabant, de relever ce fief impérial du Duché de Brabant. Il eſt vraiſemblable, qu'Henri eſt mort ſans héritiers, le 12 Mai 1497. Adrienne van Ranſt, ſa niece, lui ſuccéda dans cette Baronnie, qu'elle porta en mariage à Jean van Hoorne, Seigneur de Bauſignet.

L'Egliſe de Boxtel étoit autrefois Collégiale; on y voit encore aujourd'hui le Mauſolée d'Henri, qui mériteroit par ſa beauté, d'être gravé en taille-douce, pour en conſerver la mémoire. Ce Seigneur y fonda le Chapitre en 1493, & en 1472 un Couvent de Clariſſes.

Le Bourg d'Oosterwyck.

Il eſt ſitué ſur la confluence de deux petites rivieres, à deux lieues de Bois-le-Duc: Henri I, Duc de Brabant, lui donna en 1230 des Privileges de Ville. En ce temps on y voyoit une chauſſée de cinq cent pas de longeur, ornée de deux côtés par des bâtiments réguliers. On y comptoit cinq cent Maîtres-Tiſſerands, trente-huit Braſſeries, & cinq mille habitants: la grande Egliſe étoit deſſervie par vingt-cinq Prêtres. Le nombre des Catholiques y eſt encore ſupérieur à celui des Calviniſtes, qui poſſedent maintenant la grande Egliſe pour faire leur prêche;

en 1583 elle fut entiérement réduite en cendres, & n'a plus été rebâtie ſi magnifiquement comme elle étoit autrefois.

Outre les Mercredis, jour ordinaire de marché, on y tient encore trois foires par an.

La Juriſdiction de cette Place s'étend ſur les Villages d'Udenhoud, Heukelum, Enſchot, Haren, Bereken & Beveren: on appelle de ce Tribunal à celui de Bois-le-Duc, & de-là au Conſeil de Brabant à la Haye. Il eſt de même dans toute la Mairie de Bois-le-Duc.

LE BOURG DE TILBORGH.

Il eſt ſitué dans le Quartier d'Ooſterwyck, & eſt renommé par ſes Manufactures de Draps & autres Etoffes de Laine. Jeanne, Ducheſſe de Brabant, engagea cette Seigneurie, le 17 Novembre 1387, avec le droit de haute & baſſe Juſtice, au Chevalier Paul de Haeſtricht. Elle fut rachetée & puis encore engagée par Philippe-le-Bon, vers l'an 1405; de ſorte que la Seigneurie de Tilborgh échut de la Maiſon d'Immerzeel à celle de Malde & de Grobbendonck, juſqu'au temps qu'elle fut vendue à Guillaume, Prince de Heſſe.

Ce bourg eſt le plus peuplé de toute la Mairie de Bois-le Duc. Outre les Samedis, jour ordinaire du marché, on y tient trois foires par an.

Le Bourg d'Oirschot.

Il eſt ſitué dans le Kempenland, & appartient miparti à la République de Hollande & à la Maiſon de Sweerts : c'eſt un Fief relevant du Conſeil de Brabant ; une Seigneurie, avec haute & baſſe Juſtice ; un grand Bourg, diviſé en huit quartiers, dont la Juriſdiction a onze lieues d'étendue. Ses quartiers ſont des Hameaux, diviſés en quatre compagnies, chacune de quatre-vingt perſonnes, auxquels les Ducs de Brabant ont accordé autrefois quelques privileges. L'Egliſe, dont une grande partie fut brûlée par la foudre dans le treizieme ſiecle, & où il y avoit du temps des Catholiques un Chapitre de Chanoines, ſert maintenant pour la prêche des Calviniſtes. On y voit encore une Egliſe fort ancienne & moins conſidérable, outre quelques Hôpitaux fondés par les Seigneurs de Merode.

Outre les Samedis, jour ordinaire de marché, on y tient quatre foires par an.

Le Bourg de Hilverenbeeck.

Il eſt au quartier d'Ooſterwyck, & appartient miparti aux Etats-Généraux & à la Maiſon de Cort. Le Village de Diezen qui en dépend, avec ceux de Reyl & de Weſterbeerſe, y ont chacun deux Echevins à la Régence. L'Egliſe Collégiale reſſemble maintenant à une ſimple Chapelle ; les Réformés y font leur prêche.

LA FRANCHISE D'ODENROT.

On la nommoit autrefois la Montagne de sainte Ode ; c'est un grand Bourg, qui a le titre de Comté, dont la juriſdiction s'étend sur quatorze Villages : elle jouiſſoit autrefois de pluſieurs privileges, entr'autres celui d'appel à la Cour ſouveraine de Brabant à Bruxelles. On dit, que sainte Ode, Patronne de la grande Egliſe, s'étant réfugiée dans la Campine, mourut à Rode vers l'an 713 ; qu'Hildeware, Dame de ce lieu, y fonda après la mort de cette Sainte un Chapitre de neuf Chanoines, qu'elle avoit richement doté. Les Ducs de Brabant diſpoſoient des prébendes avant la ſuppreſſion.

LA VILLE DE BRÉDA.

CEtte Ville eſt ſituée ſur les confins du Brabant & de la Hollande, à trois lieues de Gertruidenberg, à ſept de Berg-op-Zoom, à huit de Bois-le-Duc, & à dix d'Anvers. Elle eſt arroſée par deux rivieres, l'Aa & la Mercke. On prétend que l'étymologie de ſon nom vient de la premiere, & du mot Flamand *Breed*, comme ſi l'on vouloit dire, que la riviere d'Aa y devient plus large.

Bréda eſt une ancienne Baronnie, qui faiſant autrefois une des parties les plus remarquables

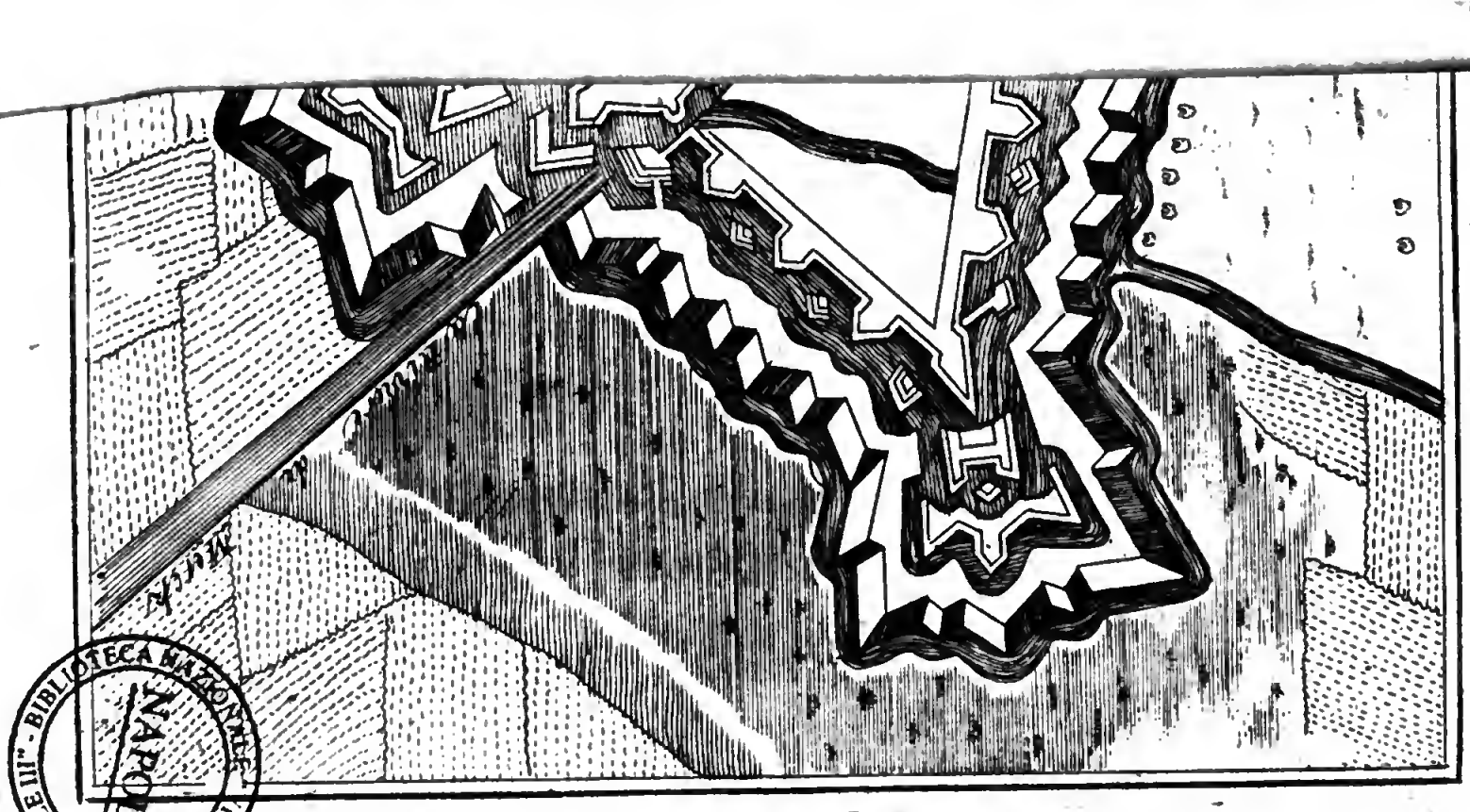

BIBLIOTECA NACIONALE "VITTORIO EMANUELE III" - NAPOLI

quables du Comté de Streyen, elle comprend maintenant dix-ſept Villages conſidérables, entre leſquels Ooſterhaut, Rooſendal & Oudenboſch, ſont de riches Franchiſes. Elle comprend auſſi le *Maſt-Boſch*, qui eſt une belle Forêt de ſapins, longue d'une lieue & demie, & large d'environ de trois quarts lieue. Berg-op-Zoom, Hooghſtraete, Gertruidenberg & Sevenberg, étoient autrefois des dépendances de Bréda. Cette Baronnie étoit du Domaine de Guillaume III, Roi d'Angleterre & Prince d'Orange, mort l'an 1702, ſans laiſſer de poſtérité; mais il a été réglé enfin, par un Traité conclu le 16 Juin 1732, entre le Roi de Pruſſe & le Prince d'Orange, Stadhouder de Friſe, que ce dernier Prince en retiendroit la poſſeſſion.

Godefroi le Barbu ſe rendit maître, vers l'an 1100, de tous les Pays qui lui étoient les plus convenables, malgré la réſiſtance du Comte de Louvain, ſans autre droit que du titre de Duc. Henri IV, Duc de Brabant, & Thierry, Comte de Hollande, diviſoient enfin ce Comté par un traité d'alliance au mois de Novembre 1203: la Seigneurie de Bréda échouoit au premier; laquelle fut poſſédée en 1212 par Godefroi de Berghes, en qualité de Feudataire de ſon Prince, qui laiſſa Henri; celui-ci fut pere d'Eliſabeth, mariée à Arnould de Louvain, dont la fille unique, nommé Alix, porta la Baronnie de Bréda

à Razon de Gavre. Ce Razon eut Philippe, mort en 1324, qui fut pere d'une fille appellée Alix, laquelle épouſa Gerard de Raſſeghem. Celui-ci vendit Bréda à Jean III, Duc de Brabant, qui la revendit, l'an 1350, à Jean de Polane, Seigneur de la Leck. Ce dernier laiſſa une fille unique, Jeanne, qui fut mariée, l'an 1404, à Engelbert de Naſſau. C'eſt par cette alliance que la Baronnie de Bréda eſt entrée dans la Maiſon de Naſſau.

Henri de Naſſau y fit commencer, en 1350, le vieux Château; mais environ l'an 1680, Guillaume, Prince d'Orange, depuis Roi d'Angleterre, y a fait bâtir le nouveau, dont la beauté & la magnificence mérite la curioſité des Etrangers : il eſt bâti en forme quarrée, & entouré par les eaux de la Mercke, comme on pourra voir par le plan ci-joint. De l'autre côté de ce Palais eſt l'Arſenal de la Ville, & pardevant il y a le *Valckenbourg*, ou le Jardin du Prince, qui eſt embelli de pluſieurs allées & de belles promenades, qui font le divertiſſement des habitants.

On voit encore dans la grande Egliſe, dédiée à Notre-Dame, quelques tombeaux des Seigneurs de Bréda; le plus remarquable eſt le Mauſolée d'Engelbert II, Comte de Naſſau, mort l'an 1504; Henri, ſon neveu, le fit faire de marbre blanc & noir; il eſt orné de quantité de figures, d'inſcrip-

BIBLIOTECA NAZIONALE VITTORIO EMANUELE III
NAPOLI

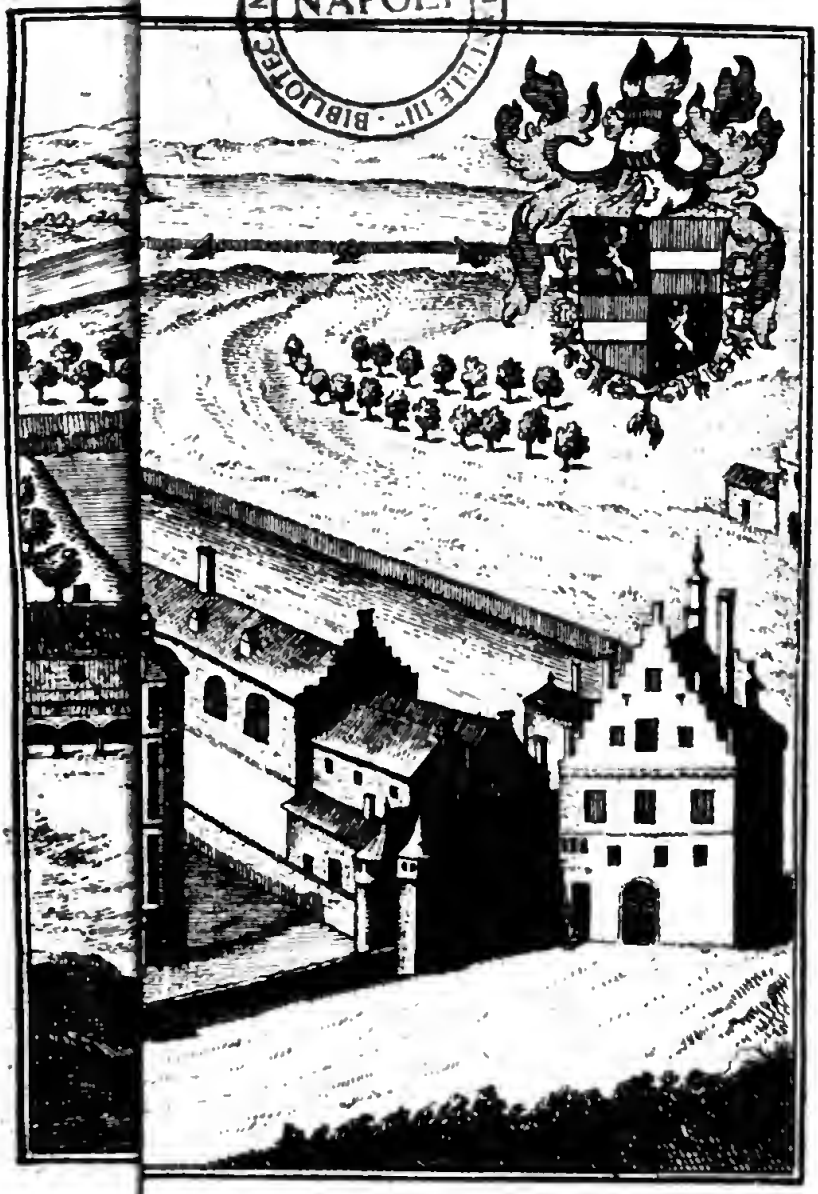

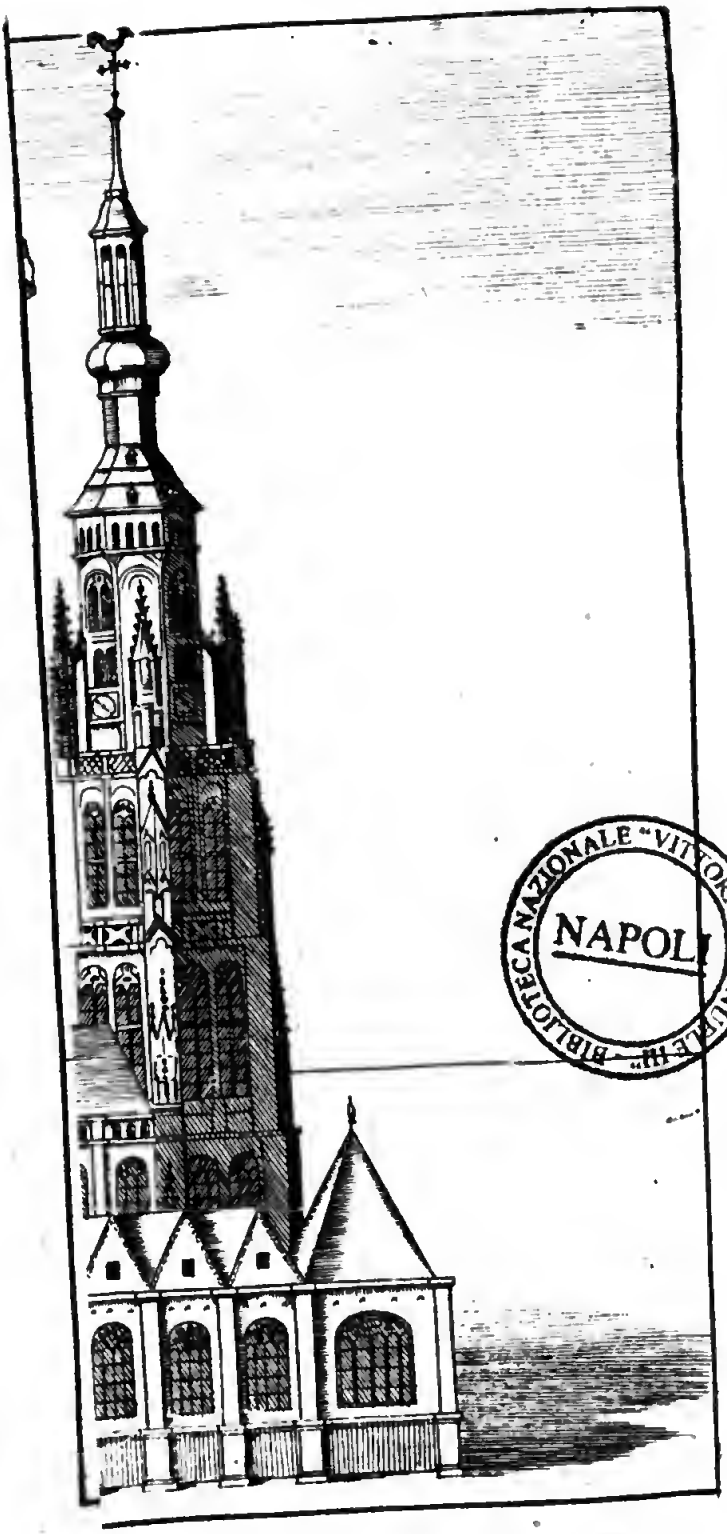

BIBLIOTECA NAZIONALE "VITTORIO EMANUELE III" NAPOLI

tions, & ſoutenu par quatre Statues, repréſentant d'illuſtres perſonnages de l'ancienne Rome, comme Numa-Pompilius, Scipion, Jules-Céſar & Caton : l'autre, qui étoit le tombeau des Comtes Engelbert I, mort en 1442, & de Jean, mort en 1473, a été fort endommagé par des malfaiteurs.

Cette Egliſe avoit du temps des Catholiques, un Chapitre de douze Chanoines, avec un Doyen, fondé en 1303 par Jacques van Gilſen, Prêtre. On y voyoit auſſi une belle tour, haute de 362 pieds, laquelle a été brûlée par la foudre l'an 1696, & rétablie depuis. Il y a encore actuellement un Béguinage, & autrefois il y avoit une Prévôté de Religieuſes de l'Ordre de Prémontré, qui vinrent s'y établir l'an 1295 : elles demeurent préſentement à Ooſterhaut, à deux lieues de là. Cependant les Catholiques, dont le nombre ſurpaſſe bien de trois quarts celui des autres, font le Service divin dans trois maiſons particulieres, ſous la direction des Prêtres Séculiers.

Bréda étoit du Dioceſe d'Anvers ; & pour le civil, elle ſuivoit en tout les Coutumes de Brabant. La Ville eſt très-forte ; & ſes fortifications ont une lieue de circuit, embellies de pluſieurs allées d'arbres. On voit dans chaque angle du flanc une porte de briques ; les courtines ſont flanquées de quinze baſtions, qui ſont défendues par autant de demi-lunes, outre ſix ouvrages à

corne & une bonne contreſcarpe. Les conſommés dans l'art militaire prétendent, que ces fortifications ne ſont pas aſſez couvertes ; cependant les eaux & les marais qui l'environnent, la rendent inacceſſible, ſans s'expoſer à un ſanglant ſiege.

Elle ſouffrit extrêmement pendant les révolutions du ſeizieme ſiecle : car dès l'an 1566, les Proteſtants y commirent pluſieurs violences. L'année ſuivante, le Duc d'Albe l'annexa au Domaine du Roi, à cauſe de la rebellion du Prince d'Orange.

En 1575, l'Empereur Maximilien ayant offert ſa médiation pour rétablir la Paix dans les Pays-Bas, la Ville de Bréda fut choiſie pour y tenir les Conférences : mais ſoit que les Eſpagnols fuſſent trop fermes dans leurs propoſitions, ou que les Confédérés ſe méfiaſſent d'eux, l'aſſemblée fut rompue infructueuſement au mois de Juin de la même année.

L'an 1577, la garniſon ayant livré cette Ville aux Etats, Claude de Berlaimont, Seigneur d'Hautepenne, la leur enleva par ſurpriſe, ſecouru par le Baron de Freſin, qui y étoit captif, le 18 Juin 1581, & l'abandonna au pillage. Le Prince Maurice de Naſſau s'en rendit maître enſuite, le 4 Mars 1590, par le ſtratageme d'un bateau plein de tourbes, ſous leſquelles s'étoit caché Charles de Héraugieres, Gentilhomme Cambreſien, Capitaine d'Infanterie au ſervice des

Etats, avec 70 hommes choiſis. Mathieu Helt, Lieutenant de cette Troupe, ne pouvant s'empêcher de touſſer, pria un de ſes compagnons de le tuer, de peur que cette toux incommode ne découvrit l'entrepriſe. Les Eſpagnols aiderent eux-mêmes à introduire ce bateau, qu'ils ne croyoient rempli que de tourbes, quoiqu'il fut en effet rempli d'ennemis; à peu près comme les Troyens introduiſirent dans leur Ville le fameux cheval de bois. Le Prince Maurice qui s'étoit approché avec ſes Troupes, pour ſoutenir Héraugieres, entra le matin, ſans coup férir, dans le Château, & obligea la Ville de lui ouvrir ſes portes. Les Etats donnerent à Héraugieres le Gouvernement de cette Place, dont la priſe ne coûta qu'un Soldat, qui tomba dans l'eau durant l'obſcurité de la nuit.

Le Général Ambroiſe Spinola la reprit ſur les Hollandois, le 5 Juin 1625, après un ſiege de dix mois, que Juſtin de Naſſau, fils naturel de Guillaume, Prince d'Orange, ſoutint avec la derniere valeur. Spinola fit brûler le bateau de tourbes, par le moyen duquel les Hollandois étoient entrés dans la Ville l'an 1590, & qui étoit gardé en mémoire de cette action.

Frédéric-Henri, Prince d'Orange, l'aſſiégea le 23 Juin 1637, & obligea le Gouverneur, Omer de Fourdin, de la rendre le 20 Octobre ſuivant. Le Cardinal Infant

s'en étoit approché avec l'armée d'Eſpagne, ſans la pouvoir ſecourir.

Le 17 Septembre 1646, la Princeſſe Amélie de Solms, mere de Frédéric-Henri, Prince d'Orange, y érigea une Univerſité, & elle y établit des Profeſſeurs de toutes les Sciences. L'ouverture ſe fit avec beaucoup de magnificence dans l'ancien Monaſtere des Religieuſes Norbertines, qui ſont maintenant à Ooſterhaut.

En 1667, on y tint un Congrès pour la Paix; premiérement entre Louis XIV, Roi de France, & Charles II, Roi d'Angleterre, qui fut conclue le 21 Juillet, par la médiation du Roi de Suede; ſecondement, entre le Roi d'Angleterre & les Etats-Généraux, dont le Traité fut ſigné le 31 Juillet de la même année.

En 1747, on y commença un Congrès, afin de terminer la fâcheuſe guerre ſurvenue depuis la mort de l'Empereur Charles VI, entre la France & l'Eſpagne, d'une part; & de l'autre, l'Empereur François I, la Reine d'Hongrie ſon épouſe, les Rois d'Angleterre & de Sardaigne, & les Etats-Généraux; mais le peu de conférences qu'on y tint furent infructueuſes, & les Ambaſſadeurs ſe ſéparerent au mois de Mai.

La priſe imprevue de Berg-op-Zoom faiſoit prendre des précautions pour la défenſe de Bréda: on renforça le Camp d'Oudenhove de dix-ſept régiments & de vingt-un eſca-

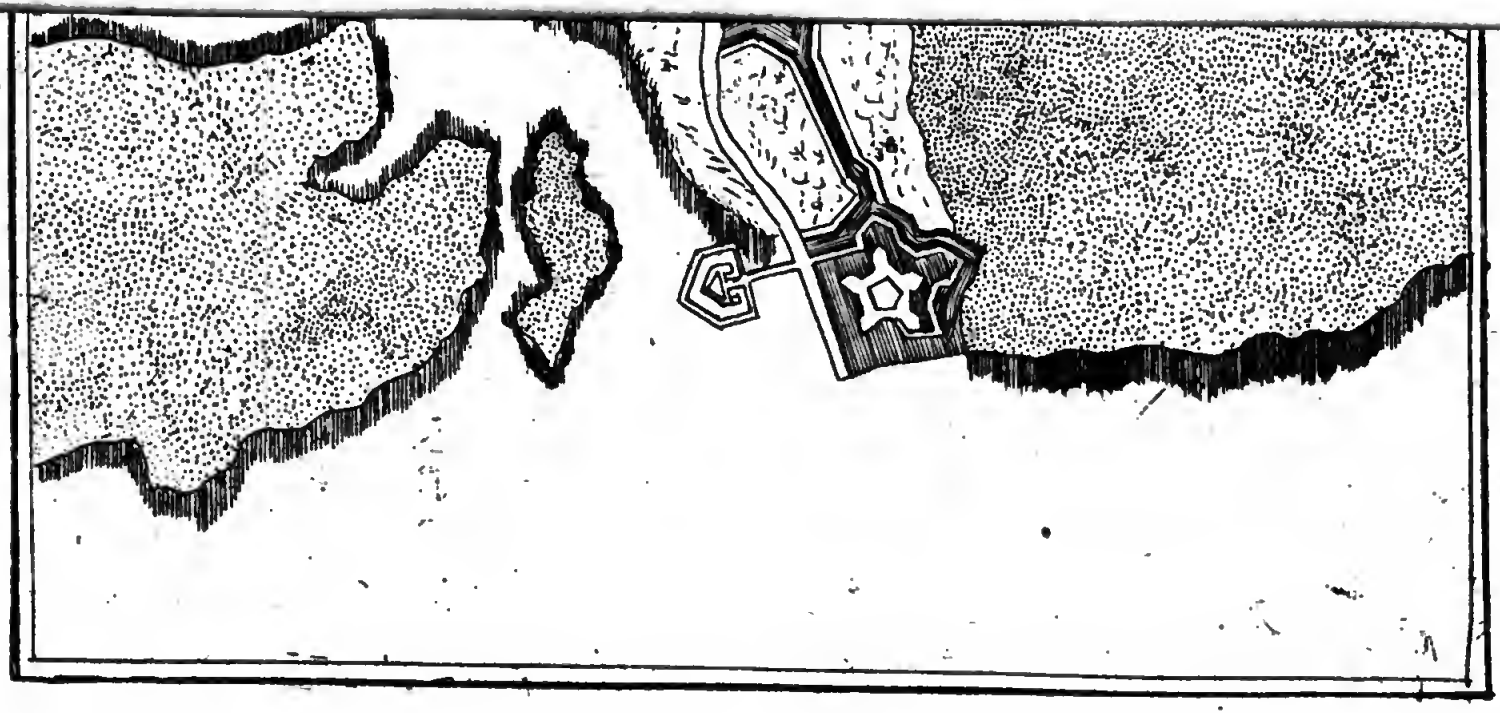

drons, ſous le commandement du Prince de Wolfenbuttel; de ſorte que ſi les François leur menaçeroient d'un ſiege, ils jugeroient plus à propos de faire des autres entrepriſes, que de le ſoutenir. *

A trois lieues de Bréda, ſe trouve la petite Ville de *Sévenberg*, qui eſt auſſi du Domaine du Prince d'Orange. L'Amirauté de Rotterdam y tient un Comptoir, & c'eſt la grande route par terre de cette Ville à Anvers; ſauf que l'on doit faire un trajet par eau au Village de *Moerdyck*, qui eſt ſitué au milieu des Poldres, à douze lieues d'Anvers. C'eſt là que le Prince de Naſſau-Orange, Stadhouder de Friſe, eut le malheur de périr en 1711.

LA VILLE DE BERG-OP-ZOOM.

CEtte Ville eſt ſituée ſur la riviere de *Zoom*, & on la nomme en Latin *Bergæ ad Zomam* ou *Bergi Zomæ*, c'eſt-à-dire Berg-ſur-Zoom. On rapporte ſa fondation à l'an 1287, lorſque Jean I, Duc de Brabant, partagea en deux parties la Baronnie de Bréda, & donna celle où eſt ſituée Berg-op-Zoom, à Gerard, Seigneu de Weſemael, qui fit entourer cette Ville de murailles, &

* Les Armes de Bréda ſont des Gueules à trois Croix d'argent.

y fit bâtir un Château & des Portes, vers l'an 1287. Elle eſt ſituée ſur les frontieres occidentales du Brabant, entre les marais & le Pays inondé, à ſept lieues d'Anvers & de Bréda & à huit de Middelbourg : elle a ſous ſa juriſdiction treize Villages, quelques Hameaux & pluſieurs Iſles. On l'a mis au nombre des Villes maritim, à cauſe qu'elle n'eſt pas éloignée de la mer, avec laquelle elle a communication par un canal, qui eſt très-avantageux pour la défenſe de cette place. Elle fut augmentée dans la ſuite; & avant le dernier ſiege, on y voyoit une Egliſe magnifique, qui fut d'abord dédiée à ſainte Gertrude. En 1442, elle fut érigée en Collégiale, pour huit Chanoines, par Jean de Glimes. La Princeſſe de Nivelles y nomme à deux Prébendes.

Il y avoit auſſi un Hôpital, qui ſert aujourd'hui d'Egliſe aux François réfugiés ; un Couvent de Récollets ; un d'Alexiens, & un de Religieuſes de l'Ordre de ſaint Auguſtin. Les Catholiques y ſont encore en aſſez grand nombre, & l'on prétend qu'il y a très-peu de Calviniſtes dans les Villages voiſins.

Berg-op-Zoom a un très-beau Port ſur l'Eſcaut, & des fortifications très-conſidérables, & entretenues avec beaucoup de ſoin. Elle a eu des Seigneurs particuliers dès l'an 1278. L'Empereur Charles-Quint l'érigea en Marquiſat l'an 1533, en faveur d'Antoine

de Berghes, Chevalier de la Toiſon d'or, Comte de Walhein, &c. Ce qu'il y a de très-particulier, c'eſt que depuis ce temps-là cette Seigneurie eſt paſſée ſucceſſivement à ſix différentes Familles, par les mariages des héritieres: en 1558, dans celle de Merode; en 1577, dans celle de Witthem; en 1625, dans celle de 'sHeerenbergh; en 1641, dans celle de Hohen-Zollern, en Allemagne; en 1662, dans la Maiſon de la Tour d'Auvergne, en France; & enfin, l'an 1722, dans la Maiſon Palatine de Sultzbach, en Allemagne.

Henriette-Françoiſe, fille unique d'Eitel-François, Prince de Hohen-Zollern, & de Marie de 'sHeerenbergh, l'avoit portée en dot, l'an 1662, à Frédéric-Maurice de la Tour d'Auvergne, Gouverneur & Sénéchal du Limouſin, &c. Ce Prince mourut en 1707, laiſſant Maurice, Prince de la Tour d'Auvergne, qui, ayant quitté le ſervice de France pour conſerver ce Marquiſat, ſe retira en Hollande, où les Etats-Généraux lui donnerent le grade de Lieutenant-Général. Il épouſa, l'an 1707, Marie-Anne Princeſſe d'Aremberg, & mourut en 1710, laiſſant une fille unique, Marie-Henriette, héritiere de tous ſes biens. Elle épouſa à Berg-op-Zoom, le 15 Février 1722, le Prince Jean-Chrétien, Palatin de Sultzbach, dont elle eut le Prince Charles, né le 10 Décembre 1724 au Château de Droogenboſch, près de Bruxelles, appartenant à Dame Marie-

Henriette, Marquiſe d'Al-Caretto & Grana, Comteſſe de Mileſimo & Savone, &c. Ducheſſe douairiere d'Aremberg, ſa biſaïeule, qui a eu le ſoin de ſon éducation. Ce Prince eſt devenu, par la mort de ſon oncle & de ſon pere, héritier de Charles-Philippe de Neubourg, Electeur Palatin, & il poſſede aujourd'hui le Marquiſat de Berg-op-Zoom.

Cette Ville fut une des premieres occupées par les Etats-Généraux, qui l'ont toujours conſervée comme une de leurs plus importantes Fortereſſes.

Le Commandeur Louis de Requeſens y perdit une bataille navale, le 29 Janvier 1574, pendant que Middelbourg étoit aſſiégée par les Confédérés. Il avoit équipé une Flotte, dans le deſſein d'occuper les deux bras de l'Eſcaut: il en donna une partie au Vice-Amiral de Glines & à Julien Romero, & l'autre à Dom Sanche d'Avila; mais les deux premiers furent battus par Louis Boiſot, Amiral de la Zélande. Les Confédérés prirent neuf navires, & brûlerent l'Amiral Eſpagnol. Glimes fut tué; Avila & Romero furent contraints de ſe ſauver. Le Commandeur étant ſur une digue, fut lui-même témoin du malheureux ſuccès de ſon entrepriſe.

Le Prince de Parme aſſiégea Berg-op-Zoom inutilement en 1588, ainſi que le Marquis de Spinola, le 18 Juillet 1622.

Louis de la Ketulle, Seigneur de Ryhoven, étoit Gouverneur de la Ville, où il y avoit

quantité de Volontaires François, Anglois & Ecoſſois. Les Aſſiégés ſe défendirent ſi bien, & le Prince d'Orange prit des meſures ſi juſtes, que Spinola fut obligé de lever le ſiege, le 3 Octobre ſuivant, après y avoir perdu quelques mille hommes.

Cette Ville, quoique irréguliere, eſt une des plus fortes des Pays-Bas, depuis que les Hollandois, l'ayant priſe, ont droit d'y mettre garniſon. De là juſqu'à la mer on voit onze Forts, avec leurs fortéreſſes de dedans, qui ſont tout le long d'une digue entourée de paliſſades, au milieu deſquels eſt ſituée la Ville de Tertholen qui leur ſert de défenſe. Du côté d'Anvers s'étend une grande demi-lune, ayant communication avec le Fort de *Kyk-in-den-pot*, qui eſt entouré de quatre fortifications, muni d'artillerie. Du côté de Steenberg on voit de grands dehors, fortifications, forts, &c. tous minés, & ordonnés par le fameux Coehorn; & l'on ne craignoit point d'aſſurer qu'elle étoit imprenable, tant par ſa ſituation naturelle, que par les ouvrages qu'il y avoit ajoutés, dans leſquels toutes les reſſources de l'art de fortifier une Place ſembloient être épuiſées: cependant cette Ville, qui n'étoit jamais ſortie du pouvoir des Etats, fut aſſiégée l'an 1747, par le Général Comte de Lowendal, avec une Armée Françoiſe de 30000 hommes: la tranchée fut ouverte le 16 Juillet; le 21 on bombarda la Ville, & la grande Egliſe y

fut ruinée. Ce ſiege fut un des plus mémorables que nous ayons vu depuis un ſiecle en ce Pays. Le Prince de Heſſe-Philipſdal étoit Gouverneur de la Ville; & le vieux Général Hollandois Cromſtrom y vint commander la garniſon, qui étoit compoſée de l'élite des Troupes Hollandoiſes & Angloiſes. De plus, il y avoit deux corps d'armée pour ſoutenir les Aſſiégés; l'un derriere le Fort de Roover & les lignes de Steenberg, commandé par le Prince de Saxe-Hildburghauſen; l'autre du côté d'Oudenboſch, ſous les ordres du Comte de Swartzenborg. Les Aſſiégés reçurent des renforts continuels de ces deux côtés, outre que l'Amiral Anglois Mitchel, qui couvroit la Zélande avec ſa Flotte, y tranſporta une abondance de munitions de guerre & de bouche. On y fit ſauter tous les jours quelques mines; & les François ſe déterminerent à prendre la Place par la Sape; enfin, le Général Lowendal ayant fait battre pendant quelques jours en bréche, fit donner, le 16 Septembre au matin, un aſſaut général au corps de la Place, ce qui déconcerta tellement les Hollandois, qu'ils ne firent plus de réſiſtance. Les François entrerent par trois côtés, l'épée à la main; & ce ne fut plus qu'un continuel maſſacre, & un affreux pillage, durant toute la journée. Les Généraux Cromſtrom & Philipſdal, qui avoient négligé de capituler, ſe ſauverent à temps; mais plus de 3000 hommes y furent maſſa-

maſſacrés, ainſi que quelques malheureux Bourgeois : on y fit environ 2000 priſonniers ; on prit plus de 200 pieces de canon & mortiers, outre dix-ſept bateaux, qui ſe trouverent dans le Port, & cinq drapeaux. Cette conquête mérita au Comte de Lowendal, * le bâton de Maréchal de France, que le Roi lui envoya le lendemain, de ſon camp de Hamal, près de Tongres.

Le Marquis de Blet, Lieutenant-Général, fut nommé Gouverneur de Berg-op-Zoom ; & l'on y mit dix Bataillons en garniſon.

L'Armée Hollandoiſe, qui étoit dans les lignes, entre Bergue & Steenberge, ſe retira

---

* Il ſe nommoit Ulric-Frédéric Woldemaer ; il étoit né le 6 Avril 1700 ; il avoit porté les armes dès l'âge de 13 ans, & il n'en avoit que 14 lorſqu'il fut fait Capitaine. Il ſervit ſous le Prince Eugene de Savoie, & profita beaucoup des leçons & des exemples de ce grand Capitaine : il s'étoit trouvé aux ſieges de Témeſwar & de Belgrade, & aux batailles de Péterwaradin & de Belgrade. Le Roi Auguſte de Pologne le fit Maréchal-de-Camp de ſes Armées, & Inſpecteur-Général de l'Infanterie Saxonne. Il ſervit encore ſous le Prince Eugene dans la guerre de 1734 & 1735 ; de là il paſſa au Service de la Ruſſie, & enfin à celui de France, où il eut le grade de Lieutenant-Général en 1743 : c'étoit, ſans contredit, un des meilleurs Généraux qu'il y eut en Europe, & qui avoit le plus étudié & le plus pratiqué toutes les parties de l'art militaire. Il mourut à Paris le 27 Mai 1753, âgé de 53 ans.

auſſi-tôt vers la Zélande ; & les Forts de Roover & de Pinſent ſe rendirent le même jour par capitulation. *

LA VILLE DE GERTRUIDENBERG.

QUoiqu'elle ſoit du Brabant, elle eſt ſujette néanmoins à la Hollande ; ce qui a cauſé autrefois pluſieurs démêlés entre les Brabançons & les Hollandois, qui vouloient chacun ſe l'approprier. Ces deux Nations s'y opiniâtrerent tellement, que les Brabançons avoient coutume d'obliger les Ducs de Brabant à promettre qu'ils tâcheroient de la réunir à ſon Duché ; & les Hollandois obligeoient le Comte de Hollande à jurer, qu'il n'oublieroit rien pour la conſerver. Elle eſt ſéparée de la Hollande par le grand lac que le Rhin & la Meuſe forment devant la Ville de Dort, dont elle eſt à quatre lieues, & à trois de Bréda. Son port eſt fort commode : on s'y embarque pour paſſer en Hollande, d'où l'on aborde à Dort ; on fait ordinairement ce trajet en deux heures, & quelquefois, quand les eaux ſont glacées, on le fait en traîneaux.

Sa figure eſt d'un croiſſant ; elle contient

* Les Armes de Berg-op-Zoom ſont d'argent à trois Croix de gueules, au pied d'une montagne.

environ trois cents maiſons, ſituée ſur l'embouchure de la riviere de Donghen & ſur la rive du Golfe de Biesboſch. Comme elle étoit naturellement forte par ſa ſituation, pouvant ſervir de boulevard pour la Hollande, Guillaume, Prince d'Orange y fit conſtruire une fortification d'un quart de lieue de circuit, avec cinq baſtions, un large foſſé, une contreſcarpe, & par ſes écluſes elle peut inonder tous les pays voiſins.

Dans les anciennes chartres, on la nomme *Mons Littoris*, ou *Montagne du Rivage*. Pepin de Landen, premier Duc de Brabant, la donna, en 647, à ſa fille Gertrude. Elle y fit bâtir une Egliſe, conſacrée par ſaint Amand, Evêque de Tongres; mais enſuite ce lieu devint ſi célebre par la demeure & par les miracles de ſainte Gertrude, qu'on l'a appellé depuis, *Gertruidenberg*, ou *le Mont Sainte-Gertrude*. En 992 elle appartenoit à Hilſonde, Comteſſe de Streyen, épouſe d'Ansfride, qui fut enſuite Evêque d'Utrecht. Cette Dame en fit la donation à l'Abbaye de Thorn, qu'elle fonda au Pays de Liege. Cette Abbaye eſt maintenant un Chapitre illuſtre de Chanoineſſes.

Il y a eu un Château, qui fut bâti vers l'an 1321. En 1420, ceux de Dort s'en rendirent maîtres, après l'avoir aſſiégé longtemps; ils y mirent le feu, qui conſuma l'Egliſe, dédiée à ſainte Gertrude. C'étoit autrefois un Chapitre de Chanoines, fondé

l'an 1310, par Marguerite, Abbeſſe de Thorn. Près de la Ville étoit une belle Chartreuſe, fondée l'an 1333, par Guillaume, Seigneur de Duvenvoorde.

Le 19 Novembre de l'an 1421, la mer étant fort groſſe, & les digues étant rompues par la violence de la tempête, tout le Pays qui ſe trouva entre Dort & Gertruidenberg fut ſubmergé. Outre les Châteaux & les Maiſons des Seigneurs, il y eut 72 Villages qui périrent. La mer s'étant retirée, ils furent tous rétablis, hormis vingt-un, & deux Monaſteres qui ſont demeurés enſevelis ſous les eaux. Cette inondation, qui fit périr plus de cent mille perſonnes, eſt nommée l'inondation du *Biesboſch*.

La pêche des ſaumons, des eſturgeons & d'autres poiſſons, y eſt fort abondante, & il s'y trouve dans le mois de Mars un nombre ſi prodigieux d'aloſes, qu'on en a pris quelquefois juſqu'à dix-huit mille.

Le 28 Août 1573, les Confédérés, ſous la conduite du Capitaine Poyet, Calviniſte François, l'eſcaladerent du côté de la Porte de Bréda, avec tant d'adreſſe & de promptitude, que la garniſon fut preſque toute taillée en pieces, avant qu'elle put ſe mettre en défenſe.

L'an 1589, la garniſon Angloiſe vendit cette Ville au Prince de Parme; mais le Prince Maurice la vint aſſiéger le 28 Mars 1593. Après avoir pris le Fort de Stékelhof, qui étoit à deux portées de mouſquet

de la Ville, il s'en approcha de fort près, fit faire des ponts sur les eaux & les marais, pour la communication de ses quartiers, & fortifia son camp avec tant d'art & de précaution, qu'il n'y put être forcé. La Place se rendit enfin le 25 Juin, à la vue du Comte de Mansfeld, qui ne la put secourir. Sa résistance fut si grande, que trois Gouverneurs y périrent. Le Prince Maurice y fit sa premiere campagne, âgé de 19 ans, & fut fait Gouverneur de la Place, dont la Seigneurie est demeurée dans la suite à la Maison de Nassau-Orange.

En 1710, les forces de la France étant épuisées par la longue guerre qu'elle avoit soutenue contre tant de Puissances liguées, & par la grande disette de grains & de vins, causée par le rude hiver de 1709, le Roi Louis XIV envoya à Gertruidenberg le Marquis d'Uxelles, Maréchal de France, & l'Abbé de Polignac, ensuite Cardinal, pour traiter de la Paix. Depuis le 9 Mars, jour de leur arrivée, ils eurent plusieurs conférences avec Guillaume Buys, Bourguemestre d'Amsterdam, & Brunon Vander Dussen, Pensionnaire de Tergow, Députés de la part des Alliés. Les François firent des offres avantageuses; mais on ne put convenir touchant l'article qui regardoit la Monarchie d'Espagne, & ils s'en retournerent en France le 25 Juin, sans rien conclure. *

* Les Armes de Gertruidenberg sont d'or à 3 lions de gueules, ayant en leurs pattes une hache d'argent.

LA VILLE DE GRAVE.

CEtte Fortereſſe, en Latin *Gravia*, eſt ſituée ſur la Meuſe, à ſix lieues de Bois-le-Duc, & à trois de Nimegue, ſur les frontieres de la Province de Gueldres, dont elle eſt la clef, & ſur les confins du Pays de Cuyck. La Ville eſt très-forte, tant par ſa ſituation, que par ſes fortifications régulieres; les eaux de la Meuſe rempliſſant ſes foſſés, qui ſont également larges & profonds, qui s'étendent environ un quart de lieue en circuit, & qui ſont flanqués de cinq boulevards, avec leurs demi-lunes, outre une groſſe tour, &c.

Avant l'année 1323, c'étoit un Franc-Aleu, appartenant à Otthon, Seigneur de Cuyck & d'Heverlé, qui le mit, la même année, entre les mains de Jean III, Duc de Brabant, & le reçut de lui pour en jouir en Fief, ſelon les Coutumes de Brabant.

Il y a eu une Fortereſſe plus ancienne que la Ville même, où les Seigneurs de Cuyck faiſoient ordinairement leur réſidence; mais elle à été détruite depuis quelques années, lorſque le célebre Ingénieur Coehorn a augmenté conſidérablement les fortifications de pluſieurs nouveaux ouvrages; entr'autres d'un Fort de l'autre côté de la Meuſe, &

vis-à-vis de la Ville, pour défendre le paſſage de cette riviere.

Les Brabançons & les Gueldrois prétendoient que cette Ville étoit de leur Juriſdiction : les premiers ſollicitoient le Duc, leur Souverain, à ſon inauguration, de faire ſerment qu'il ne ſe déſiſteroit jamais de ſes prétentions ſur la Ville ; lequel ſerment ſe trouve au XLIX Article de la *joyeuſe Entrée*. Au Congrès, qui ſe tint à Bois-le-Duc l'an 1386, entre Philippe-le-Hardi, Duc de Bourgogne, & Jeanne, Ducheſſe de Brabant, d'une part, & Guillaume, Duc de Gueldres, de l'autre, il fut arrêté que Grave reſteroit ſous le Brabant.

Au commencement des troubles des Pays-Bas, le Duc d'Albe s'empara de Grave, & il en confiſqua le Domaine pour la révolte du Prince d'Orange. Un des confidents de ce Prince, nommé Alexandre Turc, trouva le moyen de la lui remettre l'an 1568 ; mais il fut obligé de l'abandonner peu de temps après. Le Duc y mit alors une bonne garniſon, commandée par Gaſpar Gomez ; mais ſoit que celui-là eut traité les habitants trop rigoureuſement, ou que ceux-ci fuſſent trop portés pour le Prince d'Orange, les Magiſtrats inviterent leur Gouverneur à une collation, où quelques Bourgeois armés le firent priſonnier, & le conduiſirent à Maeſtricht: on demanda du ſecours au Prince, & la garniſon Eſpagnole fut chaſſée.

Le Prince de Parme l'ayant prise, en 1586, sur les Rebelles, elle fut assiégée par le Prince Maurice de Nassau, le 18 Juillet 1602, & se rendit le 19 Septembre. Antoine Gonzalès commandoit dans la Place, & François Mendoza, Amiral d'Arragon, avoit fait, avec les troupes Espagnoles, plusieurs tentatives inutiles pour la secourir; le Prince Maurice s'y fit proclamer, le 28 du même mois, Seigneur de Grave & du Pays de Cuyck, & la possession en a été confirmée à la Maison de Nassau, par un Traité conclu avec les Etats-Généraux, le 9 Décembre 1611.

Le Vicomte de Turenne se rendit maître, en fort peu de jours, de cette Place, dans la guerre que la France déclara aux Hollandois en 1672, pendant que 1300 hommes en étoient sortis, pour se jetter dans Bois-le-Duc, croyant qu'on en feroit le siege; mais comme ils retournoient sur leurs pas pour rentrer dans Grave, ils furent entiérement défaits par le Marquis de Joyeuse; ce qui obligea les Assiégés de capituler le 7 Juillet.

Le Prince d'Orange, depuis Roi d'Angleterre, la reprit sur la France le 26 Octobre 1674, après une belle défense du Marquis de Chamilly, depuis Maréchal de France; il avoit une garnison de 4000 hommes, & 325 pieces de canon. Le Général Rabenhaut en avoit commencé le siege le 15 Juil-

let, par ordre des Etats-Généraux. La Place fut prise, sans qu'il y eut un seul ouvrage emporté, & elle ne se rendit qu'après des ordres réitérés de la Cour de France.

Grave est assez petite, & ne contient qu'environ 3000 habitants, & 400 maisons, & neuf ou dix rues. La Maison où les Magistrats & les Tribunaux s'assemblent, est un édifice assez remarquable : celle du Prince de Hesse-Philipsdal, Général au Service des Etats-Généraux, est la plus belle de toute la Ville. Les casernes & les magasins y sont proprement entretenus. Les Bourgeois y jouissoient autrefois de grands privileges ; & l'avantage d'être reçu pour tel, étoit réputé pour un si grand honneur, qu'un étranger se tenoit heureux d'avoir épousé la fille d'un Bourgeois, n'ayant pour dot que le droit de Bourgeoisie Il y a trois Portes, dont celle qu'on nomme *Ham-Poorte* est magnifique, & si grande, qu'en cas de siege on pourroit y loger commodément deux Bataillons. On y conserve dans l'Arsenal plus de quatre mille fusils, & autre sortes d'Artillerie.

Grave avec ses environs est du Dioceſe de Ruremonde. Les Catholiques y sont plus nombreux que les Réformés ; & ils ont encore plusieurs Confrairies pour leurs dévotions & le soulagement des Pauvres. L'Eglise principale est dédiée à sainte Elisabeth ; elle fut presque ruinée durant le siege de l'an 1674, ainsi que son clocher. Elle avoit un Cha-

pitre de ſix Chanoines, avec un Doyen, fondé par Jean I, Seigneur de Cuyck; mais les Réformés en ont confiſqué les revenus. La ſeconde Egliſe eſt aux Réfugiés François, depuis l'an 1686. Elle appartenoit à des Religieuſes de l'Ordre de ſaint François, qui y avoient un Couvent, fondé dès l'an 1459 : elles y demeurent encore, par connivence, (en payant tous les ans une grande ſomme d'argent au Conſeil de Domaines à La Haye) dans une maiſon particuliere, dans l'appréhenſion continuelle d'être chaſſées. Le Couvent des Croiſiers, l'Hôpital, & la Maiſon des Orphelins ſubſiſtent encore.

Le Grand-Bailli, l'Ecoutette, deux Bourguemeſtres, ſept Echevins & huit Jurés ont l'adminiſtration de la Police : ils doivent être tous de la Religion réformée. La Juriſdiction de Grave eſt d'une fort petite étendue. Quoiqu'elle ſoit ſituée au Pays de Cuyck, elle n'en eſt pas pourtant la Capitale; mais le Chef-lieu eſt le Bourg de Cuyck, où réſide un College d'Echevins : il y ſubſiſte encore un Couvent de Croiſiers, dit de Sainte-Agathe. Ce Pays comprend dix-ſept Bourgs & Villages. C'étoit autrefois un Comté, dont le poſſeſſeur perdit le titre de Comte, du temps de l'Empereur Lothaire. Ce Pays a été longtemps ſujet à la Gueldres; il vint enfin ſous la puiſſance des Ducs de Bourgogne, qui l'unirent au Brabant, & il paſſe pour une des plus anciennes Baronnies de cette Pro-

vince. Maximilien d'Egmont, Comte de Buren, le reçut par engagement du Duc de Brabant. Guillaume, Prince d'Orange, ayant épouſé ſa fille & unique héritiere, l'an 1551, hérita auſſi de cette Seigneurie; elle eſt reſtée dans la Maiſon de Naſſau-Orange, depuis la mort de Guillaume III, Roi d'Angleterre.

Il y a près de la Ville de Grave trois Seigneuries particulieres, Meghem, Ravefteyn & Boxmeer, qui ſont Fiefs du Duché de Brabant; & on y permet le libre exercice de la Religion Catholique. *

LA VILLE DE MEGHEM.

CEtte petite Ville eſt ſituée ſur la rive gauche de la Meuſe, à une lieue de Grave & de Ravefteyn, & à ſix de Bois-le-Duc: elle a ſous ſa dépendance pluſieurs Villages au deça & delà de la Meuſe. C'eſt un Fief ſur lequel les Comtes de Gueldres avoient autrefois des prétentions, qu'ils ont cédées, par traité d'alliance, aux Ducs de Brabant. On ne ſauroit dire au juſte, d'où les premiers Seigneurs de cette Place ſe ſont donné le titre de Comte, que Jean de Meghem avoit encore en 1293, & pluſieurs de ſes

* Les Armes de Grave ſont d'or à deux faſces de gueules, à ſix merlettes, 3, 2, 1, & une tour en pointe de même.

Succeſſeurs dans la ſuite; ni de quel droit Jean, Seigneur d'Aſſche, ſe l'eſt approprié en 1428. Jean Dickbier de Mierle releva ce Comté en 1437 dans la ſouveraine Cour féodale de Brabant, & Jean, ſon fils, le vendit en 1449 à Guy de Brimeu, Seigneur d'Humbrecour, qui le laiſſa à Euſtache, né de ſon mariage avec Antoinette de Rambures: celui-ci, Seigneur de Weſemael & Maréchal de Brabant, le releva comme Comté, en 1515. En 1571 il fut donné en dot aux Maiſons de Berlaimont & de Croy: il fut vendu enſuite, l'an 1680, à Alexandre Otthon, Comte de Vehlen, Feld-Maréchal des Armées de S. M. I. & C. & Gouverneur du Duché de Limbourg; mais aujourd'hui cette Seigneurie appartient à l'Electeur Palatin, qui l'a achetée.

Les Récollets y ont un Couvent, & y rendent grands ſervices aux Catholiques qui ſont ſous la domination des Etats-Généraux.

LA VILLE DE RAVESTEYN.

C'Eſt une petite Ville, ſituée entre Grave & Meghem, dont la Seigneurie comprend quatorze Bourgs & Villages, qui ſont demeurés

* Les Armes de Meghem ſont de gueules au chef d'or.

demeurés ſous la Juriſdiction de l'Evêque de Liege. Les Jéſuites y avoient un College. La belle Commanderie de Gemert, appartenante aux Chevaliers de l'Ordre Teutonique, eſt auſſi dans ſon voiſinage, de même que le Couvent des Croiſiers à Uden, où on honore une ſainte Croix miraculeuſe.

Cette Ville fait partie du Pays d'Herpe, ancienne poſſeſſion héréditaire des Seigneurs de Cuyck, qui la donnoient en héritage à un de leurs freres-cadets.

Il y a un ancien Château, ſitué ſur la Meuſe, lequel paſſoit pour une bonne forteresſe, juſques-là même que Wenceſlas, Duc de Brabant, l'aſſiéga l'an 1363, ſans la pouvoir prendre. En 1378, Renaud de Fauquemont, Seigneur de Dalembroucq, reçut en Fief de Wenceſlas & de Jeanne, Ducs de Brabant, le Château de Raveſteyn, avec ſon territoire, comme auſſi la Seigneurie de Herpe, pour en jouir ſelon les Coutumes de Brabant. Renaud ayant épouſé Eliſabeth de Cleves, mourut ſans enfants, l'an 1396, & laiſſa pour héritier univerſel ſon neveu, Simon, Comte de Salm; mais Adolphe, Comte de Cleves, lui ayant déclaré la guerre, fit lui-même hommage de ce Château, l'an 1397, à Jeanne, Ducheſſe de Brabant. En 1609, Jean Guillaume de Cleves, Duc de Juliers, Seigneur de Raveſteyn, mourut ſans laiſſer aucune poſtérité : ſa ſucceſſion cauſa des guerres funeſtes à l'Allemagne;

mais elle fut enfin réglée l'an 1659, par la Paix des Pyrénées, lorsque l'Electeur de Brandebourg eut pour sa part le Duché de Cleves, les Comtés de la Marck & de Ravensberg; & l'Electeur Palatin, pour la sienne les Duchés de Juliers, de Bergh, & la Seigneurie de Ravesteyn.*

LA VILLE DE BOXMEER.

BOxmeer, est aussi un Fief du Duché de Brabant, & quoique ce ne soit qu'une petite Ville, la Seigneurie néanmoins en est fort considérable: elle fut relevée en Fief en 1367: au Nord-Est elle est séparée par la Meuse du Duché de Cleves, & est contigue au Pays de Cuyck & au Duché de Gueldres.

Avant l'an 1367, Pierre de Culembourg jouissoit de cette Seigneurie comme d'un Franc-Aleu; mais la même année, il la donna au Duc de Brabant, duquel il la retint en Fief. Elle passa ensuite aux Comtes de 's Heerenberg, desquels le dernier, Oswald, Comte de Bergh, &c. étant venu à mourir l'an 1701, sans postérité, laissa tous ses biens à François-Antoine, Prince de Hohenzollern, petit-fils de sa sœur, qui avoit épousé un Prince de cette Maison.

* Les Armes de Ravesteyn sont de gueules, au ray d'escarboucle d'or.

BIBLIOTECA NAZIONALE "VITTORIO EMANUELE III"
NAPOLI

Cette Seigneurie ſouveraine appartient maintenant à la Princeſſe Jeanne de Hohenzollern-Zigmaringe, &c. Il y a un Château très-ancien, & autrefois très-fort, qui eſt démoli en 1784, pour y conſtruire un plus magnifique.

Il y a un Couvent de Carmes, qui ſont Curés de l'Egliſe Paroiſſiale, dediée à ſaint Pierre; ils enſeignent les Humanités. On y trouve auſſi des Carmélites, qui tiennent des penſionnaires pour l'inſtruction de la langue Françoiſe, & enſeignent en même-temps la langue Flamande aux filles de la Franchiſe. Dans l'Egliſe des Carmes on conſerve depuis plus de trois ſiecles le ſaint Sang miraculeux, qu'un Prêtre, douteux de la Tranſſubſtantiation, en célébrant vit changer en couleur de ſang, & s'enfuir ſur le Corporal, où il reſta caillé, ayant la grandeur d'une noix muſcade. On l'expoſe tous les ans pendant huit jours à la vénération du peuple; & on en fait la commémoration le Dimanche après la Fête-Dieu, avec une grande affluence de monde.

LA VILLE DE STEENBERGE.

ON la nomme en Latin *Steno-Berga*; elle étoit autrefois ſituée ſur le bord de la mer, dont elle eſt éloignée à préſent d'une lieue, à cauſe des inondations qui englou-

tirent ſon havre & firent dépérir ſon commerce. Elle eſt contigue à Volkerak, qui ſépare le Brabant de l'Iſle d'Overflakke, par un Canal qui ſe jette dans la Vlie, & dont l'entrée eſt défendue par le Fort de *Leur*. Quoiqu'elle eſt enclavée dans le quartier ſeptentrional du Marquiſat de Berg-op-Zoom, à deux lieues & demie de cette Ville, elle n'eſt cependant pas de ſa dépendance. Les Etats-Généraux des Provinces-Unies en ſont les poſſeſſeurs, ainſi que de la Seigneurie, qui a une lieue de longueur & de largeur, & comprend les Poldres de Cruyſland, de Cromwel, d'Oudeland, de Weſtland, de Rubierre, & le Fief de Triangle. Toutes ces Terres, avec leur Capitale, furent poſſédées par les Seigneurs de Berg-op-Zoom & de Bréda avant la diviſion du Comté de Streyen; mais aujourd'hui le Prince d'Orange en eſt l'unique poſſeſſeur, ſous titre d'héritier de Guillaume III, Roi d'Angleterre, y compris le Princenland, petit endroit ſitué près de Finard, le long de la Merck.

Il n'y a qu'environ cents & cinquante maiſons & cinq rues : l'Egliſe principale eſt dédiée à St. Servais ; elle avoit autrefois un Chapitre de quinze Chanoines. Les Catholiques n'y ont point de Chapelle, & doivent recourir aux Villages voiſins. Les bâtiments les plus remarquables ſont, la Maiſon-de-Ville & celle du Commandeur.

L'Amirauté de Zélande y reçoit les droits d'entrée & de ſortie.

Pendant que Steenberge n'avoit d'autres boulevards que ſes murailles, elle fut ſouvent priſe & repriſe par les Eſpagnols & les Etats-Généraux, qui en firent une Fortereſſe imprenable en 1627. Elle eſt flanquée de ſix baſtions, entourés d'un large foſſé, qui eſt defendu par deux ravelines & une contreſcarpe. Outre ceux-ci il y a encore un ouvrage à cornes, & un à couronnes. Le Brigadier Jacques Paſture y entra, l'an 1712, avec un détachement Eſpagnol & François, & fit un butin conſidérable.

On ſoutient qu'on y poſſédoit autrefois les plus anciennes archives des Pays-Bas, entre leſquelles ſe trouvoient pluſieurs écritures illiſibles; & que ſa Maiſon-de-Ville eût ſervi pour recevoir le droit de Tonlieu. Les plus importantes de ces archives lui ſont enlevées par les guerres : on les a conſervé depuis au Château de Vilvorde, avant qu'on y bâtit la Maiſon de correction. Depuis ce temps on les a tranſporté à Bruxelles, où des Députés en font une collection & les traduiſent en langue vulgaire.*

* Les Armes de Steenberge ſont trois croix de gueules.

LES FORTS DE LILLO, DE LIEFKENSHOECK, DE FRÉDÉRIC-HENRI, DE KRUYS-SCHANS, DE SANTVLIET, DE LA PERLE, DE ST. PHILIPPE, ET DE STE. MARIE.

LEs Bourgeois d'Anvers ont fait bâtir la Fortereſſe de Lillo, l'an 1584, à leur grand déſavantage; puiſque, étant venue ſous la domination des Etats-Généraux, ils furent obligés d'y payer, en paſſant, les droits d'entrée & de ſortie à l'Amirauté de Zélande. Lillo, avec ſa dépendance, étoit alors une Seigneurie, appartenante à la famille de Van Dael, qui a fondé un College à Louvain, portant ſon nom, dans lequel ceux de Lillo, faute de deſcendants, ont le droit de jouir de pluſieurs fondations.

Cette Fortereſſe eſt ſur l'Eſcaut, à trois lieues audeſſous d'Anvers, à quatre de Bergop-Zoom, & à une du fort raſé de Santvliet. Les fortifications ſont très-regulieres; ſur ſes remparts il y avoit de belles alées d'arbres, qu'on a deracinés en 1784, pour en faire des caſemates; ils étoient toujours bordés de pluſieurs pieces de canon, pour arrêter les bateaux qui montoient vers Anvers, & pour empêcher qu'il n'y paſſent de gros Vaiſſeaux, ſuivant la fâcheuſe convention, faite l'an 1648, à la Paix de Mun-

ſier, entre la Couronne épuiſée d'Eſpagne & les Hautes-Puiſſances des Provinces-Unies.

Lillo étant ruiné & pris par les François en 1748, les Etats l'ont fait rebâtir, après qu'il leur fut cédé par le Traité d'Aix-la-Chapelle. Il y a environ ſoixante maiſons dans le Fort, hormis les caſernes. Les Etats y tenoient toujours une frégatte, pour obliger les bateaux, allant à Anvers, à payer les droits d'entrée pour leurs marchandiſes: mais comme cette frégatte étoit ancrée ſur le territoire de S. M. I. elle fut contrainte de ſe placer dans l'Eſcaut Occidental près de Schaftingen, ſous la Juriſdiction de la République, vis-à-vis le Pays de Bats, où les Etats-Généraux vont conſtruire, près du Quai, une nouvelle Fortereſſe, pour recevoir les droits d'entrée & de ſortie qu'ils levoient à Lillo, avant qu'il fut cédé à l'Empereur par le Traité de Fontainebleau, du 8 Novembre 1785, ſelon le neuvieme article.

Il y a un autre Fort quarré, vis-à-vis Lillo, ſur le territoire de Flandres & ſur la rive de l'Eſcaut, pareillement conſtruit l'an 1584, dit *Lieſkenshoeck*, qui dépend du Fort de Lillo, ainſi que les Forts de Frédéric-Henri & Kruys-Schans. Lieſkenshoeck eſt à un grand quart de lieue du Village de Doel, dont il peut inonder par les écluſes la troiſieme partie du Poldre. Il fut pareillement cédé à l'Empereur en 1785, par le neuvieme article du Traité de Fontainebleau.

Le 3 Juillet 1584, le Duc de Parme envoya le Colonel Mondragon, avec 5000 hommes & dix pieces de canon, pour aſſiéger les Forts de Lillo & de Liefkenshoeck. Le Marquis de Risbourg aſſiégea ce dernier Fort, qui n'étoit pas encore achevé; & après avoir tiré trois cents coups de canon, il fit faire un aſſaut général; mais il fut repouſſé par ceux du Fort, avec grande perte : il fit emmener enſuite pluſieurs chariots, chargés de foin & de paille, auxquels il mit le feu; ce qui cauſa une fumée ſi épaiſſe, que les aſſiégés devoient abandonner les remparts. Ainſi ce Fort fut pris par ſtratagême ; tous ceux qu'on trouvoit armés y furent maſſacrés; entr'autres, pluſieurs Anverſois, qui y étoient venus au ſecours.

Mondragon avoit entre-temps inveſti Lillo, & ceux d'Anvers avoient envoyé au ſecours de ce Fort un détachement de leur Bourgeoiſie : après que Mondragon y avoit fait tirer 500 coups de canon, ce qui avoit cauſé une breche, il fit tout préparer pour l'aſſaut : ceux du Fort le voyant, firent miner d'abord les remparts, pour les faire ſauter en cas que les Eſpagnols entreroient par la breche; mais avant leur arrivée ils y avoient déja mis le feu. Malgré cet déſavantage, ils ſe défendirent ſi vaillamment, ſous les ordres du fameux Commandant Odet de la Noue, Seigneur de Teligny, que

Mondragon ne pouvant s'emparer du Fort, faiſoit planter quelques pieces de canon de l'autre côté de l'Eſcaut, pour faire couler à fond tous les bateaux qui porteroient des munitions à Lillo. Le Prince de Parme voyant que tout étoit en-vain, fit lever le ſiege, avec perte de 2000 hommes; après il fit conſtruire quelques fortifications dans les environs de Lillo, ſavoir, ſur la digue de Kouweſteyn, Oorderen, &c. où il mit de garniſon, & quelques pieces de canon, pour empêcher le paſſage des bateaux allant d'Anvers vers Lillo.

On voit ſur la même riviere, du côté de Brabant, le Fort de St. Philippe; il s'y trouve un Comptoir de S. M. I. pour lever les droits d'entrée & ſortie. Les fortifications de St. Philippe ont été démolies en 1784.

De l'autre côté de l'Eſcaut, en Flandre, on voit les Forts de la Perle & de Ste. Marie, qui ſont auſſi du domaine de S. M. I., ſitués ſous la Juriſdiction de la Seigneurie de Calloo, appartenante au Comte de Groesbeeck. Au Fort de Ste. Marie il y avoit autrefois un Comptoir, avec un Receveur, un Contrôleur, & pluſieurs Commis. Les Hollandois ayant avancé à feu l'Empereur quatre millions, avoient obtenu le Comptoir des Forts de Sainte-Marie & de Saint-Philippe, pour leur hypotheque; mais les Etats de Brabant ayant rembourſé cette ſomme aux Hollandois, l'an

1734, ils ſont maintenant les maîtres de ces Comptoirs.

Au-deſſous de la Fortereſſe de Lillo, l'Eſcaut ſe partage en deux branches, dont l'une eſt le *Hondt*, ainſi nommée pour le bruit qu'il fait ſemblable à celui de l'aboi d'un chien. Ce n'étoit autrefois qu'un canal, creuſé l'an 980, par ordre de l'Empereur Otthon. II. Il ſe déborda l'an 1377, engloutit pluſieurs Villages, & devint une eſpece de golfe, par où la plus grande partie des eaux de l'Eſcaut ſe décharge dans la mer.

A une lieue de Lillo, du même côté de l'Eſcaut, on voit le Fort de *Santvliet*, ſitué à quatre lieues d'Anvers. L'an 1622, le Marquis Spinola, Général Eſpagnol, ayant aſſiégé inutilement Berg-op-Zoom pendant pluſieurs mois, fit commencer ce Fort, pour reſſerrer de plus près cette Ville, & pour garantir le Pays des courſes des Hollandois. Ce fut l'an 1628 qu'on acheva de le bâtir, ſur le territoire du Village de Santvliet, dont la Seigneurie appartient à l'Abbé de Saint-Michel à Anvers, qui l'acheta, l'an 1614, du Roi Charles II. Son Egliſe, dédiée à ſainte Marie-Magdelaine, fut bombardée au dernier ſiege.

La même année que cette Fortereſſe étoit bâtie, les Hollandois s'en rendirent maîtres; l'eſpoir d'un plus grand avantage la leur fit perdre, l'année ſuivante : pendant qu'ils aſſiégeoient la Ville de Bois-le-Duc, elle fut

prise par les Espagnols, qui l'ont possedée jusqu'en 1705, quand les Alliés s'en rendirent maître le 30 Octobre, après six jours de tranchée ouverte. Ils y firent 700 prisonniers, & peu de temps après ils en démolirent les fortifications.

Il se donna, le 20 Juin 1703, au Village d'Eeckeren, sur la route d'Anvers à Santvliet, une bataille entre les armées d'Espagne & de France, commandées par le Marquis de Bedmar & le Maréchal de Boufflers, & celle des Hollandois, sous le Général Obdam, qui y fut battu : la perte fut à peu près égale des deux côtés.

Les Hollandois, sous le Comte Guillaume de Nassau, furent entiérement défaits par les Espagnols, l'an 1638, au Village de Calloo, à une lieue & demie de Lillo, sur la rive de l'Escaut, vers la Flandre. Maurice de Nassau, fils de ce Comte, âgé de 21 ans, y fut tué avec 2000 Hollandois ; les Espagnols y firent 1200 prisonniers, & prirent 18 pieces de canons, & 80 bateaux chargés de munitions.

Le Fort de Frédéric-Henri est situé entre Lillo & Santvliet, & celui de Kruys-Schans entre Lillo & St. Philippe ; tous deux sur le bord de l'Escaut : il n'y avoit rien de remarquable, sinon qu'on les disoit plus forts que Lillo & Liefkenshoeck. Les François, marchant vers Berg-op-Zoom, en 1747, pour l'assiéger, perdirent devant le Fort de

Frédéric-Henri plus de 400 hommes. Ces Forts ſont entiérement raſés en 1786, ſelon la convention du Traité de Fontainebleau en 1785, Art. VIII.

LA VILLE DE MAESTRICHT.

C'Eſt une des plus anciennes, des plus jolies & plus fortes Villes du Pays, compriſe autrefois dans l'Auſtraſie, & incorporée enſuite au Duché de la baſſe Lorraine. En 1530, l'Empereur Charles-Quint s'en aſſura la poſſeſſion dans la Diete d'Augsbourg, & l'unit au Duché de Brabant, quoiqu'elle ſoit enclavée dans l'Evêché de Liege, dont elle dépend pour le Spirituel. On la nomme en Latin *Trajectum ad Moſam*, ou *Trajectum Superius*, pour la diſtinguer de la Ville d'Utrecht, dite *Trajectum ad Rhenum*, ou *Trajectum Inferius*.

Maeſtricht eſt ſitué ſur la Meuſe, qui y reçoit la riviere du Jaar, ou Jecker : il y a ſept portes, ſans les portes d'eau ; on les nomme, la Porte de Notre-Dame, de Saint-Pierre, de Tongres, ou Linckel-Porte ; de Bruxelles, ou Tweeberger-Porte ; de Bois-le-Duc, ou Hochter-Porte ; de Saint-Martin ; & celle de Wyck, qui s'appelle auſſi la Porte d'Allemagne. On en a bouché celle de Linden-Kruys. On y admire un très-beau Pont ſur la Meuſe, conſtruit de pierre de taille, de

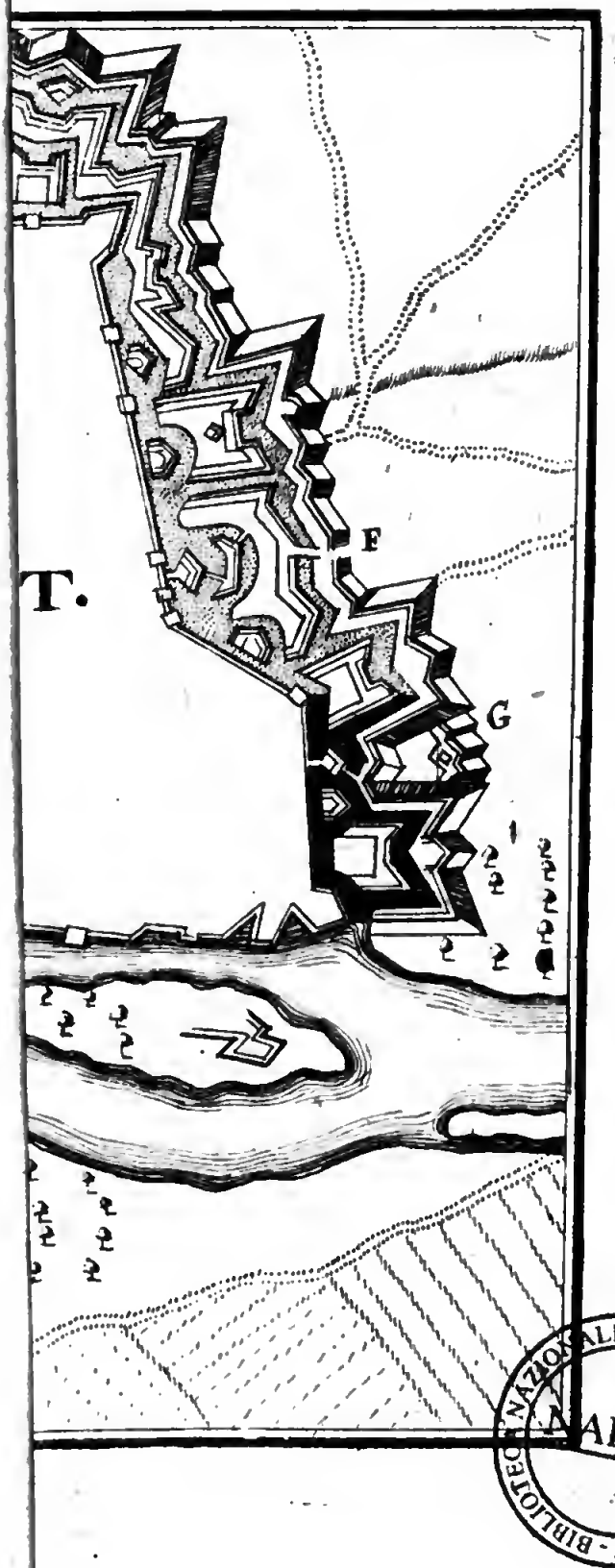

BIBLIOTECA NAZIONALE "VITTORIO EMANUELE III" - NAPOLI

de la longueur de 500 pieds. Au bout de ce Pont eſt la petite Ville de Wyck, dépendante de Maeſtricht, dont elle ſuit les Loix & les Coutumes. Cette Ville a deux Seigneurs, ſavoir, le Prince-Evêque de Liege, & les Etats-Généraux des Provinces-Unies; (autrefois c'étoit le Duc de Brabant) ils y ont chacun leur Grand-Mayeur, des Receveurs & autres Officiers de Juſtice. Le Magiſtrat eſt compoſé de deux Bourguemeſtres; l'un Catholique, l'autre Réformé; & de quatorze Echevins, de huit Conſeillers-Jurés, & deux Conſeillers-Penſionnaires, tous, moitié Catholiques & moitié Réformés. Ce Corps ſe renouvelle de deux en deux ans par quatre Commiſſaires, qu'on nomme *Déciſeurs*; deux Liégeois & deux Hollandois. Ceux-ci viennent juger ſouverainement & en dernier reſſort, tous les procès qui ont été jugés en premiere inſtance pardevant les Bourguemeſtres & Conſeillers-Jurés, qui compoſent la baſſe Juſtice, ou par les Grand-Mayeurs & Echevins, qui ſont la haute, & dont on a appellé. Les cauſes doivent préalablement être inſtruites pardevant quatre Commiſſaires-Inſtructeurs, pareillement deux Catholiques & deux Réformés.

Il y a auſſi une Loi dans cette Ville, qui eſt, que celui qui eſt né d'une mere Brabançonne, eſt reputé Brabançon; & celui-là eſt Liégeois, qui eſt né d'une mere Liégeoiſe.

On trouve dans peu de Villes d'auſſi grandes commodités pour voyager qu'à Maeſtricht : on va journellement par les Diligences vers Bruxelles, Bois-le-Duc & Cologne ; & quoique ces Villes en ſoient éloignées de 20 lieues, on fait le voyage cependant en un jour, pendant tout l'Eté. On en part auſſi tous les jours en bateau vers Liege, dont elle eſt à cinq lieues, à trois de Tongres, & à ſix d'Aix-la-Chapelle.

Ce fut autrefois une Ville Epiſcopale : car Tongres ayant été ruiné par les Barbares, l'Evêque ſaint Servais, qui ſe trouva au Concile tenu à Cologne l'an 346, transféra le Siege, ou, au moins, ſa réſidence à Maeſtricht. Il y demeura juſqu'à l'an 710, & il y eut ſucceſſivement vingt-un Evêques, tous reconnus pour Saints, dont on célebre la Fête le 6 Février. Enfin l'Evêque ſaint Hubert transféra le Siege à Liege, & bâtit une nouvelle Egliſe Cathédrale, au même endroit où St. Lambeat, ſon Prédéceſſeur, avoit ſouffert le martyre.

Les deux Egliſes principales de Maeſtricht ſont des Collégiales, l'une dédiée à St. Servais, & l'autre à Notre-Dame. La premiere, dont voici le plan, eſt très-belle, & toute couverte de plomb. Saint Monulphe, XII Evêque réſidant à Maeſtricht, la fit bâtir à l'honneur de ſaint Servais, qui étoit mort & enterré en cette Ville, l'an 395. C'étoit anciennement une Abbaye de Religieux,

richt
gesbricht
BIBLIOTECA NAZIONALE VITTORIO E
NAPOLI

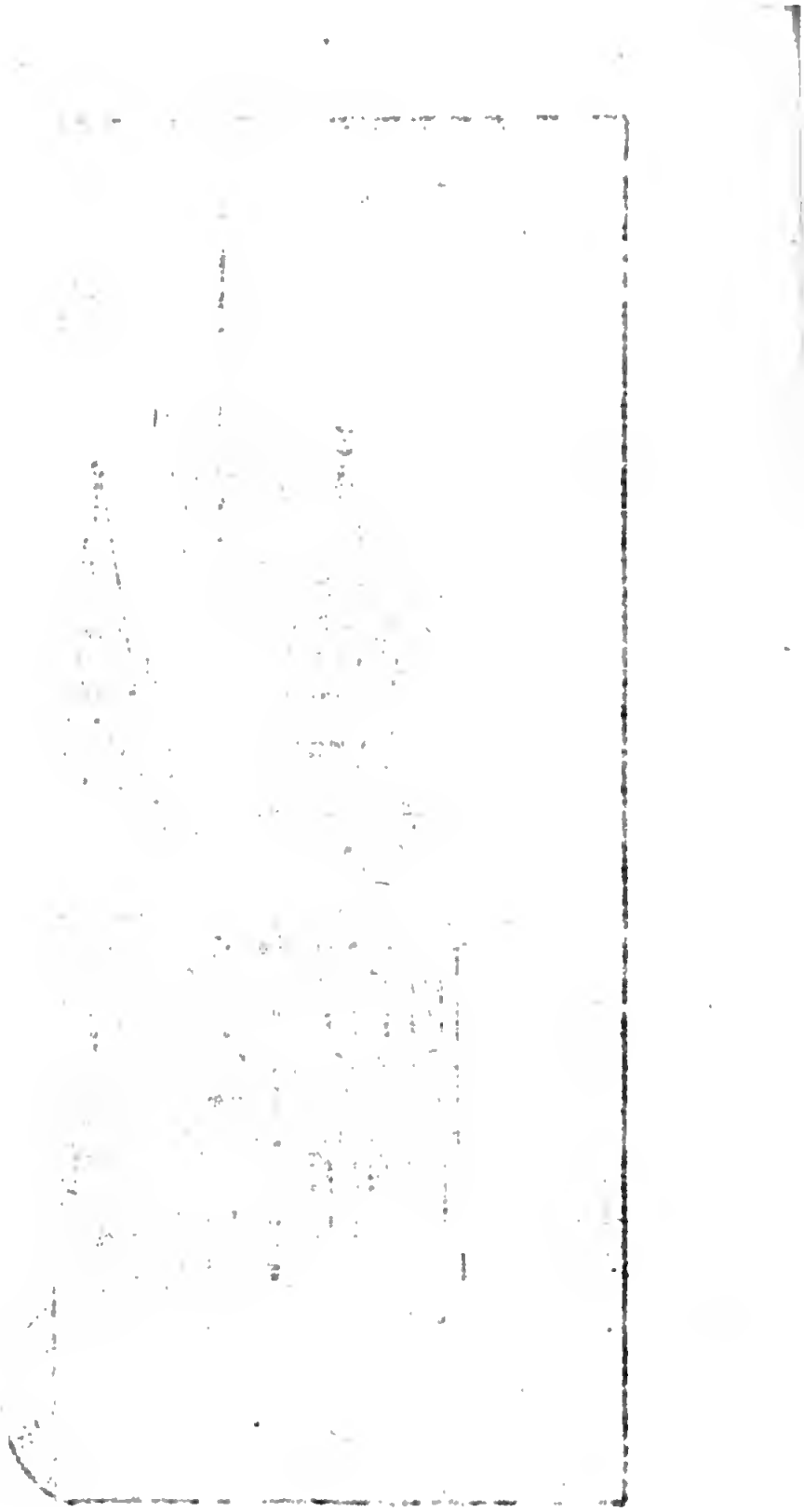

qui y chantoient l'Office divin; elle a été donnée par divers Empereurs, aux Archevêques de Treves, qui y ont exercé la Juriſdiction ſpirituelle & temporelle juſqu'au treizieme ſiecle.

C'eſt à préſent un illuſtre Chapitre de quarante Chanoines, qui ont pour Dignitaires un Prévôt, un Doyen, un Chantre, &c. Les Peres Jéſuites de Maeſtricht poſſédoient deux de ces prébendes, avec la charge d'enſeigner les Humanités. Le Duc de Brabant y a pareillement une Prébende, & c'eſt en cette qualité que l'Empereur Charles-Quint, allant à Aix-la-Chapelle pour y être couronné, l'an 1520, parut dans cette Egliſe en habit de Chanoine, & qu'il y prit ſa place.

Les Etats-Généraux conférent la Prévôté, & vendent à préſent, au plus offrant, les Canonicats qui viennent à vaquer dans les ſix mois qui étoient ci-devant au Pape, laiſſant la collation libre au Prévôt dans ſes ſix mois. Il y a ſous cette Egliſe une crypte ou lieu ſouterrain, où repoſent les Corps des ſaints Evêques de Maeſtricht, Monulphe & Gondulphe. La tradition porte, que l'Empereur Charlemagne, ayant bâti l'Egliſe de Notre-Dame à Aix-la-Chapelle, pria le Pape Léon III d'en faire la conſécration ſolemnelle, voulant auſſi qu'il y aſſiſtât autant d'Evêques qu'il y a de jours dans l'année. Or, comme il en manquoit deux pour ac-

complir le nombre de 365 ; on dit que Dieu fit reſſuſciter les SS. Monulphe & Gondulphe, qui ſe trouverent avec les autres à la cérémonie ſuſdite, & ſe remirent enſuite dans leur tombeau à Maeſtricht. Ce miracle arriva, dit-on, l'an 797 ou 804.

L'autre Egliſe Collégiale, dédiée à Notre-Dame, a un Abbé ſéculier, qui doit être Tréfoncier de Liege ; un Doyen & ſeize Chanoines, outre cinq prébendes des Religieux de St. Antoine, qui ont été incorporés en 1782. On dit qu'elle ſervoit de Cathédrale, lorſque les Evêques réſidoient à Maeſtricht.

Devant l'Egliſe de Saint-Servais, il y a un Couvent de Religieuſes, dites Dames-Blanches, où l'on voit un Chriſt attaché à la Croix, le tout d'une piece. On raconte qu'un Bourgeois de Maeſtricht étant allé en pélerinage à Jéruſalem, ſon fils lui demanda inſtamment s'il ne lui avoit rien apporté de la Terre-Sainte. Le pere lui donna une noix qu'il avoit cueillie au Mont Calvaire, laquelle l'enfant reçut avec confiance ; après l'avoir plantée au jardin, il en crût la forme d'un Crucifix, qui eſt le même qu'on voit encore dans l'Egliſe de ces Religieuſes : tradition dont on ne voudroit pas garantir la vérité.

Les Catholiques ont quatre Egliſes Paroiſſiales à Maeſtricht ; ſavoir, Saint-Jacques, Sainte-Catherine, Saint-Nicolas, & Saint-

Martin, qui eſt la Paroiſſe de Wyck. Les deux premieres n'étoient anciennement que des Chapelles, érigées en Paroiſſes, après que les Réformés ont occupé les Egliſes de St. Jean & de St. Matthias, qui étoient auparavant Paroiſſiales. Les Luthériens y ont bâti une Egliſe toute nouvelle pour faire leur Service; & les Calviniſtes François y occupent une Chapelle pour faire leur Prêche.

Il y a outre cela dix Couvents de Religieux; ſavoir, des Prêtres de l'Ordre Teutonique, de la Commanderie de Bieſſen; des Religieux de l'Ordre de ſaint Antoine du Viennois, qui ont été ſécularisés en 1782; des Croiſiers, des Dominicains, des Auguſtins, des Récollets, des Beggards ou Peres du tiers-Ordre, des Capucins, des Alexiens, & autrefois des Jéſuites.

Les Jéſuites & les Récollets furent chaſſés de Maeſtricht l'an 1638, à cauſe que le Pere Jean-Baptiſte Boddens, Recteur des Jéſuites, & le Pere Vinck, Gardien des Récollets, avoient ſu par la confeſſion, le complot qu'un Braſſeur, nommé Jean Landſman, & quelques autres Bourgeois, avoient tramé pour livrer la Ville aux Eſpagnols. Ces Peres furent mis à la queſtion, afin qu'ils découvriſſent les complices. Enfin, après pluſieurs tourments, ils furent décapités, ainſi que le Procureur des Jéſuites & un Frere, avec un autre Récollet. Leurs Confreres furent chaſſés de la Ville; mais

ils y ſont revenus lorſque les François occupoient Maeſtricht, & ils y ſont reſtés depuis, par un Article exprès de la Capitulation.

On y compte auſſi onze Couvents de Religieuſes, qui ſont les Dames-Blanches, les Sépulchrines, les Annonciades, qui demeurent à Wyck; les Religieuſes du Beyart, ou du Val de Joſaphat; celles de Saint-André, celles du Mont-Calvaire, celles de Sainte-Gertrude, ou Nieuwenhof, toutes quatre de l'Ordre de ſaint Auguſtin; les Récollettes Pénitentes, les Hoſpitalieres, les Sœurs-Griſes, & celles du Val de Sainte-Catherine, du tiers Ordre de ſaint François.

Ses différents ſieges l'ont rendu très-fameuſe depuis deux ſiecles. Les habitants ayant voulu ſecouer le joug des Eſpagnols, le Gouverneur Monteſdoca demanda du ſecours au Duc d'Albe, par l'ordre duquel la Ville fut ſaccagée le 20 Octobre 1576, & quantité de Bourgeois y périrent. Les Eſpagnols ſe retirerent le 21 Avril 1577; & peu après, les Troupes des Etats y entrerent.

Alexandre Farneſe, Prince de Parme, la prit le 29 Juin 1579, par un poſte mal gardé, après un ſiege de quatre mois; elle fut pillée, & plus de 8000 perſonnes furent aſſommées.

Le Gouverneur, Comte de Swartzemberg, étant accouru l'épée à la main, fut tué; &

ſon Lieutenant, Sébaſtien Tapin, Calviniſte François, fut fait priſonnier, & mourut de ſes bleſſures au Château de Limbourg. Les Eſpagnols perdirent 2300 hommes, entr'autres le Comte de Berlaimont, Fabio Farneſe, parent du Prince; & grand nombre de bons Officiers.

Frédéric-Henri, Prince d'Orange, y mit le ſiege le 10 Juin 1632, & obligea ſon Gouverneur, le Baron de Lede, de la rendre le 22 Août ſuivant, quoique le Général Eſpagnol Alvarez de Bazan, Marquis de Sainte-Croix, & les Allemands, ſous le Comte de Papenheim, euſſent attaqué juſqu'à deux fois les retranchements du Prince, qu'ils ne purent jamais forcer.

Le Marquis d'Aytone l'aſſiégea au mois de Juillet en 1634; mais Frédéric-Maurice, Duc de Bouillon, la défendit ſi bien, qu'il donna le temps au Prince d'Orange d'aſſiéger Bréda; ce qui obligea les Eſpagnols à lever le ſiege de Maeſtricht, pour ſecourir Bréda.

En 1678, Louis XIV, Roi de France, ſe mit de fort bonne heure en campagne, dans le deſſein d'aſſiéger Maeſtricht. Il fit d'abord paſſer le Canal de Bruges à un détachement de 13000 hommes, commandés par le Duc d'Orléans, ſon frere, pour donner de l'inquiétude aux Eſpagnols, tandis qu'il s'approchoit lui-même de Bruxelles, comme s'il eût voulu en faire le ſiege. Le

Comte de Monterey, Gouverneur Général des Pays-Bas, trompé par cette manœuvre, rappella les Troupes Eſpagnoles qu'il avoit miſes dans Maeſtricht, pour les jetter dans Bruxelles. C'eſt juſtement ce que le Roi vouloit qu'il fît : Maeſtricht fut inveſti ; la garniſon étoit de 6000 hommes, & de 1100 chevaux, ſous les ordres de M. Fariaux, Vicomte de Maude, Officier de grande réputation. M. de Vauban, qui conduiſoit les travaux du ſiege, s'y ſervit, pour la premiere fois, des paralleles & des places d'armes, dont les Turcs paroiſſent avoir donné la premiere idée. Le Gouverneur de la Place étoit étonné de ce qu'il ne pouvoit faire aucune ſortie, ſans perdre beaucoup de monde : c'étoit l'effet de cette invention nouvelle, qui rend la mouſqueterie des Aſſiégeants beaucoup plus redoutable, parce qu'elle eſt plus proche & plus raſſemblée. Maeſtricht ſe rendit au Roi le 29 Janvier, après treize jours de tranchée ouverte.

En 1676, le Prince d'Orange fit le ſiege de Maeſtricht ; mais il fut obligé de l'abandonner après quarante jours de tranchée ouverte, à l'approche de l'armée Françoiſe, commandée par le Maréchal de Schomberg. Le Comte de Calvo, qui commandoit dans la Ville, s'étoit défendu avec une valeur extraordinaire. On dit que le Prince d'Orange perdit à ce ſiege environ 12000 hommes.

Le Roi d'Eſpagne avoit conclu un traité

avec les Etats-Généraux en 1672, par lequel ils s'engagerent à lui faire rendre Maeſtricht, par la paix ou par les armes, ſelon le dix-huitieme Article, qui ſuit : » Les Etats-» Généraux promettent d'à préſent, de céder » à S. M. C. la Ville de Maeſtricht, le » Comté de Vroenhove, & tout ce qu'ils » poſſédoient dans le Pays d'Outre-Meuſe ; » ainſi que les prétentions qu'ils ſoutinrent » d'avoir ſur les Villages de Rédemption & » les Bancs de St. Servais, ſans aucun re-» ſerve, &c. « mais le Roi de France leur ayant cédé cette Place par le Traité de Nimegue, ils en prirent poſſeſſion le 6 Novembre 1678, ainſi que du Comté de Vroenhove, des Pays de Fauquemont & de Dalem, avec quelques Villages dépendants de Maeſtricht.

Cette Ville eſt regardée comme la clef des Provinces-Unies, du côté de la Meuſe ; auſſi n'a-t-on rien épargné pour la fortifier.

L'approche en eſt défendue par deux inondations conſidérables, qui ſe font par le moyen d'une petite riviere, qu'on nomme *le Jaar* en François, & *Jecker* en Flamand. Une de ces inondations ſe fait du côté de Liege, entre la Ville & le Fort Saint-Pierre, & s'étend depuis la Meuſe juſqu'à la Porte de Tongres : l'autre inondation eſt du côté de la Porte de Bois-le-Duc, & s'étend depuis le baſtion qui porte le nom de *d'Opf*, juſqu'à la Meuſe. Les remparts, y compris

ceux de Wyck, ont cinq quarts de lieue, & les fortifications à peu près quatre lieues de circuit : la principale force du corps de la Place conſiſte en pluſieurs baſtions détachés, grands & petits; des ouvrages à cornes & à couronnes, & dans un chemin couvert, qui eſt double en quelques endroits, & triple en d'autres; & tous ces ouvrages ſont minés.

Il y a dans la Ville ſix magaſins à poudre, tous caſematés, & ſitués en différents endroits, tant à Maeſtricht qu'à Wyck. Il y en a pluſieurs autres dans les caſemates ſous les remparts, de diſtance en diſtance : outre ces magaſins, il y a un grand Arſenal, où l'on trouve toutes ſortes de munitions de guerre, & de quoi armer 30000 hommes; cet Arſenal étoit autrefois une Egliſe attachée au Couvent des Récollets. Les Cloîtres des autres Couvents ſont aujourd'hui comme autant d'Arſenaux, qui ſont remplis d'affuts & d'autres attirail de guerre.

La Ville de Maeſtricht eſt grande & bien peuplée : on y compte environ 3000 maiſons, & 12 à 13000 habitants, ſans y comprendre la garniſon, qui eſt toujours conſidérable. L'Hôtel-de-Ville eſt un des plus beaux qu'il y ait dans tous les Pays-Bas : c'eſt un grand édifice quarré, un peu plus long que large, conſtruit à la moderne, preſqu'au milieu du grand Marché, qui eſt une très-jolie place; on le bâtit en 1652 : on

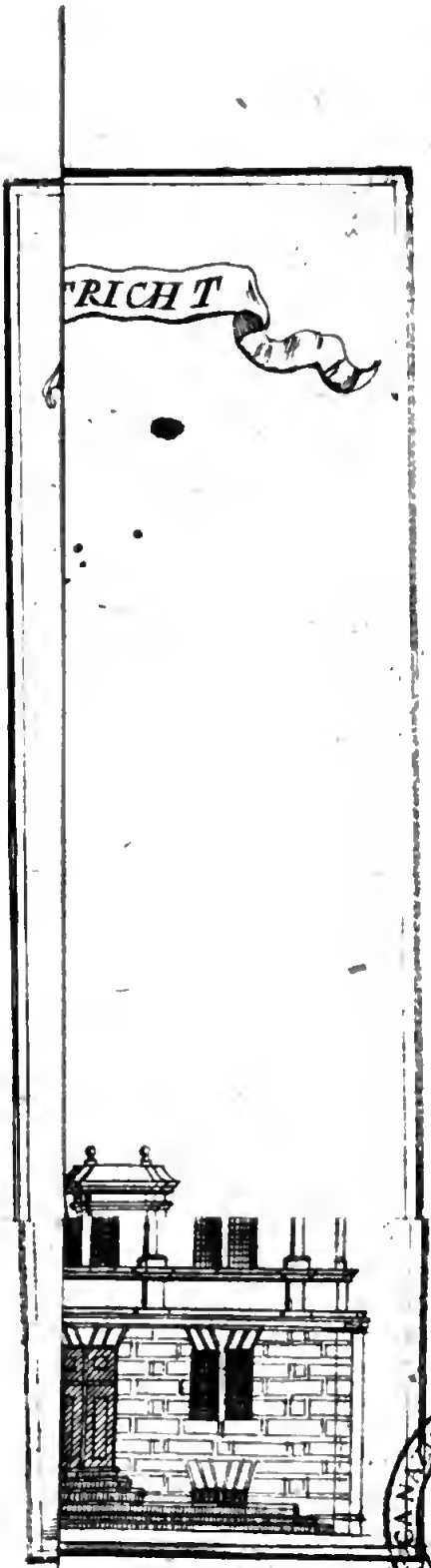

BIBLIOTECA NAZIONALE "VITTORIO EMANUELE III" - NAPOLI

en voit ici le plan. Au rez-de-chauſſée ſont les Priſons publiques. On monte au premier étage par un très-beau dégré, qui prend à droite & à gauche.

Comme la Souveraineté de Macſtricht eſt mixte, & partagée entre l'Etat de Liege & les Etats-Généraux, les Commiſſaires-Déciſeurs du Prince de Liege & les Magiſtrats Liégeois, montent cet eſcalier par la droite, pendant que les Commiſſaires-Déciſeurs de leurs Hautes-Puiſſances & les Magiſtrats Brabançons montent par la gauche: enſuite ils ſe trouvent tous enſemble ſur un grand perron, qui eſt fermé par une magnifique baluſtrade en forme de balcon, d'où ils ſe rendent dans la Salle du Conſeil. Toute l'aile droite du ſecond étage eſt occupée par une Bibliotheque publique, très-nombreuſe & très-bien entretenue.

Le Vrythof, ou la Place d'armes, eſt une belle promenade, très-agréablement ſituée au milieu de la Ville, & embellie autour de trois rangées d'arbres: on y voit la grande Garde, qui eſt bâtie de pierre de taille.

Quoique les Catholiques-Romains exercent publiquement leur Religion à Maeſtricht, ils ne peuvent faire que deux Proceſſions par an autour des deux Egliſes Collégiales, & il ne leur eſt pas permis de porter publiquement le Viatique aux malades.

On a vu que Louis XIV, Roi de France,

s'étoit rendu maître de Maeſtricht, après treize jours de tranchée ouverte. Depuis ce temps-là, les fortifications en avoient été conſidérablement augmentées, & on la regardoit comme une des plus fortes Places des Pays-Bas, lorſque les François, commandés par le Maréchal de Saxe, l'aſſiégerent en 1748.

Après différentes marches & contremarches, qui cachoient aux Ennemis le véritable deſſein du Maréchal, la Place fut inveſtie par la rive droite de la Meuſe, & l'inveſtiſſement fut achevé le 13 Avril. Le Maréchal de Saxe établit ſon quartier à l'Abbaye de Hocht; celui du Maréchal de Lowendal fut établi à Neerharen. Le Marquis de Brezé, Lieutenant-Général, occupa, ſur les hauteurs du Fort Saint-Pierre, le même camp que le Comte d'Eſtrées avoit occupé l'année précédente, entre la Meuſe & le Jaar. La tranchée fut ouverte le 25 Avril au ſoir, par 6000 travailleurs. Juſques-là les Places des Pays-Bas, aſſiégées par les François, avoient été mal défendues par les Garniſons Hollandoiſes. Le ſiege de Maeſtricht fut mieux ſoutenu par le Baron d'Aylva, qui commandoit dans la Place; & l'on remarqua dans toute ſa conduite plus de valeur & plus d'intelligence: mais les travaux du ſiege furent pouſſés par les François avec tant de vivacité, & leur artillerie, qui étoit très-conſidérable, fut ſi bien ſervie, que le Maréchal

Maréchal de Saxe jugea, le 4 Mai ſuivant, qu'il étoit temps de faire une attaque générale du chemin couvert. Lorſqu'il faiſoit les diſpoſitions néceſſaires pour exécuter ce deſſein, à l'entrée de la nuit, il reçut, vers le midi, une Lettre du Duc de Cumberland, Général des Troupes Alliés, par laquelle ce Prince, en lui faiſant part de la ſignature des Articles préliminaires de la Paix, lui propoſoit de remettre Maeſtricht aux François, à condition qu'il ſeroit permis à la garniſon d'en ſortir avec tous les honneurs de la guerre. Cette Lettre fit ſuſpendre l'attaque projettée, & l'on convint d'une armiſtice de quarante-huit heures, pour travailler aux Articles de la Capitulation : elle fut rédigée & ſignée, le 7 Mai, par le Maréchal de Saxe, & par le Baron d'Aylva.

Les Aſſiégés demandoient que la Ville & les Forts fuſſent occupés par une garniſon, mi-partie des Troupes Françoiſes & des Troupes des Alliés. Cet Article fut réfuſé, & il fut décidé que la Ville & les Forts qui en dépendent, ſeroient livrés en entier aux Troupes du Roi. On convint que la garniſon ſortiroit le 10, avec tous les honneurs de la guerre ; & par conſidération pour le Baron d'Aylva, Gouverneur, on lui permit d'emmener avec lui deux mortiers, & quatre pieces de canon, dont deux de douze livres de balles & deux de trois livres, le

tout avec ſes effets, & vingt-quatre coups à tirer pour chaque piece.

La priſe de Maeſtricht fut la derniere expédition du Maréchal Comte de Saxe * dans

---

* Ce Général, dont le nom ſera célebre dans l'hiſtoire, étoit fils naturel de Frédéric-Auguſte II, Electeur de Saxe & Roi de Pologne, & de la Comteſſe de Koniſmarc, d'une des plus illuſtres Maiſons de Suede. Il naquit à Dreſde le 19 Octobre 1696; & dès ſa premiere jeuneſſe, il fit paroître une inclination décidée pour l'art de la guerre. Il ſervit d'abord contre les Suédois, qui faiſoient la guerre à ſon pere; & il ſuivit ce Monarque dans toutes ſes expéditions militaires; il vint enſuite ſervir en Flandres pendant la guerre de la Succeſſion au Royaume d'Eſpagne, & il mérita l'eſtime & les louanges du Prince Eugene & du Duc de Marlborough, aux ſieges de Lille & de Tournay, & à la bataille de Malplaquet. En 1711, il ſuivit le Roi de Pologne à Stralſund; il paſſa la riviere à la nage à la vue de l'ennemi, le piſtolet à la main, & il vit tomber à ſes côtés, pendant ce paſſage, trois Officiers & vingt Soldats, ſans en paroître ému. Après la campagne de 1712, où il avoit ſervi contre les Suédois, avec ſa valeur ordinaire, la Comteſſe de Koniſmarc, ſa mere, lui fit épouſer la jeune Comteſſe de Loben, Demoiſelle fort riche & fort aimable, qui s'appelloit *Victoire*. Il diſoit, en plaiſantant, que ce nom avoit autant contribué à le faire conſentir à ce mariage, que ſa beauté & ſes richeſſes. Il en eut un fils, qui mourut en bas âge; mais dans la ſuite, il ſe dégoûta d'elle, & il fit diſſoudre ſon mariage en 1721. La fidélité, à cet égard, n'entroit pas dans ſon caractere; il aimoit trop le

les Pays Bas, où il avoit gagné trois batailles, & pris toutes les Places, dont il

---

plaisir pour être constant, & pour ne pas chercher à y mettre de la variété.

Il vint en France en 1720, & il eut d'abord le grade de Maréchal-de Camp. Deux ans après, il acheta un Régiment Allemand, & dès-lors il s'attacha tout-à-fait au service de la France, avec l'agrément du Roi de Pologne. Il fit changer à son Régiment son ancien exercice, pour lui en faire prendre un nouveau qu'il avoit imaginé. Ferdinand, Duc de Courlande, étant mort sans enfants, au mois de Décembre 1725, le Comte de Saxe se mit sur les rangs pour obtenir cette Souveraineté; dans ce dessein, il partit pour se rendre à Mittau, où il arriva le 18 Mai 1726: il y trouva la Duchesse douairiere de Courlande, qui résidoit dans cette Ville depuis la mort de son mari; elle étoit niece du Czar Pierre-le-Grand. Le Comte de Saxe lui fit confidence de son projet, il la mit bientôt dans ses intérêts. Il avoit le talent de plaire aux Dames, qui est de tous les Pays, mais qu'il avoit encore perfectionné dans le séjour qu'il avoit fait en France. Cette Princesse conçut une telle passion pour lui, qu'elle ne négligea rien pour faire réussir son dessein, dans l'espérance de l'épouser, si elle venoit à bout de lui obtenir la Souveraineté qu'il desiroit. Elle y réussit en effet; & les Etats sollicités vivement par cette Princesse, l'élurent unanimement Duc de Courlande, le 5 Juillet 1726. Les Moscovites & les Polonois s'étant opposés à cette élection, la Princesse entreprit de surmonter ces deux obstacles; elle fit exprès le voyage de Riga & de Saint-Pétersbourg, pour rendre plus favorables au Comte de Saxe les deux Puissances qui

Aix-la-Chapelle, le 18 Octobre 1748, la Ville de Maeſtricht retourna au pouvoir de ſes anciens Maîtres, avec toutes ſes dépendances.

L'Empereur Joſeph II a conteſté en 1784 aux Etats-Généraux la poſſeſſion de la Ville de Maeſtricht, du Comté de Vroenhove, des Villages de Rédemption, qui ſont, Falais, Foulogne ou Veulen, Hermal, Hoppertinghen, Moppertinghen, Nedezen ou Nedelſem, Peef ou Paive, Rutten ou Ruſſon; & enfin des onze Bancs de Saint-Servais, qui ſont les Villages ſuivants: Berg, Berneau, Groot-Loon, Hees; Heer & Keer, qui ne ſont qu'un Banc; Koningsheim, Mechelen, Sepperen, Sluiſen, Tweebergen & Vleittinghen; formant ces prétentions ſur l'Article XVIII du Traité de 1673: mais après pluſieurs démêlés de part & d'autre, S. M. I. eſt convenue avec L. H. P. de renoncer à tous ces droits pour la ſomme de neuf millions & demi, en vertu de l'Article premier du Traité de Fontainebleau, conclu le 8 Novembre 1785.

Quant au Pays d'outre-Meuſe, ils ſe ſont fait pluſieurs ceſſions de part & d'autre, par le ſuſdit Traité.

LE DUCHÉ
DE LIMBOURG.

CEtte Province, une des XVII des Pays-Bas, eſt ſituée entre le Pays de Liege & le Duché de Juliers. Elle comprend les cinq Bans de Baelen, de Herve, de Montzen, de Walhorn & de Sprimont. Les Comtés de Fauquemont & de Dalem, & le Pays de Rolduc, ne ſont pas du Duché de Limbourg; mais, ils forment un Quartier ſéparé, qu'on nomme le Pays d'outre-Meuſe. Cependant ceux du Pays d'*outre-Meuſe* aſſiſtent à l'Aſſemblée générale des Etats du Duché.

Ce Duché appartient à l'Impératrice-Reine; mais la moitié des Pays de Fauquemont, Dalem & Rolduc, en a été ſéparée & cédée aux Etats-Généraux des Provinces-Unies, en vertu d'un Traité fait à La Haye, le 29 Décembre 1661.

Le Duché de Limbourg, avec le Pays d'outre-Meuſe, eſt uni à perpétuité au Duché de Brabant, & il conſte que cette union s'eſt faite après la fameuſe bataille de Woeringhe. Ces deux Provinces n'ont qu'un même Chancelier & qu'un Sceau, & le Conſeil de Brabant, réſidant à Bruxelles, eſt leur Juge ſouverain.

Les Quartiers de Limbourg, Dalem & Rolduc, ſont ſoumis, pour le Spirituel, à l'Evêché de Liege; & celui de Fauquemont, à l'Evêque de Ruremonde, excepté quelques Villages dans chacun de ces Quartiers, qui dépendent de l'Archevêché de Cologne. Les Archidiacres de la Hasbaie & du Condroz, dans la Cathédrale de Liege, connoiſſent des cauſes ſpirituelles ou eccléſiaſtiques, en déléguant des Juges ou Vice-Officiaux, qui réſident dans le Pays.

Les Limbourgeois ne jouiſſent pas ſeulement de leurs propres privileges, mais auſſi de ceux des Brabançons, & ils peuvent comme eux poſſéder des emplois dans le Brabant. Les graces & les privileges leur étoient accordés ci-devant en commun, comme on le peut voir par les Reſcrits des Empereurs Charles IV, en 1349; de Sigiſmond, en 1430; de Maximilien, en 1509, & de Charles-Quint, en 1530. Philippe II, Roi d'Eſpagne, recevant le ſerment de fidélité par les Députés des Provinces des Pays-Bas, après l'abdication de l'Empereur Char-

les-Quint, ſon pere, n'en reçut qu'un pour celles de Brabant & de Limbourg. Charles III, Empereur & Roi d'Eſpagne, y a été inauguré en 1703, en la perſonne du Comte Philippe-Louis de Sinzendorf, Grand-Chancelier de la Cour, & Plénipotentiaire de l'Empereur Joſeph I.

On croit que ce Pays a été la demeure des anciens Punices & des Eburons; il a été poſſédé long-temps par des Seigneurs particuliers: quelques Hiſtoriens diſent qu'il a porté le titre de Duché avant l'Empereur Wenceſlas; d'autres, que cet Empereur l'érigea en Duché, en reconnoiſſance des grands ſervices des Comtes de Limbourg, & de la conſtante fidélité de ſes Peuples.

Henri, dernier Duc de Limbourg, étant mort, Adolphe, Comte de Berg & de Meurs, qui en avoit hérité, le vendit, en 1282, à Jean I, Duc de Brabant, ſurnommé *le Victorieux*. Reinold I, Comte de Gueldres, qui avoit épouſé Hermengarde, fille de Walerand, auſſi Duc de Limbourg, & ſœur de Henri, proteſta contre cette vente, comme étant faite à ſon préjudice. Ce qui donna occaſion à une cruelle guerre, & à la fameuſe bataille de Woeringue.

Ces deux rivaux ne ſe ſentoient pas aſſez forts pour maintenir leurs droits; le Comte de Gueldres vendit les ſiens à Henri, Comte de Luxembourg, & le Comte de Berg les vendit au Duc de Brabant. Cette tranſaction

fut cauſe que les acheteurs marcherent à la guerre en chefs, & que les vendeurs n'y vinrent que comme alliés ; mais comme ils ſouhaitoient de mériter le prix de leur vente, ils furent les principaux auteurs de la guerre de Limbourg, qui dura cinq ans : chacun ſe fit des amis, & tâcha d'attirer à ſon parti le plus de Princes qu'il put. Le Duc de Brabant eut de ſon côté Wautier Berthaut, Seigneur de Malines ; Guy, Comte de Saint-Pol ; ſon frere Godefroi de Brabant, & quantité d'autres Seigneurs.

Adolphe, Comte de Berg, qui avoit plus d'intérêt que perſonne dans cette affaire, repréſenta au Duc de Brabant, qu'il falloit châtier Sigefroi de Weſterbourg, Archevêque de Cologne, le plus paſſionné de tous les Ligués. Il lui remontra que la Fortereſſe de Woeringue, près de Cologne, étoit un nid de voleurs, qui portoient la déſolation par-tout, & rompoient le commerce par leur brigandage ; que lui & ceux de Cologne même, s'en étoient plaints très-ſouvent à l'Archevêque, ſans que ce Prélat eût voulu réprimer les déſordres & les injuſtices de ſes gens.

Le Duc de Brabant avec ſes Alliés, ſe mit à la tête de 6000 hommes, au mois de Mai 1288, & commença la guerre par le ſiege de la Fortereſſe de Woeringue. Les Aſſiégés ſe défendirent ſi courageuſement, qu'ils donnerent le temps à leur parti d'aſ-

ſembler une armée pour les ſecourir. Le Comte de Luxembourg, avec ſes adhérents, ſe mit en campagne, à la tête de 20000 combattants, pour obliger le Duc de Brabant à lever le ſiege, ou à accepter la bataille. L'Archevêque de Cologne commença par fulminer l'excommunication contre le Duc de Brabant; & il ſe tenoit déja ſi aſſuré de la victoire, qu'il avoit fait charger pluſieurs chariots de chaines, deſtinées à attacher les vaincus.

La bataille ſe donna entre Nuys & Cologne le 5 Juin. 1288. L'Archevêque de Cologne ſe mit à la tête de ſon armée, & forma l'avant-garde avec ſes Weſtphaliens. Le Comte de Luxembourg & le Comte de Gueldres eurent les deux ailes, & Walerand, Seigneur de Fauquemont, fut à l'arriere-garde. Le Duc de Brabant mit auſſi ſa petite armée en bataille; il prit lui-même l'avant-garde avec ſes Brabançons: il donna l'aile droite à Adolphe, Comte de Berg, & la gauche à Arnould, Comte de Looz; le corps de réſerve fut commandé par ſon frere Godefroi de Brabant. La victoire ſe déclara enfin en faveur des Brabançons: les vaincus laiſſerent ſur le champ de bataille 112 Chevaliers & 4000 hommes. Les Vainqueurs ne perdirent que quarante perſonnes de marque. Godefroi de Brabant, frere du Duc, fit, de ſa propre main, priſonnier Sigefroi, Archevêque de Cologne, principal auteur de cette guerre; &

le Comte de Saint-Pol prit le Comte de Guelres, qu'il préſenta au Duc de Brabant. Il ne fut mis en liberté, qu'en renonçant pour toujours aux prétentions qu'il avoit ſur le Duché de Limbourg; & il fut obligé de céder encore les Villes de Duisbourg & de Waſſembourg, & le Château d'Aſpremont. Depuis ce temps-là, les Duchés de Brabant & de Limbourg ſont demeurés unis ſous le même Souverain.

L'Egliſe de Notre-Dame de Victoire, ſur le Sablon à Bruxelles, fut en effet de la reconnoiſſance du Duc victorieux; il y inſtitua auſſi, en mémoire de cette ſignalée victoire, une Fête qu'on célébra de temps en temps, lorſque le Pays n'étoit pas en guerre; ceux de Bruxelles l'ont nommé l'*Ommegang*.

Les Etats du Pays de Limbourg ſont partagés en trois Corps; l'Etat Eccléſiaſtique eſt compoſé des Abbés de Rolduc & de Val-Dieu, qui ſont Députés alternativement. L'Etat-Noble eſt compoſé des Comtes, Barons & Gentilshommes de la Province; & le Tiers-Etat, des Mayeurs des Seigneuries & Communautés, & de leurs Commiſſaires. Les Familles les plus illuſtres ſont les Comtes d'Eſneux, d'Eynatten & d'Argenteau; les Barons d'Hoen de Belderbuſch, de Draeck de Teuven, de Gulpen, de Wodemont, & de Collyns de Buſdal; les Comtes de Linden; les Barons de Belven, de Trips, de Hoven; les Comtes de Gueulle; les Ba-

rons de Fronteau de Houſſe, de la Margelle, de Rabuſée, & pluſieurs autres. Les Villes ſont, Limbourg, Capitale; Dalem, Fauquemont, Rolduc, Herve, Kerpen, & le Bourg de Neau. Les Villages y ſont ſi peuplés, que les moindres ont plus de mille Paroiſſiens. Ils ſont laborieux & induſtrieux, & font fleurir leurs manufactures. *

En 1715, il y eut quelques négociations entre l'Empereur Charles VI & Jean Guillaume, Electeur Palatin, pour la ceſſion du Duché de Limbourg à cet Electeur, pour le dédommager de ce que, par le Traité de Raſtadt, il avoit été obligé de reſtituer à l'Electeur de Baviere le Haut-Palatinat, avec la dignité de premier Electeur ſéculier; mais cette aliénation n'eut pas lieu, à cauſe des repréſentations & oppoſitions des Provinces du Pays-Bas.

LA VILLE DE LIMBOURG.

LE Duché de Limbourg prend ſon nom de cette Capitale, qui eſt ſituée ſur une montagne, près de la petite riviere de Weze, à quatre lieues d'Aix-la-Chapelle, à cinq de Liege,

* Les Armes de la Province & Ville de Limbourg, ſont d'argent au lion de gueules à la qu[illegible] fourchue en ſautoir, armé & couronné d'[illegible] lampaſſé d'azur.

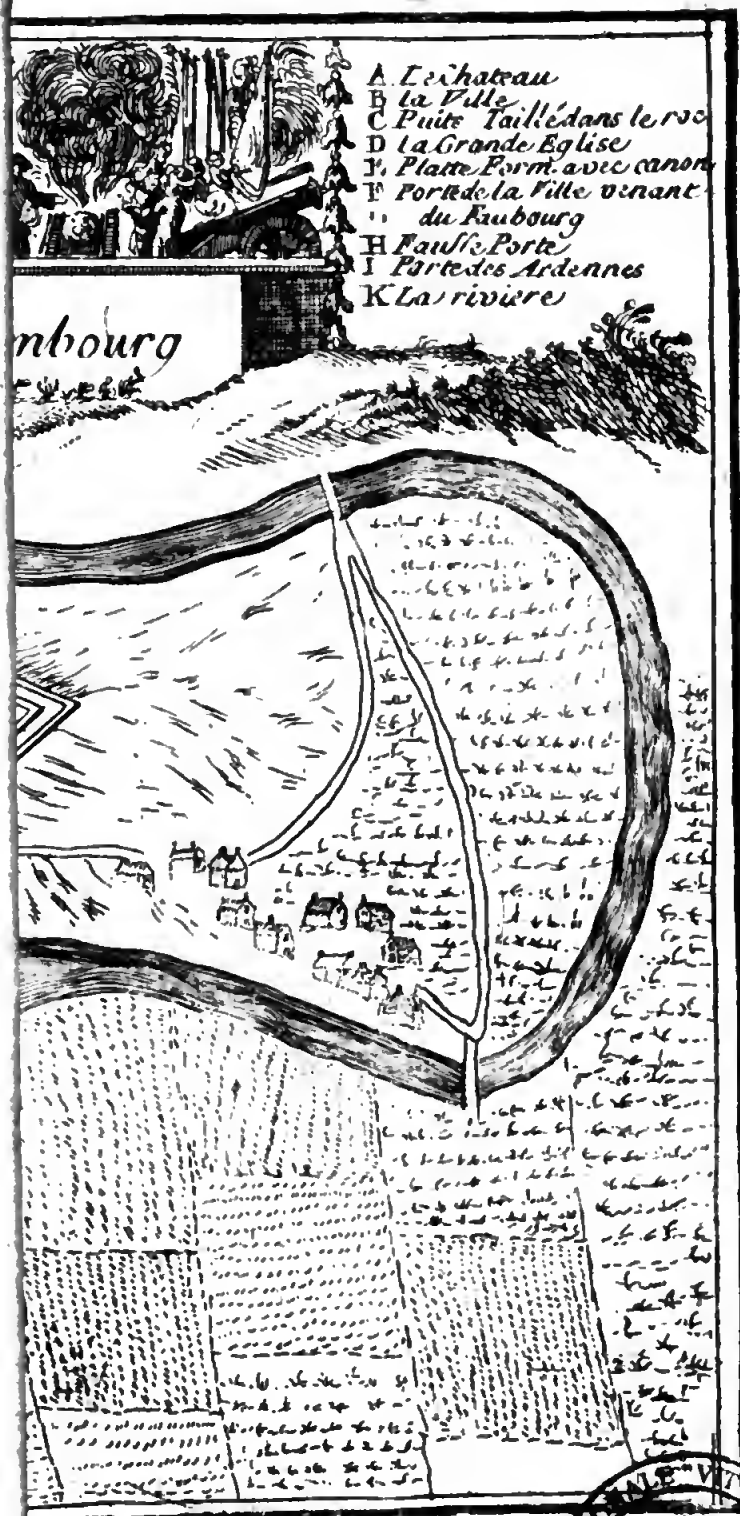

BIBLIOTECA NAZIONALE VITTORIO EMANUELE III
NAPOLI

Liege, & à ſept de Maeſtricht. Cette Ville dépend, pour le Spirituel, de l'Evêché de Liege, ſous l'Archidiaconé de Condroz. Elle fut fortifiée autrefois très-régulièrement; il y avoit un Château bâti ſur un roc, eſcarpé preſque de tous côtés, avec des tours & des baſtions bâtis en pierre de taille; & comme elle étoit ſur la croupe de la montagne, il étoit impoſſible d'y faire des mines.

Les Hollandois ayant pris Limbourg en 1633, les Eſpagnols la reprirent peu de temps après. En 1675, les François l'aſſiégerent ſous le commandement du Prince de Condé. L'autre armée, commandée par le Roi Louis XIV en perſonne, empêcha le Prince d'Orange de la ſecourir; de ſorte qu'après onze jours de tranchée ouverte, le Prince de Naſſau-Siegen, ſon Gouverneur, fut obligé de la rendre. En 1677, les François prévoyant qu'elle devoit être rendue par la Paix, firent ſauter le Château, & ruinerent entiérement les fortifications; ils mirent auſſi le feu à toutes les maiſons, excepté l'Egliſe & la maiſon du Curé. L'année d'après, cette Ville & la Province furent rendues à l'Eſpagne, en vertu du Traité de Nimegue.

Après la mort de Charles II, Roi d'Eſpagne, l'an 1701, les Troupes Françoiſes & Eſpagnoles ſe ſaiſirent de Limbourg, ainſi que des autres Villes du Pays. Les François la firent fortifier de nouveau, & le

Comte de Regnac, Lieutenant-Général en France, y fut mis pour Commandant; mais le Duc de Marlborough, à la tête de l'armée des Alliés, la fit inveſtir le 8 Septembre 1702; le Prince de Heſſe-Caſſel commanda les Troupes du ſiege, & le Baron de Trognée eut la direction des attaques. Les batteries commencerent à tirer le 26, &, le lendemain, la garniſon fut faite priſonniere de guerre. Peu de temps après, le Roi Charles III y fut inauguré Duc de Limbourg, & Dom Bernardo de Quiros, ci-devant Ambaſſadeur d'Eſpagne à La Haye, fut nommé Adminiſtrateur.

Le Gouverneur de la Province réſide en cette Ville, où il y a auſſi un Commandant, un Etat-Major, & quelque garniſon. Il y a encore quelques fortifications, deux portes, une grande rue, & environ cent maiſons; mais le Fauxbourg, nommé Dalem ou Dolhain, en contient davantage. L'Egliſe Paroiſſiale, dédiée à ſaint Georges, eſt aſſez belle; un Religieux de l'Abbaye de Rolduc en eſt le Prévôt, & en même-temps Curé de toute la Ville, comme auſſi de Goé, Village contigu, où étoit anciennement l'Egliſe Paroiſſiale, & des Hameaux des environs, où il met des Prêtres aſſiſtants.

Il y a des Religieuſes Récollettes; leur Couvent a été bâti autrefois près des remparts, par Dame Françoiſe de Gavre, Marquiſe de Maleſpine, leur Fondatrice: main-

tenant elles demeurent en la baſſe Ville. L'Inſtitut de ces Religieuſes a eu ſes commencements l'an 1623, par les ſoins du ſavant Pere Pierre Marchant, Provincial des Récollets de Flandres, & de la Sœur Jeanne Neerincq, de Gand, laquelle mourut à Limbourg en odeur de ſainteté, l'an 1648. De ce premier établiſſement il eſt ſorti quantité de Couvents, tant en Flandres qu'au Pays de Liege, dont les Religieuſes vivent par-tout avec une piété exemplaire.

Depuis l'an 1703 que le Duché de Limbourg fut ſéparé du Brabant par la priſe de ſa Capitale, on érigea un Tribunal particulier pour cette Province au Bourg de Henri-Chapelle, qui fut abrogé l'an 1717, lorſque ce Duché fut réuni au Brabant par l'Empereur Charles VI; & ſes Députés parurent à l'Inauguration de S. M. I. à Bruxelles, le 11 Octobre 1717.

LA VILLE DE FAUQUEMONT.

CEux du Pays l'appellent *Valckenbourg*, en Latin *Falcoburgum*, & anciennement *Coriovallum*. La Seigneurie conſiſte en quatorze Villages, dont la meilleure partie a été cédée aux Hollandois l'an 166; elle eſt ſituée ſur la petite riviere de Gueule, à deux lieues de Maeſtricht, & à trois d'Aix-la-Chapelle. C'eſt un ancien Comté qui releve du Duc

de Limbourg; & pour le Spirituel, il dépend de l'Evêché de Ruremonde. Il n'y a qu'une Egliſe, dédiée à ſainte Barbe, qui ſert également aux Catholiques pour faire leur Service, & aux Réformés pour leur Prêche.

Les Troupes du Duc d'Albe ſaccagerent cette Ville vers l'an 1567, parce que les habitants avoient pour la plupart embraſſé le Calviniſme. Les François s'en rendirent maîtres en 1672; mais quelques temps après ils en démolirent le Château, qui étoit très-fort, ainſi que les Portes de la Ville, & même les murailles.

On voit près de cette petite Ville une belle Prévôté de Religieux de Prémontré, dite de Saint-Gerlac, fondée l'an 1201, par Goſwin, Seigneur de Heinsberg, & rebâtie l'an 1710 ou environ: on n'y reçoit que des perſonnes de qualité, leſquelles ont le droit de ſe choiſir pour Prévôt un Religieux de leur Ordre. On y conſerve les Reliques de ſaint Gerlac: c'étoit un Gentilhomme du Pays de Fauquemont, qui finit ſaintement ſes jours en ce lieu, où il fut enterré. Il eſt devenu enſuite plus célebre par pluſieurs miracles, & par un puits, dont on boit les eaux pour obtenir la guériſon. On célebre ſa Fête le 5 Janvier. Le territoire de cette Prévôté fut cédé aux Etats, en 1785.

On y voit auſſi la petite & ancienne Prévôté de Meerſſen, qui dépendoit autrefois de l'Abbaye de Saint-Remi à Rheims, mais

qui en a été ſéparée & cédée enſuite aux Chanoines Réguliers de l'Abbaye d'Eaucourt en Artois, qui y envoient encore un Prévôt, avec quelques Religieux. Une partie des revenus de cette Prévôté a été annexée, en 1560, à la Menſe Epiſcopale de Ruremonde.

LA VILLE DE DALEM.

CEtte petite Ville, avec ſix Villages de ſon reſſort, a été cédée aux Hollandois en 1661, par un Traité fait à La Haye; douze autres Villages, parmi leſquels eſt celui de Fouron-le-Comte, avec un petit Chapitre de Chanoines, demeurerent au Roi d'Eſpagne. Dalem eſt ſur la petite riviere de Berwine, éloignée de trois lieues de Liege, & d'autant de Maeſtricht. Sa ſituation avantageuſe fut cauſe qu'on y bâtit autrefois un Château, qu'on fortifia réguliérement; mais par les continuelles guerres, il a été entiérement ruiné.

Ce fut anciennement un Comté qu'Henri II, Duc de Brabant, unit à ſon Domaine, l'an 1239. Le célebre Docteur Joachim Hopperus, Conſeiller d'Etat du Roi Philippe II, en reçut la Seigneurie de ce Prince vers l'an 1560.

Depuis que les Hollandois en ſont les maîtres, les Catholiques ſont obligés de voir

les Réformés faire leur Prêche dans la même Eglise.

En vertu du Traité de Fontainebleau, les Etats-Généraux ont cédé à S. M. I. la Ville & le Château de Dalem, en 1785.

L'Abbaye de Val-Dieu, Religieux de l'Ordre de Cîteaux, n'en eſt guere éloignée; elle a été fondée en 1216, par Lothaire, Comte de Hofſtaden; ſa ſituation eſt très-belle, au milieu des Forêts, & ſes revenus ſont aſſez conſidérables.

Il y a auſſi près de Dalem le Prieuré de Sinnich, de Dames Nobles, de l'Ordre de ſaint Auguſtin, fondée l'an 1245, par les Abbés de Rolduc, leſquels y tranſporterent les Religieuſes qui avoient demeuré autrefois à Rolduc, & celles d'un autre Couvent, dit *Scharnen*, qui étoit près de Maeſtricht.

LA VILLE DE ROLDUC.

ON la nomme en Flamand *'s Hertogenrode*: c'eſt une petite Ville ſituée ſur la riviere de Worm, à deux lieues d'Aix-la-Chapelle. Le Pays de Rolduc eſt un des trois Pays d'outre-Meuſe, qui compoſent, avec le Duché de Limbourg, la Province de ce nom. Les anciennes Fortifications de Rolduc ont été ruinées par les guerres, ainſi que la plus grande partie de cette Ville. On y voit les reſtes d'un Château. L'Egliſe eſt dé-

diée à St. Lambert; la Cure eſt de la collation de l'Abbé de Rolduc, & deſſervie par un des Religieux.

Cette Abbaye n'eſt éloignée de la Ville que d'un quart de lieue; ceux du pays l'appellent *Clooſter-rode*: elle eſt de l'Ordre de ſaint Auguſtin. L'Abbé eſt Seigneur des Bans de Kerckrode & de Merxſtein par engagere, & Seigneur foncier de Goé, premier Membre des Etats de la Province de Limbourg, & Commiſſaire perpétuel de celui des Eccléſiaſtiques, alternativement avec l'Abbé de Val-Dieu. Il eſt Supérieur de trois Couvents de Religeuſes Nobles; 1°. de Sennich, en cette Province; 2°. de Marienthal, au Pays de Cologne; & 3°. de celui de Hoydonck, dans la Mairie de Bois-le-Duc, qui a été détruit par les Hollandois. Il a été auſſi autrefois Supérieur de tous les Chanoines Réguliers de St. Auguſtin en Friſe, avant l'établiſſement de la Congrégation de Windesheim.

L'Abbaye de Rolduc a été fondée en 1104, par Albert, natif d'Anthoin, iſſu des Comtes de Heinsberg, Chanoine de l'Egliſe Cathédrale de Tournay.

LA VILLE DE HERVE.

CE Bourg, ſans portes ni murailles, portant titre de Ville & Franchiſe, ſurpaſſe en grandeur & en richeſſes ſa Ville Capitale de Limbourg. Il contient environ 400 maiſons; il eſt éloigné de deux lieues de Vervier & de Limbourg, de trois de Liege & de Viſet, de quatre de Maeſtricht, & de ſept d'Aix-la-Chapelle.

Son Egliſe Paroiſſiale eſt très-belle, dédiée à ſaint Jean-Baptiſte. Le Chapitre de Saint-Denis à Liege eſt le Patron de la Cure; & les Comtes de Lynden & d'Aſpremont ſont les Seigneurs de la Ville. La Cure avec ſes dépendances, eſt d'une grande étendue, & contient encore à préſent plus de 8000 Communiants, quoiqu'on en ait démembré Clermont, Charneux, Thimiſter & Chefneux, qui forment préſentement autant de Paroiſſes, dont les Paroiſſiens montent à pluſieurs mille Communiants; celle de Clermont eſt la plus conſidérable en habitants.

Il y a à Herve un Couvent de Religieuſes Pénitentes. Son Magiſtrat ſe renouvelle tous les ans par le Comte de Lynden. On y fabrique de bons draps, qu'on tranſporte dans tous les Pays voiſins: on y fait des fromages, qui ſont très-renommés. Il y a auſſi plu-

ſieurs riches Marchands aſſociés à la Banque de Francfort.

On voit à une demi-lieue de là, le Bourg de Bolland, appartenant au Comte de Lannoy de Clervaux, dont les ancêtres y ont fondé un Couvent de Récollets.

LE BOURG DE NÉAU.

IL eſt ſitué à deux lieues de Limbourg & à trois d'Aix-la-Chapelle. Ses draps ſont admirables, & ne cedent guere ni en beauté, ni en bonté, à ceux d'Angleterre, principalement l'écarlate, le bleu & le noir; le débit qu'on en fait par tout le Pays, principalement en Allemagne, eſt très-conſidérable.

Il y a pluſieurs Marchands Calviniſtes qui s'y ſont établis pendant les troubles de la Religion; ils y ont bâti un Temple pendant ces dernieres guerres, étant protégés par les Etats-Généraux, malgré les oppoſitions du Magiſtrat & du Peuple; mais ce Temple a été fermé après la Paix d'Utrecht.

La petite riviere de Weze paſſe dans un de ſes Hameaux, où l'on voit auſſi de grands bois, qu'on nomme les *Faignes*, qui appartiennent au Souverain, dont le revenu eſt conſidérable, & qui ſont remplis de gibier: ces lieux ſont dans une ſi haute ſituation, que l'on y trouve fort ſouvent de la neige

bien avant dans l'Eté, & ils sont impraticables pendant l'Hiver.

L'Egliſe Paroiſſiale, dédiée à ſaint Nicolas, eſt deſſervie par un Religieux de l'Abbaye de Rolduc, qui a pluſieurs Aſſiſtants. Il n'y avoit autrefois qu'un ſeul Curé dans Néau, qui dépendoit de la Paroiſſe de Baelen; mais on a été obligé de les ſéparer, à cauſe de la multitude des habitants. Les Peres Capucins y ont un Couvent aſſez joli, avec de beaux jardins.

LA SEIGNEURIE
DE MALINES.

CEtte Seigneurie eſt très-ancienne, puiſqu'elle a eu des Comtes dès le ſixieme ſiecle. Adon étoit Comte de Malines vers l'an 754, par donation de Pepin le-Bref, Roi de France, pour le récompenſer des ſervices qu'il lui avoit rendus dans les guerres contre les Infideles. Il avoit un fils unique, nommé Libert, que Dieu lui avoit accordé par les prieres de ſaint Rombaut, Evêque, qui étoit venu prêcher l'Evangile à Malines. Ce jeune Seigneur ayant été ſubmergé malheureuſement, ſaint Rombaut redoubla ſes prieres, & le fit reſſuſciter. S'étant rendu enſuite Eccléſiaſtique, il fut Prévôt ou Abbé du Monaſtere de Chanoines, que St. Rombaut avoit établi à Malines; mais les Normands y ayant fait une irruption & ſaccagé ce Monaſtere, ſaint Libert crut éviter leur fureur, en ſe retirant à l'Abbaye de Saint-

Trond, où il fut tué devant l'Autel, environ l'an 790, par ces barbares.

La Seigneurie de Malines vint dans la ſuite au pouvoir des Evêques de Liege ; elle leur fut confirmée, l'an 910, par Charles-le-Chauve, Roi de France ; & l'an 1006, par ſaint Henri, Empereur, en faveur de l'Evêque ſaint Notger, qui y avoit fondé ou rétabli le Chapitre, à l'honneur de ſaint Rombaut. Les Evêques de Liege y mirent pour Avoués les Seigneurs de Berthaut, afin qu'ils gouvernaſſent la Seigneurie de Malines au nom de l'Egliſe de Liege. On fait monter leur origine juſqu'à Berthault de Grimberghe, qui vivoit l'an 800, du temps de l'Empereur Charlemagne.

Malines s'étant agrandie dans la ſuite au-delà de la riviere de Dile, par une partie de la Terre de Sempſt, (Village contigu à Malines) qui appartenoit à la dite Maiſon de Berthaut, ces Seigneurs ſe qualifierent du titre des Seigneurs de Malines. Ils étoient alors très-puiſſants, poſſédant non-ſeulement tout ce qui eſt dans les environs de Malines, mais auſſi les Terres de Grimberghe, Duffel, Gheel, Hooghſtraete, Weſterloo, &c. Ils déclarerent même la guerre aux Ducs de Brabant & aux Evêques de Liege, & remporterent ſur eux pluſieurs avantages.

Enfin, l'Evêque Hugues de Cabillou n'étant pas aſſez fort pour réſiſter à la puiſſance des

Seigneurs

Seigneurs de Berthaut, entrerent en termes d'accommodement. L'accord se fit l'an 1308, entre Thibaud de Bar, Evêque de Liege, & Gilles de Berthaut de Malines, par lequel ils devoient posséder chacun la moitié de la Ville. Il étoit difficile que deux Seigneurs dans une même Ville pussent s'accorder longtemps. Adolphe de la Marck, Evêque de Liege, craignant de ne pouvoir conserver ses droits dans la Ville de Malines, prit le parti d'en traiter avec Louis de Nevers, dit de *Cressy*, Comte de Flandres, & les lui céda pour la somme de cent mille livres tournois, par un Traité qui fut fait entr'eux le 3 Octobre 1333.

Ce n'étoit pas assez pour le Comte de Flandres d'avoir acquis les droits de l'Evêque de Liege dans la Ville de Malines, il falloit encore avoir ceux d'Avoué de cette Ville. Ils appartenoient à Marguerite, fille de Renaud, Comte de Gueldres, & femme de Guillaume, Comte de Juliers. Ces deux Seigneurs les céderent au Comte de Flandres, par un Traité du premier Décembre 1333, moyennant la somme de 60000 livres tournois. Cette vente donna occasion à de cruelles guerres : Louis de Nevers ne voulut pas reconnoître Jean III, Duc de Brabant, pour Souverain. Ce Duc prétendoit que les Seigneurs précédents de Malines lui en avoient rendu hommage, comme d'un Fief tenu du Duché de Brabant; &

cette difficulté ne fut terminée que l'an 1347, par le mariage de Louis de Male, fils du Comte Louis de Nevers, avec Marguerite, fille puînée du Duc de Brabant.

Philippe-le-Bon, Duc de Bourgogne, ſépara cette Seigneurie de ſes autres Terres, & en fit une des XVII Provinces. Outre la Ville de Malines, elle ne comprend que ſix Villages, tous enclavés dans le Duché de Brabant; ce ſont, d'un côté, les Villages d'Hombeeck, Heffen, Leeſt, Muyſen, Hever, & les dépendances de Hanſwyck, Neckerspoel, Pennepoel, Battel, Hofſtade, Geerdeghem, &c. L'autre partie, qui eſt ſéparée de la premiere d'environ quatre lieues, n'a que le Village de Heyſt-op-den-berg, avec ſept Hameaux & le Village de Geſtel.

Charles-le-Hardi, Duc de Bourgogne, établit, l'an 1473, à Malines, un grand Conſeil Souverain ou Parlement, qui étoit compoſé de trente-quatre perſonnes, le Prince y compris; ſavoir, d'un Chancelier, de deux Préſidents, de quatre Chevaliers, de ſix Maîtres des Requêtes, de douze Conſeillers Laïcs, & de huit Conſeillers Eccléſiaſtiques, ſans les Greffiers & les Secrétaires; les Préſidents & les Conſeillers étoient en robes rouges, à l'imitation du Parlement de Paris; mais cette diſpoſition finit en 1476, par la mort du Duc Charles, & l'on établit un Conſeil d'Etat & Privé pour le Gouvernement du Pays, proche la perſonne de la

Princeſſe Marie, héritiere de Bourgogne. Ce Conſeil tint une ſéance ſolennelle à Malines, le premier Mars 1484, en préſence de l'Archiduc Maximilien d'Autriche, depuis Empereur, & de ſon fils Philippe-le-Bel, depuis Roi d'Eſpagne; mais comme ce Conſeil devoit ſuivre la Cour & la perſonne du Prince, Philippe-le-Bel, avant que de paſſer en Eſpagne pour prendre poſſeſſion de ſes Etats, le diviſa en deux Tribunaux, par un Décret donné le 22 Janvier 1504. Il en mit une partie à Bruxelles, ſous le titre de *Conſeil-Privé*, & l'autre à Malines, ſous celui de *grand Conſeil.* Charles-Quint y a préſidé en perſonne l'an 1516; le Roi Philippe II en 1559; & l'Archiduc Albert & Iſabelle, l'an 1616: depuis cette même année, ce grand Conſeil tient ſes ſéances au même endroit, qui fut autrefois le Palais de Marguerite d'Autriche, Ducheſſe de Savoie, & Gouvernante des Pays-Bas, & enſuite l'Hôtel du Cardinal de Granvelle.

Ce Tribunal eſt compoſé d'un Préſident & de ſeize Conſeillers, parmi leſquels deux ſont Eccléſiaſtiques, un Avocat-Fiſcal & un Procureur-Général, outre ſix Secrétaires & deux Greffiers. Son reſſort comprenoit toute la Flandre, l'Artois, la Hollande, la Zélande, le Namurois, le Luxembourg, le Tournaiſis, & Valenciennes. Les Chevaliers de la Toiſon d'or y ont leurs cauſes commiſes en premiere inſtance. On y juge

ſouverainement, & par Arrêt, dont on ne peut revenir que par révision.

PRÉSIDENTS DU GRAND CONSEIL.

I. Jean Pieters, Seigneur de Catz, l'an 1504.

II. Joſſe Laureys, l'an 1521.

III. Nicolas Everardi, Docteur en Droit de l'Univerſité de Louvain, enſuite Préſident du Conſeil de Hollande, fut depuis l'an 1528 Préſident du grand Conſeil, & mourut en 1532.

IV. Lambert de Briaerde, auparavant Conſeiller à Malines, & au Conſeil-Privé, mourut l'an 1557.

V. Everard Nicolaï, Conſeiller du grand Conſeil & du Conſeil-Privé, Préſident de celui de Friſe, & puis du grand Conſeil; il mourut en 1561.

VI. Jean de Glimes, dit Berghes, Seigneur de Waterſdyck, Conſeiller au Conſeil de Hollande, & Préſident du grand Conſeil; il mourut, en 1584, à Namur, où le Conſeil s'étoit retiré pendant les troubles du Pays.

VII. Jean vander Burch avoit été Conſeiller en Flandres & au Conſeil-Privé; il devint, en 1592, Chef-Préſident, & mourut en 1597.

VIII. Igram van Achlen, Préſident du Conſeil de Friſe, & Conſeiller du Conſeil-

Privé, succéda l'an 1598, & mourut l'an 1604.

IX. Jean Liebart, Conseiller du grand Conseil, & Président de celui de Flandres; en 1605 il devint Président de ce Conseil, & mourut en 1622.

X. Renom de France, Seigneur de Noyelles, devint Président le 30 Août 1622, après avoir été Président du Conseil d'Artois; il mourut en 1628.

XI. Zegre Coulez, Président du Conseil de Namur, devint, le 18 Octobre 1628, Président à Malines, & mourut en 1638.

XII. Henri de Vicq, Seigneur de Meulevelt Conseiller du Conseil-Privé, lui succéda le 27 Mars 1638, & mourut en 1651.

XIII. Antoine l'Hermite, Conseiller du Conseil-Privé, présida à Malines le 25 Décembre 1651, & mourut en 1661.

XIV. Adrien de France, Seigneur de Noyelles, &c. Président du Conseil d'Artois, & puis du grand Conseil, mourut en 1668.

XV. Jean-Antoine Locquet, Vicomte de Humbecck, devint Président du grand Conseil le 28 Octobre 1669, & en 1687 Chancelier de Brabant.

XVI. André del Marmol, Conseiller du Conseil Suprême auprès du Roi Charles II, à Madrid, devint Président à Malines en 1687, & mourut en 1690.

XVII. Guillaume-Philippe, Marquis de Herzelles, devint, le 16 Juin 1690, Préſident du grand Conſeil, & en 1691 Chancelier de Brabant.

XVIII. Guillaume-Albert de Gryſpere, Baron de Goyck, Conſeiller au grand Conſeil & à Madrid, devint, le 5 Mai 1691, Préſident à Malines, & en 1698 Chancelier de Brabant.

XIX. Hyacinthe-Marie de Broeckhove de Bergeyck, Conſeiller au grand Conſeil, fut Préſident dès l'an 1699, & mourut le 28 Septembre 1707.

XX. Jean Stalins, Conſeiller du Conſeil de Flandres, & enſuite du grand Conſeil, devint Préſident le 12 Décembre 1707, & décéda le 22 Juillet 1714.

XXI. Chriſtophe-Erneſt, Comte de Baillet, Conſeiller du Conſeil de Luxembourg, & enſuite du grand Conſeil, prit poſſeſſion de la Préſidence le 26 Août 1716. Il devint Chef-Préſident du Conſeil-Privé l'an 1725.

XXII. Pierre van Volden, Conſeiller du grand Conſeil, en fut nommé Préſident l'an 1726, & mourut le 9 Juin 1738.

XXIII. Eugene-Joſeph d'Olmen, Seigneur de la Courtaubois, Baron de Poederlé, Conſeiller à Malines & au Conſeil-Privé, fut nommé Préſident le 13 Mai 1739. La Ville de Malines ayant été conquiſe par le Roi de France, le 12 Mai 1745, il fut obligé de ſe retirer avec tout le grand Con-

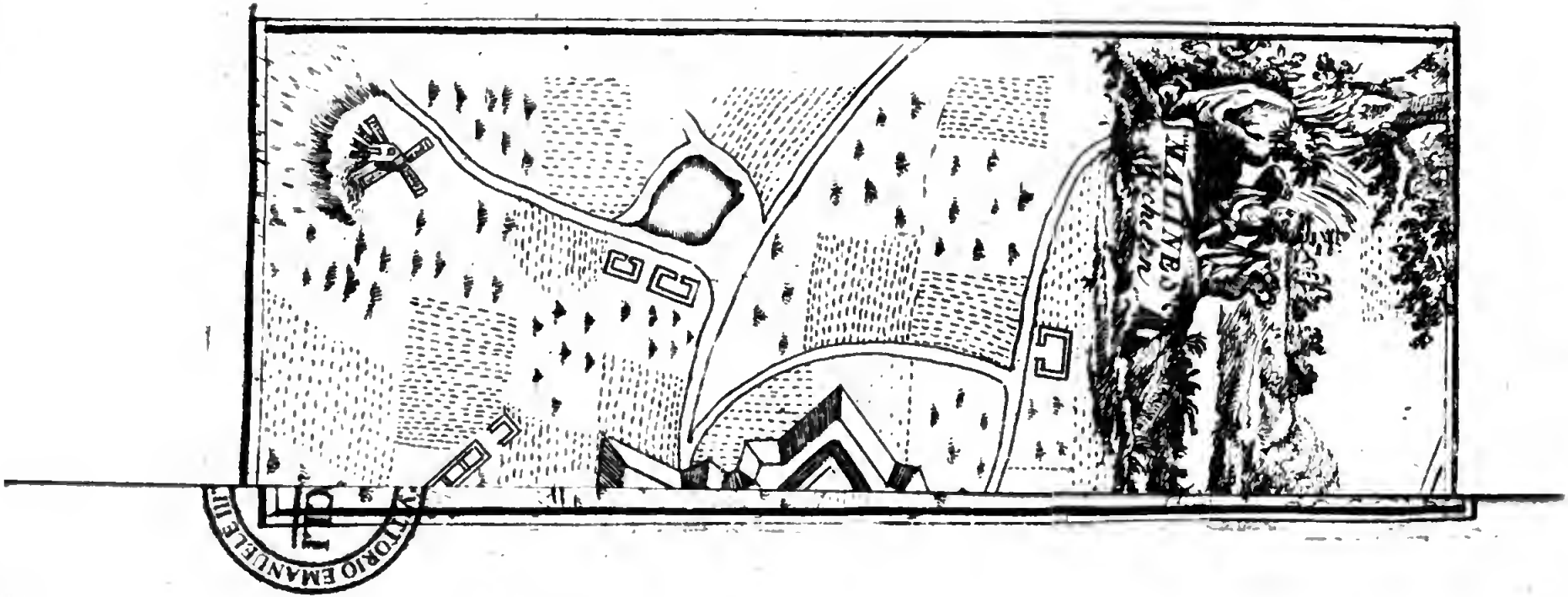
VITTORIO EMANUELE III
WALLIS

ſeil d'abord à Namur, puis à Aix-la-Chapelle, & enfin à Epternach, juſqu'à la Paix: il mourut le 9 Décembre 1756.

XXIV. Guillaume-Ignace Pyke, natif de Gand, Chevalier, & Seigneur d'Ideghem, devint Conſeiller à Malines le 9 Octobre 1730; après il fut nommé Conſeiller d'Etat & du Conſeil-Privé; & puis Préſident du grand Conſeil de Malines, le 20 Mai 1757.

XXV. Goſwin de Fierlant, natif de Bruxelles, Conſeiller du Conſeil-Privé, devint Préſident par Lettres Patentes du 26 Décembre 1773, & en prit poſſeſſion le 9 Février 1774.

LA VILLE DE MALINES.

CEtte Capitale eſt ſituée dans une vallée, preſqu'au milieu du Brabant. Quelques-uns ſoutiennent qu'elle étoit autrefois ſur le bord de la mer; mais les mémoires de Pepin, moins douteux que tous ces ſentiments, la placent à la confluence de la Dile & de l'Eſcaut. On diſpute pareillement l'origine de ſon nom: les anciens la nommoient *Maghlinia*, *Maſlinia* & *Machila*; d'autres *Melina* & *Melinia*; les mémoires de Pepin lui donnent celui de *Maſlina* ou *Malina*; comme ſi on diſoit *Maris linea*, ou les limites de la marée.

On la nomme en Latin *Mechlinia*, & en

Flamand *Mechelen*; la riviere de Dile la traverſe, & s'enfle par la marée, qui remonte même juſqu'à une lieue au-delà. Elle regarde en triangle les Villes d'Anvers, de Bruxelles, & de Louvain, qui en ſont éloignées de quatre lieues, & vers leſquelles on va par trois beaux pavés : elle eſt ſemblable par ſa propreté aux Villes Hollandoiſes, & on lui attribue le nom de *propre*. Vers l'an 1300 on lui donna le nom de *Belliqueuſe*, à cauſe de la magnanimité de ſes habitants; en 1450, celui d'*Heureuſe*, à cauſe d'un Jubilé qui lui fut accordé par le Pape Nicolas V; & en 1373, celui de *Prudente*, à cauſe d'un Parlement qui y fut établi par Charles-le-Hardi, Duc de Bourgogne.

Cette Ville eſt agrandie peu à peu, ſans doute pour garantir ſes habitants contre les invaſions des Normands; car ils furent contraints en 930 de l'entourer de murailles, pour la défendre contre ces barbares. Du temps de Notger, Evêque de Liege, elle étoit entourée de remparts depuis la porte de Hanſwyck juſqu'à celle de Neckerspoel; de l'autre côté elle avoit un circuit de bois, ſans maçonnerie; mais après qu'elle fut attaquée par les Normands à la fin du dixieme ſiecle, on a abattu ce circuit de bois, pour en faire des remparts réguliers.

Ses habitants ont été anciennement ſoumis, pour le Spirituel, aux Evêques de Liege; mais avant l'an 1100, ils étoient

déja ſous la Juriſdiction des Evêques de Cambray; ce qui continua juſqu'en 1559, que le Pape Paul IV y établit, à l'inſtance de Philippe II, Roi d'Eſpagne, un Archevêché, avec le titre de Primat des Pays-Bas.

Il a pour Suffragants les Evêchés d'Anvers, Gand, Bruges, Ypres, Ruremonde & Bois-le-Duc. Il y a ſous ſa Juriſdiction dix-ſept Villes, & environ 500 Villages, partagés en douze Doyennés, qui ſont l'Archiprêtré de la Ville, le Doyenné de Malines, ceux de Bruxelles, Louvain, Dieſt, Tirlemont, Leau, Aloſt, Grammont, Renay, Sainte-Pecters-Leeuw & Oirdeghem.

ARCHEVÉQUES DE MALINES.

I. Antoine Perenot, Bourguignon, Cardinal de Granvelle, étoit Evêque d'Arras lorſqu'il devint Archevêque en 1559; le Pape Pie IV le fit Cardinal en 1561, & il mourut à Madrid en 1586, ayant été auſſi Archevêque de Beſançon. *

II. Jean Hauchin, Doyen de l'Egliſe de Sainte-Gudule à Bruxelles, lui ſuccéda l'an 1583, & mourut ſix ans après. Sa Majeſté

* Le Cardinal de Granvelle a eu pour Suffragants, Pepin Roſa, Religieux & Docteur de l'Ordre de ſaint Dominique, & enſuite Gisbert Vroedius, qui étoit preſque toujours abſent, Curé de la Chapelle à Bruxelles, tous deux ſous le titre d'Evêques de Salubry.

nomma ſucceſſivement à cet Archevêché, Guillaume Alanus, Anglois, Cardinal; & Lievin Torrentius, Evêque d'Anvers; mais ils moururent tous deux avant d'avoir pris poſſeſſion.

III. Mathias Hovius, Malinois, Chanoine & Archidiacre de l'Egliſe Métropolitaine, & Vicaire-Général de l'Archevêché, fut ſacré en 1596 : il mourut en 1620.

IV. Jacques Boonen, Chanoine & Doyen de Malines, & Conſeiller-Eccléſiaſtique au grand Conſeil, fut premiérement Evêque de Gand; il mourut l'an 1655.

V. André Crueſen, fut d'abord Evêque de Ruremonde; il mourut en 1666.

VI. Jean de Wachtendonck, auparavant Prévôt de l'Egliſe Métropolitaine, & Conſeiller-Eccléſiaſtique, enſuite Evêque de Namur; il mourut l'an 1668, peu de temps après avoir pris poſſeſſion.

VII. Alphonſe de Berghes, Prévôt de Nivelle, & Chanoine de Tournay, avoit été nommé à l'Evêché de Tournay; mais les François ayant pris cette Ville, il fut nommé à l'Archevêché de Malines en 1671, & mourut en 1689.

VIII. Humbert-Guillaume de Précipiano, Bourgignon, ci-devant Evêque de Bruges; il mourut le 9 Juin 1711, âgé de 85 ans.

IX. Thomas-Philippe d'Alſace, Comte de Bouſſu, Prévôt de la Cathédrale de Gand, Prélat domeſtique du Pape Clément XI, fut

nommé à l'Evêché d'Ypres l'an 1713, & l'année ſuivante à l'Archevêché de Malines. Il fut ſacré à Vienne le 19 Janvier 1716, par Mgr. Spinola, Nonce du Pape, enſuite Cardinal, aſſiſté des Evêques de Neytra & de Weitzen. Le Pape Clément XI le créa Cardinal le 29 Novembre 1719, dont il reçut la barette à Malines, le 7 Juillet 1720, par l'Evêque de Gand. Il a rebâti magnifiquement ſon Palais Archiépiſcopal, & il y a placé une Bibliotheque, qui eſt, ſans contredit, la plus choiſie des Pays-Bas.

X. Le Comte Jean-Henri de Franckenberg-Schellendorff, Archidiacre de l'Egliſe Cathédrale de Breſlaw, & Doyen de celle d'Olmutz, nommé Archevêque de Malines par l'Impératrice-Reine, fut ſacré à Vienne le 25 Juillet, & fit ſon entrée à Malines, le 27 Octobre 1759. Il fut créé Cardinal par le Pape Pie VI, en 1779.

Malines eſt partagée en ſix Paroiſſes: 1°. celle de la Cathédrale, qui fut achevée en 1451; 2°. celle de l'Egliſe Collégiale de Notre-Dame; 3°. celle de l'Egliſe de Saint-Jean, deſſervie depuis l'an 1645 par les Prêtres de l'Oratoire; 4°. celle de Saint Pierre & de Saint Paul; 5°. celle de Sainte-Catherine; 6°. celle de Notre-Dame de Hanſwyck, qui étoit un Prieuré de Chanoines Réguliers de l'Ordre de ſaint Auguſtin, de la Congrégation de ſainte Genevieve. Après les troubles du ſeizieme ſiècle, ils ſe

retirerent en Ville; leur Egliſe, bâtie en forme de dôme, fut achevée l'an 1678. On y honore une Image de la ſainte Vierge, célebre depuis l'an 988, par pluſieurs miracles.

Le Chapitre de l'Egliſe Métropolitaine étoit anciennement de quatorze Chanoines, fondé dès l'an 996, par ſaint Notger, Evêque de Liege. Depuis l'érection du Siege Archiépiſcopal, il a été augmenté juſqu'au nombre de dix-ſept Chanoines. Il y a ſix Dignitaires; le Prévôt, le Doyen, l'Archidiacre, le Chantre, l'Archiprêtre & le Pénitencier. De plus, douze Bénéficiers fondés l'an 1250, par Arnold de Zellaer, Chanoine & Ecolâtre de la même Egliſe: ils ſont ſubordonnés au grand Chapitre, & l'Archevêque les érigea en Chanoines l'an 1654. Philippe-le-Bel, Duc de Bourgogne & Roi d'Eſpagne, y a tenu, l'an 1491, un Chapitre de l'Ordre de la Toiſon d'or, où il créa quatorze Chevaliers.

La grande tour fut commencée l'an 1452, par les aumônes des Pélerins qui venoient y gagner le Jubilé, accordé pour cet effet par le Pape Nicolas V; elle a 348 pieds de hauteur, quoiqu'il y manque une fleche, ſelon le premier deſſein, par lequel elle ſeroit d'un tiers plus haute qu'elle n'eſt à préſent. On en découvre pluſieurs Villes & belles campagnes; il y a un beau carillon, & l'on plaça, l'an 1710, des cadrans dorés aux quatre côtés

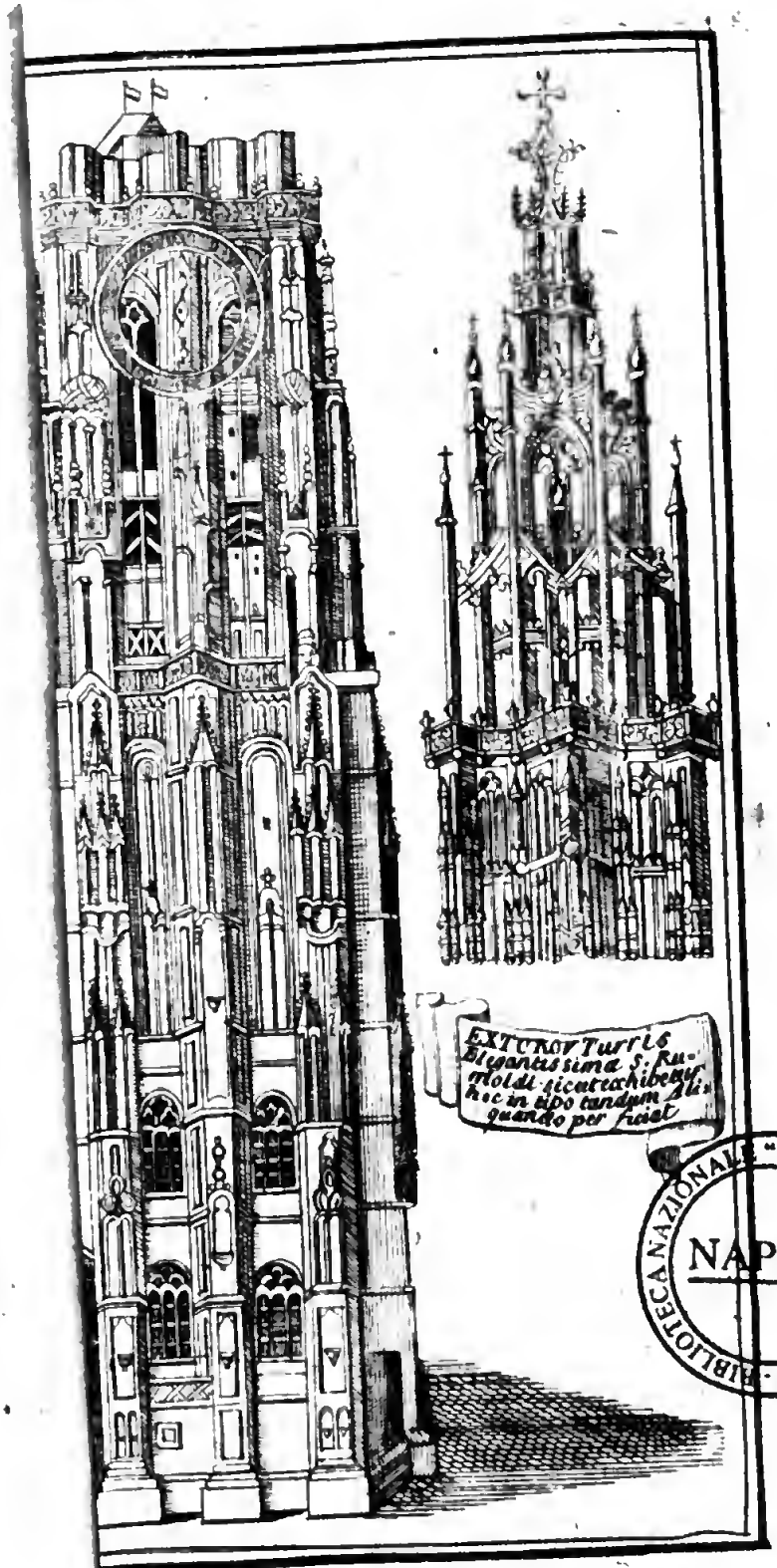

BIBLIOTECA NAZIONALE "VITTORIO EMANUELE III"
NAPOLI

côtés de cette tour, chacun de 144 pieds de circonférence.

Le Roi Louis XV ayant fait la conquête de cette Ville, eut la curiosité de monter jusqu'au sommet de cette tour, le 15 Mai 1746; & le Magistrat y fit placer une inscription, afin de perpétuer la mémoire de cet événement.

Avant les troubles du XVIe. siecle, il n'y avoit que six Couvents dans cette Ville, qui se sont considérablement multipliés par la suite. Les Récollets furent reçus l'an 1231 : les Augustins (ils y ont leur Noviciat) l'an 1252; les Carmes chaussés avec Noviciat, l'an 1254; les Freres Alexiens l'an 1305; les Capucins l'an 1596, ils y ont de beaux jardins : les Jésuites furent reçus l'an 1611; leur Eglise, qui fut achevée l'an 1677, mérite la vue des étrangers pour sa beauté, & leur College étoit autrefois le Palais de l'Empereur Charles-Quint; ils y avoient aussi leur Noviciat; les bâtiments sont de la libéralité de l'Archevêque Cruesen. Ils enseignoient de plus les Humanités, de même que les Prêtres de l'Oratoire, fondés l'an 1630; les Carmes déchaussés furent reçus en 1650; & les Dominicains y sont venus de Bois-le-Duc en 1651.

Les Cloîtres de Filles sont, la Prévôté de *Leliendal*, de l'Ordre de Prémontré, fondée en 1223; le Prieuré de *Muysen*, de l'Ordre de Cîteaux, fondé en 1380; *Bleyen-*

berg, Chanoineſſes Régulieres de St. Auguſtin, fondé en 1113; *Béthanie*, auſſi Chanoineſſes Régulieres, fondé en 1422; de même que *Thabor*, fondé en 1459; & le Prieuré, dit *Ter-Siecken*, fondé pour les Lépreux, en 1200. Tous ces Couvents ont été ſupprimés en 1783, excepté le Prieuré de Bleyenberg.

Il y a outre cela des Sœurs-Noires fondées en 1465; des Religieuſes Hoſpitalieres, fondées en 1200; des pauvres Claires, en 1500; des Carmélites déchauſſées, en 1616; des Urbaniſtes ou riches Claires, en 1654; des Urſulines l'an 1680; deux Béguinages, une Communauté de 200 Apoſtolines.

Le grand Béguinage eſt ſitué près de la Porte d'Anvers; il fut fondé l'an 1249: c'eſt comme une petite Ville, entourée de murailles, & l'on y compte ordinairement plus de 800 Béguines. Leur Egliſe eſt d'une ſtructure magnifique.

La Commanderie de *Pitſembourg* mérite auſſi la vue des Etrangers, tant pour les bâtiments que pour les jardins; elle appartient aux Chevaliers de l'Ordre Teutonique, du Bailliage de Coblentz; elle a été fondée, en 1198, par les Seigneurs de Berthault.

Du temps des Payens, on adoroit à Malines une Idole, appellée *Seigneur de la nuit*; un nom qui ſe conſerve depuis ſous celui

de Neckerſpoel, un endroit voiſin de la Ville, où l'on avoit vraiſemblablement dédié un Temple à cette Idole.

Le Patron de la Ville eſt ſaint Rombaut, & la Patronne Ste. Marie-Magdelaine. On dit que St. Rombaut étoit fils d'un Roi d'Irlande, & Archevêque de Dublin; mais il eſt plus apparent qu'il fut plutôt Evêque Régionnaire, ſacré à Rome par le Pape Etienne III, pendant qu'il y étoit allé pour viſiter les tombeaux des Apôtres & autres Martyrs. Il s'arrêta à ſon retour à Malines, où il trouva grand nombre d'Infideles, auxquels il prêcha l'Evangile, étant ſoutenu par Adon, Comte de Malines. Ce ſaint Prélat fut tué le 24 Juin 775, par deux aſſaſſins; l'un par un motif d'avarice, croyant trouver chez lui de grands tréſors; & l'autre par un eſprit de vengeance, à cauſe qu'il en avoit été repris d'un adultere ſcandaleux. Les miracles qu'on vit arriver à ſon tombeau, y attirerent les Peuples pour honorer ſa mémoire. On célebre ſa Fête le premier Juillet, & l'on fait annuellement à ſon honneur deux Proceſſions ſolemnelles, l'une le premier Dimanche du mois de Juillet dans la Ville, l'autre le troiſieme Dimanche après les Pâques autour des remparts, en conſéquence d'un ancien vœu des Malinois. Les Reliques de ſaint Rombaut y ſont portées dans une chaſſe d'argent, qui paſſe pour une des plus belles & des plus riches du Pays.

Autrefois il y en avoit une d'argent doré, enrichie de quantité de pierreries, conſtruite, l'an 1369, peſant trois mille ſix cents marcs; mais celle-ci ayant été enlevée par les Rebelles, l'an 1578, on a fait la chaſſe qu'on voit à préſent, achevée l'an 1631, du poids de quatre mille onces.

Dès l'an 1500 il y avoit à Malines un College, fondé pour de pauvres Etudiants, par Jean Standonck, Malinois, Docteur en Théologie dans l'Univerſité de Paris, qui mourut en grande réputation l'an 1504. On enſeignoit autrefois les Humanités en ce College, le tout ſous une diſcipline égale à celle de la Maiſon que le même Standonck avoit fondée à Louvain. L'Archevêque Hovius rétablit cette Maiſon l'an 1596; & du conſentement du Magiſtrat, il y a érigé un Séminaire Diocéſain, qui eſt maintenant des plus conſidérables des Pays-Bas: il y demeure plus de cent Théologiens.

Le Magiſtrat conſiſte en un Ecoutette, deux Bourguemeſtres ou Maîtres des Communes, douze Echevins, dont ſix Nobles & autant de Bourgeois; deux Maîtres de Police, deux Tréſoriers, deux Penſionnaires, deux Secrétaires & deux Greffiers. On a fait mention du grand Conſeil établi à Malines, ci-deſſus à la *page* 98. Il y a de plus une Cour Féodale, & celle de Befferen.

On fait à Malines un grand commerce en grains, en cuirs dorés pour l'embelliſſe-

ment des chambres, en couvertures de lits, & principalement en dentelles, qui ſont recherchées par toute l'Europe. Il y a auſſi un Arſenal conſidérable, où l'on voit une nouvelle invention de ſelles, pour garantir ceux qui tranſportent les canons, ſoit dans des chemins impraticables, ſoit à la fuite. Il y a auſſi une fonderie de canons & une arquebuſerie. Le Roi Philippe II y avoit fait auſſi bâtir, l'an 1566, un Hôpital pour les Soldats, & le Comte de Monterey l'avoit fait rétablir, mais il ne ſubſiſte plus.

Malines a eſſuyé anciennement pluſieurs malheurs. Le 7 Août 1546, la foudre étant tombée ſur une tour, dite *Sant-Poorte*, le feu prit à plus de 2000 quintaux de poudre, & bouleverſa une grande partie de la Ville. Le fracas fut ſi grand, que les foſſés en furent deſſéchés : les Egliſes & maiſons voiſines, & même celles qui étoient à 300 pas de là, furent renverſées; plus de 500 perſonnes y périrent, & plus de 600 furent eſtropiées.

Durant les troubles des Pays-Bas, les Soldats Eſpagnols & Wallons la ſaccagerent pendant trois jours, par ordre du Duc d'Albe, le 2 Octobre 1572, ſous prétexte que les Bourgeois avoient refuſé l'entrée aux Troupes du Roi, & favoriſé les Troupes du Prince d'Orange. On n'épargna que les ſeules Egliſes, & cette perte coûta aux habitants pluſieurs millions de florins.

Le 6 Février 1578, les Soldats du Prince d'Orange brûlerent & saccagerent autour de Malines, toutes les Eglises & Couvents, nommément le grand Béguinage, Hanswyck, Neckerspoel, &c. Toutes les cloches furent transférées à Anvers, pour en fondre des canons.

Le Colonel Anglois Norrits, & le Colonel Olivier de Tympel, la saccagerent plus cruellement, pour la seconde fois, le 9 Avril 1580 : près de cent habitants y périrent alors; le Pere Pierre Lupus, Prieur des Carmes, savant Docteur de Louvain, fut tué en plein marché ; les Eglises furent profanées, & tout exercice de la Religion Catholique y fut aboli : mais enfin, le 19 Juillet 1585, le Magistrat & les Bourgeois se délivrerent de l'oppression des Rebelles, & rentrerent en l'obéissance de leur Souverain.

En 1706 elle fut rendue par les François au Duc de Marlborough.

En 1718, il s'éleva un tumulte à Malines, fuscité par les porteurs de sacs, qui, joints à la populace, firent, par force, révoquer au Magistrat une Sentence qui étoit donnée contre eux. Ils pillerent la maison de l'Ecoutète, & braquerent le canon contre les Soldats, qui voulurent arrêter ces mutins. On y envoya ensuite quelques Troupes, & plusieurs des factieux ayant été emprisonnés, le grand Conseil rendit Sentence, le

21 Août 1720, par laquelle quatre furent pendus, huit fouettés, douze pendus en effigie, & plus de cent bannis.

Depuis l'érection de l'Archevêché de Malines, on a tenu trois Conciles Provinciaux dans le Diocese; le premier l'an 1570, auquel Martin Rithove, Evêque d'Ypres, préfida en l'absence du Cardinal de Granvelle, qui étoit alors à Madrid: ce premier Concile fut assemblé à Malines. Le second se tint à Louvain dans le College de Savoie, l'an 1574, & ce fut encore le même Evêque d'Ypres qui y préfida. Le troisieme se tint à Malines en 1607, & l'Archevêque Hovius en fut le Président.

En 1746, après que Malines eut été pendant l'hiver le quartier-général des Troupes Alliées, qui y avoient fait quelques fortifications, les Généraux qui les commandoient, jugerent à propos de l'abandonner le 12 de Mai. Les François y entrerent le même jour, après une attaque, qui ne dura que trois heures. Ils y firent un Capitaine & environ 55 Soldats prisonniers de guerre. Louis XV, Roi de France, y arriva le 15 du même mois; il visita d'abord l'Eglise Métropolitaine, & il fut logé à la Commanderie de Pitsembourg.

A une lieue de Malines, on voit la belle Abbaye de Roosendal, Religieuses de l'Ordre de Cîteaux, située sur la riviere de Nethe, & fondée dès l'an 1138, par les

Seigneurs de Berthaut, Avoués de Malines: quelques-unes des premieres Abbeſſes furent de cette Famille. L'Abbé de Saint-Bernard en eſt le Supérieur. *

---

* Il y a une différence dans les Armes de la Ville & celles de la Seigneurie de Malines : celles de la Seigneurie ſont d'or à trois pals de gueules ; celles de la Ville portent un écuſſon d'or, ſurmonté d'un aigle noir.

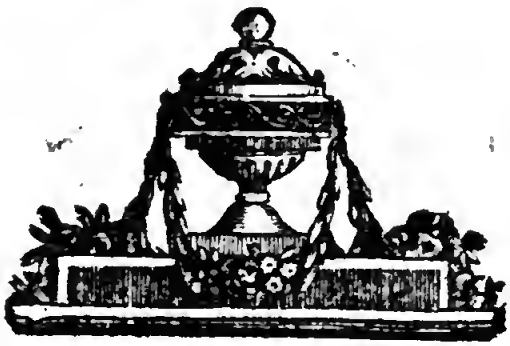

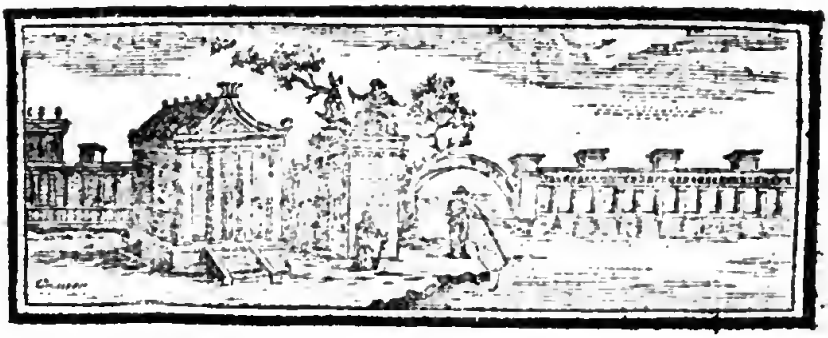

LE DUCHÉ
DE GUELDRES.

LEs Géographes prétendent que ce Pays étoit habité autrefois par des Peuples, que Jules-Céſar, dans ſes Commentaires, nomme *Menapii*, *Uſipetes*, *Gugerni*, & *Sicambri*. On croit qu'il tire le nom qu'il porte aujourd'hui, de la Ville de *Gelduba*, dont Tacite fait mention dans ſes Annales. C'eſt auſſi le ſentiment de pluſieurs Auteurs célebres, que Clovis I, Roi de France, étoit originaire du Pays de Gueldres.

Ce Pays n'a preſque point de montagnes, & renferme, outre le Comté de Zutphen, vingt-deux Villes, dont Ruremonde, Arnhem & Nimegue ſont les plus conſidérables, & plus de 300 Villages. Il eſt diviſé en quatre Quartiers; la Maiſon d'Autriche poſſede ce qu'on appelle le haut-Quartier,

dont Ruremonde eſt la Capitale, quoique par la Paix d'Utrecht le Roi de Pruſſe & les Hollandois en aient démembré une grande partie. Les trois autres Quartiers, que les Hollandois poſſedent depuis plus d'un ſiecle, ſont la Betuwe, dont Nimegue eſt la Ville principale; la Veluwe, dont Arnhem eſt la Capitale; & le Comté de Zutphen, qui a pour Capitale la Ville de ce nom.

Pour ce qui regarde la Seigneurie particuliere de ce Pays, elle commença ſous les Rois de France de la ſeconde race, lorſque les Seigneurs, qui n'en étoient auparavant que Gouverneurs, s'en rendirent les Souverains.

SEIGNEURS DE GUELDRES.

I. Wichard ou Richard, Seigneur de Pont, (ancien Village près de Gueldres) vers l'an 878; il mourut en 910, ayant épouſé la fille du Comte de Zutphen.

II. Gerlac, ſon fils, épouſa la fille du Comte de Cuyck; il vint avec ſes Troupes au ſecours de Charles-le-Simple, Roi de France, contre Robert, Comte d'Anjou; & il mourut en 931.

III. Godefroi, ſon fils, mourut en 952.

IV. Wichard II, fils de Godefroi & d'Adélaïde de Cleves, gouverna pendant quinze ans; il épouſa la fille du Comte de Zutphen, & mourut en 968.

V. Saint Mengoſe ou Mengengaude ſuc-

céda à Wichard, ſon pere; il épouſa Gerberge, fille de Godefroi-le-Barbu, Duc de Brabant, dont il eut un fils nommé Wikinge, & quatre filles, entre leſquelles Bertrade & Adélaïde furent Abbeſſes à Cologne, & moururent en odeur de ſainteté. On fait leur Fête le 19 Décembre, conjointement avec celle du pere, qui mourut en 1011.

VI. Wikinge épouſa Eliſabeth de Baviere, de laquelle il eut quatre fils, ſavoir Wichard, qui lui ſuccéda; Guillaume, Evêque d'Utrecht; Richard, Evêque de Liege; & Meinvere, Evêque de Paderborn. Il mourut en 1035.

VII. Wichard III fut un Prince belliqueux, qui aſſiſta de toutes ſes forces l'Empereur Henri III, dans les guerres qu'il ſoutint contre les Hongrois. Florent I, Comte de Hollande, le fit priſonnier dans une bataille, & l'obligea à payer 2000 marcs d'argent pour ſa rançon. Il n'eut qu'une fille de ſon épouſe Marguerite de Loon, & il mourut en 1061.

COMTES DE GUELDRES.

VIII. Alix ou Adélaïde, fille unique de Wichard, épouſa, l'an 1061, Othon de Naſſau, qui, après ſa mort, prit, en 1077, une ſeconde alliance avec Sophie, fille unique de Wichman, Comte de Zutphen, qui lui porta ce Comté en dot. L'Empereur Henri IV lui donna, l'an 1079, le titre de

Comte à Francfort-ſur-le-Mein, & Godefroi de Bouillon lui céda, en 1095, le Quartier de la Veluwe en fief perpétuel. Othon mourut l'an 1106, laiſſant Gerard, Comte de Gueldres, de ſa premiere femme; & Gerlac, Comte de Zutphen, de la ſeconde.

IX. Gerard ſuccéda au Comté de Gueldres; il épouſa Hedwige, fille de Florent II, Comte de Hollande, & mourut en 1131.

X. Henri de Naſſau, fils de Gerard, ſoutint fortement le parti de Thierry, Comte de Hollande, contre le Comte de Cuyck. Il eut de ſa femme, Scinare de Brabant, trois fils, Arnould, Archevêque de Cologne, & Gerard & Othon, qui lui ſuccéderent. Il mourut l'an 1162.

XI. Gerard II a eu pluſieurs démêlés avec les Evêques d'Utrecht. Il ne laiſſa point de poſtérité de ſes deux femmes, Marguerite de Spanheim & Ide de Boulogne, & mourut en 1178.

XII. Othon, ſon frere, lui ſuccéda. Il épouſa Richarde de Brabant; l'Empereur Henri IV lui donna la Ville de Nimegue en fief; il ſoutint pluſieurs guerres contre les Evêques d'Utrecht, contre Thierry, Comte de Hollande, & Henri IV, Duc de Brabant, qui le prit priſonnier. Il fit auſſi le voyage de la Terre-Sainte, & mourut l'an 1202.

XIII. Gerard III, fils d'Othon, a ſoutenu pluſieurs guerres contre ſes voiſins. Il a eu pour

pour femmes, Marguerite de Brabant & Richarde de Naſſau. Il eut de la ſeconde Othon II, qui lui ſuccéda après ſa mort, l'an 1220.

XIV. Othon II, dit *le Boiteux*, épouſa Marguerite de Cleves, laquelle étant morte ſans enfants, il prit une ſeconde alliance avec Philippine, Comteſſe de Saint-Pol, de laquelle vint Renaud, qui ſuit. Quelques-uns voulurent le choiſir Empereur l'an 1258; mais il refuſa cette dignité, & mourut en 1270.

XV. Renaud I épouſa, en premieres noces, Ermengarde, veuve de Henri, Duc de Luxembourg; & en ſecondes, Marguerite, fille de Guy de Dampierre, Comte de Flandres, dont il eut Renaud II. Ce fils dénaturé ſe révolta contre ſon pere, & attira à ſon parti toutes les Villes de la Gueldre, excepté celle d'Arnhem. En 1318 il le prit priſonnier, & l'enferma dans le Château de Montfort, ſur la Meuſe, ſous prétexte qu'il étoit devenu foible d'eſprit; mais plutôt par envie de gouverner pendant la vie de ſon pere. En 1326, le Comte Renaud I mourut miſérablement dans ce Château, après avoir gouverné la Gueldre pendant quarante-huit ans.

DUCS DE GUELDRES.

XVI. En 1329 l'Empereur Louis de Baviere, érigea à la Diete de Francfort, la Gueldre en Duché, en faveur de Renaud II, dit *le Roux*. Ce Prince a eu pluſieurs dé-

mêlés avec les Friſons & les Brabançons. Il vendit, l'an 1332, le droit qu'il avoit ſur la Seigneurie de Malines, à Louis, Comte de Flandres; ce qui lui cauſa une longue & cruelle guerre contre Jean, Duc de Brabant. Il mourut à Arnhem l'an 1343, après avoir gouverné huit ans durant la vie de ſon pere, douze comme Comte, & quatre comme Duc de Gueldres. Il avoit eu deux femmes, Sophie de Berthaut, Dame de Malines, de laquelle il n'avoit eu que quatre filles; & Eléonore, ſœur d'Edouard III, Roi d'Angleterre, de laquelle il eut Renaud III, & Edouard, qui ſuivent.

XVII. Renaud III épouſa Marie, fille de Jean, Duc de Brabant; il fit la guerre à Edouard, ſon frere, par lequel il fut fait priſonnier l'an 1361.

XVIII. Edouard gouverna enſuite les Pays de Gueldres & de Zutphen. Il mourut en 1371, dans une bataille que Wenceſlas, Duc de Brabant, avoit donnée contre Guillaume, Comte de Juliers, beau-frere d'Edouard. Renaud III fut délivré de ſon arrêt, ſon frere étant mort ſans lignée; mais il mourut auſſi la même année, ſans laiſſer de poſtérité.

XIX. Guillaume, neveu & ſucceſſeur des précédents, & fils de Guillaume, Comte de Juliers, & de Marie de Gueldres, épouſa Catherine de Baviere. Il ne fut preſque jamais ſans guerre, particuliérement contre les

Ducs de Brabant. Il mourut à Arnhem l'an 1402, ſans laiſſer des enfants légitimes.

XX. Renaud IV ſuccéda à ſon frere; il épouſa Marie de Harcourt, de laquelle il ne laiſſa points d'enfants; & il mourut en 1423.

XXI. Arnould, Comte d'Egmont, devint héritier des Etats de Renaud, ſon grand oncle; il étoit petit-fils de Jeanne de Gueldres, ſœur de Renaud IV, laquelle avoit épouſé Jean, Seigneur d'Arekel. De ce mariage il ne vint qu'un fils, nommé Guillaume, tué l'an 1417 dans une bataille devant Gorcum, ſans avoir été marié; dont la ſœur unique, Marie d'Arckel, fit paſſer, par ſon mariage, le Duché de Gueldres à Jean d'Egmont, pere de cet Arnould. Celui-ci épouſa Catherine de Cleves, de laquelle il eut Adolphe. Ce fils dénaturé ſe révolta contre Arnould, ſon pere, & entraîna dans ſon parti toutes les Villes de la Gueldre; il le prit priſonnier dans la Ville de Grave en 1465, & l'obligea de lui céder tous ſes Etats: mais Arnould étant délivré de la priſon, ne ſe tint pas au Traité qu'Adolphe, ſon fils, l'avoit forcé de faire; & l'ayant auſſi arrêté en 1470, il le fit mener à Courtray, où il demeura juſqu'en 1473, lors qu'Arnould vint à mourir, le 3 Février.

XXII. Adolphe, Comte d'Egmont, épouſa Catherine de Bourbon, de laquelle il eut Charles qui ſuit, & Philippine & Cathe-

rine de Gueldres, deux modeles de piété; dont la premiere, veuve de René, Duc de Lorraine, mourut, l'an 1547, Religieuſe de Sainte-Claire à Pont-à-Mouſſon; l'autre en 1537, Religieuſe de l'Ordre de ſaint Auguſtin à Gueldres. La cruauté dont il avoit uſé contre ſon pere, lui attira l'excommunication du Pape Paul II, & les armes de pluſieurs autres Princes. Il conſentit enfin de l'élargir, aux inſtances de Charles-le-Hardi, Duc de Bourgogne, qui ſe rendit enſuite maître de la Gueldre, & le fit lui-même priſonnier. Le même Duc de Bourgogne obtint, l'an 1473, de l'Empereur Frédéric l'Inveſtiture du Duché de Gueldres, après l'avoir acheté d'Arnould, pour la ſomme de 92000 florins du Rhin, par un Traité conclu à St. Omer le 7 Septembre 1472. Adolphe reſta dans ſa priſon juſqu'en 1477, lorſque Marie de Bourgogne le retira, pour lui donner le commandement de ſes Troupes contre la France, avec leſquelles il attaqua la Ville de Tournay: mais il fut tué à ce ſiege, & ſon corps y fut enterré dans l'Egliſe Cathédrale.

XXIII. Charles, Comte d'Egmont, ſuccéda aux Etats de ſon pere, d'où il chaſſa les Bourguignons qui les avoient occupés. Pendant la minorité de l'Empereur Charles-Quint, il prit pluſieurs Places dans les Provinces d'Overiſſel & de Groeningue, & même dans la Hollande & la Friſe. Le

fameux Martin Van Roſſem, Général Gueldrois, s'avança même juſques en Brabant, où il mit tout à feu & à ſang. François I, Roi de France, ſeconda les deſſeins de Charles d'Egmont, ſon Allié, lequel s'étoit engagé, par Traité, de céder à la France la Gueldre & ſes conquêtes, au cas qu'il vînt à mourir ſans enfants; mais Charles-Quint lui reprit toutes ſes Places, & l'obligea de ſe tenir à la vente & à la ceſſion que ſon pere & grand-pere avoient faite aux Ducs de Bourgogne. Il mourut en 1538, âgé de plus de 70 ans, dont il en avoit paſſé 50 en guerres & révolutions continuelles. Il ne laiſſa aucune poſtérité de ſon épouſe Eliſabeth de Luxembourg, & fut enterré à Arnhem, dans l'Egliſe de St. Euſebe, avec l'inſcription ſuivante:

Carolus en breviter quidnam Dux Gueldrius egit;
Et quis dum vixit, diſce viator, erat:
Dux, pugil, ultor, herus; tenuit, tulit auxit, abegit,
Jus, decus, arma, lupos; vi, ſude, lege, rogo.

XXIV. L'Empereur Charles-Quint, devenu par cette mort Duc de Gueldres & Comte de Zutphen, obligea Guillaume, Duc de Cleves, (qui avoit pris poſſeſſion de ce Duché) de renoncer à tous les droits qu'il pouvoit prétendre à la ſucceſſion de la Maiſon d'Egmont. L'Empereur fit à Venlo un Traité de Pacification avec les Etats de la Province, le 12 Septembre 1543.

XXV. Philippe II devint, en 1556, Duc de Gueldres, par l'abdication de Charles-Quint ſon pere ; mais comme la plus grande partie du Duché ſe révolta contre lui, il ne demeura le maitre que de celle qu'on appelle la Gueldre Autrichienne. Les Alliés s'en rendirent maîtres l'an 1702, au nom du Roi Charles III, (depuis Empereur) comme héritier de Charles II, Roi d'Eſpagne ; mais dans la ſuite on l'a tellement démembrée, que le Souverain n'en poſſede maintenant que la moindre partie. Le Roi de Pruſſe obtint, l'an 1713, par les VII & VIII Articles du Traité de Paix conclu à Utrecht, la Souveraineté de la Ville de Gueldres, avec tout ſon reſſort, & le Pays de Keſſel & les Bailliages de Crieckenbeeck. Les Etats-Généraux ont obtenu, par le XVIII Article du Traité des Barrieres, conclu à Anvers l'an 1715, la Souveraineté de la Ville de Venlo, avec ſa Banlieue & le Fort de St. Michel ; le Fort de Stevensweert & l'Amanie de Montfort, ſauf néanmoins que la Religion Catholique & la Juriſdiction de l'Evêque de Ruremonde y ſeroient maintenues par-tout, comme du temps paſſé.

Il y a quantité de Nobleſſe dans cette Province, dont le Grand-Maréchal héréditaire eſt le Marquis de Hoensbroeck. Les anciens Souverains, Ducs de Bourgogne & Rois d'Eſpagne, y ont établi des Gouverneurs & Capitaines-Généraux de la Province.

& Duché, dont le dernier fut Philippe-Emmanuel, Prince de Hornes, jusqu'à la reddition du Pays aux Alliés, l'an 1702.

Les Etats de Gueldres ne sont composés que de deux Membres; savoir, des Nobles & des Députés des Villes; les Ecclesiastiques n'y ayant point d'entrée. Il y a aussi un Conseil de la Province, qui juge souverainement & sans appel; il est composé d'un Chancelier, de cinq Conseillers Ordinaires, deux Conseillers Nobles ou Coutumiers, un Conseiller Fiscal, qu'on nomme Mambour du Roi, un Secrétaire & un Greffier.

L'Empereur Charles-Quint avoit établi ce Conseil, l'an 1547, à Arnhem, d'où il est venu à Ruremonde l'an 1580, à cause des révolutions dans la Religion. Mais depuis que le Roi de Prusse a établi un nouveau Conseil à Gueldres, & les Etats-Généraux un autre à Venlo, la Jurisdiction du Conseil de Ruremonde a été extrêmement restreinte.

Il y a eu aussi une Chambre des Comptes, qui étoit composée d'un Président, de quelques Maîtres des Comptes & Auditeurs; mais elle fut transférée à Bruxelles en 1681 & incorporée à la Chambre des Comptes du Roi en Brabant.

CHANCELIERS DE GUELDRES.

I. Josse Sasbout, natif de Delft, fut nommé Chancelier par Charles-Quint l'an 1547, mais il mourut peu de temps après.

II. Adrien-Marius Nicolaï, étoit Conſeiller au grand Conſeil, lorſqu'il devint Chancelier de Gueldres, l'an 1548; il mourut l'an 1568.

III. Arnould Sasbout, fils du premier, fut quatre ans Chancelier, & devint Chef-Préſident du Conſeil-Privé, l'an 1572; puis il ſe retira à La Haye durant les troubles, où il mourut l'an 1583.

Elbert Leoninus, natif de Bommel, Docteur en Droit dans l'Univerſité de Louvain, & Conſeiller intime de Guillaume, Prince d'Orange, fut reçu Chancelier de Gueldres vers l'an 1577, par les Etats du Pays. Il ſuivit le parti des Rebelles, & mourut à Arnhem l'an 1598.

IV. Guillaume Cripius, natif de Delft, Conſeiller à Malines, devint Chancelier de Gueldres l'an 1582, & mourut l'an 1606.

V. Pierre van den Boſch, auparavant Préſident du Conſeil de Namur, mourut l'an 1614.

VI. Henri Uwens, natif de Nimegue, Conſeiller du Conſeil de Malines, décéda l'an 1622.

VII. Godefroi Gilkens, de Ruremonde, mort l'an 1625.

VIII. Jérôme de Gaule, Conſeiller au grand Conſeil & au Conſeil-Privé, fut Chancelier depuis l'an 1625, & mourut l'an 1650.

IX. Jacques Stalins, auparavant Conſeiller du Conſeil de Flandres, mort l'an 1654.

X. Joſſe van den Kerckhoven, mort en 1657.

XI. Baudouin vander Piet, Conſeiller à Malines, puis Chancelier de Gueldres, devint, vers l'an 1662, Conſeiller en Eſpagne & au Conſeil-Privé, & mourut à Bruxelles l'an 1672.

XII. Jean-Albert van de Winckel, cidevant Conſeiller au Conſeil de Brabant, mort en 1670.

XIII. Jacques van Gutſchoven, auparavant Conſeiller au Conſeil de Brabant, mort en 1682.

XIV. Philippe-François de Varick, Vicomte de Bruxelles, quitta ſa Charge l'an 1702, lorſque la Gueldre changea de domination; il mourut l'an 1714.

XV. François-Gaſpar de Hempſelrode de Starckenbourg, le plus ancien Conſeiller de ce Conſeil, où il avoit préſidé pendant pluſieurs années, prêta le ſerment comme Chancelier le 23 Avril 1721, & mourut le 7 Novembre ſuivant.

XVI. Pierre de Lom, prêta ſerment le 3 Avril 1723, & mourut le 4 Mai 1724.

XVII. Herman-Jacques van den Bergh, prêta ſerment le 15 Novembre 1724, & décéda le 20 Décembre 1727.

XVIII. Albert-Bernard de Lom, de Ruremonde, prêta ſerment le 17 Avril 1728; il mourut le 29 Décembre 1736.

XIX. Jean-Bernard de Sweyns, de Rure-

monde, Conſeiller-Fiſcal au même Conſeil, prêta le ſerment comme Chancelier, le 4 Décembre 1737 : il décéda l'an 1743, & eut pour ſucceſſeur :

XX. François-Joſeph Baillet, natif de Luxembourg.

En vertu d'un Décret donné à Vienne le 2 Octobre 1737, il a été ordonné, qu'à l'avenir dans la Ville & Cour de Ruremonde, il n'y aura plus qu'un ſeul Corps de Juſtice, compoſé d'un Chancelier, de deux Nobles ou Coutumiers, & de ſept Conſeillers de Robe longue, qui repréſentera & le Conſeil & le Magiſtrat, en retenant le nom & le titre de Conſeil de la Province & Duché de Gueldres. *

Que le Chancelier, le plus ancien des deux Conſeillers Nobles, les deux plus anciens Conſeillers de Robe longue, & le Conſeiller-Fiſcal ou Mambour, prendront connoiſſance des matieres attribuées précédem-

* Les Armes de la Province de Gueldres étoient anciennement d'or à trois quintefeuilles de gueules 2, 1 ; mais Othon I, (d'autres diſent Othon III) les changea, & prit les Armes de Naſſau, que Renaud II, premier Duc, changea de nouveau pour les diſtinguer de celles-ci, & prit d'azur au Lion couronné d'or, armé & lampaſſé de gueules.

En 1544, ſes Armes ont encore été changés, de ſorte qu'elle porte à préſent d'azur au lion couronné d'or.

Col Pleds de
Brabant
La Senne

ment au Conſeil de Gueldres, pour en juger par Arret; & qu'à l'égard des autres matieres, qui appartenoient ci-devant au Magiſtrat, la connoiſſance en ſera réſervée au Bourguemeſtre, au plus jeune Conſeiller Noble ou Coutumier, & aux trois plus jeunes Conſeillers de Robe longue; qu'il y aura auſſi deux Greffiers & deux Greffes ſéparés, &c.

LA VILLE DE RUREMONDE.

LA riviere de *Roer*, qui ſe jette dans la Meuſe devant cette Ville, après avoir côtoyé ſes remparts, lui a donné ce nom, auquel on ajoute le mot de *Mond*, ou bouche, pour ſignifier l'*Embouchure du Roer*. C'eſt une Ville bien peuplée, aſſez bien bâtie, & paſſablement fortifiée; elle eſt ſur les frontieres de l'Evêché de Liege & du Duché de Juliers, à trois lieues au-deſſus de Venlo, à ſix de Gueldres, à quatorze de Nimegue, & à neuf de Maeſtricht.

Cette Ville n'étoit autrefois qu'un Village, lorſqu'elle fut entourée de murailles, avec ſix Portes, par Othon, ſurnommé *le Boiteux*, Comte de Gueldres; l'Empereur Rodolphe lui donna, l'an 1290, le privilege de faire battre monnoie.

Le Pape Paul IV y a établi un Evêché, qui eſt Suffragant de l'Archevêché de Malines. Ce Dioceſe dépendoit auparavant, pour

la plus grande partie, de celui de Liege, & en partie de ceux d'Utrecht & de Cologne. Maintenant il comprend onze Villes, qui ſont Ruremonde, Venlo, Gueldres, Wachtendonck, Weert, Boxmeer & Straelen, avec Nimegue, Grave, Fauquemont & Batembourg, qui ſont aux Hollandois; outre 94 Bourgs & Villages, qui ſont partagés en huit Doyennés Ruraux.

L'Egliſe Cathédrale, l'unique Paroiſſe de la Ville, dédiée à ſaint Chriſtophe, eſt ornée d'un clocher élevé & bâti de briques, au ſommet duquel on voit la ſtatue de ce Saint. Elle ne devint pourtant Cathédrale qu'en 1659, lorſque le Chapitre y fut transféré le Jeudi-Saint, ou le 24 Avril, après que l'Egliſe du Saint-Eſprit, ancienne Cathédrale, ſe fut trouvée hors d'état d'être rétablie ou embellie.

Ce Chapitre eſt compoſé de douze Chanoines, qui n'ont pour dignités qu'un Doyen & un Ecolâtre; huit d'entr'eux ſont d'ancienne fondation. Ils avoient été autrefois au Village de Saint-Peters-berg ou Saint-Odilien-berg, à une lieue de Ruremonde, où les ſaints Wiron, Plechelme & Otger, Apôtres de la Gueldre, ont demeuré. Ce Chapitre fut transféré à Ruremonde, l'an 1358, avec ſa Prévôté, qui étoit à la collation de l'Evêque d'Utrecht, & qui fut unie enſuite à l'Evêché de Ruremonde. Trois autres Prébendes ont été fondées par le Doyen Péle-

rin

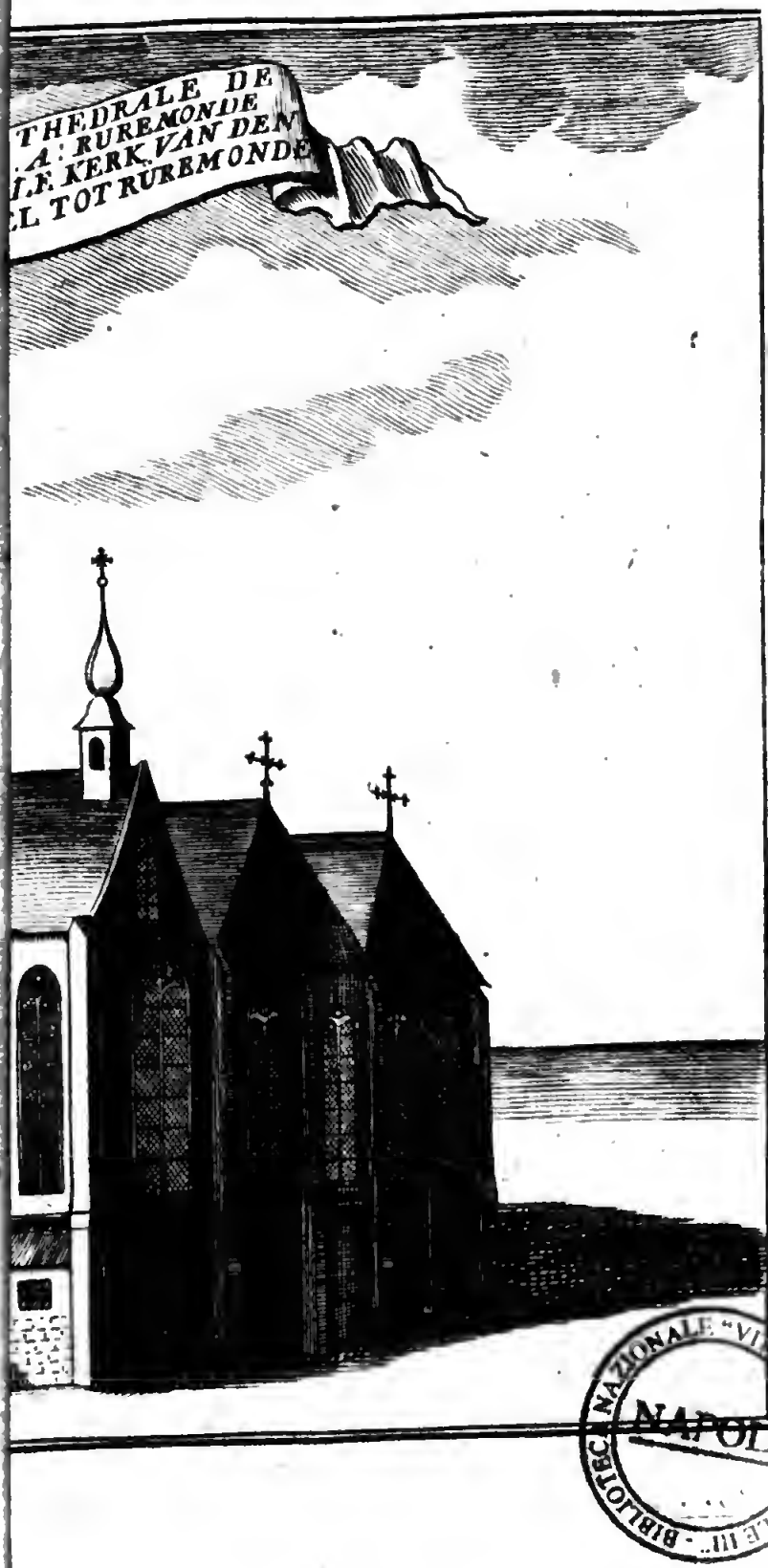

BIBLIOTECA NAZIONALE "VI
NAPOL

tin Vogelius ; le douzieme Chanoine eſt le Curé de l'Egliſe Cathédrale.

Le Pape donna pour dot au nouvel Evêque, & pour augmentation des Préberdes, les revenus de la Prévôté de Meerſen, près de Maeſtricht ; les Prieurés de Saint-Jérôme, Chanoines Réguliers à Ruremonde ; de Sainte-Urſule, Religieuſes au Bourg de Keſſel, & de Saint-Walric, de l'Ordre de Citeaux, entre Grave & Nimegue, avec la Prévôté de Saint-Nicolas à Altvorſt, Religieuſes de l'Ordre de Prémontré ; mais ces cinq Monaſteres avoient été détruits par les Hérétiques, du temps des troubles ; & les revenus reſtants étoient ſi modiques, que l'Evêché de Ruremonde eſt le moins doté de tous ceux des Pays-Bas.

ÉVÉQUES DE RUREMONDE.

I. Guillaume Lindanus, de Dort, Docteur en Théologie dans l'Univerſité de Louvain, & Doyen de Notre-Dame à la Haye, fut ſacré l'an 1562 : il ne put prendre poſſeſſion que ſept ans après, à cauſe que les Rebelles occupoient Ruremonde avec tout le Dioceſe. Ce ſavant Prélat fut transféré, l'an 1588, à l'Evêché de Gand, & mourut peu de temps après.

II. Henri Cuyckius, de Culembourg, Docteur en Théologie dans l'Univerſité de Louvain, & Doyen de Saint-Pierre, fut ſacré l'an 1596, & mourut l'an 1609.

III. Jacques à Caſtro, d'Amſterdam, Docteur en Théologie dans la même Univerſité, fut ſacré en 1611, & mourut en 1639.

Le Roi d'Eſpagne nomma pour ſucceſſeur Charles Adriaenſſens, mort Chanoine de la Cathédrale de Gand; puis Henri Calenus, Archidiacre & Vicaire-Général de Malines, dont la nomination fut révoquée à cauſe du Janſéniſme qu'il ſoutenoit: enſuite Guillaume Des Anges, Docteur en Théologie dans l'Univerſité de Louvain, & Préſident du College du Pape, qui mourut l'an 1648, & Pélerin Vogelius, Doyen de la Cathédrale de Ruremonde, mort en 1649; tous avant d'avoir reçu leurs Bulles de Rome.

IV. André Crueſen, de Maeſtricht, Chanoine & Archidiacre de Cambray, fut ſacré l'an 1651, & devint Archevêque de Malines l'an 1657.

V. Eugene-Albert d'Allamont, Chanoine de Saint-Lambert à Liege, fut ſacré l'an 1659; il fut auſſi Vicaire-Apoſtolique de Bois-le-Duc, rebâtit magnifiquement ſon Palais Epiſcopal, & paſſa, l'an 1666, à l'Evêché de Gand.

VI. Lancelot de Gottignies, de Bruxelles, Chanoine de Sainte-Gudule, & Vicaire-Général des Armées de Sa Majeſté, fut ſacré l'an 1671, & mourut l'an 1673.

VII. Reginald Cools, d'Anvers, Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, fut

ſacré en 1677 ; il a érigé un Séminaire, où il a mis des Profeſſeurs de ſon Ordre. En 1700, il fut nommé à l'Evêché d'Anvers, où il mourut l'an 1706.

VIII. Ange d'Oignies, Comte d'Eſtrées, de Bruxelles, Religieux de l'Ordre des Capucins & Prédicateur du Roi, fut ſacré à Bruxelles le premier Janvier 1702 ; il fit beaucoup de bien à ſon Evêché, & mourut à Bruxelles le 9 Avril 1722.

IX. Louis-François Sangueſſa, de Malines, Provincial des Récollets, devint Coadjuteur l'an 1720, & fut ſacré ſous le titre d'Evêque d'Utique, le 10 Août 1721, par ſon Prédéceſſeur dans ſa Cathédrale ; il fut enſuite Evêque titulaire, & gouverna le Dioceſe de Ruremonde juſqu'au mois d'Août de l'an 1741, qu'il mourut, âgé de 70 ans.

Jean-Baptiſte Hony, de Bruxelles, Docteur en Droit dans l'Univerſité de Louvain, Conſeiller-Eccléſiaſtique au grand Conſeil à Malines, fut nommé à cet Evêché par Sa Majeſté la Reine d'Hongrie, au commencement de l'an 1742 ; mais il s'en excuſa.

Jean Baptiſte-Louis de Caſtillon, Prévôt de l'Egliſe de Sainte-Pharaïlde à Gand, obtint les Bulles pour ce même Evêché l'an 1742 ; mais dans la même année il fut nommé par Sa Majeſté à l'Evêché de Bruges.

X. Joſeph-Anſelme-François Werbrouck, Chanoine gradué, & Chantre de la Cathé-

drale d'Ypres, (ſa Patrie) y fut ſacré Evêque de Ruremonde le 29 Septembre 1743, par l'Evêque d'Ypres; il fit ſon entrée à Ruremonde le premier Janvier 1744, & fut transféré à l'Evêché d'Anvers l'an 1746.

XI. Jean-Antoine de Robiano, de Bruxelles, Chanoine-Pénitencier de l'Egliſe Métropolitaine de Malines, fut ſacré le 12 Juin 1746 à Cologne, par Mgr. Spinola, Archevêque de Laodicée, aſſiſté des Evêques Suffragants de Cologne & de Liege.

XII. Henri-Jean Kerens, de Maeſtricht, fut ſacré le 21 Janvier 1770, & prit poſſeſſion le 29 Mai ſuivant, ayant été premiérement Recteur du College, fondé à Vienne par l'Impératrice-Reine Marie-Thereſe: en 1775, il fut nommé à l'Evêché de Neuſtad.

XIII. Philippe-Damien, Marquis de Hoensbroeck, Comte du Saint-Empire, Primat de la Gueldre, Chanoine Capitulaire de l'Egliſe Cathédrale de Spire, Prévôt d'Emmerick, Archidiacre d'Utrecht, &c. fut ſacré le 2 Juillet 1775; il fit ſon entrée ſolennelle le 30 Octobre ſuivant.

Outre la Cathédrale, il y a treize Couvents: l'Abbaye de Munſter, Religieuſes Nobles de l'Ordre de Citeaux, fondée l'an 1724, par Richarde de Juliers, femme de Gerard, Comte de Gueldres. Les Jéſuites furent admis l'an 1611, pour enſeigner les Humanités: leur premiere demeure fut au Prieuré de Saint-Jérôme; mais l'an 1665, ils le

changerent pour le vieux palais de l'Evéque. Les Récollets furent établis l'an 1229, par Gerard, Comte de Gueldres; les Urſulines vinrent, l'an 1656, de Sittart, au Duché de Juliers, où elles avoient commencé leur demeure; la Princeſſe Henriette-Chriſtine de Brunſwick-Wolfenbuttel, tante de l'Impératrice, épouſe de Charles VI, après avoir abjuré le Luthéraniſme, vint demeurer en ce Couvent, l'an 1712. Les Croiſiers y ſont depuis l'an 1422; les Sœurs-Noires, avant l'an 1425; les Clariſſes, l'an 1614; les Religieuſes du tiers-Ordre de ſaint François, dites de *Gods-weert*, depuis l'an 1344. Les Religieuſes-Pénitentes, depuis l'an 1666: leur Egliſe eſt celle du Saint-Eſprit, autrefois la Cathédrale, qui a été enſuite occupée par les Calviniſtes pour leur Préche, juſques en 1716. Les Carmélites déchauſſées, depuis l'an 1699; elles occupent l'ancienne Chambre des Comptes. Les Dominicaines, dites de *Marienwée*, reçues en Ville l'an 1530. Le Prieuré de *Mariengarde*, Religieuſes de l'Ordre de ſaint Auguſtin; un petit Béguinage, & un Hôpital pour les pauvres mendiants, établi l'an 1739.

Il y a auſſi une belle & riche Chartreuſe, fondée l'an 1370, par Werner, Seigneur de Swalmen. Le célebre Denis de Ryckel, plus connu ſous le nom de *Dionyſius Carthuſianus*, étoit Religieux de cette Maiſon; ſa vie exemplaire, & ſes écrits pleins de

piété & d'érudition, lui ont acquis un nom immortel. Il eſt ſûr qu'il n'y a perſonne entre les Ecrivains Eccléſiaſtiques, après ſaint Auguſtin, qui ait plus écrit que lui. Il mourut Prieur de cette Chartreuſe l'an 1471: l'Evêque Cuyckius ayant ouvert ſon tombeau, trouva, l'an 1608, que les deux doigts, avec leſquels il avoit écrit tant d'excellents ouvrages, étoient encore entiers, vifs & revêtus de chair.

La Ville de Ruremonde a été autrefois gouvernée par un Bourguemeſtre, neuf Echevins, & par deux Secrétaires; l'Empereur Charles VI y apporta quelques changements l'an 1737; (*voyez ci-deſſus à la page* 130.) Cette Ville eſſuya un malheur terrible le 31 Mai 1665, jour de la Ste. Trinité & de la Dédicace de la Ville, lorſqu'un incendie, cauſé par un coup de fuſil tiré dans un toît de paille, du temps de la Proceſſion, réduiſit en cendres la plupart des maiſons, des Egliſes & des Couvents, avec le Palais Epiſcopal.

Elle a été priſe & repriſe pluſieurs fois, tant par les Eſpagnols que par les Hollandois. Le Prince d'Orange la prit d'aſſaut le 4 Août 1572, & ſes troupes y maſſacrerent cruellement douze Religieux Chartreux, avec Paul Waelwyck, Prêtre, Chapelain de l'Evêque Lindanus; pillerent les Egliſes & tous les meubles, avec la belle Bibliotheque de l'Evêque. Les Etats l'ayant abandonnée

quelque temps après, les Eſpagnols y mirent garniſon Allemande, ſous le Comte de Polweiller. Enſuite elle fut aſſiégée & fort preſſée l'an 1577, par les Hollandois, ſous le Comte de Hohenlo; mais ils furent obligés de lever le ſiege à l'approche des Eſpagnols, commandés par le Comte de Berlaimont.

Les Etats-Généraux s'en rendirent maîtres après quatre jours d'attaque, l'an 1632; le Comte Erneſt-Caſimir de Naſſau, Stadhouder de Friſe, fut tué à ce ſiege; il n'y avoit que 300 hommes dans la Ville. Le Prince Cardinal-Infant, commandant l'armée Eſpagnole, la reprit, & y fit ſon entrée le 3 Septembre 1637. Enfin, un détachement de l'armée des Alliés, commandé par le Prince de Naſſau-Saarbruck, s'en rendit maître le 2 Octobre 1702. Le Prince de Hornes, Gouverneur pour le Roi Philippe V, en ſortit deux jours après avec ſa garniſon Eſpagnole & Françoiſe, & quatre pieces de canon, qu'on conduiſit à Louvain.

Les Hollandois en ſont reſtés maîtres juſqu'au 18 Février 1716, qu'ils la remirent, en vertu du Traité des Barrieres, aux Troupes de S. M. I., & le Magiſtrat prêta le ſerment de fidélité le 6 Mars, entre les mains du Comte de Maldeghem. Depuis la Paix d'Utrecht, le Quartier de Ruremonde a été tellement démembré, qu'il ne comprend maintenant que ſix Villages.

Il y a près de cette Ville un beau Prieuré

de Chanoines Réguliers, dit de Sainte-Elisabeth, lequel fut fondé dès l'an 1240, par Thierry, Seigneur de Hoorn & d'Altena, premiérement pour des Bénédictins, tirés du Monaſtere du Val de Choux, en Bourgogne. L'an 1434, des Chanoines de la Congrégation de Windesheim, ſous la Regle de ſaint Auguſtin, prirent poſſeſſion de ce Prieuré.*

LA VILLE DE GUELDRES.

LA Province de Gueldres a reçu ſon nom de cette Ville, laquelle eſt ſituée avantageuſement entre de grands marais, ſur la riviere de Niers; ſes eaux y rempliſſent de doubles foſſés, qui ſont grands & larges, avec pluſieurs baſtions; ce qui la rend ſi forte, que l'on s'imaginoit qu'elle ne pouvoit être priſe que par famine. On y voit un Château qui ſervoit autrefois de réſidence aux Souverains du Pays de Gueldres: il a été bâti par Wichard de Pont, ſon premier Seigneur.

Gueldres eſt preſqu'au milieu, entre Rhimberg & Venlo, dont elle eſt éloignée de quatre lieues. Elle dépendoit autrefois de l'Archevêché de Cologne, elle eſt mainte-

* La Ville de Ruremonde porte coupé, le chef d'azur au lion d'or lampaſſé de gueules; la pointe d'argent à la fleur de gueules.

nant de l'Evêché de Ruremonde. Il y a des Capucins, qui y vinrent en 1619; des Carmes, qui ſont Curés de la Paroiſſe dédiée à ſainte Marie-Magdelaine, & qui enſeignent les Humanités; des Chanoineſſes Régulieres de l'Ordre de ſaint Auguſtin, dit *Naſareth*; des Carmélites & des Sœurs-Griſes. Les Patrons de la Ville ſont ſaints Galenus & Valenus, Martyrs de la Légion Thébéene.

L'an 1587, le Colonel Patron, Ecoſſois, Gouverneur de Gueldres en l'abſence du Colonel Schenck, la vendit pour 36000 florins au Seigneur de Hautepenne, pour le Roi d'Eſpagne, quoiqu'elle fut pourvue de toute ſorte de munitions. Les Hollandois l'aſſiégerent trois fois inutilement en 1638, en 1639 & en 1640; au premier ſiege, ils y furent battus par l'armée du Cardinal-Infant, qui leur tua beaucoup de monde, & leur prit ſix pieces de canon.

Les Pruſſiens, commandés par le Général Comte de Lottum, la prirent le 21 Décembre 1702, après un blocus de dix-huit mois, & un bombardement de quinze jours.

Par la Paix, ſignée à Utrecht le 11 Avril 1713, entre les Rois de France & de Pruſſe, cette Ville fut cédée en pleine Souveraineté à Sa Majeſté Pruſſienne, avec le Pays de Keſſel & le Bailliage de Krieckenbeeck, qui lui avoient été autrefois annexés par Renaud I, Duc de Gueldres. Sa Majeſté Pruſſienne avoit cédé à Louis XIV, Roi de

France, tous les droits qu'il avoit ſur la Principauté d'Orange, (ſituée en France) comme héritier de Guillaume III, Roi d'Angleterre; & il fut arrêté, réciproquement, que le Roi de Pruſſe donneroit à l'avenir le nom de Principauté d'Orange à la Ville de Gueldres & à ſes annexes. Ce Prince y établit un Conſeil de ſept Conſeillers, pour juger des Cauſes du Pays qui eſt ſous ſa domination dans la Gueldre.

Le 18 Juillet 1735, il s'y éleva un furieux orage, & la foudre tomba vers les ſix heures du matin, ſur une des portes où étoit le plus grand magaſin à poudres; ce qui cauſa un ſi terrible fracas, que la plupart des Couvents & maiſons en furent ébranlés, & que le dommage y fut plus gand que celui du bombardement pendant le ſiege précédent.

Le Bourg de Straelen eſt aux environs de Gueldres, auprès duquel il y a un Prieuré de Chanoines Réguliers de l'Ordre de ſaint Auguſtin, dit *Straelen in't Sant*, fondé premiérement au Village d'Oſterom, vers l'an 1450.

LE BOURG DE KEVELAER.

A Deux lieues de Gueldres, aux frontieres du Pays de Cleves, on voit le Bourg de Kevelaer, qui eſt maintenant du Domaine du Roi de Pruſſe. Ce n'étoit autre-

fois qu'un chétif Village, qui devint renommé par la quantité de miracles que Dieu y a opérés à l'honneur de ſa ſainte Mere, dont l'Image miraculeuſe y eſt en grande vénération.

Les Prêtres de l'Oratoire ont eu le ſoin de la Chapelle où eſt cette Image, depuis l'an 1646: ils y ont une belle maiſon, où ils gardent les ornements & riches préſents que pluſieurs Princes Souverains & autres y ont offerts à l'honneur de la ſainte Vierge; & ils y ſont auſſi les Curés de la Paroiſſe, par donation de Frédéric-Guillaume II, Roi de Pruſſe. Ce Prince, quoique Proteſtant, étant venu pluſieurs fois à Kevelaer, y témoigna ſes reſpects envers la Mere de Dieu, & prit ce lieu ſous ſa protection.

LA VILLE DE VENLO.

SOn nom vient des mots Flamands *Veen* & *Loo*, qui ſignifient une prairie baſſe. Ce n'étoit qu'un Bourg avant l'an 1343; Renaud II, Duc de Gueldres, lui donna les titres & privileges de Ville, & la fit fortifier. Elle eſt ſituée ſur le confluent de la Meuſe, & de la petite riviere de Haven.

Il n'y a que la ſeule Paroiſſe de Saint-Jean, deſſervie par les Religieux de l'Abbaye d'Everbode; & les Couvents des Récollets, admis l'an 1610; des Religieuſes

Annonciades, depuis l'an 1614; celles de l'Ordre de ſaint Auguſtin, autrefois Béguines; & un Prieuré de Croiſiers, qui y enſeignent les Humanités.

Marguerite d'Autriche, tante de l'Empereur Charles-Quint, fut contrainte d'en lever le ſiege l'an 1511, par la vigoureuſe réſiſtance que firent les Bourgeois & leurs femmes même, pendant quatorze ſemaines, leur Gouverneur, le Comte de Swartzenbourg, tenant le parti de Charles d'Egmont, Duc de Gueldres. Venlo ne ſe rendit depuis à l'Empereur qu'à des conditions honorables, par un Traité conclu pour toute la Gueldre, l'an 1543.

Ceux de Venlo ſouſcrivirent à l'Union d'Utrecht l'an 1579; & reçurent garniſon des Etats Généraux, contre le ſentiment des autres Gueldrois. Le Prince de Parme la prit par accord l'an 1586, & il y laiſſa une garniſon compoſée d'Italiens & d'Allemands; mais les Bourgeois ne pouvant ſouffrir les Italiens, firent un complot pour les chaſſer; ce qui ayant été exécuté, ils en chaſſerent auſſi les Allemands. Ils maintinrent néanmoins la Ville ſous l'obéiſſance du Roi d'Eſpagne, particuliérement en 1597, contre les Troupes de Maurice, Prince d'Orange, qui manquerent de la ſurprendre par quelques barques remplies de Soldats, qu'ils y firent entrer de nuit; mais ils y furent repouſſés avec grande perte. Ils s'en rendirent enfin

maîtres

maîtres en 1632, & la retinrent juſqu'au 25 Août 1637, lorſqu'elle fut repriſe par le Cardinal-Infant. Le Comte de Brederode y commandoit une garniſon de mille Hollandois; mais il ſe défendit ſi mal, que les Etats le condamnerent à perdre la tête. Le Marquis de Lede, Gouverneur de la Province, y fit conſtruire enſuite, l'an 1641, le Fort Saint-Michel, de l'autre côté de la Meuſe, pour en rendre l'attaque plus difficile.

En 1627, les Eſpagnols, pour ôter aux Hollandois leur commerce avec l'Allemagne par le Rhin & la Meuſe, s'efforcerent de faire un Canal, qui auroit joint le Rhin à la Meuſe. Il commençoit au-deſſous de Rhinberg, dans l'Electorat de Cologne, paſſoit à l'Abbaye de Campen, à Bruggen, au Pays de Juliers, enſuite à Gueldres; puis ayant coupé la riviere de Niers, il ſe rendoit dans la Meuſe à Venlo; ſa longueur étoit d'environ huit lieues. On le nomma *le nouveau Rhin* ou *la Foſſe Eugénienne*, à cauſe que l'Infante Iſabelle-Claire-Eugénie l'avoit fait commencer le 21 Septembre, par le Comte Henri de Berg, Gouverneur de la Gueldre, & par le Marquis de St. Angelo, premier Ingénieur; mais cet ouvrage fut interrompu la même année, & à préſent on ne voit plus que des reſtes d'un Canal qu'on avoit commencé avec tant de dépenſe.

On fit, vers l'an 1588, dans cette Ville,

le premier eſſai des bombes : un habitant de Venlo les avoit inventées pour faire un feu d'artifice ; invention funeſte à l'inventeur même, puiſque par cette épreuve le feu ſe communiqua à pluſieurs maiſons dans cette Place, qui en furent conſumées ; & encore plus funeſte, durant nos jours, à tant de belles Villes. Le Prince de Parme les mit en uſage au ſiege de Wachtendonck, qu'il forma peu de temps après.

Venlo fut aſſiégée en 1702, par l'armée des Alliés : le Comte de Warroz en étoit Gouverneur, & le Prince de Naſſau-Saarbruck commandoit le ſiege. Le Fort Saint-Michel fut emporté l'épée à la main le 18 Septembre, & la plupart des François y furent aſſommés. La Ville capitula le 23, & la garniſon ſortit par la breche le 26 ſuivant, & fut conduite à Anvers, au nombre de 1160 hommes.

L'an 1715, les Etats-Généraux obtinrent de S. M. Imp., par le Traité de Barriere, conclu à Anvers le 15 Novembre, la propriété de la Ville de Venlo, & des Fortereſſes de Saint-Michel & de Stevenſweert, deſquelles ils ont augmenté conſidérablement les fortifications.

En 1717, ils ont fait bâtir une Egliſe à Venlo pour les Réformés, dont il y en avoit déja quelques-uns parmi les Bourgeois. Ils y établirent auſſi, dans la même année, un Conſeil, compoſé d'un Préſident, qui fut

François-Adam Van Aefferden; de quatre Conſeillers, d'un Procureur-Général & d'un Greffier, pour juger des Cauſes de leur département, dans ce Quartier de la Gueldre.

Venlo ſe glorifie d'avoir donné naiſſance à Hubert Goltzius, qui étoit fort ſavant dans les Antiquités Romaines & Grecques, & à Erice Puteanus, Hiſtoriographe de l'Univerſité de Louvain, éleve & ſucceſſeur du fameux Juſte-Lipſe. *

LA FORTERESSE DE STEVENSWEERT.

L'Iſle de Stevenſweert, environnée de la Meuſe, eſt ſituée aux confins des Pays de Juliers & de Liege, à une lieue de Maeſeyck & de Thom, & à deux de Ruremonde. Le Marquis d'Aytone, Gouverneur des Pays-Bas, après la mort de l'Infante Iſabelle, fit conſtruire, l'an 1633, dans cette Iſle, une Fortereſſe à ſept baſtions; & il y fit faire, pour traverſer le commerce des Hollandois ſur la Meuſe, un pont de bateaux, dont la tête eſt fortifiée de l'autre côté par une demi-lune.

* Venlo porte d'azur à l'encre ſans trabe d'or, ſurmontée d'un lion naiſſant de même, lampaſſé de gueules, la queue fourchue & paſſée en ſautoir.

Ce n'étoit autrefois qu'un Château, que Henri, Comte de Berg, vendit au Roi d'Eſpagne; la même Seigneurie, avec pluſieurs beaux Villages qui en dépendent, a appartenu enſuite au Comte de Styrum.

Les Alliés aſſiégerent Stevenſweert vers la fin de Septembre 1702; le Comte de Noyelles, Général Hollandois, commandoit au ſiege, & le Gouverneur Eſpagnol la rendit le 2 Octobre; la garniſon fut conduite, avec deux pieces de canon, à Namur. Ce Fort fut cédé en propriété aux Etats-Généraux par l'Empereur Charles VI, en vertu du Traité des Barrieres, en 1715.

LA VILLE DE WEERT.

LE Prince de Chimay eſt Seigneur de cette petite Ville, qui comprend auſſi les belles Terres de Nederweert & Wiſſem. Ses ancêtres l'ont héritée d'Erneſt-Dominique, Prince de Chimay, qui mourut à Pampelune en 1686, étant Viceroi de Navarre. C'eſt la Capitale du Pays nommé le *Peelland*; elle eſt à quatre lieues de Ruremonde. On y tire quantité de tourbes. Il y avoit autrefois un Château environné de larges foſſés; mais les guerres l'ont preſque ruiné, particuliérement en 1702, lorſque Weert a été aſſiégé par les Alliés, ſous le Prince de Heſſe-Caſſel.

L'Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à ſaint Martin, ſous le Patronat du Chapitre de Saint-Servais à Maeſtricht. On y voit le tombeau du Comte de Hornes, décapité à Bruxelles l'an 1568, par ordre du Duc d'Albe. Il y a auſſi un Prieuré de Chanoines Réguliers de ſaint Auguſtin, qui furent fondés en 1419, près d'Eyndhove, en la Mairie de Bois-le-Duc, par Jean, Seigneur de Schoonvorſt: la Mairie eſt échue aux Hollandois.

Le Couvent de Récollets fut fondé l'an 1461, par Jacques, Comte de Hornes, Seigneur de Weert, qui leur céda ſon vieux Château, pour en faire leur Cloître. Il y prit lui-même l'habit religieux, & il chanta l'Evangile, lorſque ſon fils, Jean de Hornes, Evêque de Liege, célébra ſa premiere Meſſe dans l'Egliſe de Saint-Lambert à Liege. Il mourut l'an 1434, & fut inhumé dans l'Egliſe de ces Peres.

Le Couvent des Religieuſes Pénitentes. Ce dernier a été fondé par Jean de Weert, natif de cette Ville, qui quoique d'une baſſe naiſſance, mérita, par ſa valeur, de commander les armées de l'Empereur. Il commença ſa fortune d'une maniere aſſez extraordinaire; car apprenant le métier de Cordonnier, & ayant été battu par ſon maître, il prit, par dépit, ſervice parmi les Troupes Allemandes, qui paſſoient à Weert. Il s'acquitta ſi bien de ſon devoir, particuliérement en Hongrie, qu'ayant paſſé par

tous les dégrés militaires, il devint Viceroi de Boheme, & Commandant de Prague, où il mourut vers l'an 1655.

La Prévôté de Keyſersboſch, du Dioceſe de Liege, eſt ſituée au Comté de Horn, aſſez près de Weert; c'eſt un très-beau Monaſtere de Religieuſes de l'Ordre de Prémontré, fondé l'an 1135, ſous la direction de l'Abbé d'Everbode.

LA VILLE D'ERCKELENS.

QUoique cette petite Ville ſoit enclavée dans le Duché de Juliers, elle a toujours été du Duché de Gueldres & du Quartier de Ruremonde. Pluſieurs Géographes ſoutiennent qu'elle eſt l'ancienne Ville nommée *Herculis Caſtra*. Son territoire eſt aſſez étendu; on le nomme *de Voogdye van Erckelens*.

Après avoir appartenu au Chapitre de Notre-Dame d'Aix-la-Chapelle, elle eſt venue à des Seigneurs fort illuſtres, alliés aux anciens Comtes de Gueldres. On y voit encore leur ancien Château. Il y a un Couvent de Récollets & un Hôpital. Les Troupes de l'Electeur Palatin s'y mirent en garniſon l'an 1712, & elle eſt reſtée enſuite à ce Prince. En 1713 & 1720, elle a été preſqu'entiérement brûlée.

On voit près d'Erckelens l'ancienne &

belle Abbaye de Gladbach, dédiée à saint Vit, située au Duché de Juliers, & dans le Diocese de Cologne. Elle est de Bénédictins, qui y conservent entr'autres un beau Reliquaire, avec le Chef de saint Laurent. Le Roi Philippe II ayant fait bâtir le célebre Monastere de l'Escurial en Espagne, à l'honneur de ce Martyr, fit tout son possible auprès des Moines de Gladbach, pour obtenir ces Reliques, y employant même l'autorité du Pape & les plus belles promesses, sans y avoir pu réussir, non plus que l'Archiduc Albert & l'Infante Isabelle, après des poursuites qui ont duré près de soixante ans.

LA VILLE DE WACHTENDONCK.

LA principale force de cette petite Place, qui est située à deux lieues de Gueldres, consiste dans les marais qui l'environnent, & dans les eaux de la riviere de Niers, qui rempliſſent ses fossés. Elle a donné le nom à l'illustre & ancienne Famille des Comtes de Wachtendonck, qui subsiste encore en Allemagne, & dont il y a eu autrefois un Archevêque de Malines.

Les Hollandois l'ayant occupée au commencement des troubles, le Comte de Mansfeld l'assiégea l'an 1588, avec un détachement de l'armée Espagnole, & la battit fu-

rieuſement à coups de canon & de bombes, dont on ſe ſervit aux Pays-Bas pour la premiere fois à ce ſiege. Les Aſſiégés ſe défendirent avec tant de vigueur, quoique la Place fut réduite en un monceau de pierres, que les Aſſiégeants auroient été obligés de ſe retirer après un ſiege de trois mois, ſi le Gouverneur, Colonel Chircourt, n'eût rendu la Place au Comte de Mansfeld, lorſqu'elle étoit ſur le point d'être ſecourue.

L'an 1600, Louis, Comte de Naſſau, reprit le Château de Wachtendonck, à la faveur des glaces, dans le temps qu'il n'y avoit que trente hommes de garniſon; la principale défenſe s'y fit par la Servante du Gouverneur, laquelle tua elle ſeule cinq Soldats qui montoient à l'eſcalade.

L'an 1603, Henri, Comte de Berg, s'en rendit maître par ſtratagême; mais ſes gens furent contraints de la rendre peu de temps après, faute de vivres. Le Comte de Büquoy, Général de Troupes d'Eſpagne, la reprit l'an 1625.

Il y a un Couvent de Sœurs du Tiers-Ordre de ſaint François, dit la Vallée de Joſaphat; il fut malheureuſement brûlé le 14 Août 1708, avec l'Egliſe & la plupart des maiſons de la Ville. *

* Les Armes de Wachtendonck ſont d'or, au château ſurmonté d'une fleur de lis de gueules.

LE COMTÉ DE NAMUR.

CEtte Province n'a que douze lieues de longueur, & dix de largeur; elle a pour bornes, au Septentrion, le Brabant, dont elle eſt ſéparée par la haute chauſſée, qui eſt un reſte des anciens chemins de l'Empire Romain, venant de Bavay, & conduiſant vers Tongres; au Couchant, elle a le Hainaut; au Levant, la Hasbaye & le Condroz, Terres du Pays de Liege; & au Midi, le Pays entre Sambre & Meuſe. Son territoire eſt montagneux & inégal, arroſé des rivieres de la Meuſe, de la Sambre & de la Mehagne. Il eſt rempli de forêts & de gibier, ſur-tout dans ſa partie méridionale, où eſt le bois de Marlagne. Il renferme quantité de mines de fer & de plomb, des carrieres de toute ſorte de marbre, des foſſes d'où l'on tire des pierres blanches & bleues, des ardoiſes, de la *houille* ou char-

bon de terre, pluſieurs forges, verreries, &c. C'eſt en quoi conſiſte le principal commerce & les richeſſes du Pays. On y admire l'induſtrie des habitants qui travaillent aux mines & aux carrieres, & les machines dont ils ſe ſervent pour faire écouler les eaux; nommément celle qui ſert à tirer le plomb, qu'on fait mouvoir par la ſeule fumée; c'eſt une invention nouvelle d'un Anglois.

Le Namurois contient les Villes de Namur, ſa Capitale; Charleroi, Charlemont, Marienbourg, Bouvigne & Walcourt, & environ 180 Bourgs ou Villages. On le diviſe en ſept Bailliages, de Namur, Waſſeige, Feix, Fleurus, Bouvigne, Sanſon & de Poilvache.

Les habitants ſont ceux que Jules-Céſar, dans ſes Commentaires, appelle *Pleumoſtens*: ils dépendoient autrefois des Advatiques, Peuples de Tongres. Les Auteurs des Antiquités Belgiques donnent une ſuite chronologique des Marquis & Comtes de Namur, laquelle ils font monter juſqu'à l'année 276; mais comme elle eſt trop remplie de fables, nous rapporterons celle qui eſt la mieux fondée. On ignore le temps auquel le Namurois fut érigé de Marquiſat en Comté; on trouve même pluſieurs de ceux qui l'ont poſſédé autrefois, indifféremment nommés Comtes ou Marquis de Namur.

COMTES DE NAMUR.

I. Naymo, Duc de Baviere, obtint de l'Empereur Charlemagne le Château avec le Marquiſat de Namur; il mourut en 812.

II. Thierry, dit *le Magnanime*, mort vers l'an 820.

III. Amaulry, neveu de Thierry, mort en 842.

IV. Gerard, mort vers l'an 899.

V. Berenger, dit *le Fidele*, mort en 940.

VI. Robert, mort en 962.

VII. Albert I, dit *l'Heureux*, mort vers l'an 998; il avoit épouſé Ermengarde, fille de Charles, Duc de Lorraine.

VIII. Rotbode, dit *le Perfide*, fils d'Albert, mort en 1016.

IX. Albert II épouſa Regulinde, fille de Gothilon, Duc de Lorraine, de laquelle il eut Albert III; il fut tué dans une bataille en 1067.

X. Albert III, dit *le Pacifique*, mort en 1102; il a eu de ſa femme Itte, veuve de Frédéric de Luxembourg, Duc de la baſſe Lorraine, quatre fils & une fille. Godefroi, ſon fils, lui ſuccéda, & Frédéric fut Evêque de Liege.

XI. Godefroi épouſa en premieres noces, Sybille, fille du Comte de Porcéan, de laquelle il eut deux filles; & en ſecondes, Ermenſone, Comteſſe de Luxembourg, qui lui porta en dot cette Province, avec celle

de Limbourg, & le fit pere de Henri & d'Adélaïde. Henri, ſurnommé *l'Aveugle*, eut le Comté de Luxembourg, & Adélaïde épouſa Baudouin, Comte de Hainaut, & lui porta en dot le Comté de Namur. Ils ſont enterrés à l'Abbaye de Floreffe, qu'ils ont fondée pour des Religieux de l'Ordre de Prémontré.

XII. Baudouin, dit *le Bâtiſſeur*, Comte de Hainaut, eut d'Adélaïde, ſon épouſe, quatre fils & trois filles, & mourut en 1170.

XIII. Baudouin, ſurnommé *le Courageux*, fut Comte de Flandres, de Hainaut & de Namur; il épouſa, en 1169, Marguerite d'Alſace, Comteſſe de Flandres, de laquelle il eut Baudouin, Empereur de Conſtantinople, Comte de Flandres & de Hainaut, & Philippe, Comte de Namur. Baudouin mourut en 1195, un an après ſon épouſe.

XIV. Philippe, ſurnommé *le Noble*, épouſa Marie de France, fille du Roi Philippe-Auguſte, de laquelle il n'eut point d'enfants; il mourut en 1212, & fut enterré dans l'Egliſe de Saint-Aubin à Namur.

XV. Jolande, ſœur de Philippe *le Noble*, lui ſuccéda; elle avoit épouſé Pierre de Courtenay, Comte d'Auxerre & de Tonnerre, qui prit auſſi le titre de Marquis de Namur. En 1216, il fut élu Empereur de Conſtantinople, & couronné deux ans après à Rome, avec ſa femme, par le Pape Honoré III; mais à ſon arrivée dans la Terre-Sainte, il

y fut arrêté par Théodore Laſcaris, Empereur des Grecs, & finit miſérablement ſes jours dans une priſon. *

XVI. Walerand II, Duc de Limbourg, qui avoit épouſé, en 1214, Ermenſonne de Luxembourg, fille du Duc Henri *l'Aveugle*, fils de Godefroi, Comte de Namur, ſe mit en poſſeſſion du Namurois, pendant l'abſence de Jolande, & au préjudice de ſes enfants. Leur différends furent enfin ajuſtés par un Traité conclu à Dinant en 1222, en vertu duquel le Duc de Limbourg reſta ſeul poſſeſſeur du Comté de Namur. Walerand mourut en 1244.

XVII. Henri, ſurnommé *le Grand* ou *le Blondel*, Comte de Luxembourg, de Namur, &c. épouſa, l'an 1240, Marguerite de Barr, dont il eut Iſabelle, qu'il maria à Guy de Dampierre, Comte de Flandres, auquel il céda auſſi le Comté de Namur, l'an 1261.

---

* L'Empereur Pierre de Courtenay laiſſa quatre fils, deſquels Robert de Courtenay fut Empereur de Conſtantinople après ſon pere; il mourut en 1229. Baudouin II, ſucceſſeur de ſon frere, & le dernier Empereur des Latins, perdit la Ville de Conſtantinople l'an 1261; Philippe, ſurnommé *à la levre*, fut tué au ſiege d'Avignon, l'an 1226; & Henri prit auſſi le titre de Marquis de Namur, après la mort de ſon frere Philippe, quoique ni l'un ni l'autre n'en ait jamais poſſédé la Souveraineté.

XVIII. Guy de Dampierre, Comte de Flandres, de Namur, &c. laiſſa d'Iſabelle de Namur, quatre fils & ſept filles, dont Jean, qui étoit l'aîné, lui ſuccéda dans le Comté de Namur. Il mourut en 1305, & fut enterré à l'Abbaye de Flines, près de Douay.

XIX. Jean, Comte de Namur, Seigneur de l'Ecluſe, épouſa en premieres noces, Marguerite de Bourbon, fille de Robert de France, laquelle mourut ſans enfants, en 1309. En 1313, il prit une ſeconde alliance avec Marie, fille de Philippe d'Artois, Seigneur de Conches, &c. dont il eut Jean II, ſept autres fils & une fille; il mourut en 1330, & fut enterré aux Cordeliers à Paris.

XX. Jean II, Comte de Namur, mourut ſans poſtérité, en 1335.

XXI. Guy II, dit *l'Affable*, ſuccéda à Jean II, ſon frere; mais il mourut pareillement ſans lignée, en 1336.

XXII. Guillaume I, dit *le Riche*, frere des précédents, épouſa en premieres noces, Jeanne de Hainaut, Comteſſe de Soiſſons, de laquelle il n'eut point d'enfants. Il ſe remaria, en 1352, avec Catherine de Savoie, de laquelle il eut trois enfants, Guillaume II & Jean III, qui lui ſuccéderent, & Marie de Namur, qui épouſa Pierre Breban, Grand-Amiral de France. Le Comte Guillaume mourut en 1391, & fut enterré aux Récollets de Namur.

XXIII. Guillaume II, Seigneur de Bé-

thune & de Montaigle, ſe maria premiérement à Marie de Barr, & puis à Jeanne de Harcourt; mais il mourut ſans enfants en 1418, & fut enterré près de ſon pere.

XXIV. Jean III, Seigneur de Bailleul & de Pétegem, ſuccéda à ſon frere, & mourut pareillement ſans poſtérité, en 1429. Son corps fut enterré dans l'Egliſe de Saint-Aubin à Namur. Il inſtitua ſon héritier univerſel, Philippe-le-Bon, Duc de Bourgogne, auquel il avoit cédé auparavant le Comté de Namur, avec pluſieurs autres Terres en Flandres, moyennant 13200 écus d'or. *

Maximilien-Emmanuel, Electeur de Baviere, ayant obtenu, le 22 Janvier 1712, la Souveraineté des Pays-Bas, par la ceſſion de Philippe V, fut inauguré en perſonne, le 17 Mai ſuivant, Comte de Namur, dans la Ville Capitale; mais ce Prince renonça l'an 1714, à toutes ſes prétentions ſur ce Comté.

Charles VI, Empereur & Roi d'Eſpagne, &c. fut inauguré le 8 Octobre 1717. Le Comte de Lannoy de Clairvaux, Adminiſtrateur de la Province, reçut l'hommage au nom de S. M.

On doit dire à la louange des Namurois, que dans les grandes révolutions du XVIe. ſiecle, Namur & Luxembourg ont été les deux ſeules Provinces qui reſterent fidelles au Roi d'Eſpagne, leur Souverain.

* On pourra voir ſa ſucceſſion parmi les Ducs de Brabant, *Tome I, page 16.*

Les Etats y ſont compoſés de trois Membres; ſavoir du Clergé, de la Nobleſſe, & des Députés des Villes. L'Evêque de Namur eſt le Chef de l'Etat Eccléſiaſtique; puis il y a ſept Abbés: Waufort, de l'Ordre de ſaint Benoît; Floreffe, de l'Ordre de Prémontré; Grandpré, Moulins, Jardinet & Boneffe, de l'Ordre de Citeaux; & Jeronfart, de l'Ordre de ſaint Auguſtin, outre les Prévôts des Chapitres de Sclayn & de Walcourt.

Le ſecond Membre de l'Etat eſt la Nobleſſe, qui y eſt très-nombreuſe; le Gouverneur de la Province en eſt le Chef.

Le troiſieme Membre c'eſt le Magiſtrat de Namur, & les Députés des Villes de Bouvigne, de Walcourt & de Fleurus. Tout l'Etat ne s'aſſemble, que lorſque le Souverain l'ordonne; mais chaque Membre choiſit ſes Députés ordinaires, qui s'aſſemblent à Namur.

Il y a dans le Namurois douze anciennes Pairies ou Fiefs, qui relevent du Château de Namur; ſavoir, 1°. le Ban de Syes, qui appartient maintenant au Seigneur de Spontin; 2°. la Seigneurie de Bailleul, au Prince de Ligne; 3°. le Fief d'Oudenarde; 4°. le Fief d'Obay, à l'Abbé de Floreffe; 5°. celui d'Avelois, en partie à l'Abbé de Floreffe, & partie au Baron de Rooſe & de Leeuw; 6°. Ham-ſur-Sambre, au Baron de Rooſe; 7°. Faulx, ci-devant au Seigneur

de Coſwarem : cette Pairie eſt éteinte ; 8°. la Terre de Bouſſu, en Hainaut, au Prince de Chimay ; 9°. Zétrude & Lumay, au Comte de Berghes & d'Olhain ; 10°. le Fief de Wanghes ; 11°. le Fief de Bergiliers, au Baron de Cortembach ; 12°. la Pairie de Poilvache, qui eſt éteinte depuis qu'elle eſt au Souverain.

Depuis l'avénement de l'Empereur Charles VI à la Souveraineté du Comté de Namur, il y a eu les Gouverneurs ou Grands-Baillis ſuivants de cette Province.

GOUVERNEURS DE NAMUR.

I. Adrien-Gerard, Comte de Lannoy de Clairvaux, Conſeiller du Conſeil d'Etat, avoit été nommé Adminiſtrateur dès l'an 1714, par S. M. Imp. Il mourut le 22 Décembre 1730.

II. Conrard-Albert-Charles, Duc d'Urſel, Baron d'Hoboken, Comte de Grobbendonck, &c. lui ſuccéda en 1731, & mourut le 3 Mai 1738.

III. Charles-Emmanuel-Joſeph, Prince de Gavre, Marquis d'Aiſeau, Chambellan de S. M. Imp. & Cath., fut nommé Gouverneur & Grand-Bailli, le 30 Août 1739, & fit ſon entrée le 8 Octobre.

IV. Le Prince François Raes de Gavre, ſuccéda ſon pere, qui mourut en 1773.

Sous les anciens Comtes, toutes les Cauſes

de cette Province étoient jugées par les Pairs du Namurois; mais l'an 1509, l'Empereur Maximilien & ſon petit-fils Charles, y établirent un Conſeil, compoſé du Grand-Bailli & de dix Conſeillers, entre leſquels il y en avoit quatre Eccléſiaſtiques. En 1551, Marie, Reine de Hongrie, ſœur de l'Empereur Charles-Quint, & Gouvernante des Pays-Bas, le réduiſit à un Préſident & quatre Conſeillers ſéculiers, qui ſont maintenant au nombre de ſix, y compris le Procureur-Général. On va, par appel, au grand Conſeil à Malines.

PRÉSIDENTS DU CONSEIL PROVINCIAL DE NAMUR.

I. Jean le Rouſſel, l'an 1509, auparavant Conſeiller au grand Conſeil, mourut l'an 1522.

II. Jean Jonglet, Seigneur des Marets; il mourut l'an 1540, étant Conſeiller du Conſeil-Privé.

III. Hercule de Dinant.

IV. Thierry l'Arbaleſtrier.

V. Louis Martigny, Conſeiller au grand Conſeil, enſuite Préſident du Conſeil de Namur en 1547, & l'année ſuivante de celui d'Artois.

VI. Jacques Muiſſart, Conſeiller au grand Conſeil à Malines, ſuccéda l'an 1548.

VII. François Fruitier.

VIII. Philippe le Cocq.

IX. Guillaume de Maſnuy.

X. Pierre vanden Boſch, devint, l'an 1610, Chancelier de Gueldres, & mourut l'an 1614.

XI. Jean Prooſt, auparavant Conſeiller au grand Conſeil à Malines, ſuccéda l'an 1611, & mourut en 1619.

XII. Zegre Coulez, devint, en 1628, Préſident du grand Conſeil à Malines, où il avoit été autrefois Conſeiller, & y mourut l'an 1638.

XIII. Jean Gerlais, auparavant Conſeiller à Malines, mort le 10 Novembre 1632.

XIV. Jean-Baptiſte Polchet, auparavant Conſeiller à Namur & à Malines, mourut l'an 1650.

XV. Pierre de Cortil, Conſeiller à Namur, décéda le 27 Juin 1673.

XVI. François Floriet, mort en 1678.

XVII. Jean Droſmel.

XVIII. Nicolas Cuvelier.

XIX. Robert Henrart.

XX. Nicolas-Philippe de Weſpin.

XXI. Nicolas Cuvelier, fils du Préſident ſuſnommé, mort en 1717.

XXII. François-Joſeph de Lambillon.

XXIII. Thomas Maloteau, Conſeiller de ce Conſeil, fut nommé à cette Préſidence par le Roi Louis XV, l'an 1747; mais il fut dépoſé de cette Charge par S. M. la Reine d'Hongrie.

XXIV. Juſte de Bervoet, de Furnes, jadis Conſeiller du grand Conſeil à Mali-

nes, enſuite de ceux d'Etat & des Finances, fut déclaré Préſident du Conſeil de Namur par S. M. I. & R. le 15 Octobre 1749.

Ce dernier Préſident fut nommé enſuite Conſeiller d'Etat à Bruxelles, où il ſuccéda à M. Moloteau, ſuivant des Lettres Patentes du 26 Janvier 1756 : Moloteau mourut le 26 Novembre 1764.

XXV. M. De Staſſart, Conſeiller d'Etat & du Conſeil-Privé, fut nommé à la Préſidence par Lettres Patentes du 31 Décembre 1762.

LA VILLE DE NAMUR.

CEtte Ville eſt ſituée au confluent de la Sambre & de la Meuſe, entre deux montagnes. Elle étoit défendue par un Château très-fort, qui a été bâti long-temps avant la Ville. Le Château renfermoit, avec ſes fortifications, autant d'étendue que la Ville même : il étoit diviſé en trois parties, dont l'une étoit *le vieux Château* ; on y voyoit une Egliſe dédiée à ſaint Pierre, autrefois Collégiale pour douze Chanoines, avec un Couſtre ou Prévôt, dont les Prébendes furent transférées, l'an 1560, dans la Cathédrale de Namur. L'autre partie, plus élevée ſe nommoit *Terre neuve* ; & la troiſieme, c'étoit le *Fort d'Orange*, ou *de Coehorn*, du nom du célebre Ingénieur, qui le traça, l'an 1691,

par ordre de Guillaume III, Roi d'Angleterre.

Pluſieurs Forts environnoient la Ville; les plus conſidérables étoient, le Fort de Meuſe & le Fort de Cocquelet, vers la Porte de Louvain, dont les fortifications occupoient une grande étendue. Ce Château & fortifications ſont démolis en 1782.

Le Roi Louis XIV vint en perſonne aſſiéger Namur, le 25 Mai 1692, après l'avoir fait inveſtir par le Marquis de Boufflers. Le premier Juin, on ouvrit la tranchée, & la Ville ne tint que ſix jours. On attaqua le Fort d'Orange, qui ſe rendit le 22, & la garniſon fut conduite à Gand. Les François attaquerent alors le vieux Château, qui n'ayant pu être ſecouru, ſe rendit. Le Prince de Barbançon, Gouverneur de la Ville & de la Province, capitula le 30 Juin; la garniſon fut conduite à Louvain; & le Comte de Guiſcard fut établi Gouverneur. Les François y reſterent durant trois ans, & augmenterent conſidérablement les ouvrages. Cependant le Roi Guillaume III inveſtit cette Place le 3 Juillet 1695. Le Maréchal de Boufflers s'y étoit jetté la veille, avec un renfort conſidérable de troupes. Le ſiege fut un des plus meurtriers & des plus mémorables de toute cette guerre; car on y fit de part & d'autre des efforts ſurprenants: la garniſon étoit de 14000 hommes. Le Maréchal de Villeroi commandoit une armée de cent mille hommes pour faire diverſion

Il ſe ſervit de toutes les ruſes de la guerre pour combattre la petite armée du Prince de Vaudemont en Flandres; mais celui-ci fit une retraite des plus belles. Villeroi prit Deinſe & Dixmude, par la lâcheté de leur garniſon; il s'aviſa même de bombarder Bruxelles, pour détourer, par ce déſaſtre, les Alliés du ſiege de Namur; mais rien ne rebuta les Princes & les Généraux qui faiſoient ce ſiege : on donna juſqu'à trois aſſauts furieux, en un même jour, contre la Ville, qui ſe rendit le 4 Août. Enſuite ayant continué l'attaque de tous les Châteaux en même temps, il donnerent, le 30 Août, un aſſaut général, qui dura depuis onze heures du matin juſqu'à quatre heures du ſoir, & ils ſe rendirent enfin maîtres du chemin couvert, quoiqu'avec perte de plus de 1200 hommes.

Le Maréchal de Boufflers voyant ſa garniſon diminuée juſqu'à 4000 hommes, battit la chamade le premier Septembre, & la garniſon ſortit le 5 avec tous les honneurs de la guerre, pour ſe rendre à Givet. Cependant le Roi d'Angleterre fit arrêter le Maréchal, lorſqu'il ſortit à la tête des Troupes Françoiſes, & il fut envoyé pour quelque temps à Maeſtricht, afin d'obliger le Roi de France à relâcher les garniſons de Deinſe & de Dixmude, qu'il tenoit priſonnieres.

Le 26 Juillet 1704, l'armée des Alliés, commandée par le Comte de Naſſau-Ower-

kercke, s'approcha de cette Place; mais après y avoir jetté quantité de bombes & de boulets rouges, elle se retira, sans avoir causé un grand dommage.

En 1713, la Paix ayant été conclue à Utrecht entre la France, l'Espagne & les Alliés, Namur fut cédée aux Etats-Généraux, pour leur servir de Barriere contre la France; & l'an 1714, le Comte Maffey, Général des Troupes Bavaroises, qui occupoient auparavant la Ville au nom de l'Electeur, la remit aux Troupes des Etats, qui y resterent les maitres du Gouvernement militaire, à charge d'entretenir les fortifications: cependant la Souveraineté & le Gouvernement civil & politique sont toujours restés à la Maison d'Autriche.

Les François investirent Namur au commencement du mois de Septembre 1746, avec un corps d'armée, commandé par le Comte de Clermont, Prince du Sang, & par le Général Comte de Lowendal. La tranchée fut ouverte le 12 devant la Ville, qui se rendit le 19. On commença à tirer contre le Château le 24, & il se rendit le 30 du même mois de Septembre. Le Lieutenant-Général Hollandois Crommelin se rendit prisonnier de guerre, avec toute sa garnison. M. de Lowendal y demeura Gouverneur jusqu'au 10 Février 1749, que les François évacuerent cette Place, conformément au Traité de la Paix d'Aix-la-Cha-

pelle ; & les Troupes des Etats-Généraux y rentrerent le même jour, & ſur le même pied qu'auparavant.

Namur eſt le Siege d'un Evêché Suffragant de l'Archevêché de Cambray. Ce Dioceſe contient quatre Abbayes de l'Ordre de St. Benoît, quatorze de l'Ordre de Cîteaux, une de Prémontré, une Abbaye & deux Prieurés de Chanoines Réguliers, ſept Chapitres de Chanoineſſes, trois de Nobles Chanoineſſes, & quantité de Monaſteres.

Philippe II, Roi d'Eſpagne, voulant régler la dot du nouvel Evêque de Namur, lui fit premiérement aſſigner l'Abbaye de Floreffe ; puis celle de St. Gerard, de l'Ordre de ſaint Benoît, dont l'Evêque eſt encore Abbé & Adminiſtrateur ; outre deux Prieurés, l'un de Nameſche, ſur la Meuſe ; l'autre de Bertreye, dans le Wallon-Brabant.

ÉVÉQUES DE NAMUR.

I. Antoine Havet, d'Arras, Docteur en Théologie, de l'Ordre de ſaint Dominique, fut ſacré en 1562 ; puis il ſe trouva au Concile de Trente : il tint un Synode en 1570, & mourut en 1578.

II. François Wallon-Chapelle, de Saint-Omer, Religieux de l'Ordre de ſaint François, ſacré en 1579, & mort en 1592.

III. Jean Dave, Namurois, Prévôt de la Cathédrale de Namur, & Conſeiller Eccléſiaſtique

ſtique au grand Conſeil, fut ſacré en 1594, & mourut l'année ſuivante.

IV. Jacques Blaſæus, Brugeois, de l'Ordre de ſaint François, fut ſacré en 1597, & paſſa, en 1600, à l'Evêché de Saint-Omer.

V. François de Buiſſeret, Montois, Doyen & Vicaire-Général de Cambray, ayant été ſacré en 1602, tint des Synodes en 1604 & en 1605, & fut transféré à l'Archevêché de Cambray en 1614, où il mourut en 1615.

VI. Jean Dauvin, Namurois, Chanoine & Archidiacre de Namur, tint un Synode en 1625, & mourut en 1628.

VII. Engelbert Des-Bois, de Bruxelles, Prévôt de Saint-Pierre à Lille, fut ſacré en 1629: il tint un Synode en 1639, & mourut en 1651.

VIII. Jean de Wachtendonck, Malinois, Prévôt de la Métropole de Malines, & Conſeiller au grand Conſeil, fut ſacré en 1654, & tint un Synode en 1659; en 1667 il devint Archevêque de Malines, & mourut en 1668.

IX. Ignace-Auguſtin de Grobbendonck, Chanoine, Archidiacre & Vicaire-Général de Tournay, nommé auparavant à l'Evêché de Ruremonde; il fut ſacré en 1667, il paſſa à l'Evêché de Gand en 1679, & il mourut en 1680.

X. Pierre Vanden Perre, de Bruxelles, Chanoine de la Cathédrale d'Anvers, nommé

à l'Evêché de Saint-Omer, puis à celui de Namur en 1680; il mourut en 1695.

Albert de Traizignies, Vicomte de Bilſteyn, Prévôt de Nivelle, & Chanoine de Sainte-Waudru à Mons, fut nommé à l'Evêché de Namur; mais il s'en excuſa, & mourut en 1699.

XI. Ferdinand-Maximilien, Comte de Berlo de Brus, Namurois, Chanoine de Saint-Lambert à Liege, & Archidiacre de la Campine, fut ſacré en 1667. Il étoit auſſi Prévôt de Saint-Paul à Liege, & mourut le 24 Août 1725.

XII. Thomas-Jean-François, Comte de Strickland de Sizerghe, Anglois, Docteur de Sorbonne, Abbé Commandataire de Saint-Pierre de Preaux, en France, fut nommé à cet Evêché l'an 1725, par l'Empereur Charles VI, & ſacré à Malines le 28 Septembre 1727. Il a bâti magnifiquement ſon Palais Epiſcopal & ſon Séminaire, outre une maiſon de campagne à la Plante. Il mourut à Louvain le 14 Janvier 1740, âgé de 57 ans, laiſſant ſon Séminaire héritier univerſel.

XIII. Paul-Godefroi de Berlo, de Frandouaire, Prévôt de l'Egliſe de Nivelle, nommé à cet Evêché par l'Archiducheſſe Marie-Eliſabeth, Gouvernante des Pays-Bas, fut ſacré à Bruxelles le 9 Avril 1741, par Mgr. Tempi, Archevêque de Nicomédie, Nonce de Sa Sainteté. Il décéda le 19 Janvier 1771.

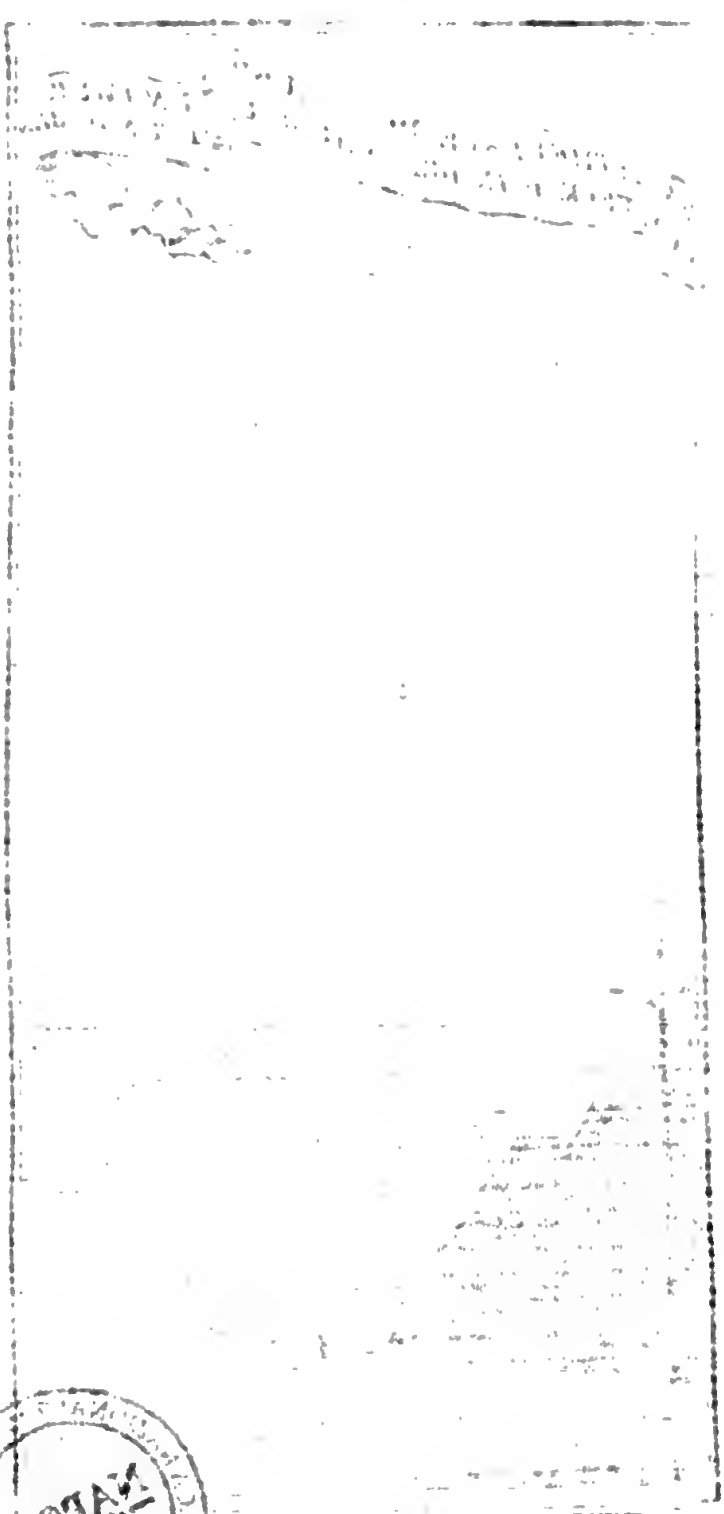

XIV. Il eut pour ſucceſſeur, le Prince Ferdinand-Marie de Lobkowitz, Chanoine de l'Egliſe Archiépiſcopale de Saltzbourg, & de la Cathédrale d'Augsbourg; en 1779 il fut nommé à l'Evêché de Gand.

XV. Le Comte Albert-Louis de Lichtervelde, natif de Gand, Prévôt de l'Egliſe Collegiale de Ste. Pharaïlde dans la même Ville, lui ſuccéda en 1779.

L'Egliſe Cathédrale a pour Patron St. Aubin, Prêtre, Martyr de Mayence, dont on y conſerve les Reliques. Son Chapitre reconnoit pour fondateur, l'an 1046, Albert II, Comte de Namur; & ſon premier Doyen fut Frédéric, Duc de la Baſſe-Lorraine, qui fut auſſi Archidiacre de Liege, & enſuite Pape, ſous le nom d'Etienne X. Les Canonicats y ſont au nombre de vingt, & ſont à la collation du Souverain, excepté les neuf Préberdes des Gradués, qui ſont électives comme ailleurs. Les dignités ſont: le Prévôt, le Doyen, deux Archidiacres, l'un du Namurois, & l'autre du Wallon-Brabant; outre le Chantre, l'Archiprêtre & l'Ecolâtre. C'étoit autrefois la moins belle de toutes les Egliſes Cathédrales du Pays; mais l'Evêque & les Chanoines, animés d'un zele ſingulier, & ſe confiant ſur la Providence divine, la firent démolir, ainſi que la Paroiſſe de St. Jean, l'an 1751. On en bâtit une nouvelle, dont le Prince de Gavre, Gouverneur de la Province, mit la

premiere pierre, au nom du Duc Charles de Lorraine.

On voit auſſi à Namur l'Egliſe Collégiale de Notre-Dame, où il y avoit autrefois dix-huit Chanoines, dont le nombre a été réduit à douze. Ils ont à leur tête un Abbé ſéculier, qui eſt l'Evêque, & qui confere les Prébendes avec le Pape: ils ont auſſi un Prévôt & un Doyen. C'eſt la principale Paroiſſe de la Ville: les autres ſont Saint-Jean-Baptiſte, Saint-Loup ou St. Leu, & St. Nicolas. L'Egliſe de St. Jean l'Evangéliſte, qui étoit autrefois une des Paroiſſes de Namur, a été démolie & incorporée à la Cathédrale.

Parmi les ſix Couvents de Religieux, il y avoit les Jéſuites, qui y enſeignoient les Humanités; les Récollets, (dont la belle Egliſe a été achevée l'an 1753) les Dominicains, reçus l'an 1648; les Capucins, les Carmes déchauſſés, & les Croiſiers. Il y a auſſi ſept Couvents de Filles, qui ſont l'Abbaye des Bénédictines Réformées, dite Notre-Dame de Paix; les Urſulines, les Annonciades, les Carmélites déchauſſées, les Récollettes, les Dames-Blanches ou Carmélites chauſſées & les Sœurs-Noires. L'Egliſe des Jéſuites ſe fait admirer par la beauté de ſa ſtructure, par ſa voûte de marbre blanc, ſon frontiſpice & ſes richeſſes; elle eſt toute de marbre rouge & noir, ſoutenue par douze grandes colonnes de marbre rouge. La cour du

Prince mérite pareillement d'être conſidérée. La Ville s'embellit journellement de plus en plus, tant par les ſoins du Magiſtrat, que par la commodité qu'on a de bâtir, tous les matériaux y étant à meilleur marché & plus à la main qu'ailleurs.

Les habitants y donnent un divertiſſement tout particulier : pluſieurs y montent des échaſſes d'une hauteur conſidérable. Ils ſe partagent enſuite en deux bandes, qui ſe battent l'une contre l'autre ; les uns ſe nomment *Melans*, & ceux de l'autre parti *Havreſſes*.

Le Magiſtrat de Namur eſt renouvellé ordinairement à la Saint-André, par le Gouverneur du Pays. Le Grand-Mayeur en eſt le Chef ; ſa Charge eſt perpétuelle. Parmi les ſept Echevins, trois ſont Nobles, deux Avocats & deux Bourgeois ; outre le Bourguemeſtre ou premier Elu, le Lieutenant-Mayeur ou ſecond Elu ; le Greffier de la Ville, le Greffier des Elus, & les quatre Jurés.

L'autre Tribunal eſt le ſouverain Bailliage, compoſé de ſix Avocats-Conſeillers, qui jugent de toutes les matieres féodales en premiere inſtance. Le Gouverneur de la Province en eſt le Chef.

BAILLIAGE DE NAMUR.

Le Diſtrict de Namur comprend pluſieurs Villages, avec le Bois de Marlagne, & un

grand nombre d'Abbayes & de Couvents, outre plûſieurs Hameaux.

Cette Contrée eſt arroſée des eaux de la Meuſe & de la Sambre.

L'Abbaye de Malone n'eſt qu'à une lieue de Namur; ce ſont des Chanoines Réguliers de l'Ordre de ſaint Auguſtin, qu'on dit avoir été fondés dès l'an 651, par ſaint Bertuin, qui étoit ſorti d'Irlande pour convertir les Peuples des Pays-Bas. Cette Abbaye dépend, pour le Spirituel & le Temporel, de l'Evêque de Liege.

Les Abbayes de Salines & de Marche-les-Dames ſont auſſi au voiſinage de Namur. Elles ſont Religieuſes de l'Ordre de Cîteaux. La premiere a été fondée par Philippe *le Noble*, Comte de Namur; & l'autre a été commencée l'an 1380.

L'Abbaye de Geronſart, Chanoines Réguliers de l'Ordre de Saint Auguſtin, a été fondée en 1138, par Alberon, Evêque de Liege, à une demi-lieue de Namur. Avant l'an 1617 ce n'étoit qu'un Prieuré, duquel ſont ſortis les Chanoines Réguliers de Hanſwyck à Malines, ceux de Leau & autres.

L'Abbaye de Saint-Gerard, ou de Brogne, de l'Ordre de St. Benoît, à trois lieues de Namur, fut fondée, vers l'an 913, par le Saint dont elle porte le nom. Depuis l'érection de l'Evêché de Namur, l'adminiſtration & la plupart des biens de cette Abbaye ont été conférés à l'Evêque, qui en eſt Abbé. En 1647, les

Religieux admirent, par les ſoins de l'Evêque Des-Bois, la même Réforme que le célebre Abbé Louis de Blois avoit établie ci-devant à Lieſſies.

Celle de Floreffe, Religieux de l'Ordre de Prémontré, ſur la Sambre, à deux lieues de Namur, a été fondée en 1121, par Godefroi & Ermenſone, Comtes de Namur. L'Abbaye eſt la troiſieme de tout l'Ordre de Prémontré, & la premiere qui ait été aux Pays-Bas; les Abbayes de Heiliſſem, en Brabant; Leffe, près de Dinant; Poſtel, en Campine, & Beaurepart, à Liege, en ſont ſorties. Il y a encore trois Prévôtés qui en dépendent.

Celle de Boneffe, ſur la Mehagne, à trois lieues de Namur, a été premiérement fondée en 1242, pour des Religieuſes de l'Ordre de Cîteaux, en la place deſquelles on a mis, en 1461, des Religieux du même Ordre.

Entre Namur & Hui, à trois lieues & demie de chacune, il y a le Bourg d'Andenne, où l'on voit un Chapitre de nobles Chanoineſſes, ſemblable à ceux de Mons, de Maubeuge & de Nivelle, fondé par ſainte Begghe, fille de Pepin de Landen, Duc de Brabant, & de ſainte Ibuberge, laquelle étant retournée d'un pélerinage de Rome à Andenne, y bâtit ſept Chapelles, en mémoire des ſept Egliſes ou Stations de Rome; & puis elle y fonda une Abbaye des Filles Nobles, parmi leſquelles elle ſe retira, & y mourut ſaintement, l'an 698. Enſuite ce Mo-

naſtere fut changé en Chapitre de trente Chanoineſſes, avec une Prévôte, une Doyenne, & dix Chanoines qui les aſſiſtent dans le Service divin. La collation des Prébendes appartient au Comte de Namur.

A une demi-lieue de là, on voit le Village de Sclayn, où il y a un Chapitre de huit Chanoines, avec un Prévôt & huit autres Bénéficiers. L'Empereur Henri IV le fonda; la collation des Prébendes appartient à l'Abbé de Saint-Cornelis-Munſter, de l'Ordre de ſaint Benoît, près d'Aix-la-Chapelle. L'Egliſe Collégiale eſt dédiée à Notre-Dame & à ſaint Félix.

A Mouſtier, Village ſur la Sambre, à une lieue au-deſſus de Floreffe, & à trois de Namur, il y a un célebre Chapitre de dix-huit Chanoineſſes, qui doivent faire preuves de bonne Nobleſſe, comme à Nivelle, & de dix Chanoines, fondé en 661 par ſaint Amand, qui conſacra l'Egliſe, & la dédia à ſaint Pierre.

A une lieue de Namur, on voit l'Hermitage de Marlagne, dans le Bois de ce nom, où il y a un beau Couvent de Carmes déchauſſés, fondé l'an 1620 par l'Archiduc Albert & l'Infante Iſabelle, Souverains du Pays. Ce fut le premier Hermitage que ces Peres eurent aux Pays-Bas.

On voit auſſi aux environs de Namur, ſur la rive de la Meuſe, les ruines d'un Château très-fort, nommé *Sanſon*, qui étoit ſitué ſur

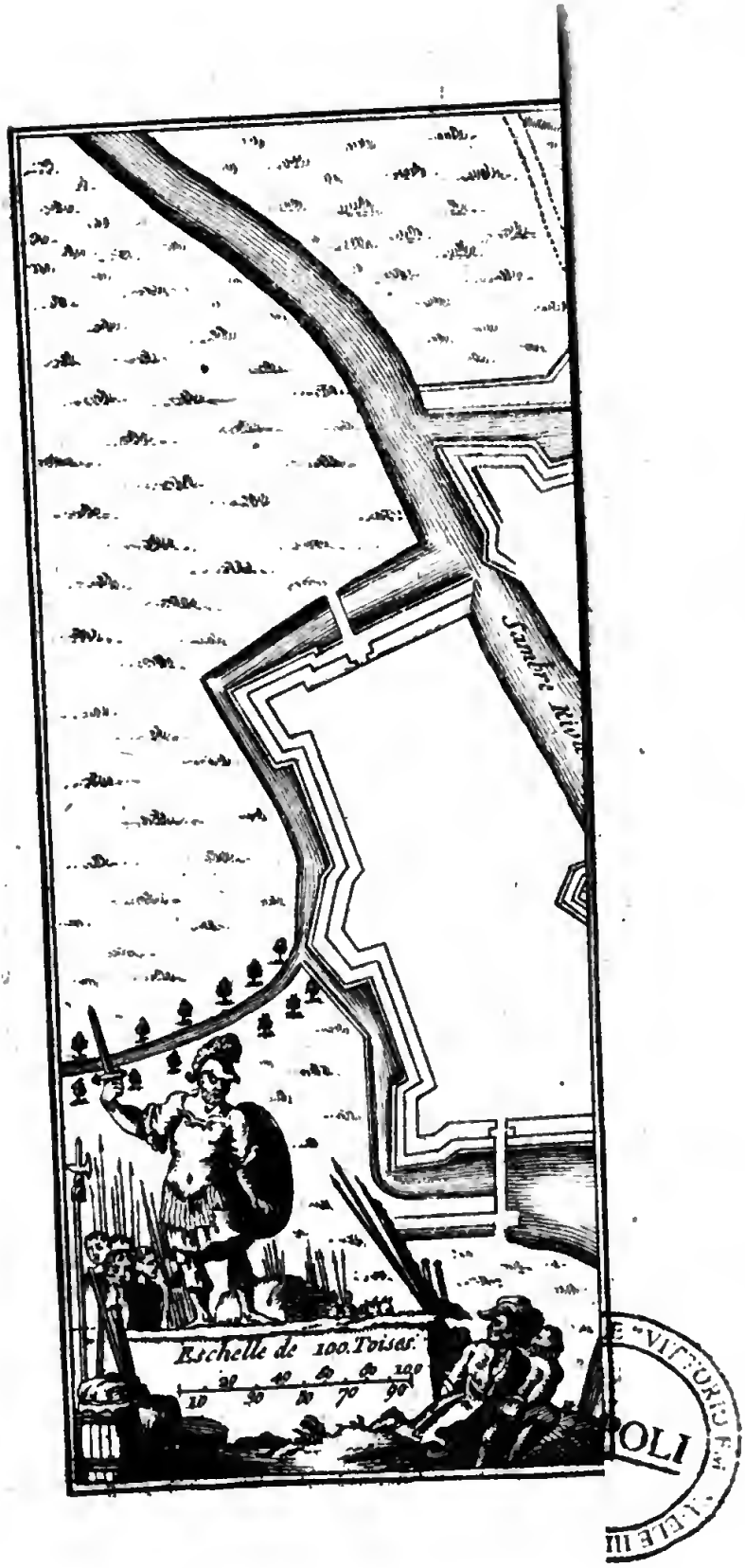
Sambre Rivi
Eschelle de 100. Toises.
10 20 30 40 50 60 70 80 90 100

un roc eſcarpé, & jugé autrefois imprenable; mais les François l'ont fait ſauter pendant les dernieres guerres.

LA VILLE DE CHARLEROI.

LE Marquis de Caſtel-Rodrigo, Gouverneur des Pays-Bas, en fit une Ville & une Fortereſſe, l'an 1666, à laquelle il donna le nom de *Charleroi*, en mémoire de Charles II, Roi d'Eſpagne. On y commença à travailler aux nouveaux ouvrages le 3 Septembre. Elle eſt bâtie ſur la rive gauche de la Sambre, dans un lieu nommé auparavant *Charnoy*, qui étoit un beau Village & une Seigneurie, appartenant au Prince d'Iſenghien. Mons & Namur en ſont à ſix lieues ou environ, & Bruxelles & Louvain à dix lieues : les Provinces de Namur, Brabant & Hainaut, & le Pays de Liege, confinent aux environs de cette Place.

Charleroi eſt diviſé en trois Quartiers, qu'on nomme *la haute* & *baſſe Ville*, & *l'entre-les-deux-Villes* : la haute Ville a deux Portes, l'une dite de Bruxelles, & l'autre la Porte de France. De cette derniere Porte on deſcend à la Sambre, par un chemin qui regne le long de la côte en forme d'eſplanade, au bas de laquelle eſt le Quartier d'entre-les-deux-Villes, où l'on voit pluſieurs braſſeries, moulins & forges, dans leſquelles

on fabrique preſque tous les clous dont on ſe ſert par tout le Pays; où l'on travaille le fer, & où l'on fait des canons de fuſil; c'eſt en quoi conſiſte le principal commerce de cette Ville.

Le Quartier d'entre-les-deux-Villes a deux Portes, dites de Namur & de Dampremy; il eſt fortifié auſſi par de bons baſtions, des demi-lunes, des foſſés remplis d'eau, & un bon chemin couvert, ayant communication avec la baſſe-Ville par un pont ſur la Sambre, qui eſt bien fortifié.

La baſſe-Ville eſt de l'autre côté de la riviere, ſur le territoire de Liege; elle a deux Portes, l'une de Marchienne-au-Pont, & l'autre de Marcinelle. Elle eſt fermée d'un rempart, avec un bon foſſé, rempli des eaux de la riviere d'Heure, par le moyen du ruiſſeau de la Louvoiſe. On y compte autour ſix baſtions; & pour en rendre l'accès plus difficile, il y a des écluſes ſur la Sambre, par leſquelles on peut inonder toutes les prairies & campagnes voiſines.

La Ville haute a ſon Egliſe Paroiſſiale, dédiée à ſaint Louis & à ſaint Chriſtophe, que le Roi de France a fait bâtir l'an 1669, au-lieu de l'ancienne Egliſe de Saint-Chriſtophe, que les Eſpagnols avoient fait démolir. Dans la Ville baſſe, qui dépend de la Paroiſſe du Village de Marcinelle, il y a un Couvent de Capucins, avec une Egliſe aſſez jolie. Le Prince d'Iſenghien y nomme-

le Magiſtrat ; ſavoir le Bailli, le Mayeur, ſept Echevins & un Greffier.

Les Eſpagnols n'ayant pu mettre en leur perfection les ouvrages de cette Fortereſſe, les démolirent, à cauſe de la guerre que la France leur déclara l'an 1667, ſous prétexte des droits de la Reine ; mais les François s'en rendirent les maîtres, & les rétablirent ; & elle reſta ſous leur domination, en vertu de la Paix d'Aix-la-Chapelle, l'an 1668. Ils en ont fait lever deux fois le ſiege en 1672, lorſque le Prince d'Orange, pour faire diverſion aux François, qui attaquoient quelques Villes de la Hollande, inveſtit cette Place le 13 Décembre, avec ſes Troupes & celles d'Eſpagne, commandées par le Comte de Marchin. La bravoure du Comte de Montal, Gouverneur de cette Ville, & le bruit de la marche du Roi de France, qui venoit en perſonne pour la ſecourir, obligerent le Prince d'Orange à ſe retirer, avant que d'avoir ouvert la tranchée.

En 1677, ce Prince l'inveſtit de nouveau, le 6 Août, avec une armée de 6000 hommes ; mais il fut encore obligé de lever le ſiege.

Les François l'ayant rendue aux Eſpagnols par le Traité de Nimegue, la bombarderent l'an 1692, & ils la prirent le 10 Octobre 1693, ſous les ordres du Maréchal de Luxembourg, après la bataille de Landen ou de Neerwinde. La réſiſtance du Gouver-

neur, Marquis de Villadarias, Général de l'Artillerie d'Eſpagne, la leur fit acheter bien cher; il ne ſe rendit qu'après vingt-ſix jours de tranchée ouverte, & que la garniſon fut réduite à un quart de ce qu'elle étoit au commencement du ſiege. Charleroi retourna à l'Eſpagne l'an 1697, par la Paix de Ryſwyck; & par celle d'Utrecht, l'an 1713, elle fut cédée aux Etats-Généraux, qui en firent prendre poſſeſſion le 4 Juin: mais ils la rendirent à l'Empereur l'an 1716, en vertu du Traité de Barriere.

Le Prince de Conti s'en rendit maître le 2 Août 1746, après quatre jours d'attaque; les quatre Bataillons de la garniſon, moitié Autrichiens, & moitié Hollandois, faiſant 1500 hommes, furent obligés de ſe rendre priſonniers; mais le 24 Février 1749, la Ville retourna au pouvoir de S. M. la Reine de Hongrie, conformément au Traité de Paix d'Aix-la-Chapelle.

L'Abbaye de Soleilmont eſt dans les environs: elle fut fondée en 1088, par Philippe, Comte de Namur, & donnée vers l'an 1400, aux Religieuſes de l'Ordre de Cîteaux.

A deux lieues de Charleroi, en allant vers Gemblours, il y a le Bourg de Fleurus, célebre par deux batailles qui s'y ſont données. La premiere fut gagnée par Dom Gonzales de Cordoua, Général de l'armée d'Eſpagne,

d'Eſpagne, le 30 Août 1622, contre Erneſt, Comte de Mansfeld, & Chrétien, Duc de Brunſwick, Evêque de Halberſtadt, qui y perdirent leur canon & leur bagage. Cette défaite n'empêcha pas le Comte de Manſfeld, après une retraite, qui lui fut plus glorieuſe que n'eût été la victoire, de traverſer le Brabant avec 4000 hommes de Cavalerie & 3000 d'Infanterie, & de ſe joindre au Prince d'Orange, qui obligea, avec ce ſecours, le Marquis de Spinola à lever le ſiege de Berg-op-Zoom.

La ſeconde bataille fut donnée le premier Juillet 1690, entre l'armée des Alliés, commandée par le Prince de Waldeck, & celle de France, ſous le Maréchal de Luxembourg; celle-ci étant d'un tiers plus forte que l'autre.

Les Alliés y furent défaits, avec perte de 5000 hommes tués, de 4000 priſonniers, de 49 pieces de canon, de 8 paires de timbales, & de 92 étendards & drapeaux; mais après tout cet avantage, les François ne profiterent pas de leur victoire.*

* Les Armes de Charleroi ſont d'argent à la fleur de lis de gueules.

LA VILLE DE CHARLEMONT.

L'Empereur Charles-Quint a fait bâtir cette petite Ville en 1555, & lui a donné ſon nom, en Latin *Carolo-Montium*: les fortifications en ſont très-bonnes & très-régulieres. Elle eſt ſituée ſur le ſommet d'une montagne, arroſée par la Meuſe: le chemin qui y conduit eſt difficile; & comme on n'y peut monter que d'un côté, on y a fait des ouvrages, qui la rendent preſque inacceſſible.

Son territoire dépendoit autrefois du Pays de Liege & du Comté d'Agimont; il comprend trente-trois Bourgs & Villages, outre les Fortereſſes de Charlemont & Philippeville. Ce Comté d'Agimont appartenoit autrefois à Philippe, Comte de Koningſtein & d'Eppenſtein, qui le vendit, vers l'an 1540, à l'Empereur Charles-Quint; & ce Prince annexa Charlemont au Comté de Namur, & Philippeville au Comté de Hainaut.

Charlemont eſt tout contre la Ville de Givet, à trois lieues de Dinant & de Philippeville, à ſix de Rocroi, & à ſept de Namur. Les François en ſont les maîtres depuis le 28 Avril 1679, & ils y ont fait des fortifications nouvelles. Il n'y a qu'une Paroiſſe. *

* Les Armes de Charlemont ſont d'or, à cinq faſces de gueules.

BIBLIOTECA NAZIONALE VITTORIO EMANUELE
NAPOLI

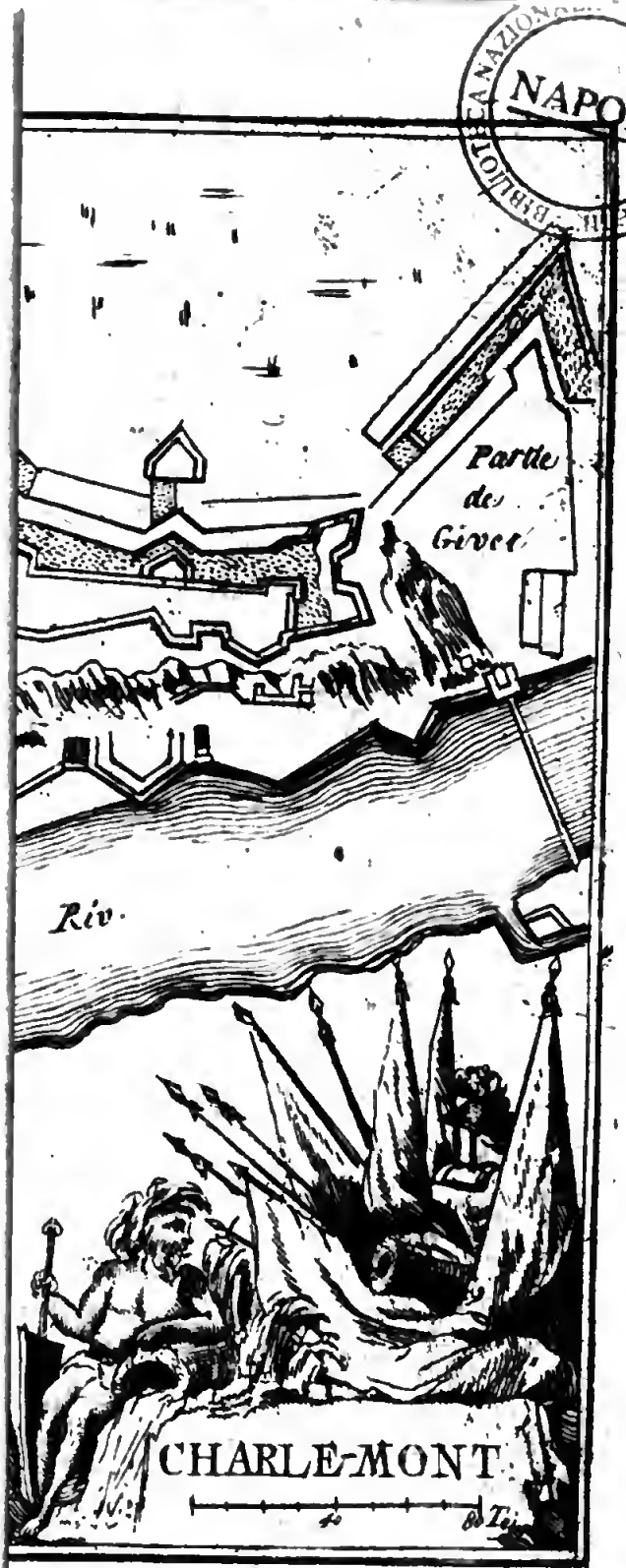

LA VILLE DE GIVET,

CEtte petite Ville, qui fait aujourd'hui partie de Charlemont, eſt formée de deux petites Villes ſéparées l'une de l'autre par la Meuſe. Celle qui eſt ſous Charlemont, s'appelle *Givet-Saint-Hilaire*; & l'autre, qui eſt au-delà de la riviere, s'appelle *Givet-Notre-Dame*. C'étoit bien peu de choſe que Givet il y a trente-cinq ou quarante ans; on en a fait d'une bicoque une Place de conſéquence; on y a conſtruit de parfaitement beaux bâtiments tout neufs, des rues droites, larges & bien percées. C'eſt un des ouvrages du Maréchal de Vauban.

Givet-Saint-Hilaire eſt nommé ainſi, à cauſe que ſon Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à ſaint Hilaire, Evêque de Poitiers. Il conſiſte en un petit canton de maiſons mal-bâties, qui ont tout l'air d'un Village antique, & en pluſieurs rues neuves, qui occupent un terrein cinq ou ſix fois plus grand que ce Village. On y remarque entr'autres la Place, qui eſt des plus grandes & des plus régulieres, pour la conſtruction de laquelle on a employé le terrein vague qui étoit entre Givet & Charlemont. L'ancienne Place publique eſt auſſi aſſez belle & aſſez réguliere; mais on remarque par-deſſus toutes choſes, des caſernes, qui ſont de très-beaux édifices.

On entre dans Givet par deux Portes ; l'une vient de Bouvigne, l'autre répond au pont de bois nouvellement conſtruit, & qui ſert de communication à l'autre Givet. Dans le foſſé, qui eſt ſec & taillé dans le roc, ſont placées ſix grandes demi-lunes à flancs. Celle qui couvre la Porte eſt retranchée d'un réduit ou petite demi-lune, environnée d'un petit foſſé. L'enceinte, qui eſt ſur la riviere, n'eſt qu'une ſimple muraille, mais bonne & ſolide, dont le pied eſt dans l'eau, accompagnée de quelques petits baſtions, dont les flancs ſont très-petits. Le long de la muraille en-dedans, au pied du rocher, ſur lequel eſt bâti Charlemont, eſt un grand & magnifique corps de caſernes, qui conſiſte en trois gros pavillons.

De ce côté-là de la Meuſe, il y a une Redoute bien remarquable ; c'eſt un ouvrage conſidérable qui eſt ſur une hauteur, & pourroit, en un beſoin, commander la Ville. Sa figure eſt octogone. Cette Redoute eſt percée de deux ou trois étages d'embrazures : elle eſt entourée d'un petit foſſé ſec.

Givet-Notre-Dame porte le nom de l'Egliſe Paroiſſiale, qui eſt dédiée à la ſainte Vierge ; outre laquelle il y a un Couvent de Récollets & un de Récollettes ; & auparavant il y en avoit auſſi un d'Urſulines. Cette Place a deux enceintes qui forment deux manieres de Ville haute & de Ville baſſe. Le partie haute eſt un terrein vague que l'on a enfermé ſeulement

pour s'emparer des hauteurs. L'enceinte, qui eſt d'une forme très-irréguliere, conſiſte en quatre grands baſtions, aſſujettis à l'irrégularité du terrein. L'eſpace qui eſt entre chacun de ces baſtions, eſt formé par quelques angles rentrants & ſaillants. L'enceinte, qui ſépare la haute d'avec la baſſe Ville, eſt auſſi compoſée de pluſieurs angles ſaillants & rentrants, avec quelques tours. Le côté de la riviere n'a aucune défenſe que le rocher qui eſt fort eſcarpé, & entiérement inacceſſible. Il y a auſſi ſur le bord de la riviere, auprès du rocher, à l'endroit où tombe une ravine qui vient de ce rocher, une Redoute quarrée d'une bonne conſtruction, revêtue en-dedans & en-dehors. La partie de l'enceinte où l'on a pu pratiquer un foſſé, eſt couverte de deux demi-lunes, l'une deſquelles eſt contre-gardée, le tout accompagné, à l'ordinaire, de ſon chemin couvert, avec ſes traverſes, places d'armes & glacis. La partie qui s'étend depuis la riviere juſqu'à la ravine, a ſeulement un petit foſſé taillé dans le roc. La Ville baſſe eſt ſéparée en deux parties par une petite riviere. Ces deux parties ſont l'ancienne, & la nouvelle. L'ancienne n'eſt proprement qu'une rue aſſez large ; la nouvelle, au contraire eſt conſidérable. On y voit des rues régulieres ; celle qui vient du pont eſt des plus larges & des mieux percées. La Place d'armes eſt aſſez grande, & eſt ſituée ſur le

bord de la petite riviere, & non pas au milieu de la Ville, comme dans toutes les Villes nouvelles. On y entre par trois différentes Portes. Le canal de la petite riviere a été élargi & revêtu de quais de bonne maçonnerie des deux côtés en forme de canal, qui s'élargit par pluſieurs Iſles, ſur l'une deſquelles eſt un petit Château quarré & long, & flanqué de quatre tours rondes à l'antique. De l'autre côté eſt une porte d'eau ou écluſe.

En 1696, le Comte d'Athlone & le Général Cochorn, ayant été détachés avec un corps de l'armée des Alliés, firent bombarder Givet le 16 Mars, afin de détruire les grands magaſins que les François y avoient faits pour la ſubſiſtance de leurs troupes; ce qui leur réuſſit ſi bien, que les François ne purent empêcher leur expédition, & que tout y fut brûlé.

A une lieue de cette Ville, ſur le bord de la Meuſe, en allant vers Dinant, ſe trouve l'Abbaye de Wauſors, en Latin *Walciodorum*, de l'Ordre de ſaint Benoît, ſous le Dioceſe de Namur, fondée en 946, à l'honneur de Notre-Dame, par le Comte Eilbert, & confirmée par l'Empereur Othon en 964. Elle fut, dans ſes commencements, ſoumiſe à l'Evêque de Metz, en Lorraine; & le Prieuré de Haſtiers, qui eſt ſitué au-delà de la Meuſe, pareillement près de Charlemont, a toujours été ſoumis à l'Abbé de Wauſors,

quoiqu'autrefois ces Religieux aient fait de grands efforts pour avoir leur Abbé particulier.

On voit auſſi près de Givet, l'Abbaye de Félix-Pret, Religieuſes de l'Ordre de Cîteaux, ſous le Dioceſe de Liege. Avant l'an 1464 il y eut ici des Religieux du même Ordre, & des Religieuſes à l'Abbaye de Saint-Remi, près de Rochefort, aux Ardennes, dont les uns changerent de Monaſtere contre les autres; l'Abbé-Général de Citeaux ayant agréé cette permutation.

LA VILLE DE MARIENBOURG.

MArie, Reine de Hongrie, ſœur de l'Empereur Charles-Quint, & Gouvernante des Pays-Bas, trouva la ſituation de cette Place ſi belle & ſi agréable, qu'elle l'acquit de l'Evêque de Liege, en lui cédant la Juriſdiction ſur la Baronnie de Herſtal, entre Liege & Maeſtricht. Elle la fit entourer de murailles l'an 1542, & fit d'un Village une Ville, qui porte le nom de ſa Fondatrice. Son aſſiete eſt ſur le territoire & Dioceſe de Liege, au Pays d'entre-Sambre-&-Meuſe, entre deux petites rivieres, appellées la Blanche & la Noire; Philippeville en eſt éloignée de deux lieues, Rocroi de ſix, & Mons de dix.

La Reine de Hongrie aimoit fort la chaſſe,

& prit ſouvent ce divertiſſement aux environs de cette Ville, qu'elle avoit fait fortifier d'un rempart & de quatre baſtions, qui en rendent la forme quadrangulaire. Pendant que l'Empereur Charles-Quint aſſiégeoit la Ville de Metz, en 1552, elle fit faire par ſes troupes une diverſion en Picardie, où elles pillerent & brûlerent pluſieurs Villes, avec la Maiſon Royale de Folembray, bâtie par le Roi François I. Deux ans après, le Roi Henri II eut ſa revanche; il attaqua & prit la Ville de Marienbourg, quoiqu'elle paſſât alors pour imprenable Ses gens pillerent & brûlerent le Palais de cette Princeſſe, & firent le même traitement à la Ville de Binche, ainſi qu'au Château de Marimont, qu'elle avoit fait bâtir en 1548.

Les François retinrent Marienbourg juſqu'à l'année 1559, lorſqu'ils le rendirent à l'Eſpagne, en vertu du Traité de Cateau-Cambreſis. En 1659, la France reprit cette Ville, & elle lui eſt reſtée par le XXXIXe. Article de la Paix des Pyrénées, en échange de la Ville de Berg-Saint-Winox, en Flandres, qui fut rendue à l'Eſpagne.

Il n'y a qu'un Couvent, qui eſt de Religieuſes du Saint-Sépulcre, & une Paroiſſe dédiée à ſainte Marie-Magdelaine. C'eſt pour cette raiſon que la Ville porte dans ſes armes la figure de cette Sainte, couchée dans une grotte.

LA VILLE DE BOUVIGNE.

JOlande, Comteſſe de Namur, accorda, l'an 1213, les droits & privileges de Ville à Bouvigne, qui eſt ſituée ſur la rive gauche de la Meuſe, à l'oppoſite de Dinant, & à cinq lieues de Namur. Son Mayeur a droit de ſéance dans les Etats de la Province.

En 1554, les François la prirent d'aſſaut, & la déſolerent ſous le regne du Roi Henri II. Elle n'étoit défendue que par ſes habitants, deſquels on fit un grand carnage. Une partie ſe noya dans la riviere, & ceux qui s'en ſauverent furent pris & pendus pour leur opiniâtreté, parce qu'ils avoient ſouffert qu'on tirât ſur eux le canon, n'étant pas aſſez forts pour ſoutenir un ſiege.

Il n'y a qu'une Egliſe Paroiſſiale, dédiée à ſaint Lambert, & deux Couvents, l'un d'Auguſtins, qui s'y établirent l'an 1613, & l'autre de Religieuſes du Saint-Sépulcre, fondé vers l'an 1666. On y a vu auſſi un ancien Château très-bien fortifié, nommé *Crévecœur*, qui dominoit même ſur la Ville de Dinant; & à quelque diſtance de là, le Château de *Poilvache*, également élevé ſur les rochers; mais ils ont été raſés pendant les dernieres guerres.

L'Abbaye de Moulins, de l'Ordre de Cîteaux, eſt ſituée à une lieue de Bouvigne,

ſur le ruiſſeau dit Flavion ; on y voit, dans ſon voiſinage, pluſieurs forges de fer & de cuivre, & des papeteries. Cette Abbaye fut commencée en 1233, & on y mit des Religieuſes, auxquelles on a ſubſtitué, en 1414, des Religieux de l'Abbaye de Villers.

LA VILLE DE WALCOURT.

ELle eſt ſituée ſa la riviere d'Heure, vers les confins du Pays de Liege. Elle eut autrefois des Seigneurs particuliers, dont les derniers furent Comtes de Rochefort. Un de ceux-ci la vendit, l'an 1363, à Guillaume, Comte de Namur. Elle ne fut néanmoins annexée au Comté de Namur qu'en 1438, par Philippe-le-Bon, Duc de Bourgogne, à cauſe de quelques différends qui étoient ſurvenus pour cette vente.

Cette Ville fut entiérement réduite en cendres en 1615, ainſi que ſon Egliſe Collégiale, qui eſt très-ancienne, dédiée à la ſainte Vierge ; il y a un Chapitre fondé en 1020, par Edwin, Seigneur de Walcourt, pour huit Chanoines & un Prévôt, qui a voix dans les Etats de la Province.

L'Abbaye dite *du Jardinet*, fut d'abord fondée par Thierry de Rochefort, Seigneur de Walcourt, pour des Religieuſes de l'Ordre de Cîteaux. En 1430, on y établit à leur place des Religieux du même Ordre ;

en 1685, Benoît Loyer, qui en étoit Abbé, acquit, par engagement, du Roi d'Eſpagne, la Seigneurie de Walcourt, pour la ſomme de 22000 florins; & en conſéquence, la collation de la Cure & des Prébendes de la Collégiale appartient à cette Abbé, avec le droit de nommer le Magiſtrat, & la haute & baſſe Juſtice. Sa Majeſté en a excepté, depuis quelques années, la Prévôté, prétendant que le droit de conférer la premiere Dignité eſt inaliénable.

En 1689, l'armée des Alliés, ſous le Prince de Waldeck, & celle de France, ſous le Maréchal d'Humieres, étant campées au Pays d'entre-Sambre-&-Meuſe, ce Maréchal voulut ſolemniſer la Fête de St. Louis, par la priſe de la petite Ville de Walcourt, où s'étoient réfugiés environ mille Fourrageurs, qu'il avoit coupés de l'armée des Alliés; mais le Prince de Waldeck marcha d'abord à leur ſecours, & obligea les François de ſe retirer, avec grande perte. *

* Walcourt porte un vieux Château à une groſſe tour élevée ſur une montagne, à la gauche duquel ſont poſées les Armes du Comté de Namur.

LE COMTÉ D'ARTOIS.

CE Pays, appellé en Latin *Arteſia*, étoit habité autrefois par ces Peuples de la Gaule-Belgique, que Jules-Céſar nomme dans ſes Commentaires, *Atrebates*; & les anciens Morins en occupoient auſſi une bonne partie. Il eſt arroſé des rivieres de la Lis, la Scarpe & l'Aa, ayant pour limites, au Levant, le Cambreſis, & une partie de la Flandre; au Couchant, le Boulonois; au Nord, la Flandre occidentale, où ſont les Villes de Dunkerque & de Berg-Saint-Winox; & au Midi, la Picardie.

On le diviſe en douze Contrées, qui ſont: le Gouvernement d'Arras, l'Avouerie de Béthune, le Comté de Saint-Pol, les Régales de Térouane, & les Bailliages d'Aire, de Saint-Omer, de Hedin, de Lillers, de Cens, de Bapaume, d'Aveſnes & d'Aubigny, conſiſtants en 844 Villages, & vingt-huit belles Abbayes. Sa plus grande longueur eſt de vingt-

vingt-cinq lieues, depuis Saint-Omer juſqu'à l'Eſcaut ; & ſa largeur de douze, depuis Bucquoi juſqu'à la Baſſée. L'étendue en étoit autrefois plus grande; car elle comprenoit auſſi les Comtés de Boulogne, de Calais, de Guines & d'Ardres, que les Rois de France en ont démembrés enſuite.

Arras en eſt la Ville Capitale ; les autres ſont Saint-Omer, Béthune, Aire, Heſdin, Bapaume, Lens, Lillers, Saint-Paul & Saint-Venant. C'eſt un Pays des plus beaux & des plus fertiles des XVII Provinces. Ses campagnes rapportent ordinairement des grains, & particuliérement du froment en telle quantité, qu'on l'appelle communément *le Grenier des Pays-Bas*, & qu'elle en fournit abondamment aux Provinces voiſines. Il y croît auſſi beaucoup d'houblon, & c'eſt pour cette raiſon qu'on y boit par-tout une bierre délicate & forte. Ses habitants ſe diſtinguent par leur droiture, leur ſincérité & leur fidélité. Ils ſont laborieux, exacts à remplir leurs devoirs; mais ſur-tout attachés à la Religion Catholique, & jaloux de leurs Privileges & de leurs Coutumes.

L'Artois fut ſubjugué autrefois par les Romains, & enſuite par les François, qui le comprirent dans le partage du Royaume d'Auſtraſie. Sous la ſeconde Race des Rois de France, il y eut des Gouverneurs particuliers qui en uſurperent la domination. On trouve que ſous les regnes de Pepin & de Carloman,

Thibaut étoit Gouverneur de l'Artois; qu'Unroch le fut du temps de Charlemagne & de Louis-le-Débonnaire, qui y établit Bérenger; & que ce dernier fut suivi d'Everard, d'Adalard, d'Unroch II, de Huthmar, & d'Adalelme.

SEIGNEURS D'ARTOIS.

I. Baudouin, dit *Bras de fer*, fut le premier Seigneur & propriétaire de l'Artois; il vint, l'an 862, à Senlis, où il enleva Judith, veuve d'Adolphe, Roi d'Angleterre, & fille de Charles-le-Chauve, Empereur & Roi de France. Ce Prince en fut tellement irrité, qu'il poursuivit Baudouin les armes à la main; mais ses troupes furent deux fois taillées en pieces, près de l'Abbaye du Mont-Saint-Eloi, en Artois. Cependant Baudouin & Judith furent excommuniés dans un Concile d'Evêques, tenu à Senlis; ils allerent à Rome se jetter aux pieds du Pape Nicolas I; & comme Baudouin n'avoit agi que du consentement de Judith, le Roi Charles donna, à la priere du Pape, son consentement au mariage, qui fut solemnisé à Auxerre, l'an 864. Ce Prince le fit Comte de Flandres, & Souverain de l'Artois. Baudouin mourut à Arras l'an 879, & fut enterré à St. Bertin; mais ses entrailles furent portées à Gand, où sa femme Judith avoit été enterrée.

II. Baudouin II, dit *le Chauve*, succéda

à ſon pere ; il fut Abbé (ſelon la coutume de ces temps-là) de St. Vaaſt, de St. Bertin & de St. Pierre à Gand, où il fut enterré l'an 917 ; & ſon épouſe Elſtrude, fille du Roi d'Angleterre, y a été auſſi inhumée l'an 929.

III. Arnould, dit *le Grand* ou *le Vieil*, céda, l'an 958, le Comté de Flandres à ſon fils,

IV. Baudouin III, qui épouſa Mahaud, fille du Duc de Saxe ; mais il mourut à Berg-Saint-Winox l'an 961, trois ans avant Arnould, ſon pere.

V. Arnould II ſuccéda, l'an 964, à Arnould, ſon aïeul ; il épouſa Lutgarde, fille de Bérenger, Roi d'Italie, & mourut l'an 988. Sa veuve fut mariée en ſecondes noces à Robert II, Roi de France.

VI. Baudouin IV, dit *le Barbu* ou *le Débonnaire*, mourut en 1031 ; il avoit épouſé Ogine de Luxembourg, laquelle à l'âge de 50 ans, accoucha, dit-on, publiquement de Baudouin, dit *de Lille*, dans une tente dreſſée ſur la grande Place d'Arras, l'an 1014.

VII. Baudouin V, dit *de Lille*, épouſa Adélaïde, fille de Robert II, Roi de France ; il mourut l'an 1067, & fut enterré à Saint-Pierre à Lille, & ſa femme Adélaïde fut enterrée, l'an 1071, à Meſſines, où elle avoit fondé une Abbaye de Dames.

VIII. Baudouin VI, dit de *Mons*, fut auſſi Comte de Flandres & de Hainaut, du chef de

ſa femme Richilde : il mourut l'an 1070.

IX. Arnould III fut tué, l'an 1072, dans une bataille, ſans laiſſer de poſtérité.

X. Robert I, dit *le Friſon*, frere de Baudouin VI, uſurpa les Etats d'Arnould, ſon neveu; il épouſa Gertrude de Saxe, & décéda l'an 1093.

XI. Robert II, dit *le Jeune* ou de *Jéruſalem*, épouſa Clémence de Bourgogne, ſœur du Pape Calixte II; Il mourut d'une chûte l'an 1111, & fut enterré à l'Abbaye de Saint-Vaaſt.

XII. Baudouin VII, dit *à la Hache*, ſuccéda à ſon pere; il épouſa Agnès de Bretagne, dont il fut ſéparé à cauſe de parenté; il mourut ſans laiſſer de poſtérité l'an 1119, & fut inhumé à l'Abbaye de Saint-Bertin.

XIII. Charles, dit *le Bon*, ſuccéda à ſon couſin maternel : il fut tué à Bruges dans l'Egliſe de Saint-Donat, l'an 1127, & ne laiſſa point d'enfants de ſon épouſe, Marguerite de Clermont.

XIV. Guillaume de Normandie obtint la Flandre, l'Artois, &c. par la faveur de Louis VI, Roi de France : il épouſa Sybille, fille de Humbert, Comte de Vertus, de laquelle il n'eut point d'enfants. Il fut tué devant Aloſt d'un coup d'arbalête l'an 1129, & fut enterré à Saint-Bertin.

XV. Thierry d'Alſace, petit-fils de Robert, dit *le Friſon*, Comte de Flandres, & Souverain de l'Artois, devint paiſible poſſeſ-

seur de ces Provinces; il épouſa la veuve de Charles-le-Bon, & en ſecondes noces, Sybille, fille de Foulques d'Anjou, Roi de Jéruſalem. Il mourut l'an 1168.

XVI. Philippe d'Alſace mourut dans la Terre-Sainte en 1191, ſans laiſſer d'enfants d'Eliſabeth, Comteſſe de Vermandois. Il avoit marié, l'an 1180, ſa niece Iſabelle de Hainaut, à Philippe-Auguſte, depuis Roi de France, auquel il donna pour dot tout l'Artois, avec le Comté de Calais; & le Roi Louis VII, pere de Philippe-Auguſte lui céda en échange le Comté de Vermandois. Cet accord cauſa bien des troubles & des guerres dans le Pays; car Philippe-Auguſte étant monté ſur le Trône, ne voulut pas ſe tenir à la donation du Roi, ſon pere, & Philippe d'Alſace s'empara de l'Artois. La Paix ſe fit enfin à Péronne l'an 1199, après la mort de Philippe d'Alſace, lorſque Baudouin *le Courageux*, ſon beau-frere, s'accommoda avec le Roi de France, en ſe réſervant ſeulement Saint-Omer, Aire, Lillers, Guines & Ardres, & céda au Roi la Ville d'Arras, avec le reſte de l'Artois; mais enſuite Louis VIII, Roi de France recouvra toutes ces Places, par un Traité fait près de Leus en 1211.

XVII. Philippe-Auguſte, Roi de France, a eu trois femmes, Iſabelle de Hainaut, Ingamberge de Danemarck, qu'il répudia, & Agnès de Méranie, dont il fut obligé de ſe ſépa-

rer; il mourut en 1223, âgé de 57 ans, après avoir regné quarante-deux ans.

XVIII. Louis VIII, Roi de France, fils de Philippe-Auguſte & d'Iſabelle de Hainaut, ne regna que trois ans, & mourut en 1226, à l'âge de 39 ans. Il eut de Blanche de Caſtille, ſaint Louis, Roi de France; Robert, Comte d'Artois, qui ſuit, & ſept autres fils, avec deux filles.

COMTES D'ARTOIS.

I. Robert de France, ſurnommé *le Bon* & *le Vaillant*, naquit l'an 1216, & devint le premier Comte d'Artois, par la faveur de ſaint Louis, ſon frere, qui érigea ce Pays en Comté l'an 1237. Il fut auſſi Régent du Royaume de Sicile, & refuſa la Couronne Impériale, que le Pape Grégoire IX lui fit offrir. Il épouſa, en premieres noces, Marie, fille de Jeanne, Comteſſe de Flandres, & de Ferrand de Portugal, dont il n'eut point d'enfants; & en ſecondes, Mahaud, fille de Henri II, Duc de Barbant. Il accompagna le Roi ſon frere, au voyage d'Outremer, & fut tué à l'âge de 33 ans, à la bataille de Maſſoure en Egypte, en 1249.

II. Robert II, ſurnommé *l'illuſtre*, fils de Robert I, & de Mahaud de Brabant, fut créé Pair de France l'an 1297, par le Roi Philippe-le-Bel, au ſervice duquel il s'étoit ſignalé. Il fut tué dans une bataille près de Courtray, en 1302, laiſſant d'Amicie de

Courtenay, Philippe, mort avant ſon pere, l'an 1297, dans une bataille près de Furnes; Robert, mort jeune, & Mahaud, femme d'Othon IV, Comte de Bourgogne, laquelle lui ſuccéda.

III. Mahaud ou Mathilde, hérita du Comté d'Artois, quoique Philippe, ſon frere, eut laiſſé un fils nommé Robert, * Comte de Beaumont-le-Roger; mais comme par la Coutume d'Artois les enfants ne repréſentent pas leurs peres & meres dans la ſucceſſion de leurs aïeuls, il perdit le procès qu'il ſoutint contre ſa tante, à laquelle le Comté d'Artois fut adjugé l'an 1309, après cinq différents Arrêts du Parlement de Paris. Mahaud décéda l'an 1329.

IV. Robert III, fils de Mahaud & d'Othon, Comte de Bourgogne, naquit en 1292, & mourut en 1315, avant ſa mere, ſans laiſſer de poſtérité.

V. Jeanne de Bourgogne, ſa ſœur & ſon

* Robert ne laiſſa pas cependant de porter le titre de Comte d'Artois; & pour ſe maintenir, il appella à ſon ſecours Edouard III, Roi d'Angleterre; il mourut à Londres l'an 1343, des bleſſures qu'il avoit reçues, en défendant, contre le Roi Philippe de Valois, la Ville de Vannes, en France. Ses ſucceſſeurs, qui furent Jean d'Artois, Comte d'Eu; Jean, Seigneur de Peronne; Robert d'Artois; Philippe, Connétable de France, & Charles, Pair de France, qui mourut ſans poſtérité en 1472, ſe qualifierent pareillement du titre de Comtes d'Artois.

héritière, épouſa, en 1306, Philippe V, dit *le Long*, Roi de France, auquel elle porta la Bourgogne & l'Artois. De ce mariage naquit un fils, qui mourut au berceau, & quatre filles, dont l'aînée, Jeanne, eut le Comté d'Artois. Cette Reine mourut l'an 1330, après avoir fondé le College de Bourgogne à Paris.

VI. Jeanne de France épouſa, en 1318, Eudes IV, Comte de Bourgogne, & mourut en 1347.

VII. Philippe de Bourgogne mourut avant ſes pere & mere en 1346, d'une bleſſure qu'il avoit reçue par la chûte de ſon cheval, au ſiege d'Aiguillon, en Guyenne. Il avoit épouſé Jeanne, fille unique de Guillaume, Comte de Boulogne & d'Auvergne, de laquelle il eut

VIII. Philippe de Bourgogne, dit *de Rouvres*, qui ſuccéda, en 1347, à tous les Etats de Jeanne, ſon aïeule. Il mourut en 1361, à l'âge de 14 ans, ayant été fiancé à Marguerite, Comteſſe de Flandres.

IX. Marguerite de France, ſeconde fille de Jeanne de Bourgogne V, Comteſſe d'Artois, ſuccéda à Philippe de Rouvre, ſon arriere-neveu. Elle étoit veuve de Louis de Crecy, Comte de Flandres, & mourut l'an 1382.

X. Louis de Male, Comte de Flandres, acquit le Comté d'Artois du chef de ſa mere Marguerite. Il décéda à Saint-Omer, l'an

1384. *Voyez ci-après l'Art. XIV des Comtes de Flandres.*

Après la mort de Charles *le Hardi*, Duc de Bourgogne, Comte d'Artois, &c. qui fut tué devant Nanci l'an 1476, Louis XI, Roi de France, s'empara de l'Artois, qu'il érigea, l'an 1477, en Province & Sénéchauſſée; prétendant le réunir à ſa Couronne, quoique Marie de Bourgogne, héritiere de Charles, en fut en poſſeſſion, comme d'un Fief féminin. Charles VIII, Roi de France, le céda enfin à Maximilien I, pour lors Roi des Romains, qui avoit épouſé l'héritiere de Bourgogne: le Traité fut conclu à Senlis l'an 1493. Charles avoit épouſé, l'an 1491, Anne, fille du Duc de Brétagne, qui avoit été accordée en premier lieu à Maximilien, & il renonça au mariage de Marguerite, fille de Maximilien, avec laquelle Louis XI, ſon pere, l'avoit voulu marier. Cet affront offenſa tellement le Roi des Romains, qu'il déclara la guerre à la France; il ſurprit Arras & Saint-Omer, & manqua de prendre Amiens; mais la Paix fut conclue bientôt après, par la ceſſion que Charles VIII fit du Comté d'Artois.

Le Roi François I ayant été fait priſonnier par les Troupes de l'Empereur Charles-Quint, à la bataille de Pavie, l'an 1524, renonça pour toujours à ſes prétentions, par le Traité de Madrid, conclu l'an 1525, en vertu duquel il fut remis en liberté. Depuis ce temps,

là les Souverains des Pays-Bas ne furent plus obligés de prêter hommage de ce Comté aux Rois de France, pour lequel ils devoient préſenter autrefois un épervier à chaque rélief, comme l'avoit fait encore Charles-Quint l'an 1515, en la perſonne de René de Châlons, Prince d'Orange, ſon Ambaſſadeur auprès de François I. Philippe IV, Roi d'Eſpagne, fut le dernier Prince de la Maiſon d'Autriche qui ait été le maître de tout le Comté d'Artois; car la Ville d'Arras & ſes dépendances tomberent ſous la puiſſance de la France l'an 1640. Ce Prince mourut l'an 1665.

ROIS DE FRANCE, COMTES D'ARTOIS.

I. Louis XIII, ſurnommé *le Juſte*, Roi de France, fils de Henri IV & de Marie de Médicis, fut ſacré l'an 1610; il épouſa Anne d'Autriche, fille de Philippe III, Roi d'Eſpagne, & mourut le 14 Mai 1643, âgé de 42 ans.

II. Louis XIV, ſurnommé *le Grand*, Roi de France, né le 5 Septembre 1638, fut ſacré l'an 1654; il épouſa, le 9 Juin 1660, Marie-Thérèſe d'Autriche, fille de Philippe IV, Roi d'Eſpagne, laquelle mourut le 30 Juillet 1683, laiſſant un fils unique, Louis, Dauphin de France, qui mourut le 14 Avril 1711, laiſſant de ſon épouſe, Marie-Anne-Victoire de Baviere, trois Princes, dont l'aîné, Louis, Duc de Bourgogne, & en-

ſuite Dauphin de France, vint à mourir le 18 Février 1712; Philippe, Duc d'Anjou, qui fut enſuite Roi d'Eſpagne, & Charles, Duc de Berry, qui mourut le 4 Mai 1714. Le Roi Louis XIV mourut à Verſailles le premier Septembre 1715, après avoir regné 72 ans.

III. Louis XV, arriere-petit-fils de Louis XIV, fils de Louis, Dauphin de France, & de Marie-Adélaïde de Savoie, naquit le 15 Février 1710; il commença à regner le premier Septembre 1715, ſous la tutele de ſon couſin Philippe de France, Duc d'Orléans, lequel mourut d'apoplexie le 2 Décembre 1723, âgé de quarante-neuf ans. Le Maréchal de Villeroi & le Cardinal de Fleury eurent ſoin de l'éducation de ce Prince, qui fut déclaré Majeur le 16 Février 1723, après avoir été ſacré & couronné à Rheims, le 25 Octobre 1722. On lui deſtina pour épouſe, Marie-Anne-Victoire, Infante d'Eſpagne, fille du Roi Philippe V, qui fit ſon entrée à Paris le 2 Mars 1722, âgée de quatre ans ſeulement; mais cette Princeſſe fut renvoyée enſuite en Eſpagne, & Sa Majeſté épouſa, le 5 Septembre 1725, Marie Leſzinski, fille de Staniſlas, Roi de Pologne, de laquelle il a eu Louis, Dauphin de France, né le 4 Septembre 1729, & mort le 20 Décembre 1765, âgé de 36 ans; & pluſieurs Princeſſes. Louis XV mourut en 1774.

IV. Louis XVI, petit-fils de Louis XV, naquit le 23 Août 1754, & fut couronné à Rheims le 10 Mai 1774 : il épousa en 1770, Marie-Antoinette, fille de l'Empereur François I, née le 29 Novembre 1755.

Les Artéſiens ſe joignirent aux autres Provinces pendant les troubles du XVIe. ſiecle, pour ſe maintenir contre les Eſpagnols : mais comme ils s'apperçurent que la guerre ſe faiſoit principalement pour introduire les héréſies de Luther & de Calvin, ils ſe ſéparerent des Rebelles, & prirent le nom de *Mécontents*. Ils s'accommoderent enfin avec le Roi d'Eſpagne, par un Traité conclu à l'Abbaye du Mont-Saint-Eloi, le 6 Avril 1579, ſigné par le Gouverneur de la Province, par Matthieu Moulart, Evêque d'Arras, & par pluſieurs autres Seigneurs & Prélats.

Les François ſe ſont rendus maîtres de la Province d'Artois ſous pluſieurs nouveaux prétextes, & la plus grande partie leur eſt demeurée en vertu de la Paix des Pyrénées, conclue l'an 1659; le Roi d'Eſpagne ne s'étant réſervé que les Châtellenies de Saint-Omer & d'Aire : & l'on fit alors la diviſion de *l'Artois cédé* & de *l'Artois réſervé*. La guerre étant recommencée, les François ſe ſont approprié le reſte de l'Artois, qui étoit à leur bienſéance, & la poſſeſſion leur en fut confirmée par le Traité de Paix, conclu à Nimegue l'an 1678.

Pendant

Pendant la guerre pour la ſucceſſion d'Eſpagne, les Alliés ont pénétré juſques dans cette Province, & ils en ont enlevé au Roi de France, pendant la campagne de l'an 1710, les Places d'Aire, de Béthune, de Saint-Venant, de Lens, &c.; mais toutes ces conquêtes ſont retournées à la France, en vertu du XVe. Article de la Paix d'Utrecht, l'an 1713.

Les Etats de la Province d'Artois ſont compoſés du Clergé, de la Nobleſſe & du Tiers-Etat. Le Clergé eſt très-nombreux & très-riche, compoſé des Evêques d'Arras & de Saint-Omer, de dix-neuf Abbés, & de neuf Chapitres. L'Evêque d'Arras prenoit la qualité de Préſident né des Etats d'Arras; mais les Etats s'y étant oppoſés, l'affaire fut jugée au Conſeil du Roi, contre l'Evêque, qui fut obligé, l'an 1740, de renoncer à ce titre.

Les Abbayes ſont: Saint-Vaaſt à Arras; Saint-Bertin à Saint-Omer; Anchin, Blangy, St. Jean-au-Mont, (dont l'Abbaye eſt maintenant à Ypres) Auchyles-Moines & Ham, de l'Ordre de ſaint Benoît; Clair-marais & de Chercamp, de l'Ordre de Cîteaux; Arouaiſe, Saint-Eloi, Hinnin-Lietard, Eaucourt, Choques, Ruiſſeauville & Marœul, de l'Ordre de St. Auguſtin; Dommartin, Saint-André-au-Bois, & Saint-Auguſtin-de-Térouane, de l'Ordre de Prémontré. Le Grand-Prieur de Saint-Vaaſt d'Arras y a auſſi ſéance. Les

Chapitres ſont, les Cathédrales d'Arras & de St. Omer, & les Collégiales d'Aire, de Béthune, de Lens, de Lillers, de Saint-Paul, de Faucquenbergue & de Heſdin.

Parmi la Nobleſſe on ne reçoit que ceux qui ont du moins une Terre à clocher, & quatre générations de Nobleſſe. Le Tiers-Etat comprend les Députés d'onze Villes; ſavoir, de la Ville d'Arras, Saint-Omer, Béthune, Aire, Lens, Bapaume, Heſdin, de la Cité d'Arras, de Saint-Paul, Pernes & Lillers. Leur Aſſemblée générale ſe tient ordinairement une fois par an au mois d'Octobre, tant pour délibérer des affaires de la Province, que pour les Subſides qu'on doit accorder au Roi. Il y a trois Commiſſaires qui y préſident de la part de Sa Majeſté, qui ſont, le Gouverneur-Général, l'Intendant de la Province, & le premier Préſident de Conſeil d'Artois.

On choiſit dans la même Aſſemblée trois Députés pour aller en Cour, un de la part du Clergé, un de la Nobleſſe, & un du Tiers-Etat. Ils préſentent au Roi les cahiers de la Province, dreſſés pendant l'Aſſemblée générale, & doivent faire rapport de ſa réponſe. C'eſt le Gouverneur de la Province qui les préſente à S. M. Le Clergé choiſit outre ceux-ci un Député ordinaire, qui doit avoir ſoin, avec un Député choiſi par la Nobleſſe, & un du Tiers-Etat, des affaires particulieres, comme auſſi de l'exécution des

réſolutions priſes dans l'Aſſemblée générale. La commiſſion de ces Députés ordinaires dure pendant trois années, & ils s'aſſemblent ordinairement à Arras.

Le Bailli d'Arras étoit le Chef de la Juſtice du Pays d'Artois, avant que le Conſeil de cette Province fut érigé en la Ville d'Arras; ce qui a été fait le 12 Mai 1530, par l'Empereur Charles-Quint, Souverain des Pays-Bas. Il étoit compoſé alors d'un Préſident, de deux Chevaliers ou Conſeillers d'Epée, de ſix Conſeillers de Robe, d'un Avocat-Général & d'un Procureur-Général, de quelques Greffiers, &c. Ce Conſeil s'étoit retiré à Saint-Omer l'an 1640, lorſqu'Arras fut priſe par les François; ce qui donna lieu à la diſtinction du *Conſeil d'Artois, ſéant à Arras*; & *du Conſeil d'Artois ſéant à Saint-Omer*. Le Roi Louis XIII mit premiérement quelques nouveaux Juges à Arras, & l'Intendant de la Province d'Artois y fit les fonctions de Préſident juſqu'en 1661, lorſque le Conſeil fut rétabli à Arras.

En 1678 ce Conſeil a été augmenté de deux places pour deux Conſeillers, auparavants réſidents à Saint-Omer. En 1687 S. M. y mit un ſecond Préſident & ſept nouveaux Conſeillers, partageant le dit Conſeil en deux Chambres. Il y a donc maintenant un premier & ſecond Préſident, deux Chevaliers d'honneur, quinze Conſeillers, un Chancelier-Provincial, un Avocat-Général & un

Procureur-Général. Il a toujours été Souverain en matieres criminelles; mais pour les Cauſes civiles de la Province, on alloit anciennement, par appel, au Parlement de Paris, lorſque l'Artois étoit Vaſſal de France; on eſt allé, après la ceſſion de François I, à celui de Malines; mais depuis que l'Artois eſt ſujet à la France, on va, par appel, au Parlement de Paris.

Ce Conſeil préſentoit trois perſonnes au Prince, qui en choiſiſſoit une, à qui il donnoit les Charges de Conſeiller, de Procureur ou d'Avocat-Général au même Conſeil d'Artois, quand elles venoient à vaquer; mais par un Edit de Louis XIV, Roi de France, donné l'an 1693, toutes les Charges de cette Province, ſoit de Judicature ou autres, ont été vénales & rendues héréditaires.

PRÉSIDENTS DU CONSEIL PROVINCIAL D'ARTOIS.

I. Jean Caulier fut auſſi Chef-Préſident du Conſeil-Privé, & mourut vers l'an 1538.

II. Guillaume Hangouart, Seigneur de Pietre, Conſeiller de l'Empereur Charles-Quint, mourut l'an 1546.

III. Louis de Martigny, auparavant Conſeiller en Artois & à Malines, lui ſuccéda l'an 1547.

IV. Jacques de Rebreviettes, Conſeiller en Artois, puis au Parlement de Malines, ſuccéda l'an 1554.

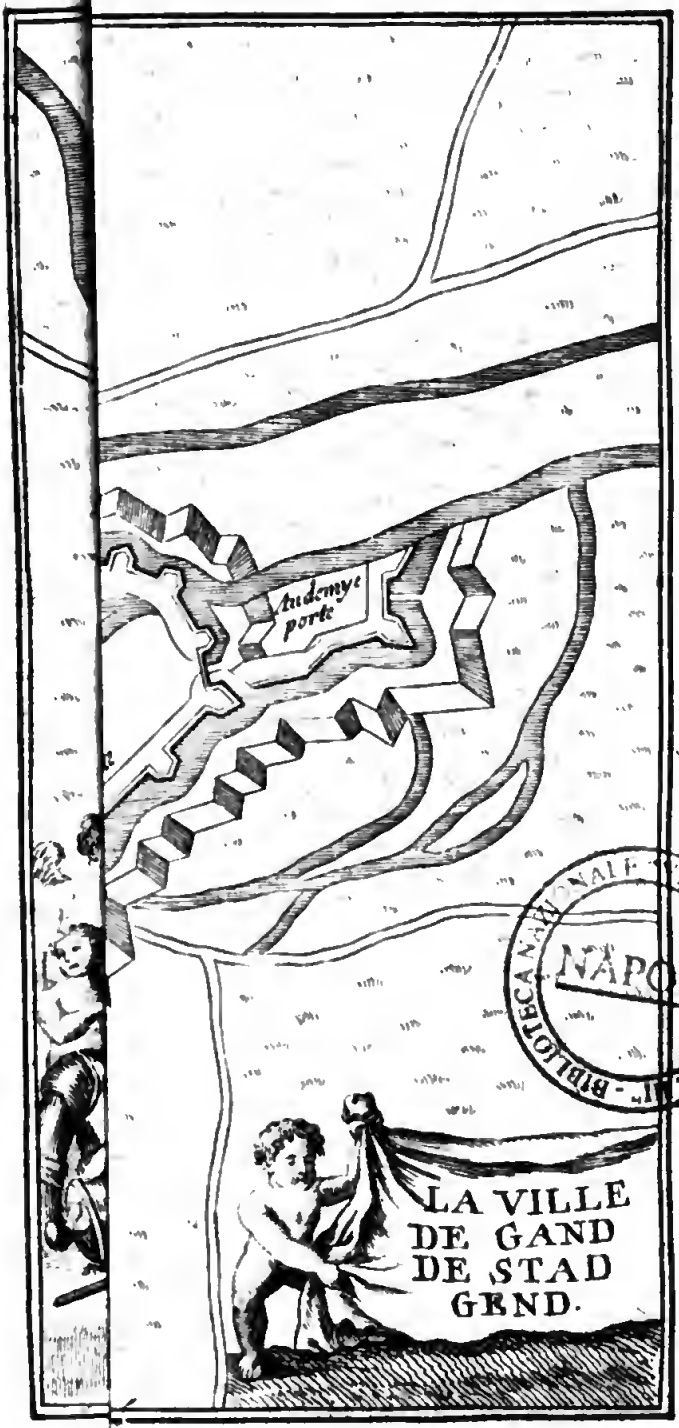

BIBLIOTECA NAZIONALE "VITTORIO EMANUELE III" - NAPOLI

V. Pierre Aſſet, mort en 1580.

VI. Jean Richardot, auparavant Conſeiller à Malines, devint en 1586 Conſeiller, & enſuite Chef-Préſident du Conſeil-Privé; il mourut à Arras l'an 1609, à ſon retour de l'Ambaſſade de France.

VII. Jérôme de France, Seigneur de la Vacquerie, ci-devant Docteur en Droits dans l'Univerſité de Fribourg, en Allemagne, & Conſeiller à Malines, mourut l'an 1606.

VIII. Rainuce de France, Seigneur de Noyelles, fils du précédent, devint en 1622 Préſident du grand Conſeil à Malines, où il mourut l'an 1628.

IX. Antoine Denys, Seigneur de Savigny, mort l'an 1624.

X. Jean Groſpré, Seigneur de la Gorguelle, mourut vers l'an 1634.

XI. Charles Laurin, Seigneur de la Haye, auparavant Conſeiller au Parlement de Malines; en 1640 il devint Conſeiller du Conſeil-Privé, & décéda l'an 1664.

XII. Jean de Bailly, Seigneur d'Inghen, fut Préſident de ce Conſeil, réſidant à Saint-Omer, après la priſe d'Arras: en 1650 il devint Conſeiller du Conſeil-Privé.

XIII. Antoine Colins, Docteur en Droits dans l'Univerſité de Louvain, & Conſeiller au Parlement de Malines, enſuite Préſident du Conſeil réſidant à Saint-Omer; il devint Conſeiller du Conſeil-Privé l'an 1658, & mourut l'an 1666.

XIV. Adrien de France, fut Préſident du Conſeil d'Artois juſqu'à l'an 1661, lorſqu'il devint Préſident du Parlement de Malines, où il mourut l'an 1668.

XV. André Scarron, nommé par le Roi Louis XIV pour Préſident du Conſeil d'Artois, rétabli à Arras l'an 1661; il mourut l'an 1685.

XVI. Ignace Simon, Conſeiller à Mons, puis à Malines, a été auſſi fait Préſident du Conſeil d'Artois, ſéant à Saint-Omer, l'an 1665; il devint enſuite Conſeiller du Conſeil-Privé.

XVII. Aignan de Préfontaine, ſuccéda l'an 1685, & mourut l'an 1687.

XVIII. Antoine-François le Merchier, mourut l'an 1703.

XIX. Philippe-François Paliſot, Baron d'Athies, &c. mourut l'an 1707.

XX. Ignace-François Paliſot, ſuccéda à ſon pere, & mourut le 4 Mars 1718.

XXI. Ambroiſe-Alexandre Paliſot, Seigneur d'Incourt, &c. frere du précédent, Préſident depuis l'an 1718.

SECONDS PRÉSIDENTS.

I. Philippe Hourdequin fut le premier nommé à cette Charge, créée par le Roi Louis XIV, l'an 1687.

II. Philippe-François Hourdequin, ſuccéda à ſon pere l'an 1705.

III. Albert-Louis-Emmanuel Bulteel, Con-

BIBLIOTECA NAZIONALE "VITTORIO EMANUELE III"

feiller au même Conseil, succéda le 10 Janvier 1729.

Le Roi y a établi aussi, l'an 1715, une Chancellerie, qui est composée d'un Garde-des-Sceaux, de quatre Secrétaires-Audienciers, quatre Secrétaires-Contrôleurs, de douze autres Secrétaires, un Greffier, plusieurs Receveurs, &c.

LA VILLE D'ARRAS.

C'Est une des plus anciennes Villes des Pays-Bas; Antonin en fait mention, & il la nomme *Nemetacum*, & Jules-César *Atrebatum*. Ce dernier en parle dans ses Commentaires, au sujet de Commius, Roi des Atrebates, qui avoit manqué de fidélité aux Romains, quoiqu'il leur fut redevable de la Couronne. Ce fut autrefois la Capitale de toute la Flandre; Charles *le Chauve* la donna en dot, en 863, à sa fille Judith, femme de Baudouin, surnommé *Bras de Fer*. Elle est sur la riviere de Scarpe, à cinq lieues de Douay & de Dourlens, à sept de Cambray, à dix de Lille, & environ quatorze d'Amiens & de Saint-Omer.

Arras, Capitale du Comté d'Artois, est sur une montagne; ses environs sont remplis de carrieres de pierres blanches; & même en plusieurs endroits de la Ville l'on trouve souvent de quoi bâtir la maison, des pierres

que l'on tire en creuſant la cave. On la diviſoit autrefois en *Ville* & en *Cité*. L'Abbé de St. Vaaſt étoit Seigneur de la Ville, & l'Evêque de la Cité ; mais par un Edit du Roi Louis XV, du mois d'Octobre 1749, il a été réglé que la Ville & la Cité ne feroient plus qu'un ſeul même corps ; & un Magiſtrat compoſé du Grand-Bailli, du Mayeur, de deux Conſeillers-Penſionaires, de neuf Echevins, (dont deux Nobles, cinq Avocats & deux Notables) d'un Procureur du Roi & Syndic, d'un Subſtitut, d'un Greffier civil & criminel, d'un Argentier, &c.

La Cité étoit auſſi ſéparée autrefois de la Ville par des murailles, des portes & un large foſſé, où entroit la petite riviere de Crinchon. Celle-ci ſervoit de ſéparation, & enſuite elle ſe jette dans la Scarpe ; mais depuis ce nouveau Réglement, les murailles ont été raſées, & les foſſés comblés. La Citadelle, conſtruite ſur les deſſeins du Maréchal de Vauban, eſt fortifiée ſelon toutes les regles de l'art ; mais elle eſt ſituée dans un terrein ſi bas, que l'on n'en peut pas tirer une grande utilité ; ce qui la fait nommer *la belle inutile.*

La grande Place d'Arras eſt d'une étendue extraordinaire pour une Ville de guerre. Dans celle du petit Marché, qui n'en eſt pas éloigné, on voit l'Hôtel-de-Ville, qui eſt très-bien bâti ; & la tour du Beffroi, cou-

Eglise de N.D. en cité a Arras

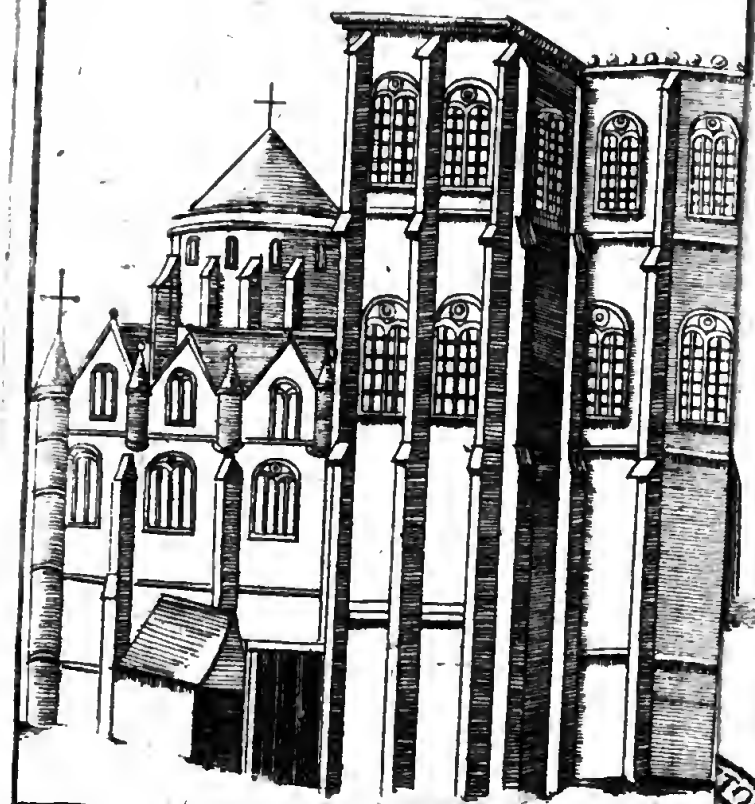

verte d'une couronne, ſur laquelle il y a un Lion d'airain qui lui ſert de girouette : ce Beffroi fut achevé en 1551.

Au milieu de ce Marché, on voit la Chapelle de la ſainte Chandelle, qui y a été apportée, dit-on, par la ſainte Vierge, environ l'an 1105, à l'Evêque Lambert, pour remede contre la maladie d'un feu ardent, qui dévoroit juſqu'aux inteſtins des habitants : on en guériſſoit, en buvant de l'eau où cette Chandelle avoit diſtillé quelques gouttes de cire. La mémoire de ce miracle & la Dédicace de la Ville, ſe célebre le ſecond Dimanche après la Pentecôte. La ſainte Chandelle eſt conſervée dans une chaſſe d'argent, donnée par Mahaud III, Comteſſe d'Artois. La libéralité & la piété des Bourgeois a fait beaucoup embellir cette Chapelle, qui a un petit dôme conſtruit à l'Italienne, & un clocher à la façon d'une pyramide, dont le travail eſt très-eſtimé, à cauſe de pluſieurs ſtatues qu'on y a placées.

L'Egliſe Cathédrale de Notre-Dame, qui eſt très-ſpacieuſe & bien ornée, a été miſe dans l'état préſent l'an 1396 : elle fut endommagée par le feu l'an 1571. Sa tour eſt fort haute, ayant une belle horloge, ſur laquelle on voit pluſieurs petits perſonnages de bronze, qui repréſentent les Myſteres de la Paſſion du Sauveur ; & par le moyen de certains reſſorts, paſſent pardevant la cloche,

ſonnant les heures & les demi-heures. Cet ouvrage y fut mis en 1541.

Le Chapitre de la Cathédrale eſt compoſé des Prévôt & Doyen, des Archidiacres d'Arras & d'Oſtrevant, d'un Chantre, d'un Ecolâtre, d'un Théologal & d'un Pénitencier, & de quarante Chanoines, outre leſquels il y a quarante-huit Chapelains, douze Enfants de Chœur, &c. C'eſt l'Evêque qui confere toutes les Prébendes.

On y conſerve, avec vénération, dans une chaſſe d'argent, enrichie de perles & de diamants, *la ſacrée Manne*, tombée du Ciel en forme de laine blanche, vers l'an 371, pendant une grande ſéchereſſe. St. Jérôme a autoriſé la tradition de ce prodige, dont il eſt fait mention dans ſes Ouvrages.

Le Dioceſe d'Arras comprend la partie méridionale de l'Artois, avec l'Oſtrevant, & une petite partie de la Flandre Françoiſe. On y compte dix-huit Abbayes, cinq Chapitres, & 400 Paroiſſes, dont il y en a 250 en Artois, & 150 en Flandres, partagées en douze Doyennés, qui ſont. Valenciennes, Douay, Bapaume, Lens, Béthune, Hennin, la Baſſée, St. Paul, Aubigny, Houdaing, Pas & Croiſillies.

L'Evêché d'Arras a été uni à celui de Cambray, depuis le commencement du Chriſtianiſme juſqu'en 1094, lorſqu'après la mort de l'Evêque Gerard, à l'occaſion de la diſſention & de pluſieurs troubles qui re-

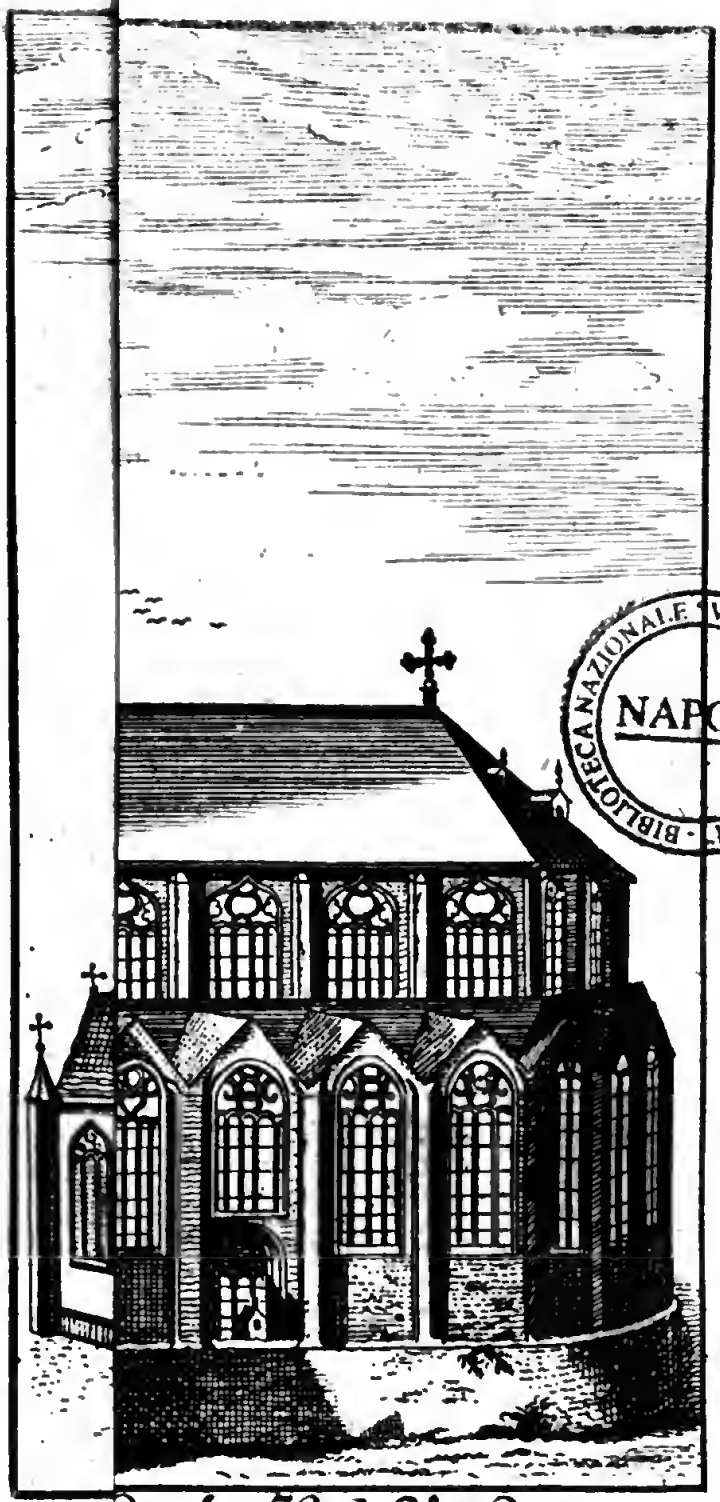

Drale Kerk Van den Bavo tot Gend.

gnoient dans le Clergé de Cambray, ceux d'Arras demanderent à Urbain II la ſéparation de leur Egliſe de celle de Cambray. Le Pape mal ſatisfait des Cambreſiens, qui tenoient le parti de l'Empereur Henri IV, écouta favorablement la demande du Clergé d'Arras, & ſépara l'Evêché d'Arras de celui de Cambray, par une Bulle donnée à Rome l'an 1093.

Cet Evêché eſt exempt de la Régale, par conceſſion du Roi Philippe-Auguſte, l'an 1203, dont on a gravé la mémoire ſur la muraille du Chœur de la Cathédrale.

ÉVÉQUES D'ARRAS, depuis la ſéparation.

I. Lambert de Guines, Archidiacre de Térouane, & Chantre de St. Pierre à Lille, fut ſacré à Rome en qualité d'Evêque d'Arras, par le Pape Urbain II, l'an 1094. Il gagna tellement l'eſtime du Peuple & du Clergé de Rome, qu'il devint Evêque d'Oſtie; il mourut l'an 1115.

II. Robert, Archidiacre d'Arras, mourut l'an 1131.

III. Saint Aluiſe, Religieux de Saint-Bertin à Saint-Omer, enſuite Prieur de Saint-Vaaſt à Arras, & Abbé d'Anchin, après avoir été ſacré Evêque d'Arras, ſe trouva à l'expédition de la Terre-Sainte avec Thierry, Comte de Flandres, & d'autres Princes Croiſés. Il y mourut l'an 1148.

IV. Saint Godeſchalque, Religieux-Profès de l'Abbaye de Saint-Martin à Laon, de l'Ordre de Prémontré, & enſuite Abbé du Mont-Saint-Martin, au Dioceſe de Cambray, fut élu Evêque d'Arras vers l'an 1150. Il ſe retira enſuite à cauſe de ſes infirmités l'an 1164, & finit ſes jours dans l'Abbaye de Saint-Martin à Laon.

V. André, Abbé de Vaux-Cernay, de l'Ordre de Cîteaux, près de Paris, mourut l'an 1171.

VI. Robert de Dovia, Prévôt d'Aire, de Bruges & de Saint-Omer, fut nommé à l'Evêché d'Arras, & peu temps après, tranſféré à celui de Cambray; il fut aſſaſſiné l'an 1174, dans la Ville de Condé, ſans avoir été ſacré.

VII. Frumauld, Archidiacre d'Oſtrevant en l'Egliſe d'Arras, mort l'an 1183.

VIII. Pierre, Abbé de Pontigny, & enſuite de Cîteaux, quitta cet Evêché l'an 1198, pour ſe retirer dans le Monaſtere de Pontigny.

IX. Raoul de Neuville, Archidiacre d'Arras: quelques Auteurs diſent qu'il a été mis au nombre des Cardinaux par le Pape Innocent III; il mourut l'an 1220.

X. Ponce, Archidiacre d'Arras, mourut l'an 1231.

XI. Aſſon, Archidiacre d'Oſtrevant, dans l'Egliſe d'Arras; il mourut l'an 1245.

XII.

ÉLE DE GAND.

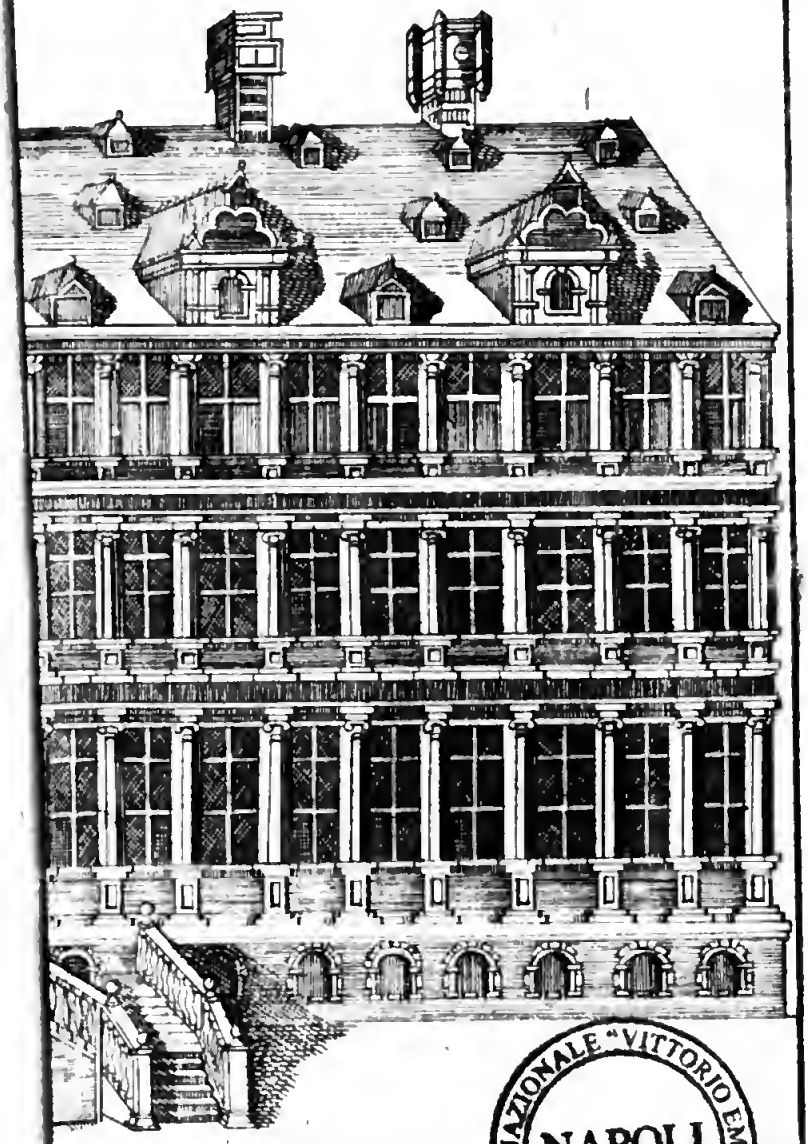

BIBLIOTECA NAZIONALE "VITTORIO EMANUELE III" · NAPOLI

XII. Fourſy, gouverna très-peu de temps; la mort le ravit l'an 1247.

XIII. Jacques de Dinant, mourut l'an 1259.

XIV. Pierre de Noyon, quitta ſon Evêché l'an 1280, pour finir ſes jours dans l'Abbaye du Mont-Saint-Eloi, près d'Arras.

XV. Guillaume d'Iſſy, Doyen de la Cathédrale d'Orléans, décéda l'an 1293.

XVI. Jean le Moine, Doyen de la Cathédrale de Bayeux, devint Cardinal l'an 1294, & Evêque de Noyon. Il mourut l'an 1313, après avoir fondé un College dans l'Univerſité de Paris.

XVII. Gerard Pigalotti, auparavant Evêque de Spolette en Italie, obtint l'Evêché d'Arras du Pape Boniface VIII, l'an 1294, & mourut vers l'an 1316.

XVIII. Bernard, Evêque d'Arras, mort l'an 1320.

XIX. Pierre de Chappes, Grand-Chancelier de France; il devint enſuite Evêque de Chartres l'an 1326, & peu de temps après Cardinal : il mourut l'an 1336.

XX. Jean Paſté, Doyen de la Cathédrale de Chartres, puis Evêque d'Arras, l'an 1326.

XXI. Thierry Hériſſon, Prévôt d'Aire, & Chancelier de Robert, Comte d'Artois, mourut l'an 1328, après avoir fondé les deux Chartreuſes de Gonnay.

XXII. Pierre Roger, Limouſin, aupa-

ravant Religieux Bénédictin, Abbé de la Chaiſe-Dieu & de Feſcamp, devint Evêque d'Arras l'an 1329; & l'année ſuivante Archevêque de Sens, & puis de Rouen. Le Pape Benoît XII l'ayant fait Cardinal en 1338, les autres Cardinaux le choiſirent, en 1342, pour lui ſuccéder dans la Chaire de ſaint Pierre; il prit alors le nom de Clément VI. Il mourut à Avignon l'an 1352, & fut enterré à l'Abbaye de la Chaiſe-Dieu.

XXIII. André Ghiny, Florentin, paſſa de l'Evêché d'Arras, qu'il n'a gouverné que pendant quatre ans, à celui de Tournay, l'an 1335, & peu de temps après, il devint Cardinal.

XXIV. Jean Mandevilain, natif de Clermont, en Auvergne, devint enſuite Evêque de Châlons, où il mourut en 1344.

XXV. Pierre Bertrand, Seigneur de Colombier, Doyen de Saint-Quentin, & Evêque de Nevers: en 1344 il fut fait Cardinal, & dix ans après Evêque d'Oſtie, & Doyen du ſacré College; il mourut l'an 1361.

XXVI. Jean Galvan, mort l'an 1349.

XXVII. Aimery Robert, premiérement Evêque de Liſieux & Cardinal, & en 1349 Evêque d'Arras; il devint, l'an 1362, Evêque de Térouane, & enfin Archevêque de Sens, & mourut l'an 1384.

XXVIII. Gerard de Dainville, devint

Evêque de Térouane l'an 1370, & deux ans après Evêque de Cambray.

XXIX. Hugues Feydit, Evêque d'Orléans, fut transféré à Arras l'an 1371.

XXX. Pierre Maſoërius, Chanoine & Archidiacre à Cambray, &c. Evêque d'Arras depuis l'an 1374, mourut l'an 1391.

XXXI. Jean Canardi, Moine de l'Abbaye de Saint-Denis, en France, enſuite Grand-Chancelier du Duc de Bourgogne, mourut l'an 1407.

XXXII. Martin Porée, Dominicain, Confeſſeur du Duc de Bourgogne, & ſon Ambaſſadeur au Concile de Conſtance, mourut l'an 1426.

XXXIII. Hugues de Cayeu, Prévôt de l'Egliſe de Saint-Omer, Conſeiller du Duc de Bourgogne, décéda l'an 1438.

XXXIV. Fortigaire de Placentia, Brugeois, Prévôt de St. Pierre à Lille & de Notre-Dame à Furnes, fut élu par le Chapitre, pendant que le Pape y nommoit Quintin Menart : celui-ci devint peu après Archevêque de Beſançon ; & Fortigaire mourut en 1452.

XXXV. Jacques de Coimbre, Portugais, Prévôt de St. Pierre à Lille, neveu du Roi de Portugal & de Philippe-le-Bon, Duc de Bourgogne, devint Evêque d'Arras l'an 1453, & puis Cardinal & Archevêque de Lisbonne ; il mourut l'an 1459, âgé de 25 ans.

Denis de Montmorency, Doyen de la Cathédrale de Tournay, fut nommé à cet Evêché l'an 1454, par l'Archevêque de Rheims, comme Métropolitain, & il y fut maintenu par le Roi de France: cependant il fut obligé de céder à Jean Geofroy, & mourut à Tournay l'an 1474.

XXXVI. Jean Geofroy, Moine & Abbé de Luxeuil, en Bourgogne, puis Evêque d'Arras l'an 1454, & d'Alby, & Cardinal, l'an 1462; il fut auſſi Abbé de St. Denis, en France. Ce Prélat, que l'on nommoit auſſi Jauffridi ou Joffridi, étoit né à Luxeuil. Philippe-le-Bon, Duc de Bourgogne; Louis XI, Roi de France; & les Papes Pie II & Paul II eurent toujours en lui une confiance particuliere, & le chargerent des plus importantes affaires de l'Egliſe & de l'Etat. Il mourut au Prieuré de Rully, Dioceſe de Bourges, le 11 Décembre 1473.

XXXVII. Pierre de Ranchicourt, Chancelier de l'Egliſe d'Amiens, tint un Synode l'an 1490, & mourut en 1499.

XXXVIII. Nicolas de Ruiſtre, Luxembourgeois, Prévôt de St. Pierre à Louvain, & de St. Bavon à Harlem, mourut l'an 1509, après avoir fondé un beau College à Louvain.

XXXIX. François de Melun, Prévôt de Saint-Pierre à Lille, de Notre-Dame à Saint-Omer, &c. devint Evêque de Térouane l'an 1512.

XL. Philippe de Luxembourg, Doyen de la Cathédrale de Tournay, & Evêque du Mans & de Térouane, adminiſtra pendant deux ans l'Evêché d'Arras. Il étoit auſſi Cardinal & Evêque d'Albano, & mourut l'an 1519.

XLI. Pierre Accolti, Florentin, Cardinal, Evêque d'Ancone, de Cadix, de Mailleſais & de Gérmone; il a adminiſtré l'Evêché d'Arras depuis l'an 1519 juſqu'à l'an 1526, quoiqu'il n'y ait jamais réſidé. Il mourut l'an 1532, étant Evêque de Sabine.

XLII. Euſtache de Croy, Prévôt de Malines, de St. Omer & d'Aire, mourut l'an 1538.

XLIII. Antoine Perrenot de Granvelle, Chanoine de Cambray & de Beſançon, &c. devint Evêque d'Arras l'an 1538, & Conſeiller d'Etat de l'Empereur Charles-Quint, puis Archevêque de Malines & Cardinal l'an 1561.

Selon ce Catalogue, l'Egliſe d'Arras a eu parmi ſes Evêques un Pape, qui fut Clément VI, & onze Cardinaux. Juſqu'à ce temps-là, les Evêchés d'Arras & de Cambray avoient été Suffragants de l'Archevêché de Rheims; mais en 1559, le Pape Paul IV rendit Arras Suffragant du nouvel Archevêché de Cambray. Il eſt à remarquer auſſi, que dans l'érection qui ſe fit alors des nouveaux Evêchés aux Pays-

Bas, il n'y eut que l'Evêché d'Arras qui ne fut ni augmenté ni diminué.

XLIV. François Richardot, Bourguignon, Religieux de l'Ordre de saint Augustin, Docteur en Théologie dans l'Université de Paris, devint, l'an 1554, Evêque de Nicopolis, & Suffragant de Besançon. En 1562 il fit son entrée à Arras, & se trouva au Concile de Trente : en 1570, il tint un Synode à Arras, & contribua principalement à l'érection de l'Université de Douay; il mourut l'an 1574.

XLV. Mathieu Moullart, Abbé de Saint-Guislain, Ordre de saint Benoît, fut sacré l'an 1579; en 1588 il tint un Synode, & mourut l'an 1600, après avoir fondé dans l'Université de Douay un College, qui porte encore son nom.

XLVI. Jean du Ploich, d'Aire, Archidiacre de Saint-Omer, fut sacré en 1602, & mourut au mois de Juillet de la même année.

XLVII. Jean Richardot, neveu de François Richardot, fut sacré l'an 1604; en 1609, il fut nommé à l'Archevêché de Cambray, & mourut en 1614.

XLVIII. Herman Ortemberghe, de Nimegue, en Gueldres, Auditeur de Rote pour l'Allemagne à Rome, fut sacré l'an 1611, & mourut l'an 1626.

XLIX. Paul Boudot, Bourguignon, Evê-

que de Saint-Omer, devint Evêque d'Arras en 1627, & mourut en 1635.

Nicolas au Fief, Chanoine de Tournay, & Conſeiller-Eccléſiaſtique au Conſeil-Privé, fut nommé à cet Evêché en 1637, par le Roi d'Eſpagne; mais il n'en prit pas poſſeſſion, à cauſe que la Ville d'Arras fut priſe peu de temps après par les François; il mourut en 1651. Le Roi d'Eſpagne y nomma encore Ladiſlas Jonart, depuis Evêque de Saint-Omer, & Archevêque de Cambray; & Louis XIV, Roi de France, envoya pour y faire les fonctions Epiſcopales, le célebre Jean-Pierre Camus, ancien Evêque de Bellay, qui mourut l'an 1652.

L. Etienne Moreau, Docteur en Théologie, & Abbé de Saint-Joſſe-ſur-Mer, fut ſacré l'an 1670, & mourut l'an 1672.

LI. Guy de Seve de Rochechouart, Docteur de Sorbonne, Abbé de Saint-Michel en Thiérache, fut ſacré le 30 Octobre 1672. Il voulut quitter ſon Evêché l'an 1722, en faveur de ſon neveu, étant alors Doyen ou le plus ancien des Evêques de France: il décéda le 28 Décembre 1724, âgé de 85 ans.

Guy de Seve de Rochechouart d'Iſy, Abbé de Saint-Etienne de Cornez, Archidiacre & Grand-Vicaire d'Arras, fut nommé Coadjuteur de ſon oncle le 11 Décembre 1719; mais il donna enſuite ſa démiſſion.

LII. François de Baglion de la Salle, Chanoine & Comte de Lyon, ſuccéda l'an

1725, & fut ſacré à Paris le 19 Janvier 1727, par l'Archevêque de Cambray. Il étoit Abbé de Bonnevaux & de St. Vincent de Laon, & mourut à Paris l'an 1752.

LIII. Jean de Bonneguiſſe, mort le 28 Février 1769.

LIV. Louis-François-Marc-Hilaire de Couzie, né à Breſſe, dans l'Evêché de Lyon, le 13 Mars 1732, Vicaire-Général de l'Evêché de Senlis, fut nommé Evêque de Saint-Omer le 11 Mai 1766, & puis d'Arras en 1769, où il eſt encore revêtu de cette dignité.

La riche Abbaye de Saint-Vaaſt, de l'Ordre de ſaint Benoît, fut appellée autrefois *Nibliacum*. Ses commencements ſont de l'an 660, lorſque ſaint Aubert, Evêque d'Arras & de Cambray, tranſporta le corps de ſaint Vaaſt, de l'Egliſe de Notre-Dame, dans un petit Oratoire hors de la Cité, où le Saint avoit ordonné ſa ſépulture. Il y bâtit une Egliſe, & jetta les fondements de ce célebre Monaſtere, achevé par ſon Succeſſeur ſaint Vindicien, qui en fit la dédicace. C'eſt par le grand concours de monde qui venoit viſiter le tombeau de ſaint Vaaſt, & par les miracles que Dieu y a opérés, que la Ville s'eſt tellement accrue.

Cette Abbaye eſt exempte de la Juriſdiction de l'Evêque, par l'acte même de ſa fondation, qui fut confirmé au Concile de Compiegne. On tient qu'elle jouit de trois

...aelijke Abdeye Van
...S.t Vaast .

BIBLIOTECA NAZIONALE "VITTORIO EMANUELE III"
NAPOLI

cents mille livres de rente. En 1741, la tour parut menacer ruine, ce qui effraya tous les habitants du voisinage. L'Eglise & la plupart des bâtiments n'étoient pas en fort bon état, & l'on travaille encore à les rebâtir.

Lorsqu'il y a un Abbé Commandataire, ce qui est arrivé plus d'une fois depuis qu'Arras est à la France, le Grand-Prieur de l'Abbaye la gouverne pour le Spirituel. L'Abbé de Saint-Vaast exerce, par un Official, la Juriſdiction ſpirituelle; & par ſes douze Echevins, la Juriſdiction temporelle dans la Ville d'Arras. Il a le droit de Patronat de plus de 80 Bourgs & Villages, outre un beau College que les Religieux entretiennent à Douay, & un autre à Paris: les Prévôtés de Haſpre, de Berclau, de Gorre, de Beuvrieres, d'Angicourt, près de Paris, de St. Michel, près d'Arras, &c. dépendent de Saint-Vaast.

On conclut, le 21 Septembre 1435, dans cette Abbaye, le fameux Traité de Paix entre Charles VII, Roi de France, & Philippe-le-Bon, Duc de Bourgogne, par lequel Charles VII déſavoua le meurtre de Jean, Duc de Bourgogne, pere de Philippe, promit d'en faire punir les auteurs, lui donna une ſomme conſidérable d'argent, & lui céda les Villes de Macon, Saint-Jengoux, Bar-ſur-Seine, &c. Philippe-le-Bon y vint en perſonne; & Charles VII y envoya les Ducs de Bourbon & d'Auvergne, le Comte de Ri-

chemont, Connétable de France; le Comte de Vendôme, grand Maître-d'Hôtel; Guillaume de Chartres, Archevêque de Rheims & Chancelier de France; Chriſtophe de Harcourt; Gilbert, Seigneur de la Fayette, Maréchal de France; Maître Adam de Cambray, premier Préſident au Parlement; Maître Jean Tudant, Doyen de Paris, Conſeiller & Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi; Guillaume Chartier, Etienne Moreau, Conſeillers; Jean Chaſtignier & Robert Marlier, Secrétaires du Roi. De la part de l'Angleterre, y vinrent Henri de Beaufort, Cardinal de Wincester; l'Archevêque d'Yorck, les Comtes de Hontindon & de Suffolck; les Evêques de Nortwich, de Saint-David & de Liſieux, & pluſieurs autres Eccléſiaſtiques. De la part du Pape, le Cardinal Albergati; & de la part du Concile de Bâle, le Cardinal de Luſignan, les Evêques de Verone & d'Albegna, Nicolas Prévôt, & Calconie Huche, Archidiacre de Metz en Lorraine.

Les Egliſes Paroiſſiales d'Arras ſont, Notre-Dame en la Cité, Cathédrale; Sainte-Croix, Saint-Aubert, Saint-Géry, Saint-Nicolas-à-Latte, en la Cité; Saint-Maurice, Saint-Jean, Saint-Nicaiſe en la Cité, Saint-Nicolas ſur les Foſſés, Saint-Etienne & Sainte-Marie-Magdelaine. Avant l'an 1155, il y avoit auſſi une Egliſe Collégiale dédiée à ſaint Pierre, mais dont les revenus furent donnés à l'Abbaye de Saint-Vaaſt, & le Chapitre ſupprimé.

Les Maiſons Religieuſes d'Arras ſont, les Récollets, dont le Couvent eſt le premier qu'ils aient eu dans les Pays-Bas; ils obtinrent pour leur demeure le Mont de la Capelle, en 1222, un an avant la mort de ſaint François. Les Jéſuites vinrent à Arras l'an 1600; ils dépendoient de la Province de Paris, & enſeignoient les Humanités & la Philoſophie, dans un beau College, où demeuroient auſſi leurs Penſionnaires. Les Capucins furent fondés l'an 1591, par l'Abbé de Saint-Vaaſt, & ce fut leur premier Couvent aux Pays-Bas. Les Carmes furent reçus vers l'an 1320; les Dominicains, dès l'an 1233; les Trinitaires y ſont d'ancienneté; les Carmes déchauſſés, depuis l'an 1642; les Peres de la Miſſion ou de Saint-Lazare, y ont une Maiſon depuis l'an 1677, & ſont les Directeurs du Séminaire Epiſcopal.

Les Couvents de Filles ſont, l'Abbaye du Vivier, Religieuſes de l'Ordre de Cîteaux, fondée l'an 1227, à une demi-lieue d'Arras, & transférée l'an 1650 dans la Ville, à cauſe des guerres: l'Abbaye de Notre-Dame de la Paix, de Bénédictines Réformées, fondées par l'Abbé de Saint-Vaaſt, l'an 1613; les Brigittines, les Dames de la Culoie, les Dames de Loué-Dieu, qui vont aux malades; l'Hôpital de Saint-Jean; celles de Sainte-Agnès, les Auguſtines, les Religieuſes de l'Hôtel-Dieu, les Urſulines, établies l'an 1678; les Cheriottes, du tiers-Ordre de ſaint Fran-

çois ; les Clariſſes, fondées l'an 1457 ; les Jacobines, entrées à Arras l'an 1640, & les Filles de la Providence.

Charles-le-Hardi, Duc de Bourgogne & Comte d'Artois, ayant été tué devant la Ville de Nancy, en Lorraine, Louis XI, Roi de France, s'empara de la Ville d'Arras en 1477, par la trahiſon du Gouverneur, Philippe de Crêvecœur. Maximilien, Archiduc d'Autriche, la reprit l'an 1492, étant d'intelligence avec quelques Bourgeois, qui avoient fait faire des doubles clefs des Portes de la Ville.

En 1578, les Rebelles du parti du Prince d'Orange, ſe rendirent maîtres d'Arras, chaſſerent l'Evêque Richardot, & empriſonnerent Jean Sarazin, digne Abbé de Saint-Vaaſt. Leur chef étoit Ambroiſe de Haſpre, homme de baſſe condition ; mais les Bourgois Catholiques, aſſiſtés de la Garniſon, les repouſſerent vigoureuſement, & pluſieurs des factieux furent pendus ou exilés.

Une armée Françoiſe, aux ordres des Maréchaux de Chaulnes, de Châtillon & de la Meilleraye, vint aſſiéger Arras, le 19 Juin 1640. Le jeune Duc d'Enghien commandit les Volontaires.

Les Aſſiéges ſe raſſuroient ſur un ancien Proverbe, que l'on dit avoir été autrefois gravé ſur une des Portes de leur Ville :

Quand les François prendront Arras,
Les Sauris prendront les Chats.

Mais

Mais ils y furent trompés : le Cardinal-Infant & le Duc de Lorraine, avec ſix autres Généraux, & une armée de 30000 hommes n'oublierent rien pour la ſecourir ; ils tâcherent de couper les vivres aux Aſſiégeants, & firent attaquer leurs lignes par deux fois ; mais les Eſpagnols furent toujours repouſſés, & la Ville obligée de ſe rendre le 9 Août.

Le Prince de Condé, qui tenoit le parti des Eſpagnols, l'ayant aſſiégée en 1654, fut obligé d'en lever le ſiege, après avoir été forcé dans ſes lignes le jour de St. Louis, par les Maréchaux de Turenne, * de la

* Quoique l'armée Françoiſe fût commandée par ces trois Maréchaux de France, M. de Turenne eut tout l'honneur de cette victoire. Ce fut à l'endroit où il étoit, que les lignes furent forcées. C'étoit, comme l'on ſait, un des plus grands Capitaines qui ait jamais conduit des armées ; & en même-temps l'homme le plus ſage, le plus modeſte & le plus vertueux. Il fut tué en Allemagne d'un coup de canon, auprès de Sulsbach, le 27 Juillet 1675, à l'âge de 64 ans. Le Roi voulut qu'il fût enterré, comme les Rois, dans l'Egliſe de l'Abbaye de Saint-Denis. Sur quoi l'on fit cette Epitaphe, qui mérite d'être conſervée, quoiqu'elle n'ait pas été miſe ſur ſa tombe.

Turenne a ſon tombeau parmi ceux de nos Rois,
Il acquit cet honneur par mille beaux exploits ;
Louis voulut ainſi couronner ſa vaillance,
Afin qu'aux ſiecles à venir,
On ne mit point de différence
Entre porter le Sceptre & le bien ſoutenir.

Ferté & d'Hocquincourt. L'Infanterie plia d'abord ; & l'Archiduc Léopold & le Comte de Fuenſaildaigne, qui la commandoient, furent obligés de ſe retirer en déſordre vers Cambray ; mais le Prince de Condé, avec la Cavalerie, ſe retira en bon ordre, après avoir favoriſé la retraite. Les Eſpagnols y perdirent tout leur canon & leur bagage, & 2000 hommes furent faits priſonniers. Arras eſt demeuré au pouvoir de la France, en vertu de la Paix des Pyrénées, conclue l'an 1659.

Le 3 Mars 1712, un corps de 25000 hommes des troupes alliées ayant pénétré juſqu'à cette Ville, y jetta quelques bombes, mais ſans y cauſer un grand dommage.

LA GOUVERNANCE D'ARRAS.

Cette Gouvernance conſiſte en 314 Villages & Hameaux, outre trente-ſept de la Gouvernance d'Oiſy, & vingt-ſept d'Aubigny-la-Marche, qui dépendent auſſi de celle d'Arras. Pluſieurs belles & puiſſantes Abbayes, qui ſont celles du Mont-Saint-Eloi,

---

En voici une traduction en Vers Latins, qui a auſſi ſon mérite,

Regum inter tumulos magni jacet urna Turenni,
Egregia hoc illi facta tulêre decus ;
Hoc voluit Lodoix, ſua ſint ut præmia laudi,
Privatos cineres Regia terra tegit.
Poſteritas hinc diſce, parum diſtare coronam,
Suſtineatnè caput, ſuſtineatnè manus.

de Maroëul, d'Aveſnes, d'Eſtreun, &c. rendent les environs très-agréables.

L'Abbaye du Mont-Saint-Eloi eſt ſur une hauteur, à deux grandes lieues d'Arras. Ce n'étoit d'abord qu'un Oratoire, bâti par ſaint Eloi, qui y aſſembla quelques Hermites, & y mourut vers l'an 658. Les Normands l'ayant brûlé vers l'an 880, la Maiſon demeura abandonnée, juſqu'à ce que l'Evêque Fulbert, la rétablit, & fit bâtir l'Egliſe, qu'il dédia à ſaint Pierre & ſaint Paul, & y mit huit Chanoines ſéculiers. L'Evêque Lietbert y mit, l'an 1066, des Chanoines Réguliers de l'Ordre de ſaint Auguſtin; leur habillement violet reſſemble à celui des Evêques. Le Prieuré d'Aubigny, à trois lieues d'Arras, dépend de cette Abbaye. En 1413, les Religieux avoient obtenu de Jean, Duc de Bourgogne, la permiſſion de la fortifier de murailles & de tours, moyennant une reconnoiſſance, (qui eſt encore en uſage) de préſenter une lance blanche au Comte d'Artois, à la mort de chaque Abbé.

L'Abbaye de Maroëul eſt auſſi de Chanoines Réguliers de ſaint Auguſtin, fondée en 935, par ſainte Bertile.

Celle d'Aveſnes, Dames Nobles de l'Ordre de ſaint Benoît, fut fondée premiérement près de Bapaume, l'an 1128, par Thierry & Clémence, Comtes de Flandres, pour treize Religieuſes. Leur Monaſtere ayant été détruit par les guerres, vers l'an 1558,

elles ſont venues demeurer au Château de Belle-Motte, près d'Arras, autrefois la Maiſon de plaiſance de Marguerite, Comteſſe d'Artois.

L'Abbaye d'Eeſtreun, de Religieuſes Nobles de l'Ordre de ſaint Benoît, a été fondée du temps de l'Empereur Charlemagne, & rétablie l'an 1085, par Gerard, Evêque d'Arras.

LA VILLE DE SAINT-OMER.

SAint-Omer, Evêque de Térouane, & ſaint Bertin, Abbé, ont donné les commencements à cette Ville, qui eſt la ſeconde de la Province d'Artois, ſituée ſur la riviere d'Aa, qui forme, dans ſes environs, pluſieurs marais & inondations, à trois lieues d'Aire, à quatre de l'ancienne Térouane, à huit ou environ de Calais, de Dunkerque & de Boulogne, & à quatorze d'Arras.

Saint Bertin, né vers la fin du ſixieme ſiecle, aux environs de Conſtance, en Allemagne, ſe conſacra à Dieu dans le célebre Monaſtere de Luxeuil, en Franche-Comté, où il trouva St. Omer, ſon parent, qui, quelques années avant lui, y avoit embraſſé le même état. Le Roi Dagobert I ayant confié à ſaint Omer le Gouvernement du Dioceſe de Térouane, cet Evêque tira

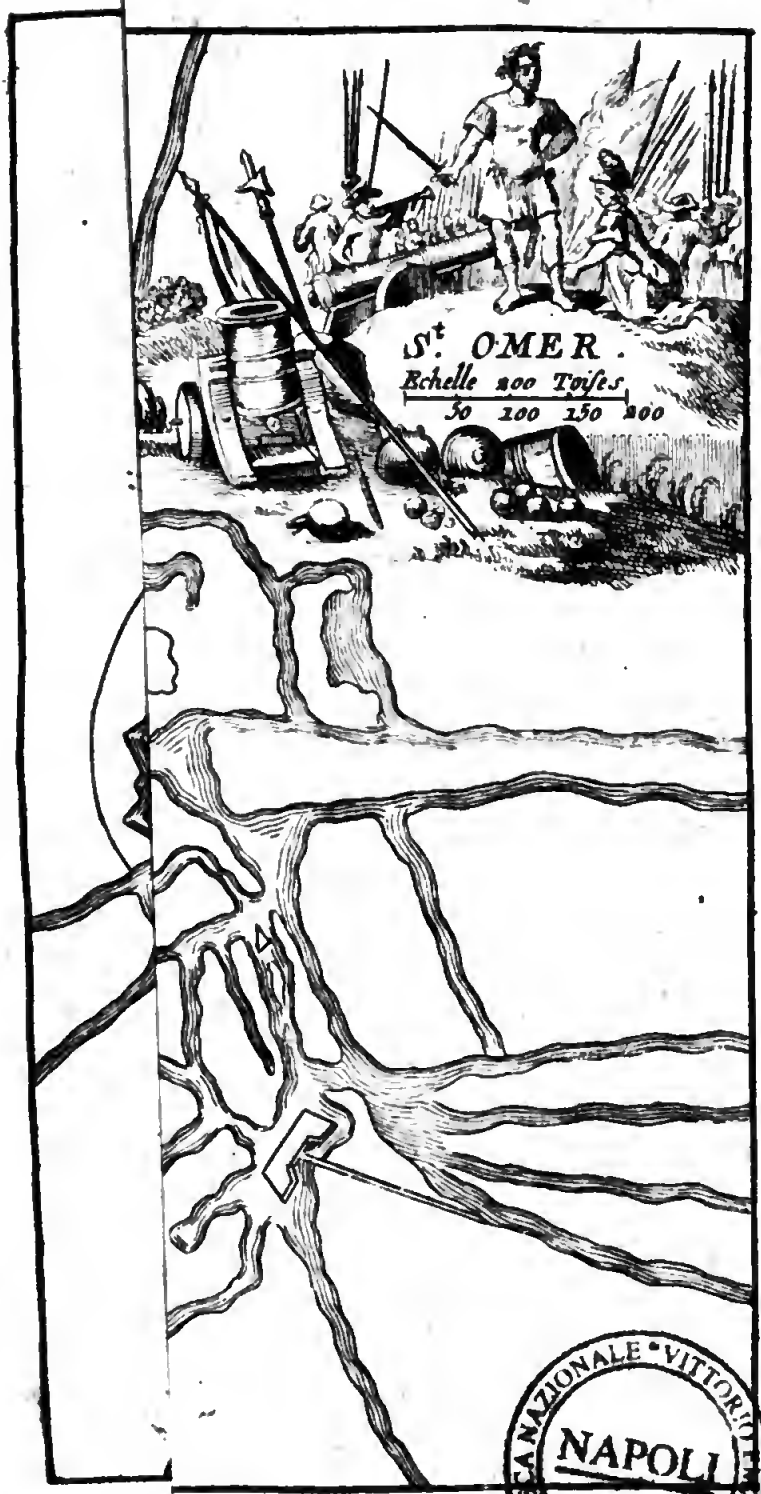

BIBLIOTECA NAZIONALE VITTORIO EMANUELE III
NAPOLI

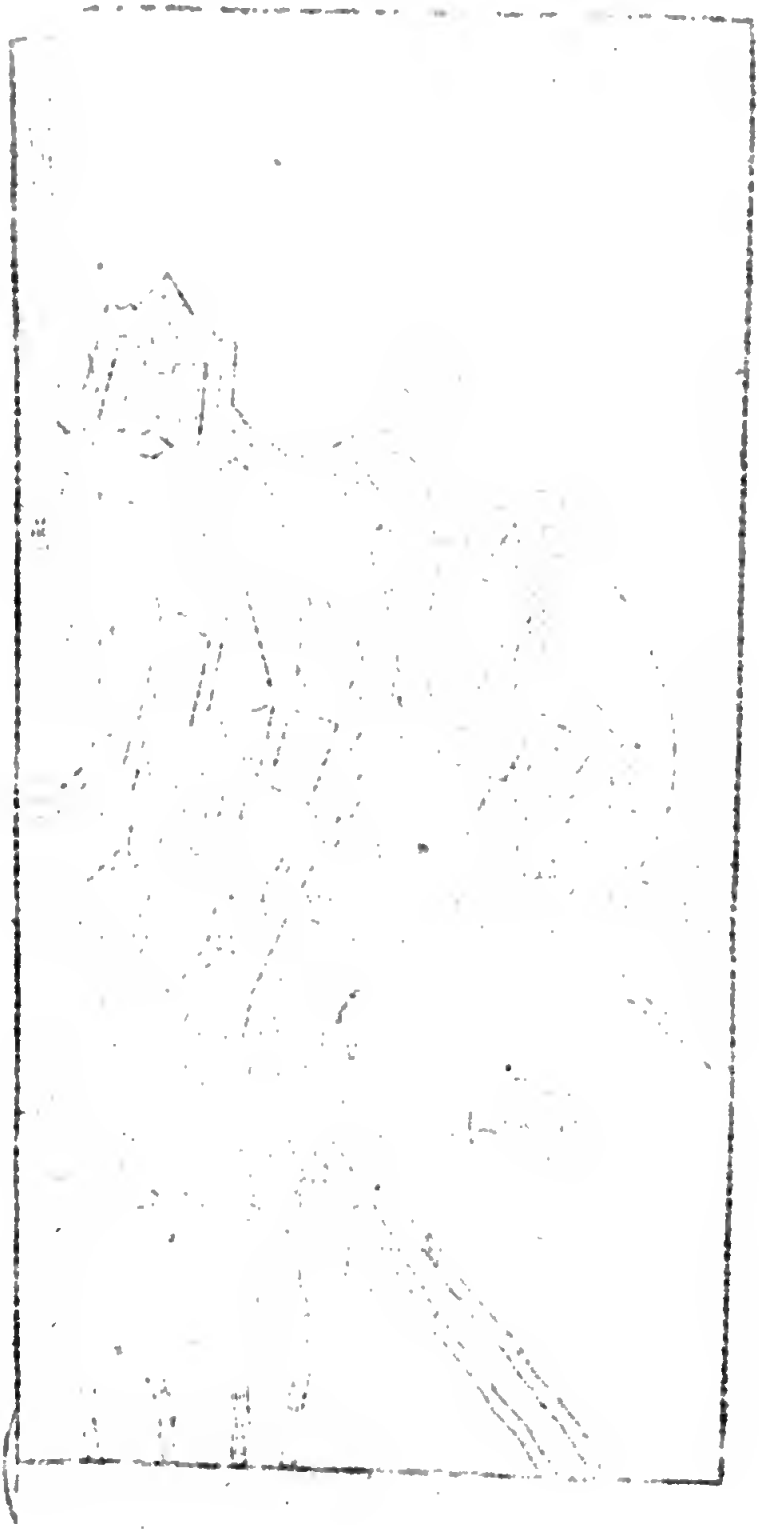

hors du Monaſtere de Luxeuil ſaint Bertin, ſaint Momelin & ſaint Ebertran, pour travailler avec lui à la converſion des Peuples, qui étoient encore preſque tous plongés dans les ténebres du Paganiſme. La Terre de *Sithieu*, qui comprend aujourd'hui la Ville de Saint-Omer, appartenoit alors à un riche Seigneur du Pays, nommé Aldroald : il avoit été converti à la Foi par ſaint Omer, & n'ayant point d'enfants, il offrit, vers l'an 645, au ſaint Evêque cette partie de ſes biens pour y conſtruire un Hôpital ; mais ſaint Omer lui perſuada de la donner plutôt à l'Abbé Bertin & à ſes deux Compagnons, pour y bâtir un Monaſtere à l'honneur de ſaint Pierre. Tels furent les commencements de l'Abbaye de Saint-Bertin, laquelle eſt devenue ſi célebre en peu de temps, tant par le nombre de Religieux qui ſe nirent ſous la conduite de ſaint Bertin, que par le nombre d'habitants qui ſe ſont venus établir en ce lieu, qu'enfin il eſt devenu une grande & belle Ville, qui a retenu le nom *Audomarum* ou *Audomaropolis*, à l'honneur de ſaint Omer, qui a procuré la fondation de cette Abbaye de ſaint Bertin. Outre celle-ci, il bâtit auſſi une Egliſe à l'honneur de la Ste. Vierge ; qui eſt aujourd'hui la Cathédrale de Saint-Omer. Ce Saint étant mort l'an 668, y fut enterré par les ſoins de ſaint Bertin. Ses Reliques ayant été enlevées depuis par

Maur, Abbé de Saint-Quentin, Foulques, Evêque de Térouane, fut obligé de les recouvrer à main armée, en 843. Elles furent remiſes, non pas dans l'Egliſe de Notre-Dame, mais dans celle de l'Abbaye de Saint-Bertin. Long-temps après, l'on tranſporta le chef avec quelques oſſements, dans l'Egliſe de Notre-Dame, dite à préſent de Saint-Omer, où on les conſerve au grand Autel du Chœur, dans une belle chaſſe d'argent, longue d'environ ſix pieds, & élevée à proportion.

Originairement les Religieux de Saint-Bertin deſſervirent celle de Notre-Dame, en conſéquence de la donation qui leur en avoit été faite par ſaint Omer, Evêque de Térouane; mais l'an 820, Fridugis, Abbé de Saint-Bertin, retira de cette Egliſe de Saint-Omer, quarante Religieux de Saint-Bertin, qui la deſſervoient, & il ſubſtitua à leur place trente Chanoines ſéculiers, auxquels il donna le tiers des revenus de l'Abbaye. On ſoutient que Folcuin, Evêque de Térouane, y établit, l'an 839, un Religieux, à titre de Couſtre ou Gardien, afin d'y chanter la Meſſe à certains jours de l'année, & d'y recevoir alors les offrandes; & que dans la ſuite ce Couſtre a été changé en Prévôt, avec le titre de premiere Dignité de l'Egliſe de Notre-Dame & de Saint-Omer. Les Papes accorderent dans la ſuite quantité de privileges, tant à cette Egliſe

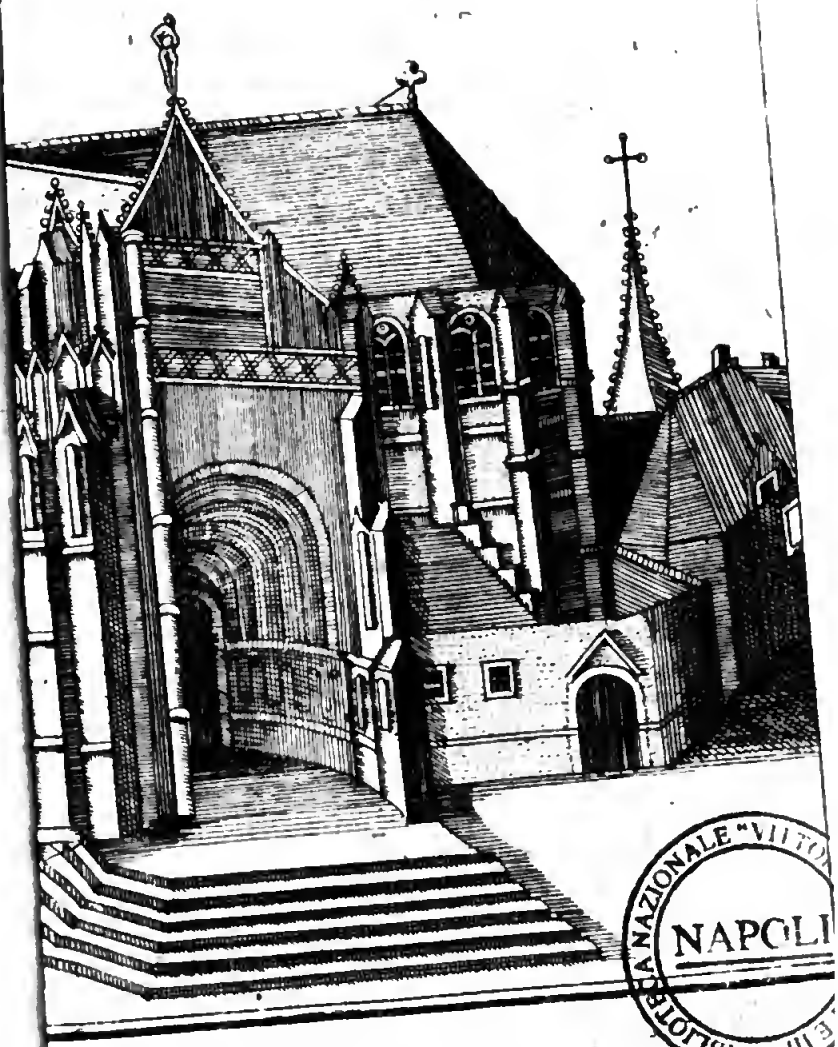

BIBLIOTECA NAZIONALE "VITTORIO EMANUELE III" - NAPOLI

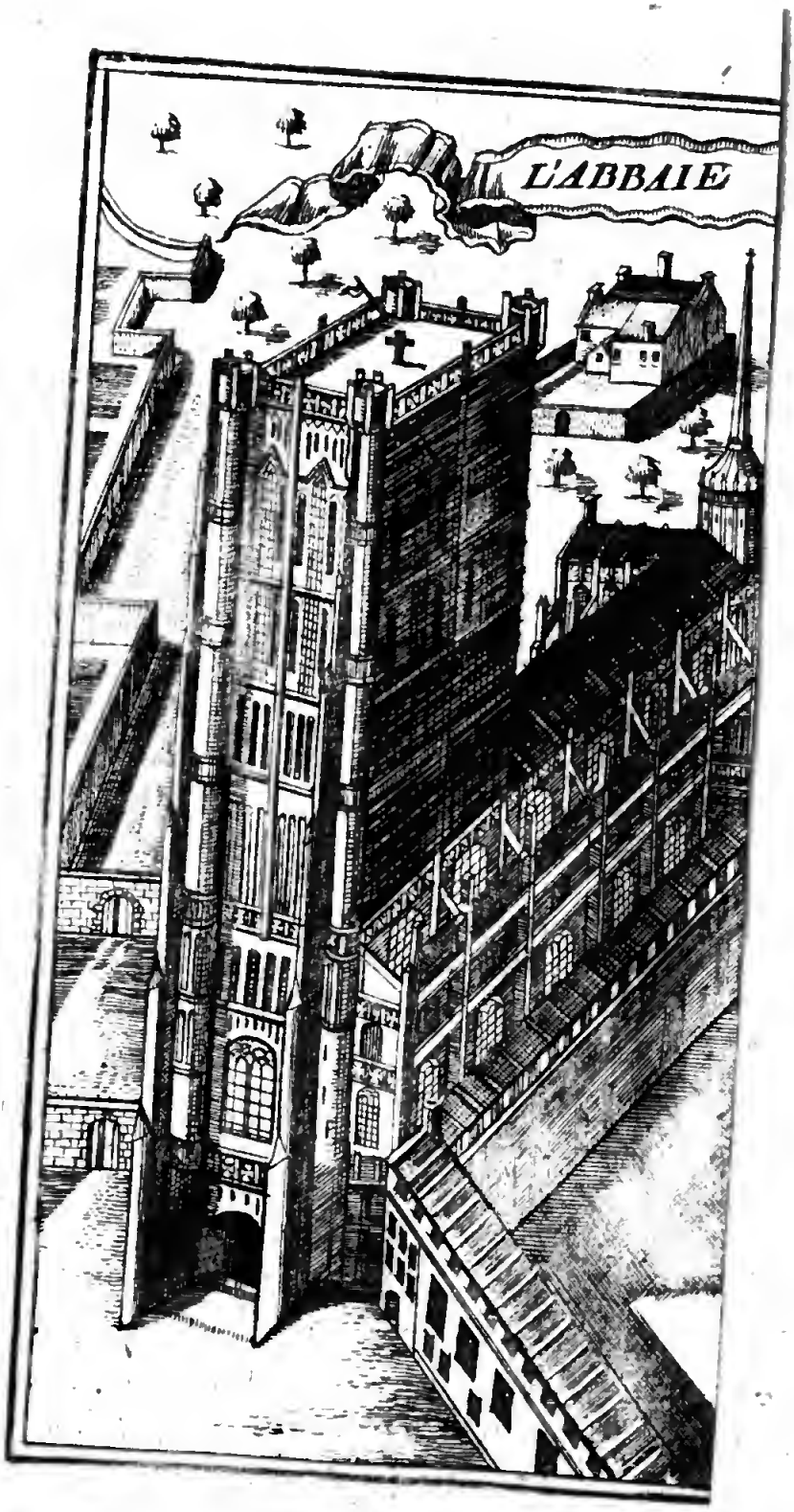
L'ABBAIE

qu'à l'Abbaye de Saint-Bertin ; ce qui a occaſionné depuis pluſieurs ſiecles, bien des procès entre l'une & l'autre, pour la ſupériorité & exemption ; & ces différends durent encore aujourd'hui juſqu'à un tel point, qu'on s'inſcrit en faux contre les Titres mêmes de la fondation que ſaint Omer & ſaint Bertin ont commencée.

Foulques, Abbé de Saint-Bertin, & depuis Archevêque de Rheims, commença, l'an 881, une enceinte pour renfermer ſon Abbaye, & toutes les maiſons contiguës ; & le Comte Baudouin-le-Chauve en fit une Ville murée l'an 902. La nature & l'art concourent à la rendre très-forte, & il y a un bon Château pour ſa défenſe, lequel a ſon Gouverneur particulier. On remarque pluſieurs tours rondes à l'antique dans l'enceinte de ſes murailles, des baſtions bien revêtus, des demi-lunes, des foſſés larges & profonds, &c. Depuis que le Maréchal de Vauban a pris le ſoin de fortifier régulièrement la Ville auſſi-bien que le Château, elle eſt devenue une des Places des plus importantes de tout le Pays conquis.

Le Pape Paul IV érigea Saint-Omer en Evêché en 1559, après la ruine de la Ville de Térouane, dont le Dioceſe a été partagé en trois nouveaux Evêchés, ſavoir de Boulogne, d'Ypres & de Saint-Omer ; le premier, Suffragant de l'Archevêché de

Rheims, le ſecond de Malines, & le troiſieme de Cambray.

Celui de Saint-Omer contient dix Villes, & environ 200 Paroiſſes, diviſées en l'Archiprêtré de la Ville; neuf Doyennés Ruraux, dans leſquels il y a trois Collégiales; ſavoir, Aire, Lillers & Hedin; cinq Abbayes d'Hommes & autant de Filles. Les Doyennés ſont: Hedin, Aire, Lillers, Bourbourg, Merville, Helfaud, Arcques, Waetene & Bollezeele. Les revenus de l'Evêché ſont ceux de Térouane en partie, de la Prévôté de Saint-Omer, & du Monaſtere de Waetene, autrefois de Chanoines Réguliers.

ÉVÉQUES DE SAINT-OMER.

Philippe II, Roi d'Eſpagne, nomma pour premier Evêque de cette Ville, Guillaume de Poitiers, Prévôt de Saint-Omer & de Saint-Lambert à Liege. Il avoit été nommé, l'an 1553, par l'Empereur Charles-Quint à l'Evêché de Térouane; mais il refuſa d'être Evêque, & mourut l'an 1570.

I. Gerard d'Hamericourt, Abbé de Saint-Bertin; il fut ſacré en 1563, & mourut en 1577. Il avoit retenu ſon Abbaye avec l'Evêché, & fonda de ſes revenus un beau College pour les Jéſuites à Saint-Omer.

I. Jean Six, Lillois, Préſident du grand College des Théologiens à Louvain, enſuite Chanoine & Pénitencier de Saint-

Omer; il fut sacré l'an 1581, tint un Synode l'an 1583, & mourut en 1586.

Jacques de Pamele, Brugeois, Chanoine de Bruges, puis Archidiacre de Saint-Omer & Prévôt de l'Église de Saint-Sauveur à Utrecht, fut nommé à cet Evêché; mais ce savant homme mourut en 1587, avant d'être sacré.

III. Jean de Vernois, Bourguignon, Dominicain, Docteur de Sorbonne, fut sacré en 1590, & mourut en 1599.

IV. Jacques Blaise ou Blasæus, de l'Ordre de Saint François, Evêque de Namur, devint, l'an 1600, Evêque Saint-Omer, où il mourut en 1618.

V. Paul Boudot, Bourguignon, Docteur de Sorbonne, Chanoine de Cambray, & Archidiacre de Brabant; il a été sacré en 1619; & en 1627, il devint Evêque d'Arras, où il mourut en 1635.

VI. Pierre Paunet, natif de Barbançon, en Hainaut, Religieux de l'Ordre de saint François, Confesseur de l'Infante Isabelle, Souveraine des Pays-Bas, sacré en 1627, & mort en 1631.

VII. Christophe Morlet, de Bruxelles, Doyen de la Cathédrale de Saint-Omer, sacré en 1632, & mort l'année suivante.

VIII. Christophe de France, Chanoine de Cambray, ensuite Doyen de la Cathédrale d'Arras, a été sacré en 1635, & mourut en 1656.

IX. Ladislas Jonart, Montois, Doyen de

la Métropole de Cambray, a été sacré en 1660: il devint Archevêque de Cambray en 1671, & mourut en 1674.

X. Jacques-Théodore de Brias, Conseiller au grand Conseil à Malines, fut sacré en 1672, passa, l'an 1675, à l'Archevêché de Cambray, & mourut en 1694.

Jean-Charles de Longueval, Doyen de la Cathédrale de Saint-Omer, ayant été nommé à cet Evêché par le Roi d'Espagne, mourut en 1676, avant la réception de ses Bulles. Ce Roi nomma ensuite Pierre Vanden-Perre, qui est mort Evêque de Namur.

XI. Armand Tristan de la Baume de Suze, Abbé de Notre-Dame de Quarante, ensuite Evêque de Tarbes, devint Evêque de Saint-Omer, par la nomination de Louis XIV, Roi de France, qui s'étoit rendu maître de cette Ville l'an 1677. Il fut transféré, l'an 1684, à l'Archevêché d'Auch, où il mourut l'an 1705.

XII. Louis-Alphonse de Valbelle, Docteur de Sorbonne, passa, en 1684, de l'Evêché d'Aleth à celui de Saint-Omer, où il mourut en 1708.

XIII. François de Valbelle de Tourouves, Doyen & Grand-Vicaire de Saint-Omer, Abbé de Notre-Dame de Pontron, & Aumônier ordinaire de Sa Majesté Très-Chrétienne, succéda à son cousin, & fut sacré à Paris en 1710. Il mourut à Saint-Omer le 17 Novembre 1727, âgé de 64 ans.

XIV. Joſeph-Alphonſe de Valbelle, Docteur de la Maiſon & Société de Sorbonne, Doyen & Grand-Vicaire de Saint-Omer, & Aumônier du Roi, avoit été nommé, l'an 1721, à l'Evêché de Sarlat; mais peu de temps après il y renonça pour devenir Coadjuteur de ſon oncle. Il fut ſacré ſous le titre d'Evêque de Hiéropolis, à Paris, le 11 Avril 1723, par le Cardinal de Rohan, & ſuccéda l'an 1727. Il mourut en 1754.

XV. François-Joſeph de Brunez, de Montlouet, Chanoine, Grand-Vicaire & Official de Dôle, né au Château de Montlouet, Dioceſe de Dôle, en 1712, nommé Evêque de Saint-Omer en 1754, ſacré en 1755, & mort en 1765.

XVI. Louis-François-Marc-Hilaire de Couzié, né en Breſſe, Dioceſe de Lyon, le 13 Mars 1732, d'abord Vicaire-Général du Dioceſe de Senlis, fut ſacré Evêque de Saint-Omer le 11 Mai 1766, puis nommé à l'Evêché d'Arras en 1769. Il eſt encore regnant.

XVII. Joachim-François-Mamert de Couzié, né en Breſſe, Dioceſe de Lyon, le 18 Mars 1736, ſacré Evêque de Saint-Omer le 17 Novembre 1769, a été nommé à l'Archevêché de Tours en 1774; il fut ci-devant Vicaire-Général d'Arras. Il eſt actuellement regnant.

XVIII. Jean-Auguſte de Chaſtenes de Suyſegur, né dans le Dioceſe d'Alby le 11 No-

vembre 1740, ſacré Evêque de Saint-Omer le 29 Juin 1774, puis nommé à l'Evêché de Carcaſſone en 1778, où il eſt encore revêtu de cette charge.

XIX. Alexandre-Joſeph-Marie-Alexis de Bruyere-Chalabre, né à Caſtelnaudary en 1736; après avoir été Grand-Aumônier du Comte d'Artois & Vicaire-Général du Dioceſe de Lyon, il devint Evêque de Saint-Omer, & fut ſacré le 9 Août 1778. Il eſt actuellement regnant.

L'Egliſe Cathédrale de Saint-Omer eſt très-belle, quoique bâtie à la gothique; ſon Chapitre eſt très-ancien, illuſtre & riche; il a pour Dignités le Doyen, deux Archidiacres, l'un pour l'Artois, & l'autre pour la Flandre; le Chantre, l'Archiprêtre & le Pénitencier: on y compte vingt-neuf grands Chanoines, & cinq moindres, avec plus de vingt Chapelains, pluſieurs Grands-Vicaires, &c. L'Evêque donne toutes les Prébendes, excepté celles des neuf Gradués, qui ſont électives, comme cela ſe pratique dans d'autres Evêchés des Pays-Bas.

Outre la Cathédrale, il y a ſix Egliſes Paroiſſiales, qui ſont Sainte-Aldegonde, Saint-Denis & Saint-Sépulcre, à la collation du Chapitre de la Cathédrale; & Saint-Jean, Saint-Martin & Sainte Marguerite, à la collation de l'Abbé de Saint-Bertin.

La belle & magnifique Abbaye de Saint-Bertin, Religieux de l'Ordre de ſaint Benoit

noît, mérite particuliérement la vue des Etrangers. Saint Omer, Evêque de Térouane, l'a fondée à l'honneur de saint Pierre, en un endroit dit Sithieu, situé à une demi-lieue de l'endroit où elle est à présent, par la libéralité d'Aldroald, riche Seigneur du Pays. Ce saint Prélat choisit St. Mommelin pour en être le premier Abbé; mais celui-ci ayant été élu, en 659, Evêque de Noyon, laissa l'administration du Monastere à saint Bertin, qui le rebâtit à l'endroit où il est à présent. Il y excella tellement en vertus pendant sa vie, & en miracles après sa mort, qui arriva l'an 709, que son Abbaye ne fut connue dans la suite que sous le nom de Saint-Bertin. On y célebre sa Fête le 5 Septembre, & celle de saint Omer le 9 suivant. L'Eglise de Saint-Bertin ne cede en beauté à aucune du Pays. Il y a un grand clocher, quarré & fort haut, construit en 1431, d'où on peut découvrir, en temps serein, les Côtes d'Angleterre. Philippe-le-Bon a tenu dans cette Eglise deux Chapitres de l'Ordre de la Toison d'or, le premier en 1440, où il créa quatre nouveaux Chevaliers, & l'autre en 1461, où il en créa six.

On soutient que cette Abbaye jouit de plus de cent mille livres de rente; il n'y a eu depuis plusieurs siecles qu'un seul Abbé Commandataire, qui fut le Cardinal du Bois, mort à Paris l'an 1723, le même

jour qu'il avoit fait prendre poſſeſſion à Saint-Bertin. La Communauté eſt d'environ cinquante Religieux, qui ont beaucoup de régularité & d'application aux études; l'Abbaye d'Auchi-les-Moines, les Prévôtés de Poperingue, Sithieu, &c. en dépendent.

Les Jéſuites y ont eu deux Colleges, l'un pour les Peres du Pays, qui enſeignoient les Humanités, l'autre pour les Peres Anglois, dont les bâtiments ſont des effets de la magnificence du Roi Louis XIV. Ils y avoient auſſi un Séminaire, où l'on inſtruiſoit grand nombre de jeunes Etudiants, qui étoient tous vêtus comme les Jéſuites, tant qu'ils demeuroient chez eux. Ce Séminaire ayant été malheureuſement réduit en cendres l'an 1725, fut rebâti peu de temps après plus beau qu'il n'étoit auparavant. La Maiſon qu'ils avoient à Wactene, dans ce Dioceſe, ſervoit de Noviciat à leur Province Angloiſe.

Les autres Maiſons Religieuſes ſont, les Récollets, Capucins, Dominicains, Carmes déchauſſés, & les Chartreux près de la Ville; & onze Monaſteres de Filles; ſavoir, Urſulines, Sœurs-Noires, Sœurs-Griſes, des Sœurs dites de Notre-Dame du Soleil, du tiers-Ordre de ſaint François, ainſi que les Sœurs de ſainte Catherine, les Conceptioniſtes, Urbaniſtes, Repenties, Capucines, Religieuſes de ſainte Marguerite, de l'Ordre de ſaint Dominique, (qui furent autrefois

à Térouane) & les pauvres Claires, qui y ſont venues en 1591, après avoir été chaſſées par les Hérétiques, de leur Couvent de Ziriczée, en Zélande.

Le Séminaire Epiſcopale, où l'on enſeigne la Théologie aux jeunes Eccléſiaſtiques de ce Dioceſe, doit ſes commencements au premier Evêque Hamericourt. Il y a outre cela deux Colleges, l'un de Saint-Bertin, dépendant de l'Abbaye de ce nom, l'autre des Bons-Enfants, ſous l'adminiſtration des Chartreux; & trois beaux Hôpitaux, de Saint-Louis, de Saint-Jean, & de Sainte-Anne.

Les François ayant aſſiégé Saint-Omer en 1638, furent obligés d'en lever le ſiege, à l'approche de l'armée d'Octave Picolomini, Duc d'Amalphi, Général des Armées du Roi d'Eſpagne & de l'Empereur. Ils l'aſſiégerent avec plus de ſuccès en 1677, ſous le Duc d'Orléans, frere du Roi Louis XIV; la tranchée fut ouverte le 4 Avril, & ils emporterent la Place le 20 du même mois, après avoir gagné la fameuſe bataille de Caſſel. La garniſon conſiſtant en 15 ou 1600 hommes, ſous les ordres du Prince de Robecq, Gouverneur de la Ville, & du Comte de Saint-Venant, Commandant, fut conduite à Gand. Elle leur fut cédée par la Paix de Nimegue, conclue en 1678. Une partie du Conſeil d'Artois, qui avoit tenu, depuis l'an 1640, ſes ſéances à Saint-

Omer, après la priſe d'Arras, fut ſupprimée vers ce même temps.

Entre les Fauxborgs de cette Ville, celui de *Hautpont* eſt le plus beau & le plus renommé. Il contient environ 300 maiſons habitées par des Flamands, qui s'allient entr'eux, & conſervent encore leur langage, & manieres de vivre & de s'habiller toutes ſingulieres. *

LE BAILLIAGE DE SAINT-OMER.

Le Bailliage de Saint-Omer eſt compoſé d'un Grand-Bailli, d'un Lieutenant & de pluſieurs Conſeillers; il y a 79 Villages & Hameaux qui en reſſortiſſent, & on y plaide deux fois par ſemaine, auſſi-bien qu'à l'Echevinage, qui eſt compoſé d'un Mayeur, de douze Echevins & de pluſieurs autres Officiers.

Près de Saint-Omer il y a de vaſtes & ſpacieux marais, formés par l'amas des eaux qui s'y rendent de tous côtés, ſur leſquelles on voit les Iſles flottantes, couvertes d'arbres & de verdure, qui donnent une vue très-agréable; on les tire aiſément par une corde, & on les met en telle ſituation que l'on veut, comme ſi c'étoient des bateaux.

On voit auſſi entre ces marais la belle &

* Les Armes de Saint-Omer ſont de gueules à la Croix de Lorraine d'argent.

riche Abbaye de Clairmarets, Religieux de l'Ordre de Cîteaux, qui fut fondée en 1140, par Thierry d'Alſace, Comte de Flandres, à l'inſtance de ſaint Bernard, qui y amena lui-même de ſes Religieux de Clairvaux; l'Égliſe a quatre cents pieds de longueur & quatre-vingt de hauteur.

Au Village de Blendecq, près de cette Ville, il y a une Abbaye de Religieuſes de l'Ordre de Cîteaux, fondée en 1186, par ſaint Didier, Evêque de Téroüane.

LA VILLE DE BÉTHUNE.

CEtte Ville tient le troiſieme rang parmi les Villes du Comté d'Artois; elle eſt ſituée ſur le ruiſſeau de Labiette, lequel, enflé de pluſieurs courants d'eau, va ſe jetter par deux embouchures dans la Lis, qui ſépare l'Artois de la Flandre. Aire en eſt éloignée de trois lieues, Lille & Douay de ſix, Arras & Saint-Omer de huit. Sa ſituation avantageuſe ſur un roc, & ſes fortifications régulieres la rendent très-forte. On y voit quatre Portes; un profond canal portant bateaux; cinq baſtions, pluſieurs vieilles tours rondes ſur les remparts, & un double chemin couvert dans les endroits qui ne peuvent pas être inondés.

Son Château, qui eſt d'une forme triangulaire, eſt très-ancien; il avoit été démoli

l'an 1578, par les factieux qui favoriſoient le Prince d'Orange. C'étoit autrefois la demeure des Seigneurs de Béthune, alliés aux principales Maiſons ſouveraines en France & aux Pays-Bas. Gui de Dampierre, Comte de Flandres, l'acquit, l'an 1245, par ſon mariage avec Mahaud, fille & héritiere de Robert VII, Seigneur de Béthune & de Termonde.

Béthune a titre de Baronnie, & il y a pluſieurs Vaſſaux qui en relevent, dont les principaux ſont qualifiés dans les anciens Actes, *Pairs de la Cour de Béthune.*

Robert I, Seigneur de Béthune, fit bâtir, environ l'an 999, l'Egliſe Collégiale, en l'honneur de ſaint Barthelémi, dont on conſerve le bras, qui paroît encore tout écorché. Elle eſt deſſervie par un Prévôt & par vingt Chanoines, qui ont été fondés par Robert VII, l'an 1230; quelques-uns de ceux-ci avoient de bons revenus; il y en avoit d'autres dont le revenu étoit ſi modique, que le gros de leur Prébende montoit à peine à une piſtole par an. Mais depuis l'an 1730 elles furent réunies & réduites à quatorze.

La Paroiſſe de Sainte-Croix eſt dans la nef de la Collégiale; l'autre Paroiſſe eſt dédiée à ſaint Vaaſt depuis l'an 1539. Il y a encore un Couvent de Capucins, un de Récollets, fondé l'an 1330; une Abbaye de Bénédictines Réformées, ou de Dames

de la Paix ; un Covent de Religieuſes Annonciades ; un d'Hoſpitalieres, & ci-devant un College de Jéſuites. Il y a auſſi une très-célebre Confrairie des Charitables de St. Eloi, inſtituée, l'an 1188, par deux Maréchaux, dans une belle Chapelle dédiée à ce Saint, où il y a auſſi une ſainte Chandelle. Les Confreres s'obligent ſolemnellement à aſſiſter les peſtiférés.

Béthune eſt auſſi renommée par les bons fromages qu'on y fait, & qu'on tranſporte par tout l'Artois. Il y a deux Foires franches, l'une à la Saint-Barthelémi, & l'autre à la Chandeleur.

Les François la prirent le 29 Août 1645, ſous le commandement de Gaſton, Duc d'Orléans, oncle de Louis XIV ; & elle leur eſt reſtée par la Paix des Pyrénées. Le Maréchal de Vauban en a fait augmenter de beaucoup les fortifications ; il y fit faire de belles caſernes pour le logement des troupes, de ſorte qu'elle eſt maintenant une Place réguliere & très-forte.

En 1710, après la priſe de Douay, le Prince Eugene de Savoie & le Duc de Marlborough, commandant l'armée des Alliés, firent inveſtir Béthune le 15 Juillet, par vingt-ſix Bataillons & dix-huit Eſcadrons, pendant que ces deux Généraux obſerverent l'armée Françoiſe du Maréchal de Villars. La tranchée fut ouverte le 24 ; & on commença à la battre le 3 Août. M. Du Puy-

Vauban, Lieutenant-Général de France, & neveu du Maréchal de Vauban, y commandoit; & avec neuf Bataillons, quatre Eſcadrons, & un Détachement de Canonniers & Bombardiers, il ſoutint un ſiege de ſix ſemaines, & capitula le 28 Août, à condition que la garniſon ſortiroit le 31 avec tous les honneurs de la guerre, pour être conduite à Saint-Omer. Le 29 Mai 1713, les François rentrerent dans leur ancienne poſſeſſion.

L'AVOUERIE de Béthune contient trente-neuf Villages ou Hameaux. On voit dans ſes environs le Prieuré de Saint-Prix, dépendant ci-devant de l'Abbaye de Saint-Pierre à Abbeville, maintenant de celle de Saint-Bertin à Saint-Omer; celui de Rebreuve, ſous l'Abbaye de Saint-Eloi près d'Arras, & celui de Beuvrieres dépendant de Saint-Vaaſt à Arras.

Le Bourg de Houdaing eſt à deux lieues de Béthune; il y a une Prévôté de Bénédictins, qui dépend de l'Abbaye de Lobbes, au Pays de Liege, & un Couvent de Dominicaines.

Gonnay eſt à une lieue de Béthune : on y voit deux Monaſteres, l'un de Chartreux & l'autre de Chartreuſes, qui ſont des endroits fort agréables : ces deux Chartreuſes ont été fondées environ l'an 1328, par Mathilde, Comteſſe d'Artois, & par Thierry

Heriſſon, ſon Chancelier, qui fut enſuite Evêque d'Arras.

LA VILLE D'AIRE.

L'Empereur Charles-Quint ayant fait démolir, en 1553, la Ville de Térouane, qui n'étoit éloignée d'Aire que de deux lieues, cette Ville en profita beaucoup. C'eſt une Vicomté qui appartient au Prince de Robecq, Comte d'Eſtaires, &c. de la Maiſon de Montmorenci. Son aſſiete eſt ſur la Lis, qui la ſépare en deux, entre des marais qui la rendent preſqu'inacceſſible. Elle eſt du Dioceſe de Saint-Omer, qui n'en eſt éloignée que de trois lieues, avec laquelle elle commerce par un canal tiré de cette Ville, & qui entre alors dans la Lis, comme auſſi les ruiſſeaux de Sernoi, de Madieq & de Cacquette, dont les deux premiers fourniſſent de l'eau aux Foſſés d'Aire, & le troiſieme traverſe la Ville. C'eſt par ce Canal, qu'on appelle *le nouveau Foſſé*, que ſe tranſportent toutes les marchandiſes qui viennent de Dunkerque, & qui ſe diſtribuent enſuite par toutes les Villes du Pays.

Aire, en latin *Aria* ou *Aëria*, eſt fortifié de huit baſtions, & il y a trois Portes, dites d'Arras, de Saint-Omer, & de Notre-Dame. Le Fort Saint-François, qui

a cinq baſtions, couvre la Ville du côté de la Flandre, & contribue beaucoup à ſa défenſe, ainſi que le Château. Ils ont chacun leurs Commandants particuliers.

L'Egliſe principale eſt dédiée à ſaint Pierre; elle eſt Collégiale & Paroiſſiale. On ſoutient que le corps de Pepin, Roi de France, mort l'an 678, y a été enterré, comme auſſi celui de la Reine Berthe, ſon épouſe; les François ſoutiennent néanmoins que ces corps ſont à l'Abbaye de Saint-Denis en France.

Antoine de Buc, ſecond Foreſtier de Flandres, la fit bâtir; & Baudouin de *Lille*, Comte de Flandres, y fonda, en 1064, quatorze Prébendes. Ce Chapitre fut encore augmenté en 1186, par Philippe d'Alſace, Comte de Flandres: tellement qu'il y a maintenant trente-neuf Chanoines, qui ont pour Dignités un Prévôt, un Doyen, un Chantre, un Ecolâtre & un Tréſorier. L'Egliſe, qui étoit une des plus belles du Pays, a été entiérement ruinée par le ſiege de l'an 1710; & ſa Tour admirable, qui avoit été percée en pluſieurs endroits, tomba l'an 1713, par l'indiſcrétion des Magiſtrats, qui firent ſonner toutes les cloches le jour qu'on rendit la Place à la France.

Il y a encore l'Egliſe Paroiſſiale de Notre-Dame, le College où étoient les Jéſuites, dont l'Egliſe eſt très-belle; les Couvents des Capucins, des Pénitentes ou Capucines,

des Sœurs-Griſes, des Conceptioniſtes, des Clariſſes Angloiſes, deux Hôpitaux, & un Béguinage.

Le Roi Louis XI la prit par la trahiſon de ſon Gouverneur, Sr. de Cohem, l'an 1482, ſur l'Archiduc Maximilien d'Autriche, Souverain des Pays-Bas, qui la fit rendre enſuite par le Traité de Paix conclu à Arras. Charles de la Porte, Maréchal de la Meilleraye, l'aſſiégea encore le 19 Mai 1641, & la prit après un pénible ſiege, ſoutenu par une garniſon Eſpagnole, Italienne & Walloune, au nombre de 3000 hommes; il n'y eut au dehors aucun pied de terrre, qui n'eut été diſputé à main armée. Les Aſſiégés s'étant défendus pendant deux mois, obtinrent enfin le 26 Juillet une capitulation honorable. Les Eſpagnols profitant du déſordre des François, qui venoient de perdre une bataille contre le Duc de Bouillon & le Comte de Soiſſons, près de Sedan, ne leur donnerent pas le temps de fortifier la Ville d'Aire, ni de réparer les breches; car ils la reprirent le 7 Décembre ſuivant, ſous la conduite de Jean, Baron de Beck, qui de Meſſager étoit devenu Général de l'armée d'Eſpagne, & Gouverneur de Luxembourg.

Le Maréchal d'Humieres vint l'aſſiéger l'an 1676, pendant que le Prince d'Orange attaquoit Maeſtricht. On ouvrit la tranchée le 24 Juillet, devant le Fort de Saint-

François, qui fut abandonné le lendemain par les Eſpagnols; on attaqua enſuite la Ville avec une telle furie, qu'elle fut obligée de capituler le dernier Juillet, après vingt jours de ſiege, & cinq de tranchée ouverte.

Les François, depuis qu'ils en ſont les maîtres, en ont fait une de plus fortes Places du Pays conquis. Ils la perdirent en 1710, lorſque les Alliés, ſous le Prince Eugene de Savoye & le Duc de Marlborough, la vinrent aſſiéger le 4 Septembre. La tranchée y fut ouverte le 13, & on commença à la battre le 19 du même mois. Le Marquis de Goisbriant, Lieutenant-Général François, commandoit dans la Ville avec vingt bataillons, & il fut obligé de ſe rendre faute de munitions de guerre. La Capitulation portoit, que la garniſon ſortiroit le 9 Novembre, avec tous les honneurs de la guerre, & qu'elle ſeroit conduite à Arras. Le Fort Saint-François ſe rendit en même temps; mais les François rentrerent dans la poſſeſſion de la Ville d'Aire, le premier Juin 1713, en vertu de la Paix d'Utrecht.

Le Bailliage d'Aire ne contient que ſeize Villages & Hameaux. On y voit le Village de Guinegâte, fameux par la victoire que Maximilien, Archiduc d'Autriche, y remporta en 1479, ſur l'armée de France, commandée par Philippe, Maréchal de Crêvecœur & d'Eſquerdes, qui alloit au ſecours de

la

la Ville de Térouane. On nomma cette bataille *la journée des Eperons*, parce qu'en cette occaſion les François ſe ſervirent moins de leurs épées, que de leurs éperons pour ſe ſauver. *

LA VILLE DE LENS.

LEs anciens Seigneurs ou Châtelains de cette Ville étoient auſſi Comtes de Ponthieu & de Boulogne, même avant l'an 1000, & ils étoient alliés à pluſieurs Princes ſouverains de l'Europe. C'eſt encore aujourd'hui une Vicomté appartenante à la Maiſon de Recourt, dite de Licques. Elle eſt ſur les limites de l'Artois & de la Flandre, étant ſituée ſur la riviere de Laviette, à quatre lieues d'Arras & de Douay, & à ſix de Lille.

On y voit l'Egliſe Collégiale & Paroiſſiale de Notre-Dame & de ſaint Vulgan, Hermite, Anglois de Nation, (décédé à Arras, du temps de ſaint Vaaſt.) Elle fut bâtie en 1028, par Baudouin IV, Comte d'Artois. Euſtache, Comte de Boulogne, & Ide, ſa femme, y fonderent un Chapitre de douze Chanoines, avec un Doyen. La tour, qui eſt aſſez jolie, fut achevée l'an 1705. Il y a encore la Paroiſſe de Saint-Léger, un Cou-

* Les Armes d'Aire ſont de gueules à l'Aigle éployé d'argent membré & becqué d'or.

vent de Recollets, qui eſt un des plus anciens du Pays, & qui fut commencé vers l'an 1220, par ſaint Pacifique, Diſciple de ſaint François d'Aſſiſe, & premier Provincial des Freres Mineurs en France, qui eſt enterré à Lens; outre un Couvent de Récollettes & un Hôpital.

Cette Place a été fortifiée, & ſouvent priſe & repriſe autrefois; mais on en a raſé les fortifications dans la ſuite. Le Maréchal de Gaſſion l'aſſiégea en 1647, & y fut bleſſé d'un coup de mouſquet le 28 Septembre, lorſqu'il s'efforçoit d'arracher un pieu d'une paliſſade; il ſe fit tranſporter à Arras, où il mourut le 2 Octobre, quatre jours apres ſa bleſſure. La Ville de Lens ſe rendit le lendemain de ſa mort, 3 Octobre 1647.

Le 20 Août 1648, le Prince de Condé gagna dans la plaine de Lens une ſanglante bataille ſur l'Archiduc Léopold, Gouverneur-Général des Pays-Bas, lequel après s'être emparé de la Ville de Lens, s'étoit poſté dans un camp avantageux & preſqu'inattaquable; de ſorte que le Prince de Condé, pour l'attirer au combat, décampa à ſa vue. La Cavalerie de l'Archiduc fondit en même temps ſur celle du Prince, la renverſa & la pouſſa juſqu'à la premiere ligne du corps de bataille, qui fut mis en déſordre. Le Général Beck croyant déja la victoire aſſurée, deſcendit avec toute ſon Infanterie dans la plaine; mais ſur ce mouvement, le Prince

de Condé chargea ſi à propos la Cavalerie Eſpagnole, au moment qu'elle s'ouvrit pour recevoir l'Infanterie dans le centre de la ligne, qu'il la rompit; elle ſe rallia néanmoins, ſoutenue par le corps de réſerve, & rétablit le combat; mais enfin elle fut enfoncée. L'Infanterie Eſpagnole y ſouffrit beaucoup, & le Général Beck fut pris & bleſſé d'une plaie mortelle, dont il mourut peu de temps après.

Le Bailliage de Lens contient 132 Villages & Hameaux. On y voit dans les environs, à une demi-lieue de cette Ville, l'Abbaye d'Aunai, Religieuſes de l'Ordre de Citeaux, qui a été fondée l'an 1251, par Michel, Seigneur d'Antoing.

LA VILLE DE BAPAUME.

ON lui donna les privileges de Ville environ l'an 1335, lorſqu'elle fut entourée de murailles. Quoique petite, elle eſt très-forte néanmoins, tant par ſa ſituation que par les ouvrages qui l'environnent. Elle eſt ſituée ſur les frontieres de Picardie, entre Arras & Peronne, à cinq lieues de chacune.

Il n'y a point d'eau dans ſes Foſſés: il ſeroit cependant bien difficile de l'aſſiéger, à cauſe qu'on ne trouve ni riviere ni fontaines à quatre lieues à la ronde. On ſouffroit pour cela quelquefois diſette d'eau dans la Ville.

celle de citernes étant très-mauvaiſe, & les puits profonds, la plupart de 140 pieds; mais enfin le Sr. le Feulon, Ingénieur de la Place, ayant fait creuſer à une demi-lieue de la Ville, environ quinze pieds de profondeur, y a trouvé deux grands baſſins de pierre, & une ſource d'eau vive, juſqu'alors inconnue. Il a trouvé auſſi le moyen de conduire cette ſource ſur la grande Place, où le Magiſtrat a fait faire une Fontaine, qui ſert de piedeſtal à la ſtatue pédeſtre du Roi Louis XV, laquelle y fut placée le 19 Avril 1723.

Bapaume n'a que deux Portes, avec un Château, qui eſt un gros pavillon quarré, environné de très-hauts boulevards. C'eſt une Vicomté appartenante au Prince d'Epinoy, & avant lui aux Seigneurs de Beaumets.

La Paroiſſe eſt dédiée à ſaint Nicolas; elle fut bâtie l'an 1557: on y voit un Couvent de Récollets; l'Hôpital de Saint-Pierre, deſſervi par des Religieuſes de l'Ordre de ſaint Auguſtin, & une Commanderie de l'Ordre de Malthe, avec titre de grand Prieuré.

L'Hôtel-de-Ville eſt ſoutenu de pluſieurs piliers de pierre bleue, ſous lequel il y a un grand Corps-de-garde pour les Soldats; il eſt orné de pluſieurs médailles & ſtatues, & d'un joli béfroi.

Le Maréchal de la Meilleraye enleva cette Place aux Eſpagnols le 18 Septembre 1641: un Officier François, nommé Saint-Preuil, eut

la témérité de charger la garniſon, qui étoit ſortie par compoſition; mais il eut la tête tranchée, pour avoir manqué à la foi qui avoit été donnée. Depuis ce temps-là elle eſt demeurée aux François, qui en ont augmenté conſidérablement les fortifications. *

Le Bailliage de Bapaume contient 64 Villages & Hameaux. Il y a deux fameuſes Abbayes dans ſes environs, Arouaiſe & Eaucourt, toutes deux de l'Ordre de ſaint Auguſtin.

La premiere fut commencée l'an 1090, par trois ſaints Hermites; ſavoir, Heldemare de Tournay, Conon ou Conrard, qui fut depuis Cardinal, & Roger d'Arras, qui bâtirent en ce lieu une Cellule ou Oratoire, qu'ils firent dédier à l'honneur de la ſainte Trinité & de ſaint Nicolas. Cette Abbaye devint enſuite Chef d'Ordre, qui eut dans ſa dépendance vingt-huit autres Monaſteres, tant aux Pays-Bas qu'en France & en Angleterre: mais cette Congrégation ne ſubſiſte plus, depuis l'an 1470. On conſerve à Arouaiſe, dans une belle chaſſe d'argent, le corps de ſainte Monique, mere de ſaint Auguſtin.

L'Abbaye d'Eaucourt, à une lieue de Bapaume, fut fondée l'an 1101, par Lambert, Evêque d'Arras, aux inſtances d'Odon,

* Les Armes de Bapaume ſont de ſinople à trois paulmes d'or.

Hermite, qui en devint le premier Abbé. Il y a encore le Prieuré de Saint-Aubin, qui dépend de l'Abbaye des Bénédictins de Saint-Nicolas-au-Bois, près de la Fere, en Vermandois.

LA VILLE DE HEDIN.

L'Ancienne ſituation de Hedin étoit à une lieue de celle d'aujourd'hui. On y a vu autrefois un Palais magnifique, bâti vers l'an 1068, par ordre de Baudouin de Mons, Comte d'Artois, qui y tenoit ſouvent ſa Cour. Philippe de Bourgogne y bâtit auſſi un Château l'an 1395. En 1477, Hedin fut pris & brûlé par Louis XI, Roi de France, comme auſſi en 1521 & en 1537, par le Roi François I; mais Philibert-Emmanuel, Duc de Savoie, Général des Armées de l'Empereur Charles-Quint, la reprit avec le Château, le 28 Juillet 1553, & la fit raſer entiérement, comme on avoit fait à Térouane.

Ce Prince la fit rebâtir l'année ſuivante, avec un Fort, dans un lieu appellé *le Meſnil*, & la nomma *Hédinfert*, faiſant alluſion à ces quatre lettres, F. E. R. T. *Fortitudo ejus Rhodum tenuit*, qui eſt l'ancienne deviſe des Ducs de Savoie.

Cette Place eſt du Dioceſe de Saint-Omer, vers les frontieres de la Picardie, à huit lieues d'Abbeville, & à quatre de Montreuil

& de Saint-Paul : on la nomme en latin *Hesdinium*. Elle eſt en partie environnée d'un marais, qui la rend preſqu'inacceſſible. La riviere de Canche la ſépare en deux ; & il faudroit même deux corps d'armée pour l'aſſiéger, puiſqu'une partie de la Ville étant priſe, l'autre ſeroit encore en état de ſe défendre. C'eſt un hexagone régulier, environné d'un bon foſſé & d'une contreſcarpe, avec des demi-lunes & autres ouvrages, qui couvrent le corps où il n'y a pas de marais.

Il n'y a que deux Portes, dites du Bourg & de Montreuil. L'Egliſe principale eſt dédiée à ſaint Martin ; il y a un Chapitre de douze Chanoines, avec un Chantre, qui eſt la premiere Dignité ; ces Prébendes ſont à la collation du Roi. Les Jéſuites y avoient auſſi un College ; les Récollets y ont un Couvent, ainſi que les Sœurs Hoſpitalieres du tiers-Ordre de ſaint François. L'Abbaye de Religieuſes de ſainte Claire y fut fondée l'an 1437, par Iſabelle, femme de Philippe-le-Bon, Duc de Bourgogne.

Les François s'en rendirent les maîtres en 1639, ſous la conduite de Charles de la Porte, Marquis de la Meilleraye, qui reçut ſur la bréche le bâton de Maréchal de France, que Louis XIII lui donna.

En 1658, la Ville de Hedin paſſa au pouvoir des Eſpagnols, par un événement ſingulier. Le Sr. de Belle-Brune, Gouverneur de cette Place, étant mort le 16 Fé-

vrier 1658, le Cardinal Mazarin fit donner le Gouvernement vacant au Comte de Moret, frere cadet du Marquis de Vardes. Un Officier nommé Fargues, qui étoit Major de la Place, vint exprès à Paris pour rendre ſes reſpects au Comte de Moret, & pour le prier de ſe ſervir de lui, & de le continuer dans ſa Charge. Le Comte le reçut très-froidement, & lui fit entendre qu'il vouloit mettre dans Hedin des Officiers qui lui étoient particuliérement attachés; ajoutant qu'il iroit bientôt prendre poſſeſſion de ſon Gouvernement, où il lui feroit ſavoir les volontés du Roi. Fargues mal ſatisfait de cette réponſe, & encore plus du peu d'eſpérance qui lui reſtoit de conſerver ſa Charge, prit la réſolution de s'y maintenir par force. Le Maréchal d'Hocquincourt étoit alors retiré dans une de ſes Terres en Picardie, très-mécontent de la Cour & du Cardinal Mazarin; Fargues alla le trouver, & lui fit part de ſon deſſein. Le Maréchal lui promit de le ſeconder de tout ſon pouvoir, & l'aſſura qu'il iroit lui-même à Hedin pour le ſoutenir. Fargues s'y rendit en diligence, & découvrit ſon projet à la Riviere, ſon beau-frere, qui avoit la Charge de Lieutenant de Roi: il n'eut aucune peine à le faire entrer dans ſes vues. Les diſcours du Comte de Moret lui firent comprendre qu'il étoit auſſi menacé de perdre ſon emploi, & un intérêt commun les réunit: ils travail-

lerent de concert à gagner les autres Officiers de la Garniſon, qui leur étoient dévoués, & qui s'engagerent à les rendre maîtres de la Place, & à les y maintenir contre quiconque entreprendroit d'y entrer malgré eux. Les Soldats de la Garniſon prirent les mêmes engagements que leurs Officiers, & le complot étoit formé, lorſque le Comte de Moret arriva pour prendre poſſeſſion de ſon Gouvernement. Il trouva les Portes fermées; il ſe nomma, & demanda à parler au Lieutenant de Roi; la Riviere lui fit dire qu'il ne pouvoit le recevoir ni le reconnoître pour Gouverneur, & qu'il le prioit de ſe retirer. Le Comte de Moret ſurpris & irrité de cette réponſe, s'emporta contre la Riviere, & menaça de le faire punir; mais on lui cria que l'on alloit faire tirer ſur lui, s'il ne s'éloignoit. Il fut obligé d'aller coucher à Abbeville, d'où il écrivit à la Cour ce qui venoit de lui arriver. Le Cardinal Mazarin, qui ne s'attendoit pas à cette nouvelle, en fut fort allarmé, & ſuivant ſa méthode ordinaire, il mit l'affaire en négociation; il offrit de grands avantages à Fargues & à la Riviere, s'ils vouloient ſe déſiſter de leur entrepriſe : mais le Maréchal d'Hocquincourt, qui arriva à Hedin ſur ces entrefaites, fit rompre tout commerce avec le Cardinal, & il engagea ces deux Officiers à traiter plutôt avec le Prince de Condé, qui étoit alors au ſervice d'Eſpagne. Ils firent un Traité

avec ce Prince, par lequel il promit de faire payer la Garniſon de Hadin par le Roi d'Eſpagne, laquelle ne pourroit être changée que du conſentement de la Riviere & de Fargues, qui promirent de leur côté de ſervir fidélement le Prince, & de ne jamais faire aucun accommodement avec la Cour, que de concert avec lui. Le Prince s'obligea pareillement à ne faire aucun Traité avec la France, ſans les y comprendre. Dès que ces Articles furent ſignés, ils ſe mirent à faire des courſes aux environs d'Abbeville & de Montreuil, & à établir des contributions en France. Le Cardinal avoit fait arrêter la femme de Fargues, avec ſes enfants, pour lui ſervir d'otage, & pour le retenir par la crainte des vengeances que l'on pourroit exercer ſur eux, s'il s'obſtinoit dans ſa rébellion; mais cet artifice ne réuſſit pas. Fargues étoit réſolu de tout ſacrifier pour ſe maintenir dans ſon poſte; & il acquit bientôt tant d'autorité dans la Ville, que le Maréchal d'Hocquincourt jugeant que ſa préſence y étoit inutile, en ſortit pour aller joindre le Prince de Condé à Bruxelles.

Vers la fin d'Avril, le Cardinal conduiſit le Roi à Amiens, & il y fit amener la femme de Fargues, dont il prétendoit ſe ſervir pour reprendre la Ville de Hedin; cette femme, qui étoit gardée à vue, & qui ſouffrit ſa priſon fort impatiemment, fit demander une audience au Cardinal, qui

voulant toujours négocier, ne la lui refuſa pas; elle lui dit qu'elle étoit au déſeſpoir de ce que faiſoit ſon mari; & que ſi elle pouvoit avoir une entrevue avec lui, elle ſe faiſoit fort de le ramener à ſon devoir. Le Cardinal ſe laiſſa perſuader; & il l'envoya ſur ſa parole à Hedin, avec ſes enfants; mais dès qu'elle y fut arrivée, elle oublia toutes ſes promeſſes, & entra dans tous les ſentiments de ſon mari. Le Cardinal, honteux d'avoir été dupé par cette femme, s'imagina que l'approche de la perſonne du Roi feroit une grande impreſſion ſur l'eſprit des Soldats, & de la plupart des Officiers de la Garniſon, qui abandonneroient leur Chef pour ſe ſoumettre à leur légitime Souverain. Dans cette eſpérance, il fit partir le Roi d'Amiens, pour aller à Abbeville, d'où il vint coucher dans un Château proche Hedin. Il envoya lui-même ſommer la Garniſon de ſe rendre; mais elle ne répondit à cette ſommation que par des coups de canon. Le Roi fut obligé de ſe retirer. Ce Prince, qui avoit alors vingt ans, conſerva toujours un vif reſſentiment de cette inſulte: & malgré les Lettres d'abolition accordées à Fargues par le Traité des Pyrénées, on lui fit ſon procès pour des crimes qui n'avoient aucun rapport à ſa rebellion, & il fut pendu à Abbeville, huit ans après ſa révolte, que l'on regarda toujours comme le véritable motif de ſa condamnation.

Le Prince de Condé avoit tenu les engagements qu'il avoit pris avec la Garniſon de Hedin, de ne faire aucun Traité avec la France, ſans l'y comprendre ; car on en fit un Article exprès dans le Traité des Pyrénées, dans lequel il fut ſtipulé que l'on donneroit des Lettres d'abolition aux Officiers de guerre & aux Soldats de cette Garniſon, qui s'étoient ſouſtraits à l'obéiſſance du Roi, à condition que la Place ſeroit remiſe entre les mains de Sa Majeſté ; ce qui fut exécuté en 1660.

Depuis ce temps-là, Hedin eſt toujours demeuré à la France. L'Abbé Prévoſt, célèbre par pluſieurs Ouvrages qu'il a donnés au Public, étoit né dans cette Ville.

Le Bailliage de Hedin contient 124 Villages & Hameaux. On voit dans ſes environs pluſieurs belles Abbayes, comme celle de Cercamp, Religieux de l'Ordre de Cîteaux, laquelle, quoique ſituée dans l'Artois, dépend néanmoins du Dioceſe d'Amiens. Cette Abbaye a été fondée l'an 1137, par les Comtes de Saint-Paul ; l'Egliſe étoit autrefois très-magnifique, mais il n'en reſte à préſent que la nef.

L'Abbaye de Blangy ; ſituée ſous le Dioceſe de Boulogne, fut fondée vers l'an 682, pour des Religieuſes, par ſainte Berthe, Comteſſe de Ponthieu, dont on y poſſede les Reliques. Ce Monaſtere fut rétabli dans le XIe. ſiecle pour des Religieux de ſaint Benoit,

Benoît, qui furent tirés de l'Abbaye de Fecamp en Normandie, à laquelle celle de Blangy a été soumise jusqu'au XIVe. siecle.

L'Abbaye d'Auchy-les-Moines, de l'Ordre de saint Benoît, Diocese de Boulogne, fut fondée vers l'an 720, à l'honneur de saint Silvin; les premiers Religieux furent tirés de l'Abbaye de Saint-Bertin, de laquelle celle d'Auchy doit encore recevoir son Abbé.

L'Abbaye de Dommartin, autrefois Saint-Josse-au-Bois, Diocese d'Amiens, fut fondée au commencement de l'Ordre de Prémontré, par Milon, Evêque de Térouane. Elle est très-belle, & une des plus florissantes de tout l'Ordre.

Celle de Saint-André-au-Bois, aussi du Diocese d'Amiens, à deux lieues d'Hedin, n'étoit en son origine qu'une dépendance de l'Abbaye de Dommartin. Thierri, Evêque d'Amiens, l'érigea en Abbaye l'an 1163. Elle n'a aucune Cure; ce qui est assez particulier dans l'Ordre des Prémontrés.*

---

* Les Armes d'Hedin sont d'or & de gueules à l'étoile de l'un en l'autre. Celles du Comté de Hedin sont d'azur à l'escarboucle pommeté de huit raix d'or chargés en cœur de l'écusson de la Ville.

LA VILLE DE St. VENANT.

IL y a depuis long-temps des conteſtations, ſi cette Ville étoit de la Flandre ou de l'Artois, étant ſituée ſur les frontieres de ces deux Provinces; ce qui n'a jamais été décidé. Son Patron eſt ſaint Venant, dont elle porte le nom. Elle eſt ſituée ſur la Lis, à deux lieues d'Aire, & a le titre de Comté. Sa principale défenſe conſiſte dans les inondations que forment les ruiſſeaux de Robecq & de Garbecq.

Il n'y a qu'une Egliſe, laquelle eſt dédiée à ſaint Venant: les Peuples l'ont fait bâtir à l'honneur de ce ſaint Martyr, qui vécut vers l'an 762, du temps de Pepin, Roi de France. Il avoit ſervi premiérement ſous ce Prince; mais il ſe donna enſuite entiérement à Dieu, & ſe retira dans les bois, qui étoient alors aux environs d'Aire, où il fut aſſaſſiné par un voleur, qui crut trouver auprès de lui de grandes richeſſes. Les miracles que Dieu opéra enſuite par l'interceſſion de ſaint Venant, & le concours de monde qui vint viſiter ſon tombeau, ont donné l'origine à cette petite Ville. On trouva, l'an 1608, les oſſements de ſaint Venant au Village de Sainte-Itisbergue, à une lieue de cette Ville; mais il y a eu quelques conteſtations, ſi c'étoient les véri-

tables Reliques du ſaint Martyr, dont la Fête ſe célebre le 10 Octobre.

Il y a un nouvel Hôpital pour les Malades & les Soldats, gouverné par les Freres, dits *Bons-Fieux*; le Roi Louis XIV l'établit en 1702, & ordonna que les revenus de l'ancien Hôpital de cette Ville & ceux de ſes Maladeries, comme auſſi ceux de Haverskerke, ſerviſſent pour ſon entretien.

Cette Place a eu autrefois de bonnes fortifications; en 1657, le Maréchal de Turenne, commandant l'armée de France, la vint aſſiéger pendant que le Prince de Condé faiſoit le ſiege d'Ardres, en Picardie. Cette derniere Place étoit ſur le point d'être priſe, & les Eſpagnols ſe préparoient déja à ſecourir Saint-Venant, lorſque le Gouverneur rendit la Place au Maréchal de Turenne, qui envoya d'abord des troupes pour faire lever le ſiege d'Ardres, & qui prit enſuite en quatre jours le Fort de Mardick.

Saint-Venant fut érigé en titre de Comté le 17 Décembre 1655, par le Roi d'Eſpagne, en faveur de Maximilien de Lieres, Gouverneur de Saint-Omer. En 1659, il fut cédé à la France par le Traité des Pyrénées, & ſes fortifications furent raſées.

Le ſiege que cette Ville a ſoutenu en 1710 l'a rendue célebre; les François en avoient relevé les fortifications, & y avoient mis une bonne garniſon, lorſque le Prince

Eugene de Savoie & le Duc de Marlborough, commandant l'armée des Alliés, la firent inveſtir le 5 Septembre, après la priſe de Béthune. Le Prince d'Orange commanda au ſiege, & le Chevalier de Selve, Brigadier François, commandoit dans la Ville avec ſix Bataillons. La tranchée y fut ouverte le 16; mais le défaut de vivres & de munitions fut cauſe que les Aſſiégés ſe rendirent par capitulation le 29 ſuivant. Cette Place fut rendue à la France l'an 1713, par la Paix d'Utrecht. *

LA VILLE DE LILLERS.

LA ſituation de cette petite Place eſt entre les Villes d'Aire & de Béthune, éloignée de l'une & de l'autre de deux lieues. Elle a eu autrefois de bonnes fortifications; mais depuis pluſieurs années elles ont été démolis, & c'eſt à préſent une Ville ouverte, de peu de conſidération, ſinon que c'eſt une Châtellenie ou Bailliage, duquel dépendent environ ſoixante Villages, dont la Souveraineté fut cédée à la France en 1659, par la Paix des Pyrénées.

Son Egliſe Collégiale eſt dédiée à la ſainte Vierge & à ſaint Omer; Wenomar, Sei-

* Les Armes de Sain-Venant ſont de gueules à deux bars adoſſés & trois treffles d'or.

gneur de Lillers, y a fondé, en 1048, un Chapitre de dix Chanoines, desquels il n'y a que quatre qui ont une pleine Prébende. Le Roi les confere alternativement avec le Marquis de Lillers.

Il y a aussi un Couvent de Dominicains, fondé l'an 1623, & un de Sœurs-Grises, avec un bel Hôpital pour les Malades & les Soldats, établi en 1695, par Edit de Louis XIV, en vertu duquel cet Hôpital doit jouir des revenus des Maladeries de cette Ville, & de l'Hôpital de Chocques.

On voit aux environs de Lillers deux Abbayes de Religieux, l'une à Chocques & l'autre à Ham. La premiere est de Chanoines Réguliers de l'Ordre de saint Augustin. Robert, Seigneur de Béthune, avoit fondé premiérement des Chanoines séculiers l'an 1100; mais vingt ans après, Jean, Evêque de Térouane, changea ce College en Monastere régulier: ce qui fut confirmé par le Pape Eugene III; & les Seigneurs de Béthune lui donnerent encore de plus grands biens dans la suite.

Celle de Ham, de l'Ordre de saint Benoît, fut fondée en 1084, par Engerand, Seigneur de Lillers; les premiers Religieux vinrent de l'Abbaye de Charroux en Poitou.

LA VILLE DE St. PAUL.

ON l'appelle *Fanum S. Pauli*, ou *Paulopolis* : elle eſt à quatre lieues de Saint-Omer, & à huit d'Arras ; quoique de l'Artois, elle dépend pour le ſpirituel de l'Evêque de Boulogne. Son Egliſe Collégiale eſt dédiée au ſaint Sauveur. Il y a un Chapitre de douze Chanoines, avec un Doyen, fondé vers l'an 1030, par Roger, Comte de Saint-Paul. L'Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à ſaint Paul : elle a été rebâtie l'an 1674. Outre le Couvent des Carmes, admis l'an 1615, il y a des Sœurs-Griſes du tiers-Ordre de ſaint François ; des Sœurs-Noires, & l'Hôpital de ſaint Ladre. Plus de 200 maiſons de cette petite Ville y furent conſumées le 23 Août 1730, en moins de trois heures de temps, par le feu, occaſionné par un coup de fuſil tiré dans la paille.

Le Comté de Saint-Paul a été poſſédé par les Princes de la Maiſon de Luxembourg ; il paſſa dans la Maiſon de Bourbon par le mariage de François de Bourbon, Comte de Vendôme, biſaïeul du Roi Henri IV, conclu en 1475, avec Marie, petite-fille & héritiere de Louis de Luxembourg, Comte de Saint-Paul, & Connétable de France, qui avoit été décapité en

Grêve ſous Louis XI. De-là il eſt entré dans la Maiſon des Ducs de Longueville, dont le dernier, Charles-Paris d'Orléans, Comte de Saint-Paul, &c. fut tué lorſque les François paſſerent le Rhin en 1672. Sa ſœur, Marie d'Orléans, Ducheſſe douairiere de Nemours, lui ſuccéda : comme elle n'eut pas d'enfants, elle vendit, l'an 1705, la Terre de Saint-Paul à Louis de Melun, Prince d'Epinoy, pour la ſomme de 375000 livres. Le fils de celui-ci, Louis de Melun, Duc de Joyeuſe, Pair de France, &c. fut bleſſé malheureuſement par un cerf que l'on chaſſoit dans la Forêt de Chantilly, dont il mourut deux jours après, le 31 Juillet 1724, âgé de trente ans, ſans laiſſer d'enfants de ſon épouſe, Armande de la Tour de Bouillon. Par cette mort, le Comté de Saint-Paul échut à Charles, Duc de Rohan, Prince de Soubiſe, &c. neveu du défunt.

Ce Comté étoit autrefois un arriere-Fief du Comté d'Artois, quoique les François n'aient pas voulu en convenir aux Conférences de Cambray en 1529, où ils prétendirent que la reconnoiſſance de cet arriere-Fief ſe devoit faire devant le Roi de France, en qualité de Comte de Boulogne. Enfin, le Roi Louis XIV, par un Arrêt donné en Janvier 1707, ordonna que le Comté de St. Paul releveroit immédiatement de la Couronne de France, & de la groſſe

Tour du Louvre, à la charge de dix livres pour les droits & reliefs, &c.

Le Comté de Saint-Paul porte le titre de Sénéchauſſée, & ſa Juriſdiction s'étend ſur deux cents quatre-vingts deux Villages & Hameaux; même le Comté d'Epinoy en releve, quoiqu'il ait été érigé en Principauté. *

On voit aux environs de Saint-Paul l'Abbaye de Ruiſſeauville, Chanoines Réguliers de l'Ordre de ſaint Auguſtin, autrement dite Notre-Dame-au-Bois, fondée vers l'an 1120, par un Seigneur de Quercy; le Prieuré de Rebreuve, dépendant de l'Abbaye d'Arouaiſe, près de Bapaume; les Prieurés de Pas, Ligny, &c. Il y a auſſi le Village d'Azincourt, où Henri V, Roi d'Angleterre, défit, en 1415, l'armée de Charles VI, Roi de France. Les François y attaquerent les Anglois, qui ſe défendirent avec tant de bravoure, qu'ils battirent leurs ennemis à plate-couture. Les Ducs d'Alençon, de Lorraine, de Bar, de Brabant, de Nevers, le Connétable d'Albret, le Maréchal de Boucicault, & l'Amiral de Dampierre, furent tués ſur la place.

---

* Les Armes de Saint-Paul ſont d'azur à une gerbe d'avoine fleurie d'or, liée de même.

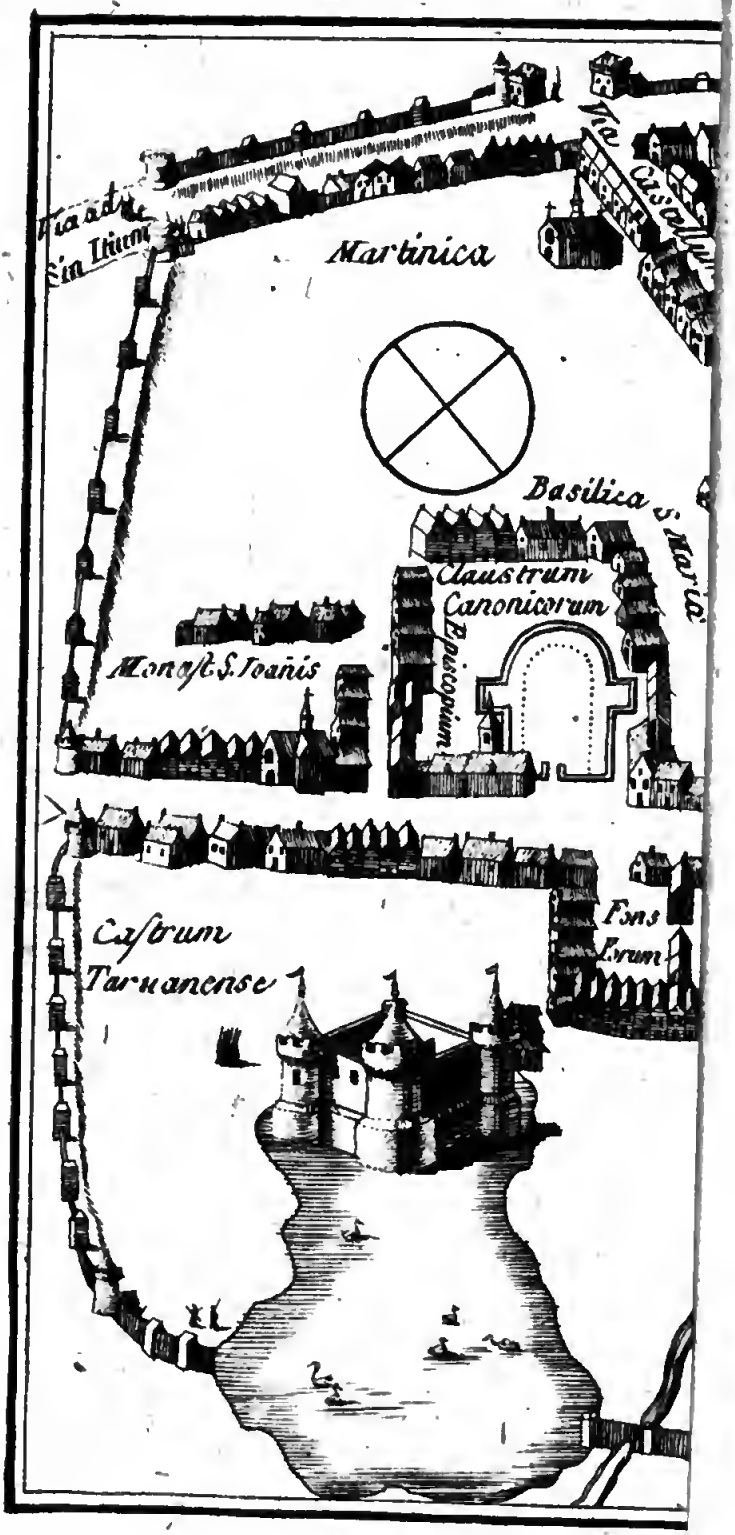
Martinica
Basilica S. Maria
Claustrum
Canonicorum
Monast. S. Ioañis
Castrum
Tarvanense

LA VILLE DE TÉROUANE.

CEtte Ville, appellée en latin *Teruana* ou *Civitas Morinorum*, eſt une des plus anciennes des Pays-Bas, & a été la Capitale des Morins, Peuples de la Gaule Belgique, que le Poëte Virgile a nommé dans ſon Enéïde, *extremi hominum Morini.* Elle a été très-célebre dans l'hiſtoire; très-forte, & le boulevard des Flamands contre la France; mais à préſent c'eſt un des moindres Bourgs de tout le Pays d'Artois, ſitué ſur la riviere de Lis, à deux lieues d'Aire & de Saint-Omer, & à ſix de Boulogne. On voit encore les murailles de l'ancienne Ville, où il ne reſte plus que les ruines d'une ſeule Porte, dite du Saint-Eſprit. Dans cette enceinte il n'y a aucune maiſon; & ce n'eſt qu'une prairie, dont les fruits ſe partagent annuellement entre les Evêques de Saint-Omer & de Boulogne.

Térouane a eu un Evêché très-ancien, Suffragant de l'Archevêché de Rheims; il étoit ſi conſidérable & ſi étendu, qu'il étoit partagé en vingt-cinq Doyennés, & en 800 Paroiſſes, qui s'étendoient dans l'Artois, le Boulonnois & la Flandre.

ÉVÉQUES DE TÉROUANE.

I. St. Antimonde fut envoyé par St. Rémi, Archevêque de Rheims, vers l'an 500, pour

convertir les Morins, & autres Peuples voiſins, qui étoient retombés dans l'idolâtrie, après avoir reçu les lumieres de la Foi, par la prédication de ſaint Fuſcien & de ſaint Victoric, qui y reçurent la Couronne du Martyre vers l'an 286. Ce premier Evêque mourut l'an 519.

II. Atalbert étoit le favori du Roi Lothaire. Après ſa mort, arrivée l'an 552, le Siege de Térouane fut long-temps vacant, à cauſe des irruptions des Huns & d'autres Peuples barbares.

III. St. Omer, natif de Conſtance, en Allemagne, & Moine de l'Abbaye de Luxeuil, en Franche-Comté, devint Evêque de Térouane vers l'an 623; étant devenu vieux & aveugle, il ſe démit de ſon Evêché, & mourut l'an 695, âgé de cent ans. On fait ſa Fête le 9 Septembre.

IV. Drancius fut Suffragant & Vicaire de ſaint Omer: il mourut l'an 682.

V. St. Baïnus, auparavant Moine & Abbé de Saint-Wandrille en Normandie, mourut en 706.

VI. Ravangere, fondateur de l'Abbaye de Blangy, décéda l'an 720. Saint Sylvin, fondateur de celle d'Auchy-les-Moines, qui avoit été ſon Suffragant, mourut quelque temps auparavant.

VII. St. Erkembode, Abbé de Saint-Bertin, mourut en 742.

VIII. Adalgere.

IX. Gontbert, mourut l'an 747.

X. Ethaire eſt nommé dans une lettre du Pape Zacharie aux Evêques de France.

XI. Radualde, fut envoyé au Concile de Rome l'an 768, par l'Empereur Charlemagne.

XII. Athalphe ou Dimiricius, l'an 791.

XIII. Wigbert.

XIV. Théoduin, l'an 800.

XV. Erembalde.

XVI. St. Folquin fut nommé à cet Evêché l'an 816, par l'Empereur Louis; il décéda l'an 855, & l'on fait ſa Fête le 14 Décembre.

XVII. St. Humfride, Religieux de l'Abbaye de Prumy, & Abbé de Saint-Bertin: il ſouffrit beaucoup par les irruptions des Normands, & mourut l'an 869.

XVIII. Actard, Evêque de Nantes, étant exilé de ſon Evêché, gouverna pour quelque temps celui de Térouane; en 872, il devint Archevêque de Tours.

XIX. Adalbert quitta l'Epiſcopat vers l'an 890, & mourut en 914.

XX. Heriland ſe trouva, l'an 892, au Concile de Rheims, où l'Archevêque Foulques lui donna l'adminiſtration de l'Evêché de Châlons-ſur-Marne.

XXI. Etienne, ſe trouva, l'an 909, au Concile de Soiſſons.

XXII. Wicfride, Religieux de l'Abbaye de Saint-Bertin, ſuccéda l'an 935, & mourut en 960.

XXIII. David, auparavant Moine de Saint-Pierre à Corbie, mourut l'an 964.

XXIV. Frameric décéda l'an 999.

XXV. Baudouin remit le Siege à Térouane, après qu'il eut été transféré à Boulogne par ſon Prédéceſſeur Hériland, à cauſe des incurſions des Normands. Il rétablit les Egliſes, & fonda ſeize Prébendes dans ſa Cathédrale; ſa mort arriva l'an 1030.

XXVI. Drogon, Moine de Berg-Saint-Vinox, & Paſteur de Ghiſtelles, mourut en 1078.

XXVII. Hubert, Archidiacre de Térouane, fut accuſé de ſimonie, & condamné, l'an 1082, à ſe retirer dans l'Abbaye de Saint-Bertin.

XXVIII. Lambert, natif de Bailleul, occupa par force le Siege de Térouane, & fut ſacré par des Evêques ſchiſmatiques; il fut excommunié par les Légats du Pape Grégoire VII, & ſes Diocéſains le chaſſerent, en 1084, hors de l'Egliſe de Térouane, après lui avoir coupé la langue & les doigts.

XXIX. Gerard fut pareillement accuſé de ſimonie, & condamné, l'an 1099, à finir ſes jours dans l'Abbaye du Mont-Saint-Eloi près d'Arras.

XXX. St. Jean, Seigneur de Comines & de Warneton, Chanoine de Saint-Pierre à Lille, & puis Religieux au Mont-Saint-Eloi, mourut le 27 Janvier 1130.

XXXI. St. Milon, Abbé de Dommartin, de

de l'Ordre de Prémontré en Artois, mourut l'an 1158.

XXXII. Milon II, Chanoine Régulier & Abbé de Ruiſſeauville, de l'Ordre de ſaint Auguſtin, ſuccéda à ſon oncle, dont il étoit Archidiacre; il mourut l'an 1169. L'Archevêque de Rheims n'avoit pas voulu ſacrer Milon, à cauſe des oppoſitions du Clergé de Boulogne, en Picardie, qui voulut avoir un Evêque particulier; mais le Pape Alexandre III le ſacra, & ordonna à ceux de Boulogne de lui obéir. Il n'y a eu d'Evêque particulier à Boulogne que vers l'an 1565, après la déſtruction de Térouane.

XXXIII. Didier, Prévôt de Saint-Pierre à Lille, & Archidiacre de Tournay, mourut l'an 1191.

XXXIV. Lambert, natif de Bruges, Chancelier de l'Egliſe de Rheims, mourut en 1207.

XXXV. Jean, Archidiacre de Térouane, & neveu de Lambert, décéda l'an 1213.

XXXVI. Adam, natif d'Arras, Archidiacre de Paris; il quitta ſon Evêché l'an 1229, pour ſervir Dieu dans l'Abbaye de Clairvaux.

XXXVII. Pierre de Douay, Archidiacre de Flandres dans l'Egliſe de Térouane, mourut l'an 1250.

XXXVIII. Raoul de Kala, mourut vers l'an 1265.

XXXIX. Henri de Muris, Grand-Chantre de Térouane, mourut l'an 1290.

XL. Jacques de Boulogne, décéda l'an 1301.

XLI. Enguerand de Crequy, auparavant Evêque de Cambray, mourut vers l'an 1320.

XLII. Jean de Vienne ou Vianden; il devint, en 1334, Archevêque de Rheims.

XLIII. Raimond Sacquet, Conſeiller au Parlement de Paris; il devint, en 1355, Archevêque de Lyon.

XLIV. Gilles d'Aiſcelin, devint enſuite Chancelier de France, & puis Cardinal: il mourut l'an 1378.

XLV. Robert de Geneve, Chanoine de Paris, devint, l'an 1365, Evêque de Térouane, trois ans après Evêque de Cambray, puis Cardinal, & Pape l'an 1378. Il prit le nom de Clément VII, & tint le Siege à Avignon, pendant le Schiſme contre le Pape Urbain VI, qui demeura à Rome. Cet anti-Pape mourut l'an 1394.

XLVI. Gerard de Dainville paſſa de l'Evêché d'Arras à celui de Térouane, l'an 1368, puis à celui de Cambray en 1372.

XLVII. Adheimar-Robert, Cardinal, fut transféré, l'an 1378, à l'Archevêché de Sens.

XLVIII. Pierre d'Orgemont, Prévôt de la Cathédrale d'Angers, devint, en 1384, Evêque de Paris, où il mourut l'an 1409.

XLIX. Jean Tabary, Médecin de Charles V, Roi de France, mourut l'an 1403.

L. Matthieu Renaud, natif de Bapaume,

Confeſſeur de Charles VI, Roi de France : il mourut l'an 1414.

LI. Louis de Luxembourg, devint, en 1436, Archevêque de Rouen, Cardinal en 1439, & Chancelier de Henri VI, Roi d'Angleterre, qui le fit auſſi Evêque d'Ely. Il mourut en 1444.

LII. Jean le Jeune, auparavant Evêque de Conſerans & d'Amiens, enſuite Cardinal l'an 1439, & Evêque de Mâcon. Il mourut en 1451.

LIII. David de Bourgogne, fils naturel de Philippe-le-Bon, Duc de Bourgogne, devint, l'an 1456, Evêque d'Utrecht.

LIV. Henri de Lorraine, Comte de Vaudemont, réſigna l'Evêché de Térouane l'an 1485 ; retenant celui de Metz, où il mourut l'an 1505.

Guillaume de Clugny, Bourguignon, Chanoine de Liege, Prévôt de Béthune, & frere de Ferry, Cardinal & Evêque de Tournay, avoit été nommé Coadjuteur de Térouane ; mais en 1477, il fut arrêté par ceux de Gand avec le Chancelier Hugonet, étant accuſés d'avoir donné au Duc Charles-le-Hardi de mauvais conſeils au préjudice du Pays. Hugonet y perdit la tête ſur un échafaud, & Clugny courut grand riſque de ſa vie. Il ſe retira enſuite auprès du Roi Louis XI, qui lui donna l'Evêché de Poitiers ; il mourut en 1480.

LV. Antoine de Croy, mourut dans la Terre-Sainte l'an 1495.

LVI. Philippe de Luxembourg, Cardinal & Evêque du Mans & de Térouane, devint Evêque d'Arras l'an 1512.

LVII. François de Melun, Prévôt de Saint-Omer & de Lille, obtint l'Evêché de Térouane l'an 1512, par permutation avec Philippe de Luxembourg.

LVIII. Jean de Lorraine, Cardinal & Administrateur de quatorze Evêchés; savoir, Térouane, Toul, Narbonne, Verdun, Luçon, Valence, Rheims, Lyon, Alby, Die, Mâcon, Nantes, Agen & Metz, mourut l'an 1550.

LIX. Philippe de la Chambre, auparavant Moine & Abbé de Corbie, Evêque de Téroüane l'an 1530, Cardinal & Evêque de Bellay. Il décéda l'an 1550.

LX. François de Crequy, Abbé de Selincourt, mourut l'an 1552.

LXI. Antoine de Crequy ne fut que nommé à cet Evêché; car en 1553, Térouane fut prise & détruite par les troupes de l'Empereur Charles-Quint. Ce Prélat devint ensuite Evêque de Nantes & d'Amiens, & Cardinal; & mourut l'an 1574.

LXII. Guillaume de Poitiers, Chanoine & Archidiacre de Liege, Prévôt de Saint-Omer, & Conseiller de l'Empereur Charles-Quint, fut nommé ensuite par S. M. I. à cet Evêché; mais sa nomination n'eut point d'ef-

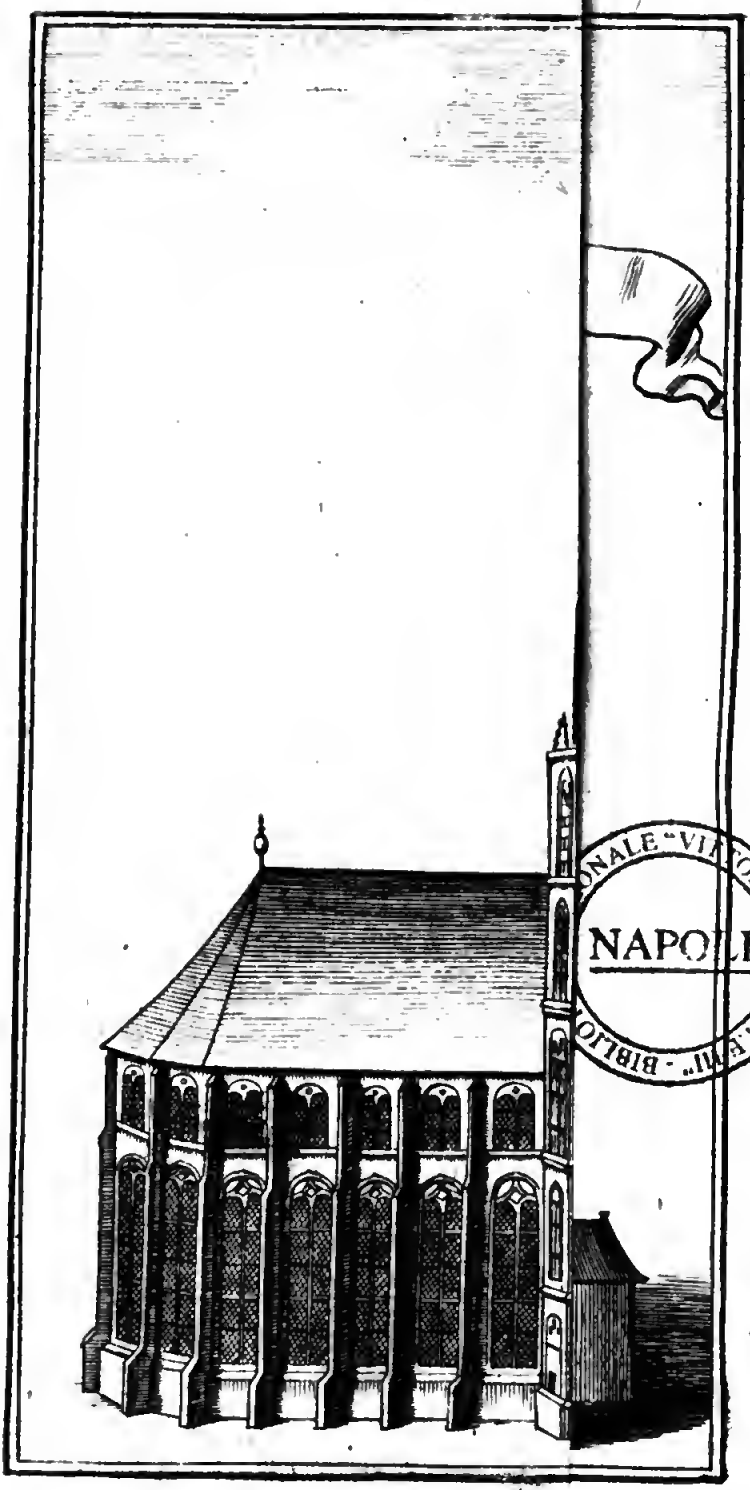

NAPOLI

fet, & il fut nommé, l'an 1560, à l'Evêché de Saint-Omer.

On peut voir par ce catalogue, que l'Egliſe de Térouane a été autrefois très-illuſtre, puiſqu'outre un grand nombre de ſaints Evêques qui l'ont gouvernée, elle a produit encore le Pape Clément VII & huit Cardinaux.

L'Egliſe Cathédrale de Térouane, dédiée à Notre-Dame, a été très-belle & magnifique, comme l'on en peut juger par le plan qu'on en a conſervé. Il y avoit un Chapitre compoſé de trente-cinq Chanoines, avec un Doyen, deux Archidiacres, l'un d'Artois & l'autre de la Flandre; un Chantre, un Tréſorier, un Ecolâtre & un Pénitencier; outre deux Egliſes Paroiſſiales, l'une de Saint-Martin-au-Mont, l'autre de Saint-Nicolas; & deux Couvents, l'un de Sœurs-Griſes de S. François, & l'autre de Dominicaines, qui ſont maintenant à Saint-Omer.

Cette Ville étoit d'une ſi grande importance, qu'elle fut l'objet de la guerre entre l'Empereur Charles-Quint & les Rois de France, François I & Henri II; le dernier s'en rendit le maître en 1544. L'Empereur y envoya, en 1553, une armée, ſous les ordres de Ponthus de Lalain, Seigneur de Bugnicourt. Le ſiege fut commencé le 13 Avril, & la Ville fut priſe d'aſſaut le 20 Juin, après que ſes remparts eurent été mis en poudre par cent quarante-deux mille coups de canon. André de Montalambert, qui y

commandoit, ayant voulu attendre les dernieres extrémités, fut tué sur la brêche, & sa garnison passée au fil de l'épée. L'Empereur la fit raser ensuite, & il n'en reste aujourd'hui que de foibles vestiges, qu'on nomme *le Mont de Térouane.*

C'est ainsi qu'une Ville, si célebre autrefois, fut détruite, selon le Chronographe, DELETI MORINI; & son Evêché fut partagé peu après entre les nouveaux Evêchés d'Ypres, de Saint-Omer & de Boulogne.

La Régale de Térouane porte le titre de Comté; c'est un Amortissement Royal ressortissant du Conseil d'Artois, & sa Juridiction s'étend sur quarante-trois Villages, dont la plupart sont soumis à l'Evêché de Boulogne, ainsi que la Ville de Térouane. Pour cette raison, on a trouvé à propos d'ajouter ici la suite de ces Evêques.

I. Claude-André Dormy, fut sacré le premier Evêque de Boulogne l'an 1566, & décéda vers l'an 1595.

II. Claude Dormy, neveu du précédent, Religieux de l'Ordre de Cluny, & Prieur de Saint-Martin-des-Champs à Paris, fut sacré l'an 1600, & mourut en 1626.

III. Victor Bouteillier, Chanoine de Paris, Abbé de Saint-Vulmer de Boulogne & d'Aigue-vive, fut sacré l'an 1628; deux ans après, il devint Coadjuteur de l'Archevêque de Tours.

IV. Jean Dolce, fut ſacré l'an 1633. Il étoit auſſi Abbé de Braine, de Saint-Vincent-du-Luc, & de Buſſieres. En 1643, il devint Evêque de Bayonne, ſa patrie, où il mourut en 1681.

V. François Perrochel, Abbé de Saint-Crepin à Soiſſons, fut ſacré l'an 1643, quitta l'Evêché en 1675, & mourut en 1682, âgé de 80 ans.

VI. Nicolas l'Advocat-Billiad, Chanoine & Vicaire-Général de Paris, Abbé d'Hombliéres, &c. ſacré l'an 1677, mort le 1.er Avril 1681.

VII. Claude le Tonnelier de Breteuil, Prieur de Val-Dieu & de Roche-Guyon, fut ſacré l'an 1682, & mourut le 8 Janvier 1698.

Antoine-Girard de Labournac, Chanoine de Tours, nommé par le Roi à l'Evêché de Boulogne, obtint peu après celui de Poitiers, où il mourut l'an 1702.

VIII. Pierre de Langle, Abbé de Saint-Loup, Agent-Général du Clergé, ſacré l'an 1698: ce fut un des Evêques Appellants de la Conſtitution *Unigenitus*; il mourut fort âgé le 12 Avril 1724.

IX. Jean-Marie Henriau, Conſeiller-Clerc au Parlement de Paris, ſacré l'an 1724, étoit auſſi Abbé de Bardoue & de Valloirés. Il décéda le 25 Janvier 1738.

X. Auguſtin-Céſar de Hervilly de Deviſſe, Prévôt de l'Egliſe de Saint-Pierre à

Lille, fut ſacré en Septembre 1738, & devint auſſi Abbé de Valloires : il eſt mort le 11 Octobre 1742.

XI. François-Joſeph-Gaſton de Partz de Preſſy, né au Château d'Equiredieuze en Boulogne au mois de Septembre 1712, Docteur de Sorbonne & Vicaire-Général du Dioceſe de Boulogne, fut nommé a cet Evêché le 21 Décembre 1742. Il a été ſacré à Amiens le 15 Septembre 1743, & prit poſſeſſion le 7 Novembre de la même année. Il eſt encore revêtu de cette dignité.

Au voiſinage de Térouane, ſur la Lis, & ſous le Dioceſe de Saint-Omer, il y a l'Abbaye de Saint-Auguſtin, de l'Ordre de Prémontré, fondée en 1163, par Milon, Evêque de cette Ville, qui s'y fit Religieux.

On y voyoit autrefois une belle Abbaye de Bénédictins, dite Saint-Jean-au-Mont, fondée vers l'an 686, par Thierry, Roi de France, en expiation de ce qu'il avoit fait aſſaſſiner ſaint Léger, Evêque d'Autun. Cette Abbaye ayant été détruite, en 1453, par les guerres, les Religieux s'établirent à Bailleul, & de-là à Ypres, l'an 1608.

A deux lieues des ruines de Térouane, il y a le Bourg de Renty, portant le titre de Marquiſat, qui eſt entré dans la Maiſon d'Egmont, par le mariage de Marie-Ferdinandine de Croy, fille de Charles-Philippe de Croy, Marquis de Renty, Son Château eſt aſſez fort, & célebre dans l'hiſtoire,

par la bataille qui ſe donna dans ſes environs en 1554, où François, Duc de Guiſe, qui commandoit l'avant-garde de l'armée de Henri II, Roi de France, défit une partie de celle de l'Empereur Charles-Quint, qui marchoit en perſonne au ſecours de Renty. Il y a dans ce Bourg les Egliſes de Saint-Pierre, de Sant-Martin, de Saint-Vaaſt, & le Prieuré de Saint-Bertulphe, dépendant de l'Abbaye de Saint-Bertin à Saint-Omer.

Il y a à trois lieues de Térouane, vers les confins du Boulonnois, le Bourg de Fauquemberg, qui porte le titre de Comté, appartenant à la Maiſon de Ligne. Son Egliſe Collégiale eſt dédiée à Notre-Dame, ayant un Doyen & dix Chanoines; il y a auſſi un Couvent de Récollets. Cette Place eſt du Dioceſe de Boulogne. *

---

* Les Armes de la Ville de Térouane ſont d'azur à la gerbe d'avoine d'or, liée de même. Elles ſont parlantes ſelon l'étymologie du nom de Térouane, que les Auteurs dérivent du Latin, *Terra Avenæ*, à cauſe que le Pays a été de tout temps fort fertile en avoines.

Les Armes du Comté de Térouane ſont d'argent à la tête de more de ſable, liée de gueules au chef d'azur, ſemé de fleurs de lis d'or.

LE COMTÉ DE FLANDRES.

LA Province de Flandres, premier Comté des Pays-Bas, a pour bornes, au Midi, l'Artois & le Hainaut; au Levant, le Hainaut avec le Brabant; au Nord, l'Océan & l'embouchure de l'Escaut, qui sépare la Flandre de la Zélande; au Couchant, elle a la mer d'Angleterre, & en partie la riviere d'Aa, avec le côté de l'Artois, qui regarde les Villes de Calais & de Boulogne.

La Flandre, en latin *Flandria*, & en langue du Pays *Vlaenderen*, a reçu ce nom, selon quelques Auteurs, de *Flandebert*, neveu de Clodion, Roi de France, qui ayant épousé Blesinde, fille de Golduer, Roi des Rutheniens, chassa les Romains de la Gaule-Belgique. D'autres disent que ce nom vient de *Flandrine*, femme de Lideric II, dit de *Harlebeeck*, Grand-Forestier de Flandres.

Le Pays fut habité autrefois par les Morins, qui se tenoient du côté de Térouane; par les Nerviens, dans le Tournaisis; par les Pleumosiens, aux environs d'Ypres; par les Grudiens, aux environs de Bruges; par les Gorduniens, près de Gand; par les Gessoriaques, vers Boulogne; & par les Ménapiens, vers la Zélande.

Les SS. Martyrs Fuscien & Victoric furent les premiers Apôtres qui annoncerent l'Evangile dans la Flandre, vers l'an 286. Les Peuples étant retombés ensuite dans l'idolatrie, saint Antimond, premier Evêque de Térouane, y fut envoyé, vers l'an 530, par saint Rémi, Archevêque de Rheims, pour rétablir la Foi Chrétienne, après la victoire que Clovis I, Roi de France, avoit remporté sur Regnacaire, Prince du Pays d'entre la Somme, l'Escaut & l'Océan. St. Medard, Evêque de Tournay & de Noyon, prêcha l'Evangile vers le même temps. St. Eloi, pareillement Evêque de Tournay, & saint Amand, Evêque de Tongres, y firent, vers l'an 640, de grands progrès, ruinant les Temples des Idoles, & faisant bâtir plusieurs Eglises. Cette Province s'est maintenue ensuite dans la Foi Catholique, excepté quelques Villes qui embrasserent pour peu de temps les hérésies de Luther & de Calvin. Ceux de la Flandre Wallonne s'étant révoltés avec les autres Provinces contre le Duc d'Albe,

s'apperçurent bientôt que la rebellion des Confédérés tendoit à la ruine de la Religion Catholique dans leur Pays; & pour la conſerver, ils ſe réconcilierent avec l'Eſpagne en 1578.

La Flandre eſt un Pays uni, fertile en pâturages, & propre au labour. Sa plus grande longeur eſt de vingt-cinq lieues, depuis le Sas-de-Gand juſqu'aux environs de Saint-Omer; ſa largeur de près de vingt, depuis Aloſt juſqu'à Nieuport. Elle compte plus de trente Villes murées, grand nombre de Bourgs, qui ont privilege de Villes; 1154 Villages, trente-une anciennes Châtellenies, quatre Ports francs, quarante-huit Abbayes, pluſieurs Chapitres, Prieurés & Monaſteres. Les Villes & les Bourgs y ſont ſi près les uns des autres, que les Eſpagnols, qui ſuivirent le Roi Philippe II, s'écrierent, avec admiration, que toute la Flandre n'étoit qu'une Ville.

On la diviſe ordinairement en trois parties, qui ſont, la Flandre Flamande, où l'on parle le langage du Pays; la Flandre Françoiſe, où l'on parle François; la troiſieme, la Flandre Impériale, à cauſe du Comté d'Aloſt, qui a été long-temps dépendant de l'Empire.

La premiere s'étend depuis la mer Septentrionale juſqu'à la Lis; ſes Villes ſont, Gand, Bruges, Ypres, l'Ecluſe, Oſtende, Nieuport, Dunkerque, Furnes, Berg-Saint-Vinox,

Vinox, Courtray, Oudenarde, Caſſel, Gravelines, &c.

La Flandre Françoiſe, dite auſſi le Pays conquis, a pour Villes, Lille, Douay, Tournay, Armentieres, Orchies, & des Châtellenies conſidérables.

La Flandre Impériale, entre l'Eſcaut & la Dendre, a le Comté d'Aloſt, & les quatre Offices, qui ſont Hulſt, Axel, Bouchoute & Aſſenede. Il y a outre cela la Flandre Hollandoiſe, où eſt l'Ecluſe, le Sas-de-Gand, Hulſt, Ardembourg, & pluſieurs Forts.

Les François ayant ſubjugué les Gaules, leurs Princes réduiſirent la Flandre à quelque ſorte de Gouvernement, & donnerent la qualité de *Foreſtier*, avec une partie de la Flandre, à leurs plus braves Capitaines. On les nomma ainſi, à cauſe que la plus grande partie de ce Pays conſiſtoit alors en Forêts. Cette qualité de Seigneur Foreſtier commença en la perſonne de Lideric I, & dura pendant plus de deux ſiecles, juſqu'au temps du Roi Charles-le-Chauve.

FORESTIERS DE FLANDRES.

I. Lideric I, dit de Buck, fils de Salvart, Prince de Dijon; Clotaire II, Roi de France, le nomma Gouverneur ou Foreſtier de Flandres, environ l'an 621, en lui donnant en mariage ſa fille Richilde. Il

aimoit tellement la juſtice, qu'il fit trancher la tête à ſon fils aîné, pour un crime qu'il avoit commis ; il mourut en 678, & fut enterré à Aire.

II. Antoine, fils de Lideric, fut un Prince vicieux. Les Huns, les Goths & les Wandales ravagerent ſon Pays, ſans qu'il eut le courage de les repouſſer. Il ſe ſauva en France, & mourut en 695.

III. Bouchard, troiſieme fils de Lideric, fut dépouillé de ſes Etats par Thierry II, Roi de France, & mourut en 740.

IV. Eſtorede ſuccéda à Bouchard ſon pere, & mourut en 792.

V. Lideric II, ſurnommé *de Harlebeeck*, parce qu'il y fit ſa réſidence, étoit fils d'Eſtorede. Il chaſſa de ſon Pays les Huns & les Wandales ; il mourut en 832, & fut enterré à Harlebeeck.

VI. Ingelram, fils de Lideric, fit hommage de ſes Terres à Charles-le-Chauve, Roi de France, & mourut en 852.

VII. Odoacre, fils d'Ingelram, commença à mettre la Flandre en Terres labourables, en y faiſant déraciner les forêts. Il mourut à Oudenbourg, (la plus ancienne Ville de ce Pays) & fut enterré à Harlebeeck, réſidence de ſes ancêtres.

COMTES DE FLANDRES.

I. Baudouin, ſurnommé *Bras de fer*, fils d'Odoacre, épouſa Judith, fille de Charles-

le-Chauve, Roi de France, laquelle il enleva contre le gré du Roi ſon pere; ce qui donna occaſion à de cruelles guerres: mais enfin étant réconciliés, ils furent mariés à Auxerre l'an 863, & le Roi donna à ſon gendre, en dot, tout le Pays d'entre l'Eſcaut, la Somme & l'Océan, & érigea la Flandre en Comté. Baudouin mourut à Arras l'an 879, & fut inhumé à l'Abbaye de Saint-Bertin, à Saint-Omer.

II. Baudouin II, dit *le Chauve*, épouſa Elſtrude, fille d'Elfredre, Roi d'Angleterre; il mourut l'an 918, & fut enterré à l'Abbaye de Saint-Pierre, à Gand.

III. Arnould I, ſurnommé *le Grand*, fils de Baudouin II, épouſa Alix de Vermandois; il mourut l'an 964, & fut enterré auprès de ſon pere.

IV. Baudouin III gouverna les Etats de ſon pere pendant trois ans, & mourut avant lui en 961.

V. Arnould II, fils de Baudouin III, & de Mathilde de Saxe, fut obligé de ſoutenir la guerre contre Lothaire, Roi de France, qui vouloit s'emparer du Comté de Flandres. Il mourut en 989, & fut enterré à l'Abbaye de St. Pierre, à Gand.

VI. Baudouin IV, dit *le Barbu*, fils d'Arnould, obtint de l'Empereur Henri III le Comté de Zélande; ce qui cauſa de grandes brouilleries entre les Flamands & les Hollandois. Il épouſa Ogive de Luxem-

bourg, & mourut en 1036, & fut enterré auprès de ſes ancêtres.

VII. Baudouin V, dit *de Lille*, prit les armes contre ſon pere, & le chaſſa de ſes Etats. Il reçut en fief de l'Empereur Henri IV, Valenciennes, Gand, Aloſt, & quelques autres Villes. Il épouſa Adelaïde, fille de Robert, Roi de France, & mourut en 1067 à Lille, où il fut enterré dans l'Egliſe de Saint-Pierre, qu'il avoit fait bâtir.

VIII. Baudouin VI, ſurnommé *de Mons*, parce qu'il ſe tenoit ordinairement en cette Ville, épouſa Richilde, fille & héritiere de Renier IV, Comte de Hainaut, dont il eut Arnould, Comte de Flandres, & Baudouin, Comte de Hainaut. Il mourut en 1070, & fut enterré à l'Abbaye de Haſnon, qu'il avoit fondée.

IX. Arnould III, dit *le Malheureux*, gouverna peu de temps; Robert *le Friſon*, ſon oncle & tuteur, lui ravit ſes Etats, & le tua à la bataille de Caſſel, en 1072. Il ne laiſſa aucune poſtérité, & fut enterré dans l'Abbaye de Saint-Bertin, à Saint-Omer.

X. Robert *le Friſon*, fils de Baudouin de Lille, uſurpa le Comté de Flandres, qui appartenoit de droit à Baudouin *de Jéruſalem*, Comte de Hainaut. Il épouſa Gertrude de Saxe, & mourut en 1093.

XI. Robert II, fils du précédent, fut nommé *de Jéruſalem*, parce qu'il avoit en-

trepris le voyage de la Terre-Sainte, & qu'il s'étoit trouvé à la priſe de Jéruſalem, ſous Godefroi de Bouillon. Il épouſa Clémence de Bourgogne, ſœur du Pape Calixte II. Il attaqua, pour le Roi Louis *le Gros*, la Ville de Meaux, en France, qui étoit entre les mains des Anglois; mais y ayant été bleſſé & foulé aux pieds des chevaux, il mourut, l'an 1111, de ſes bleſſures, à Arras, & fut enterré à l'Abbaye de Saint-Vaaſt.

XII. Baudouin VII, ſurnommé *à la Hache*, ſuccéda à Robert, ſon pere. Il mourut ſans poſtérité d'Agnès de Bretagne, l'an 1119, d'une bleſſure qu'il avoit reçue l'année précédente, à l'attaque d'un Château en Normandie; ſon corps fut enterré dans l'Egliſe de Saint-Bertin, à Saint-Omer.

XIII. Charles, dit *le Bon*, fils de ſaint Canut, Roi de Danemarck, & d'Adélaïde de Flandres, fille de Robert *le Friſon*, ſuccéda à ſon couſin-germain. Il fut aſſaſſiné à Bruges l'an 1127, dans l'Egliſe de Saint-Donat, & n'eut point d'enfants de ſa femme Marguerite de Clermont, laquelle prit une ſeconde alliance avec Thierry, Comte d'Alſace.

XIV. Guillaume de Normandie obtint le Comté de Flandres par la faveur de Louis *le Gros*, Roi de France, non-obſtant les juſtes prétentions de Thierry *d'Alſace*, de Baudouin de Hainaut, & d'autres. Il fut tué

l'an 1129, ſans laiſſer poſtérité, & fut inhumé à l'Abbaye de Saint-Bertin, à Saint-Omer.

XV. Thierry *d'Alſace* lui ſuccéda. Il étoit fils de Thierry, Landgrave d'Alſace, & de Gertrude, fille de Robert *le Friſon*, Comte de Flandres. Il épouſa en premieres noces Marguerite, veuve de Charles *le Bon*, Comte de Flandres, dont il n'eut qu'une fille; & en ſecondes noces, Sybille, fille de Foulques, Roi de Jéruſalem, dont il eut pluſieurs enfants. Il mourut l'an 1168, & fut enterré à la Prévôté de Waetene, près de Saint-Omer.

XVI. Philippe *d'Alſace* ſuccéda à ſon pere; il épouſa, en 1156, Eliſabeth, Comteſſe de Vermandois, qui mourut en 1182, ſans laiſſer poſtérité; elle fut enterrée dans l'Egliſe Cathédrale d'Arras. Le Comte ſon époux ayant fait enſuite le voyage de la Terre-Sainte avec Philippe-Auguſte, Roi de France, y mourut de la peſte l'an 1191, au ſiege d'Acre, en Syrie: ſon corps fut rapporté en France, & enterré dans l'Abbaye de Clairvaux.

XVII. Marguerite, ſœur & héritiere de Philippe d'Alſace, épouſa en 1169 Baudouin VIII, dit *le Courageux*, Comte de Hainaut, qui fit hommage de ce Comté, l'an 1192, au Roi Philippe-Auguſte, & lui céda le Comté d'Artois. Il mourut en 1195, & fut enterré à Mons dans l'Egliſe de Sainte-

Waudru ; ſa femme fut inhumée dans celle de Saint-Donat à Bruges.

XVIII. Baudouin IX, Empereur de Conſtantinople, fils de Baudouin VIII, fit le voyage de la Terre-Sainte l'an 1200 ; il ſe rendit maître de la Ville de Conſtantinople, dont il fut élu Empereur quatre ans après. Le Roi des Bulgares le prit dans une embuſcade, l'an 1205, & l'enferma dans une priſon étroite, où il le fit maſſacrer cruellement l'année ſuivante ; il lui fit couper les bras & les jambes, & fit jetter le tronc & & la tête dans un précipice. On dit même que ce Roi barbare ayant fait ôter & nettoyer le crane, s'en ſervit de coupe pour boire, ſuivant la coutume des Schytes.

XIX. Jeanne, fille de l'Empereur Baudouin, & de Marie, Comteſſe de Champagne, lui ſuccéda au Comté de Flandres, ſous la tutele de Philippe, Comte de Namur, ſon oncle. Elle ne laiſſa point d'enfants de ſes deux maris, Ferrand de Portugal & Thomas de Savoie. Il y eut de ſon temps un impoſteur, nommé *Bertrand de Rans*, qui avoit été auparavant Hermite, qui ſe diſoit Baudouin, Empereur de Conſtantinople, & qu'il étoit ſorti par adreſſe de la priſon des Bulgares. Comme il avoit la taille & pluſieurs traits du viſage de Baudouin, il fut ſuivi par une partie de la Nobleſſe & du Peuple ; mais la Comteſſe Jeanne l'ayant fait arrêter, il fut con-

vaincu d'impoſture, & pendu à Lille l'an 1225. Elle mourut en 1244, & fut enterrée à l'Abbaye de Marquette, qu'elle avoit fondée.

XX. Marguerite, ſœur & héritiere de Jeanne, épouſa en premieres noces Bouchard d'Aveſnes, dont elle eut Jean d'Aveſnes, qui fut Comte de Hainaut, & Baudouin; & en ſecondes noces, Guillaume de Dampierre, Seigneur de Bourbon. Elle mourut en 1280, & fut enterrée à l'Abbaye de Flines, près de Douay, dont elle étoit Fondatrice.

XXI. Guy de Dampierre, ſecond fils de Marguerite & de Guillaume, leur ſuccéda dans le Comté de Flandres par le décès de ſon frere Guillaume de Dampierre, mort avant ſon pere, ſans laiſſer poſtérité de Béatrix de Brabant, ſon épouſe. Il épouſa en premieres noces Mahaud de Béthune, dont il eut entr'autres enfants, Robert III. Il épouſa en ſecondes noces Iſabelle, héritiere de Luxembourg & de Namur, de laquelle il eut onze enfants, dont l'aîné lui ſuccéda au Comté de Namur. Ce Prince ayant pris les armes, conjointement avec le Roi d'Angleterre & pluſieurs autres Princes, contre Philippe-le-Bel, Roi de France, fut fait priſonnier, & mené à Compiegne, où il mourut en 1305.

XXII. Robert III, dit *de Béthune*, épouſa, en premieres noces, Blanche d'Anjou, fille

de Charles, Roi de Sicile, de laquelle il n'eut qu'un fils, Charles, mort avant ſon pere. En ſecondes noces, il épouſa Iolande, Comteſſe de Bourgogne & de Nevers, de laquelle il eut Louis, qui épouſa Marie, Comteſſe de Rhetel, & qui mourut peu de temps avant ſon pere, laiſſant Louis, dit *de Nevers*. On rapporte d'Iolande, qu'ayant un deſir extrême de faire regner ſes enfants, elle fit mourir par poiſon, Charles, fils du premier lit, & que pour cela le Comte Robert l'avoit tuée dans un tranſport de colere. Robert III mourut en 1322, âgé de 80 ans, & fut enterré en l'Egliſe Cathédrale d'Ypres.

XXIII. Louis, dit *de Nevers*, petit-fils de Robert III, épouſa Marguerite, fille de Philippe V, Roi de France, de laquelle naquit, en 1330, Louis II. Ce Prince fut tué l'an 1346, à la bataille de Crecy, où Philippe de Valois, Roi de France, fut défait par Edouard III, Roi d'Angleterre; il fut inhumé dans l'Egliſe de Saint-Donat à Bruges.

XXIV. Louis II, ſurnommé *de Mâle*, parce qu'il étoit né au Château de ce nom, près de Bruges, fut obligé de faire la guerre à ſes Sujets révoltés. Il épouſa, en 1347, Marguerite, fille de Jean III, Duc de Brabant, de laquelle il n'eut qu'une fille, nommée Marguerite. Il mourut en 1384, & fut enterré dans l'Egliſe de Saint-Pierre, à Lille.

XXV. Marguerite épouſa en premieres noces Philippe de Rouvres, dernier Duc de Bourgogne, de la branche iſſue de Robert, Roi de France. Celui-ci étant mort ſans enfants en 1361, elle fut rémariée, en 1369, à Philippe, ſurnommé *le Hardi*, quatrieme fils de Jean, Roi de France, qui lui donna le Duché de Bourgogne. Philippe mourut l'an 1404, & fut enterré à la Chartreuſe de Dijon, qu'il avoit fondée.

XXVI. Jean, ſurnommé *ſans peur*, fils de Marguerite & de Philippe-le-Hardi, ne gouverna que quinze ans; il fut tué à Montereau l'an 1419, par la trahiſon de Tanneguy du Châtel, qui lui déchargea un coup de hache ſur la tête, pour ſe venger de ce que ce Prince avoit fait aſſaſſiner à Paris le Duc d'Orléans, ſon maître. Son corps fut enterré dans l'Egliſe de Notre-Dame à Montereau; mais ſon fils Philippe ayant pris les armes pour venger la mort de ſon pere, ſe rendit maître, en 1420, de la Ville de Montereau, & fit tranſporter le cercueil à la Chartreuſe de Dijon.

XXVII. Philippe, ſurnommé *le Bon*, fils de Jean *ſans peur*, & de Marguerite de Baviere, ſuccéda au Duché de Bourgogne, aux Comtés de Flandres, d'Artois, &c. Il hérita auſſi le Duché de Brabant de Philippe, ſon couſin-germain, & mourut à Bruges l'an 1467.

Voyez la ſuite des Comtes de Flandres.

au Tome I, parmi les Ducs de Brabant ; puiſque ces deux Provinces ont eu dans la ſuite les mêmes Souverains.

Les cérémonies qui s'obſervent à l'Inauguration des Comtes de Flandres, ſont aſſez particulieres : il vient à l'Abbaye de Saint-Pierre, à Gand, où il jure ſur les ſaints Evangiles de conſerver les droits & immunités de cette Abbaye ; il y offre trois pieces d'or & une piece de drap d'or, & l'Abbé lui met enſuite l'épée de Souverain, après l'avoir bénie. Il vient de-là à l'Egliſe Cathédrale de Saint-Bavon, où il fait pareillement le ſerment pour la conſervation des droits & immunités, tant de cette Egliſe que de celles du Pays ; puis il en fait un troiſieme pour le maintien des Privileges de la Province : alors les trois Etats de Flandres lui prêtent leur ſerment de fidélité.

Les Rois de France eurent autrefois la Souveraineté de la Flandre, & ils obligerent ſes Comtes à leur en rendre hommage. En effet, le Comte Robert de Béthune la céda à Philippe-le-Bel par le Traité de Pontoiſe, l'an 1312. Cette ceſſion donna lieu au *Tranſport de Flandres*, à cauſe que l'on impoſa ſur ce Comté la ſomme de 10000 florins, que les Flamands s'étoient obligés de payer annuellement à la France, en vertu d'un Traité conclu à Athies, en Vermandois, l'an 1315 & 1322. Louis de Mâle, ſon ſucceſſeur, refuſa de s'y tenir ; ce qui cauſa

de cruelles guerres entre la France & la Flandre. L'accommodement ſe fit à Gand l'an 1369, ſuivi du mariage de Marguerite, fille unique de Louis de Mâle, avec Philippe-le-Hardi, Duc de Bourgogne. Il ſe fit encore quelque changement à ce Traité de Gand, en faveur de la Maiſon de Bourgogne, par celui d'Arras, conclu l'an 1435.

Après la mort du Duc Charles-le-Hardi, le Roi Louis XI voulut revendiquer la Flandre aux anciennes conditions faites à Pontoiſe l'an 1312. Son fils Charles VII proteſta de ſes droits au Traité de Senlis l'an 1493; mais le Roi François I ayant été fait priſonnier, le 24 Février 1525, à la bataille de Pavie, remit & céda la Souveraineté de la Flandre à l'Empereur Charles-Quint, par le Traité de Madrid en 1526, & par celui de Cambray en 1529. La Flandre fut délivrée, par ce moyen, de l'hommage que les Rois de France prétendoient leur être dû.

Les Etats de la Province ſont diviſés en trois Membres, les Eccléſiaſtiques, les Nobles & les Villes; en premier lieu, les trois Evêques, de Gand, de Bruges & d'Ypres; les Abbés de Saint-Pierre à Gand, d'Eenhame, d'Oudenbourg, de Saint-Adrien à Grandmont, de Saint-André près de Bruges, d'Eeckhoute & des Dunes à Bruges, de Baudelo à Gand, de Ninove, de Tronchines-lez-Gand; le Prieur de Waerſchot, avec les Prévôts, Doyens & Chapitres de Saint-

Bavon

Bavon à Gand, & de Saint-Donat à Bruges; les Egliſes Collégiales de Notre-Dame à Bruges, Sainte-Pharaïlde à Gand, Saint-Sauveur à Harlebeeck, Notre-Dame à Courtray, Notre-Dame à Termonde, Saint-Martin à Aloſt, Saint-Sauveur à Bruges, Saint-Hermes à Renay, & Saint-Pierre à Tourhout, outre les Abbayes & Chapitres du Quartier d'Ypres.

L'Etat noble eſt compoſé du Prince d'Eſpinoy, Vicomte de Gand, *Connétable & Guidon* de Flandres; du Comte de Cruyckenbourg, Seigneur de Vichte, *Maréchal & Porte-Epée* de Flandres; des quatre Pairs (ou *Beers*) de la Province, qui ſont le Prince de Ligne, comme Seigneur de Ciſoing; le Rhingrave, comme Seigneur de Heyne; le Comte de Wonſchem, comme Baron de Boulers; & le Baron de Rouvres, comme Baron de Pamele, avec les autres Nobles & Titrés de la Province.

Le troiſieme Corps ou tiers-Etat eſt repréſenté par les Bourguemeſtres, Penſionnaires & Députés des Villes de Gand & de Bruges, & par ceux du Franc de Bruges; par ceux de Courtray & d'Oudenarde, avec leurs Châtellenies; le Vieubourg de Gand, la Ville & Pays d'Aloſt, le Pays de Waes, la Ville & Pays de Termonde, Grammont & Ninove; les Quartiers d'Aſſenede, d'Eeckelo & Bouchoute, Renay, Dixmude, Nieuport, Oſtende, Tourhout & le Pays de Bornhem; non compris les Députés du Quartier d'Ypres.

L'Assemblée ordinaire des Députés des Ecclésiastiques & Membres de Flandres, représentant les Etats de la Province, est composée maintenant de deux Ecclésiastiques, qui sont triennaux, par élection de tout le Clergé, (depuis l'an 1610 qu'ils ont recommencé d'entrer à l'Etat comme ordinaires) deux Députés du Magistrat de la Ville de Gand, autant de celle de Bruges, & autant du Magistrat ou Collège du Franc de Bruges. Ces huit personnes ne font ensemble que quatre voix. Pendant que le Quartier d'Ypres a été conquis par le Roi de France depuis l'an 1678, les Ecclésiastiques & Députés de cette Ville & ses Châtellenies, qui faisoient autrefois le troisieme Membre de la Province, n'ont plus envoyé leurs Députés à l'Assemblée ordinaire, à cause des dominations différentes; & quoique le Quartier d'Ypres soit rentré depuis l'an 1713, par la Paix d'Utrecht, sous la domination de S. M. I. il ne s'est fait aucun changement, & ceux d'Ypres s'assemblent chez eux séparément.

Le premier Echevin & le premier Pensionnaire sont députés ordinairement par le Magistrat de la Ville de Gand, pour prendre place dans cette Assemblée. Les Députés présidents & font l'ouverture, quand l'Assemblée se tient à l'Hôtel-de-Ville de Gand.

Le Bourguemestre des Echevins, & celui de la Commune, avec un Pensionnaire, sont députés de la part de la Ville de Bruges, &

préſident lorſque l'Aſſemblée ſe tient en l'Hôtel-de-Ville de Bruges. Le Bourguemeſtre des Echevins fréquente l'Aſſemblée le matin, & le Bourguemeſtre de la Commune l'après-midi ; mais lorſque l'Aſſemblée ſe tient à Gand, le Bourguemeſtre de la Commune ne s'y trouve pas.

Le Franc de Bruges, quatrieme Membre, envoie ordinairement à l'Aſſemblée deux Bourguemeſtres, qui alternent entre les quatre Bourguemeſtres ; mais quand on la tient en l'Hôtel du Franc de Bruges, il n'y a qu'un Bourguemeſtre qui intervient à l'Aſſemblée, avec un Penſionnaire, pour faire la fonction d'Actuaire ; ce que les Penſionnaires de Gand & de Bruges font pareillement, lorſqu'elle ſe tient dans leurs Hôtels-de-Ville.

Lorſque le Souverain demande un Subſide, il ordonne au Conſeil de la Province de convoquer à Gand les Eccléſiaſtiques, & les autres Députés des quatre Membres ; la propoſition s'y fait ordinairement par le Surintendant de la Gendarmerie de Flandres, & par le Préſident du Conſeil.

Le Conſeil Provincial pour la Flandre, réſide à Gand. Philippe-le-Hardi, Duc de Bourgogne, l'établit à Lille en 1385 : Jean, ſon fils, le transféra à Gand l'an 1409, & ne laiſſa à Lille qu'une Chambre des Comptes. Philippe-le-Bon transféra ce Conſeil à Courtray l'an 1456, à cauſe de ſon mécontentement contre les Gantois, & il ne

fut rétabli qu'en 1463. Au commencement il n'y avoit que cinq Conſeillers, avec un Préſident, qui furent augmentés juſqu'au nombre de douze, outre un Avocat-Fiſcal & un Procureur-Général.

En 1579, pendant les troubles du Pays, le Conſeil de Flandres ſe retira à Douay, d'où Alexandre Farneſe, Duc de Parme, Gouverneur-Général, le fit revenir à Gand en 1584. En 1678, lorſque cette Ville fut priſe par les François, il ſe retira à Bruges. Les Préſidents de ce Conſeil ſont auſſi les Chefs de deux Judicatures ſouveraines, dont ils nomment les Juges; c'eſt-à-dire, de la Cour Féodale de Flandres, & du Conſeil de l'Amirauté.

PRÉSIDENTS DU CONSEIL DE FLANDRES.

I. Pierre van den Zipe, natif d'Ypres, Docteur en Droit, & Gouverneur des Châtellenies de Lille, Douay & Orchies; il mourut en 1404.

II. Pierre de Camdonck, devint enſuite Chancelier de Brabant.

III. Simon de Formelles, l'an 1407.

IV. Goſwin le Sauvage.

V. Gilles vander Woeſtine.

VI. Adrien Collin, l'an 1465.

VII. Thomas de Plaine, Seigneur de Maigny, devint enſuite Grand-Chancelier du Duché de Bourgogne, & mourut en 1514.

VIII. Paul de Baenſt.

IX. Philippe Wieland devint Préſident l'an 1488; il fut, l'an 1503, appellé pour être Conſeiller au grand Conſeil de Malines, où il mourut en 1508.

X. Jean le Sauvage, devint, en 1509, Chancelier de Brabant.

XI. Richard Rogier ou Renger, ayant été Conſeiller au grand Conſeil, devint Préſident en Flandres l'an 1518.

XII. Nicolas Uyttenhove, mort le 11 Février 1527.

XIII. Pierre Tayſpil, auparavant Conſeiller au grand Conſeil, devint, l'an 1540, Préſident du Conſeil-Privé, & mourut l'année ſuivante.

XIV. Louis Helleweghe, de Louvain, mort en 1556.

XV. Adrien vander Burch, de Malines, auparavant Préſident du Conſeil d'Utrecht, mourut l'an 1557, étant Ambaſſadeur du Roi Philippe II en Angleterre.

XVI. Jacques de Blaeſere, Conſeiller au grand Conſeil, puis Vice-Préſident en Flandres en l'abſence de ſon Prédéceſſeur, & enſuite Préſident; il mourut l'an 1558.

XVII. Jacques Martens, mort en 1573.

Adolphe de Meetkercke, Penſionnaire du Franc de Bruges, fut fait Préſident de Flandres l'an 1580, par le Duc d'Alençon & par les Rebelles; mais il ſe retira enſuite en Angleterre, où il mourut Catholique l'an 1591.

XVIII. Guillaume de Pamele, auparavant Conſeiller au grand Conſeil; il devint, en 1584, Chef-Préſident du Conſeil-Privé, & mourut en 1592.

XIX. Nicolas Damant, de Bruxelles, devint, en 1585, Chancelier de Brabant.

XX. Jacques Bogaert, Conſeiller au grand Conſeil, ſuccéda l'an 1587, & mourut en 1596, lorſqu'il étoit nommé Préſident du grand Conſeil.

XXI. Jean Liebart, de Tournay, auparavant Conſeiller en Flandres & au grand Conſeil; en 1605, il devint Préſident de celui de Malines.

XXII. Guillaume van Corenhuyſe, Conſeiller des Conſeils d'Hollande & de Flandres, devint Préſident en 1605, & mourut l'an 1617.

XXIII. Marc de Hertoghe, devint Préſident le 8 Août 1617, & mourut l'an 1626.

XXIV. Guillaume Wyts, devint, le 20 Janvier 1626, Préſident, & mourut le 28 Décembre 1641.

Aurele-Auguſtin de Malinez, Conſeiller au Conſeil de Brabant, devint Préſident de celui de Flandres; mais les Etats de la Province firent difficulté de l'admettre, étant Brabançon, & il fut promu au Conſeil-Privé.

XXV. Philippe-Guillaume de Steenhuys, Baron de Poederlé, Conſeiller du grand Con-

seil, devint, le 14 Juillet 1649, Président; ensuite Chancelier de Brabant.

XXVI. Jean-Baptiste de la Faille, Seigneur d'Assenede, reçut ses Patentes le 22 Janvier 1650.

XXVII. Louis Errambault, Conseiller à Malines, devint Président le 7 Mars 1668; il se retira l'an 1679, s'attachant au service du Roi de France, qui le fit Président au Parlement de Tournay, où il mourut l'an 1695.

XXVIII. Antoine vander Piet, succéda le 2 Août 1679, & mourut l'an 1706.

XXIX. Antoine Serstanders de Luna, Seigneur d'Oudermeire, devint Président le 3 Février 1706, & mourut le 30 Septembre 1721.

XXX. François-Aloyse vander Meersche, de Gand, auparavant Conseiller, prit possession l'an 1722. Il mourut âgé de 98 ans, le 7 Février 1739, ayant été près de soixante ans Membre de ce Conseil.

XXXI. Frédéric-Charles van Vaerendonck, de Vraecene, au Pays de Waes, Conseiller au même Conseil, nommé le 9 Octobre 1739, mourut à Gand le 31 Mars 1740.

XXXII. Charles-Philippe, Comte de Pattyn, Seigneur de Laughemarcke, Burchcautere, &c. natif d'Ypres, fut nommé par S. M. la Reine de Hongrie; il devint dans la suite Conseiller du Conseil suprême à Vienne, & ci-devant aussi au grand Con-

ſeil à Malines. Il prit poſſeſſion à Gand le 17 Mars 1742.

XXXIII. Le Chevalier Louis de Kerle, natif de Gand, Conſeiller d'état & de finances, lui ſucceda; il eſt mort l'an 1782.

XXIV. Mr. Dierix, né à Aloſt, devint, après avoir été Conſeiller du Conſeil de Flandres & enſuite Fiſcal, Préſident du même Conſeil en 1782.

LA VILLE DE GAND.

CEtte belle & grande Ville eſt entrecoupée des rivieres de l'Eſcaut, de la Lis, de la Lieve & de la Moere, & par quantité de Canaux, qui en rendent la ſituation des plus agréables, & y forment juſqu'à vingt-ſix Iſles.

Il y a des Auteurs qui ſoutiennent que Jules-Céſar parle de ſes habitants ſous le nom de *Gorduini*, & qu'il en jetta les fondements pendant qu'il habita le Pays des Morins. Les Nerviens la choiſirent pour leur Cité; & après eux, les Wandales lui donnerent le nom de *Wanda*, d'où l'on croit que celui de *Ganda* ou *Gandavum* eſt dérivé. Odoacre, Grand-Foreſtier de Flandres, la fit entourer de murailles; on l'agrandit pluſieurs fois dans la ſuite, tellement que l'an 1397, ſous Philippe-le-Hardi, Comte de Flandres, on trouva qu'elle comprenoit

3688 verges de quatorze pieds chacune ; ce qui ne fait que trois verges de grandeur moins que Louvain. Autrefois elle surpassoit même la grandeur de Paris ; ce qui engagea l'Empereur Charles-Quint à dire en plaisantant : *qu'il auroit mis tout Paris dans son Gand.* Il reste cependant encore bien du vuide en son enceinte.

Les Gantois ont été de tout temps fort belliqueux : ils ont soutenu autrefois des guerres contre leurs voisins, & même contre leurs Princes, auxquels ils se sont rendus redoutables. Soixante mille habitants, sous l'étendard de Gand, ayant à leur tête Philippe d'Artevelle, ont osé déclarer la guerre au Comte Louis de Mâle, leur Souverain. Ce Prince demanda du secours à Charles VI, Roi de France, qui s'étant mis lui-même à la tête de son armée, défit les Rebelles en 1381, à la bataille de Rosebeeck, près de Courtray, où plus de 40000 Gantois demeurerent sur la place, avec leur Chef Artevelle.

Les Gantois honorent pour leurs Patrons saint Amand, Evêque de Tongres, & saint Bavon, riche Seigneur du Pays, Compagnon de cet Apôtre ; ils vinrent à Gand vers l'an 625. Saint Amand y prêcha l'Evangile, & bâtit plusieurs Eglises & Monasteres, par la libéralité de saint Bavon, qui y mourut vers l'an 630. St. Livin, Evêque région-

naire, autre Patron de Gand, y prêcha auſſi l'Evangile environ l'an 653.

Le Pape Paul IV érigea, en 1559, aux inſtances de Philippe II, Roi d'Eſpagne, un nouvel Evêché à Gand, Suffragant de l'Archevêché de Malines. La plus grande partie de ce Dioceſe fut ſouſtraite à l'Evêché de Tournay, où il y avoit autrefois un Archidiacre de Gand; l'autre partie qu'on nomme les quatre Offices, fut démembrée de l'Evêché d'Utrecht. L'Evêque de Gand porte le titre de Comte d'Everghem, & Seigneur du Territoire de Saint-Bavon, qui eſt fort étendu, & où il met Bailli, Echevins, &c. Il jouit des revenus des anciens Abbés de Saint-Bavon, dont le dernier, Luc Munich, étant mort l'an 1562, le Chef-Préſident Viglius de Zuichem y devint le premier Prévôt mitré; mais après ſa mort, l'an 1577, cette dignité demeura ſupprimée.

L'Evêché comprend ſept Villes, qui ſont Gand, Oudenarde, Termonde, Deinſe, Tielt, Hulſt & le Sas-de-Gand, outre quantité de Bourgs & Villages très-conſidérables, ſur-tout au Pays de Waes; ils ſont partagés en huit Doyennés. Une partie de ce Dioceſe eſt ſous la domination des Etats-Généraux. Il y a auſſi trois Abbayes d'Hommes, & quinze de Filles.

ÉVÉQUES DE GAND.

I. Cornélius Janſénius, natif de Hulſt, Docteur en Théologie, & Doyen de St. Jacques, à Louvain, renommé par ſes Ouvrages & par ſa vertu, fit ſon entrée à Gand le 8 Septembre 1568; il tint un Synode l'an 1570, & mourut l'an 1576, âgé de 66 ans.

Sa Majeſté nomma enſuite à cet Evêché Jean Funcq, Préſident du Conſeil de Flandres en Eſpagne, mort en 1585, & Mathieu Rucquebuſch, Doyen de la Métropole de Cambray, mort l'an 1586, tous deux avant leur confirmation.

II. Guillaume Lindanus, natif de Dort, Docteur en Théologie dans l'Univerſité de Louvain, & auparavant premier Evêque de Ruremonde; il mourut l'an 1588, n'ayant gouverné ce Dioceſe que pendant trois mois.

III. Pierre Damant, Doyen de la Cathédrale de Gand, fut ſacré l'an 1590, & mourut l'an 1609.

IV. Charles Maes, auparavant Evêque d'Ypres, mort en 1612.

V. Henri-François vander Burch, Doyen de la Métropole de Malines, fut ſacré l'an 1613; il tint un Synode dans la même année, & devint Archevêque de Cambray l'an 1616.

VI. Jacques Boonen, Doyen de la Métropole de Malines, & Conſeiller au grand

Conſeil, fut ſacré l'an 1617, & paſſa, l'an 1621, à l'Archevêché de Malines.

VII. Antoine Trieſt, Evêque de Bruges, devint, en 1622, Evêque de Gand, où il mourut en 1657, à l'âge de 81 ans, de Prêtriſe cinquante-cinq, & d'Evêché quarante.

VIII. Charles van den Boſch, premiérement Evêque de Bruges, fit ſon entrée à Gand l'an 1660, & mourut le 5 Avril 1665.

IX. Eugene-Albert d'Allamont, Tréfoncier de Liege, & Evêque de Ruremonde, fit ſon entrée à Gand l'an 1666, & mourut à la Cour de Madrid le 28 Août 1673.

X. François Horenbeeck, Doyen de Saint-Pierre, à Louvain, fut ſacré l'an 1677, & mourut en 1678.

XI. Ignace-Auguſtin de Grobbendonck, Evêque de Namur, fit ſon entrée à Gand l'an 1680, & mourut la même année.

XII. Albert, Comte de Hornes, Prévôt de la Cathédrale de Gand, fut ſacré le 21 Juin 1681, & mourut le 4 Juin 1694.

XIII. Philippe-Erard vander Noot, de Bruxelles, Prévôt de l'Egliſe Métropolitaine de Malines, fut ſacré Evêque de Gand le 4 Janvier 1695. Il mourut le 3 Février 1730, âgé de 92 ans.

XIV. Jean-Baptiſte de Smet, natif de Lokeren, au Pays de Waes, auparavant Evêque d'Ypres, & Chanoine à Malines, fit ſon entrée à Gand le 9 Mars 1732.

XV. Maximilien-Antoine vander Noot, de

de Bruxelles, Chanoine de l'Egliſe Cathédrale de Gand, Préſident du Séminaire Epiſcopal, & neveu de l'Evêque Philippe-Erard, fut nommé au même Evêché par la Reine de Hongrie, Souveraine de ce Pays, l'an 1742 : il décéda à l'âge de 85, le 27 Septembre 1770.

XVI. Gerard-Govard van Eerſel, né à Anvers le 28 Décembre 1713; il fut Premier dans l'Univerſité de Louvain en 1734; il fit enſuite ſa Licence en Théologie : en 1742 il devint Chanoine de l'Egliſe Cathédrale de St. Bavon à Gand; le 21 Juin 1743 il fut élu Archidiacre, & le 27 Mai 1765 il fut nommé à la Prévôté du Chapitre de la même Egliſe; le 3 Avril 1767 il fut demandé pour remplir la Charge de Vicaire-Général, à cauſe du grand âge de ſon Prédéceſſeur; enfin il obtint les Bulles de ſa nomination à l'Evêché le 14 Décembre 1771 & il mourut le 24 Mai 1778.

XVII. Ferdinand-Marie de Lobkowitz, Prince du Saint-Empire, Duc de Sagan, Comte de Sternſtein, &c. Chanoine de la Métropole de Strasbourg & de la Cathédrale d'Ausbourg, &c. né à Vienne en 1726, y fut ſacré Evêque de Namur le 30 Juin 1772; puis il paſſa de l'Evêché de Namur à celui de Gand, où il fit ſon entrée ſolemnelle le 22 Novembre 1779. Cet Evêché lui donne auſſi les titres de Comte d'Everghem & Seigneur de la Juriſdiction de St. Bavon.

Il y avoit assez près des remparts une ancienne Abbaye de l'Ordre de saint Benoît, commencée par saint Amand & saint Bavon; elle subsista jusqu'en 1537, lorsque les Religieux devinrent Chanoines séculiers. L'Abbaye, quoique nouvellement rebâtie, fut démolie l'an 1540, par ordre de l'Empereur Charles-Quint, pour y construire la Citadelle, & les Chanoines furent transférés à l'Eglise de Saint-Jean-Baptiste, appellée depuis Saint-Bavon.

Elle est située au milieu de la Ville, très-ancienne, très-grande, & bien embellie, principalement le Chœur. Transmaire, Evêque de Tournay, l'avoit consacrée dès l'an 941; il y a une belle *Crypte* ou Eglise souterraine. Les fondements de la Tour ont été mis par un Abbé de Saint-Pierre, le 26 Mai 1462, & la Croix en 1535. Cette Eglise a eu le malheur d'être brûlée en partie par la foudre, l'an 1643. Il y a 28 Chanoines, dont neuf sont Gradués, & les autres Prébendes à la collation du Pape, du Souverain & de l'Evêque. Les Dignitaires sont, les Prévôt, Doyen, Archidiacre, Chantre, Trésorier, Ecolâtre, Archiprêtre & Pénitencier.

On a tenu en cette Eglise deux Chapitres de l'Ordre de la Toison d'or, l'an 1445, & l'an 1559, le dernier de cet Ordre illustre; depuis ce temps-là les Souverains nomment les Chevaliers quand il leur plaît.

On y admire des tombeaux magnifiques de ſes Evêques, ſur-tout celui de l'Evêque Trieſt.

Outre la Cathédrale, il y a ſix Paroiſſes: 1°. l'Egliſe Collégiale de Saint-Nicolas, en laquelle on a transféré, l'an 1615, l'ancien Chapitre de Sainte-Pharaïlde, qui eſt compoſé d'un Prévôt, d'un Doyen, & de douze Chanoines, (Ste. Pharaïlde étoit ſœur de ſainte Gudule, & ſon corps fut apporté à Gand l'an 754, par un Abbé de Saint-Bavon.) 2°. L'Egliſe Paroiſſiale de Notre-Dame, près de l'Abbaye de St. Pierre; 3°. celle de Saint-Jacques; 4°. Saint-Michel; 5°. Saint-Martin, dite d'*Eckerghem*; 6°. Saint-Sauveur, ſurnommée *Celiskiſte*, auprès de laquelle, autrefois, deux Dames d'honneur de l'Infante Iſabelle ſe ſont rendues Recluſes, & y ont fait bâtir un petit Hermitage.

Entre les Places publiques, celle qu'on appelle *Marché du Vendredi*, eſt remarquable par ſa grandeur, & par la Statue de l'Empereur Charles-Quint, placée au milieu, ſur un piédeſtal, dans ſon habillement Impérial. Celle du *Cauter* eſt remarquable par la belle promenade, ſous pluſieurs rangées d'arbres: on y bâtit, environ l'an 1337, un beau Théatre d'Opéra, & un beau corps-de-garde pour la garniſon.

Parmi plus de trois cents Ponts, il y en a un où l'on voit en bronze la figure d'un

jeune homme, qui étant forcé de couper la tête à ſon pere, la lame de l'épée ſauta en l'air au moment qu'il voulut le frapper, & la poignée lui demeura dans la main. Cette hiſtoire, arrivée l'an 1371, ſe trouve repréſentée en tableau à l'Hôtel-de-Ville. Près de cet Hôtel eſt le *Béfroi*, qui eſt une Tour fort élevée, ayant plus de 300 dégrés, avec une belle horloge & un carillon, dont la groſſe cloche, dite *Roeland*, peſe 11000 livres. Au-deſſus de cette Tour, il y a un dragon de cuivre doré, qu'on dit, par tradition, que Baudouin IX, Comte de Flandres, envoya de Conſtantinople.

L'Hôtel-de-Ville eſt un double bâtiment, ayant deux faces; l'une, qui eſt d'une architecture ancienne, fut commencée en 1481, & la nouvelle en 1600, mais elle ne fut achevée que vingt ans après.

Le Magiſtrat de Gand eſt compoſé du Grand-Bailli & de treize Echevins trois Penſionnaires & ſix Secrétaires, dits *de la Keure*, & du Lieutenant-Bailli & treize Echevins, avec un Penſionnaire, & quatre Secrétaires, dits des *Parchons* ou *Gedeele*, outre trois Receveurs. On a parlé du Conſeil de la Province réſidant à Gand, ci-deſſus *page* 303.

La Citadelle eſt aſſez belle & réguliere; elle a des ouvrages extérieurs, une contreſcarpe, & de larges foſſés. Les Flamands

rebelles au Roi Philippe II, leur Souverain, la raserent l'an 1573; mais le Duc de Parme, Gouverneur du Pays, la fit rebâtir en 1584.

On voit à Gand deux Canaux; l'un, que les Etats de Flandres ont fait commencer l'an 1613, va à Bruges, qui en est à huit lieues; l'autre Canal vers le Sas-de-Gand, & se jette de là dans la mer: on commença le dernier l'an 1554, & il fut achevé en 1561. Le pavé vers Bruxelles, qui est à dix lieues de Gand, fut construit l'an 1705; celui du chemin de Courtray, qui en est à huit, fut achevé l'an 1722.

La riche Abbaye de Saint-Pierre de Gand, de l'Ordre de saint Benoît, dite au *Mont-Blandin*, fut fondée vers l'an 610, par Sigebert, Roi d'Austrasie, à l'instance de saint Amand, & elle fut rétablie vers l'an 946, par Arnould, Comte de Flandres. C'est un des plus riches & des plus illustres Monasteres des Pays-Bas: le Prélat porte le titre de Prince de Camphin, & de Primat de la Flandre; il a la Jurisdiction temporelle sur une grande partie de la Ville, & confere plusieurs Cures à ses Religieux, en vertu d'un nouvel accord fait avec l'Evêque de Gand, l'an 1735. L'Eglise Abbatiale a été magnifiquement rebâtie en 1722. Outre une belle Bibliotheque, on y admire de riches tapisseries.

L'Abbaye de Baudeloo, de l'Ordre de Cîteaux, a été fondée au Pays de Waes,

l'an 1197, par Baudouin de Boela, Moine de Saint-Pierre, & dotée par le Comte Baudouin IX, depuis Empereur de Conſtantinople. C'étoient de Bénédictins juſqu'en 1225, qu'ils admirent la Regle de Cîteaux. Les guerres civiles ayant détruit leur Abbaye, ils ſe ſont retirés à Gand l'an 1585, où ils ont à préſent un beau Monaſtere.

L'Abbaye de Troechiſes ou *Drongene*, Religieux de l'Ordre de Prémontré, eſt à peu de diſtance de cette Ville; elle fut fondée par ſaint Amand l'an 640, & rétablie par Baudouin-le-Chauve, Comte de Flandres, vers l'an 901. Ses Religieux furent Chanoines Réguliers juſqu'en 1138, qu'ils ſe ſoumirent à l'Ordre de Prémontré.

Les autres Monaſteres ſont : le College des Jéſuites, qui y enſeignoient les Humanités, de même que les Auguſtins. Les premiers vinrent à Gand en 1585, & les Auguſtins dès l'an 1299. Les Chartreux y ſont établis depuis l'an 1584, ayant été fondés hors de la Ville dès l'an 1320; les Carmes y furent admis en 1287; les Dominicains en 1228 : leur Egliſe eſt un ouvrage hardi, n'étant ſoutenu par aucun pilier; les Récollets y vinrent en 1225, & les Capucins en 1589; les Carmes déchauſſés y ont une belle Egliſe, qui fut achevée l'an 1712; le Prieuré de Waerſchot, Religieux de l'Ordre de Cîteaux, fut fondé à deux lieues de Gand par Simon de Uyttenhove, l'an

1444, & transféré dans cette Ville l'an 1650. Les Jéſuites Anglois y ont un petit College. Les Freres Alexiens, dits *Celle-broeders*, qui vont aux malades, étoient ci-devant habillés d'une maniere fort bizarre; leur Egliſe, qui eſt d'une beauté achevée, fut bâtie en 1679, & mérite la vue des Etrangers.

Il n'y a point de Ville aux Pays-Bas, où il y ait tant d'Abbayes de Filles que dans celle-ci: on en compte juſqu'à neuf. L'Abbaye avec l'Hôpital de *Bylocke*, de l'Ordre de Cîteaux, fondée vers l'an 1220. L'Abbaye de *Oufl-Eekeloo*, du même Ordre; elles vinrent s'établir à Gand durant le ſiecle paſſé, ayant été fondées premiérement au Village de ce nom, à trois lieues de la Ville. L'Abbaye de *Nonnenboſch*, du même Ordre, a été fondée dès l'an 1215; celle de *Groenenbriele*, de l'Ordre de ſaint Auguſtin, fut commencée en 1340; celle de *Terhaegen*, de Cîteaux, vint s'établir à Gand durant les troubles du Pays, ayant été fondée premiérement à Axel; celle de *Dorrezeele*, pareillement de Cîteaux, y fut transférée du Village d'Evergem; & l'Abbaye du riche Hôpital, étoit autrefois des Religieuſes de l'Ordre de ſaint Auguſtin; mais en 1628, elles prirent la clôture, avec la Regle de ſaint Benoît. Celle de Deinſe, Religieuſes de l'Ordre de ſaint Auguſtin, avoit été fondée dans la petite Ville de ce

nom, & fut transférée à Gand l'an 1501. L'Abbaye de riches Claires fut fondée vers l'an 1234, & celle des Bénédictines Angloises en 1624.

Les autres Couvens sont : les Hospitalieres, les pauvres Claires, les Colletines, (où l'on gardoit le corps de sainte Collete, Vierge, & Réformatrice de cet Ordre, qui est encore entier, quoiqu'elle soit morte dès l'an 1447 : le 6 Octobre 1783, après la suppression de ce Couvent, le corps de cette Sainte fut transporté à Poligny, en France.) les Ursulines, les Carmélites déchaussées, les Sœurs-Noires, les Annonciades, les Dominicaines, l'an 1628 ; les Sœurs-Grises, les Capucines, & les Prieurés de Galilée, de Saint-Georges & de Sainte-Agnès, Religieuses de l'Ordre de saint Augustin ; outre cela grand nombre d'Hôpitaux & plusieurs Chapelles, & deux beaux & nombreux Béguinages, dont le principal fut fondé l'an 1234, par Jeanne & Marguerite, Comtesses de Flandres ; les Dominicains en sont les Directeurs.

La Cour du Prince est un bâtiment ancien ; le Comte Louis de Mâle l'acheta l'an 1368, & plusieurs de ses Successeurs y ont demeuré. Le Prince Charles, fils aîné de Philippe-le-Bel & de Jeanne d'Arragon, ensuite Roi d'Espagne & Empereur, naquit dans ce Palais le 24 Février 1500, & fut baptisé le 9 Mars suivant, par l'Evêque de Tournay ; mais les Gantois n'ont pas eu grand

ſujet de ſe faire fête de cette naiſſance : car ſe croyant ſurchargés par fréquentes impoſitions, ils ſe révolterent en 1539, & demanderent du ſecours à François I, Roi de France, qui ne voulut pas les écouter. L'Empereur partit d'abord de l'Eſpagne, paſſa par la France, & les châtia avec la derniere rigueur. Il fit exécuter à mort vingt-ſix des principaux Bourgeois, en proſcrivit un plus grand nombre, confiſqua tous leurs biens, leur ôta leur artillerie, leurs armes & leurs privileges, & les condamna à plus de douze cents mille écus d'amende, & le Magiſtrat à marcher dans les Proceſſions publiques la corde au col. Et afin qu'ils ne puſſent jamais s'en relever, il y fit bâtir une Citadelle ; & d'une des plus grandes Villes de l'Europe, il en fit preſque une ſolitude. Depuis ce temps-là elle a repris ſon ancien luſtre ; ſa ſituation, ſes bâtiments magnifiques, ſon commerce & ſes richeſſes, la rendent une des Villes les plus conſidérables & les plus peuplées de tout le Pays.

Le fameux Traité, appellé *la Pacification de Gand*, y fut conclu par tous les Etats généraux du Pays, à l'exception de ceux des Provinces de Luxembourg & de Namur, le 8 Novembre 1576. Il conſiſtoit en XXV Articles : on y avoit arrêté principalement, que les Troupes Eſpagnoles & étrangeres ſortiroient du Pays ; que les Provinces de Hollande & de Zélande demeureroient unies

aux autres, & que la Religion Catholique ſeroit maintenue, comme auſſi les anciens Privileges du Pays. Ce Traité fut ſigné par les Abbés de Sainte-Gertrude à Louvain, de Saint-Pierre à Gand, & de Saint-Guilain près de Mons, par la principale Nobleſſe du Pays, & par les Députés de chaque Ville & Province. Le Roi Philippe II le ratifia; mais ce fut contre le ſentiment des bons Catholiques.

Le Duc d'Arſchot fut nommé Gouverneur de la Flandre, & fit une entrée magnifique à Gand; mais les Bourgeois ſuſcités par les Sieurs d'Hembiſe, Ryhove, & autres Rebelles, s'aſſemblerent tumultuairement trois jours après, demandant qu'on leur rendît les Privileges que Charles-Quint leur avoit ôtés. Sur le refus, ils ſe ſaiſirent du Duc, des Evêques de Bruges & d'Ypres, & de quelques autres Seigneurs, qu'ils tinrent long-temps priſonniers. Ils prêterent enſuite ſerment au Prince d'Orange, ſouſcrivirent à l'Union d'Utrecht, & le Sr. d'Hembiſe devint premier Echevin; mais l'an 1584, ils rentrerent en l'obéiſſance de leur Souverain, & le Sr. Hembiſe, auteur des troubles, fut dépoſé & décapité enſuite, le 4 Août 1585.

Louis XIV prit cette Ville le 9 Mars 1678, après un ſiege de ſix jours; mais il la rendit à l'Eſpagne par la Paix de Nimegue. Elle changea de domination l'an 1706, après la

bataille de Ramillies, lorſque les Alliés s'en rendirent maîtres ſans coup férir.

Les François s'en ſaiſirent par ſtratagême, le 5 Juillet 1708, étant ſous la conduite du Brigadier la Faille; mais ils n'y demeurerent que peu de mois. Le Prince Eugene de Savoie & le Duc de Marlborough vinrent l'aſſiéger le 24 Décembre. La tranchée y fut ouverte, & les canons & mortiers étoient déja en état de mettre la Ville en feu, lorſqu'elle ſe rendit le 30 ſuivant. Le Comte de la Motthe, Lieutenant-Général, ſortit le 2 Janvier 1709, avec la Garniſon, qui conſiſtoit en 1400 hommes, ſix canons & deux mortiers, & fut conduit à Tournay.

Le 9 Juillet 1745, un corps nombreux de Troupes Françoiſes, commandé par M. du Cayla, Lieutenant-Général, tomba ſur un corps de Troupes alliées de 6000 hommes, ſous les ordres du Baron de Molck, Général Autrichien, qui avoit ordre de ſe jetter dans Gand. Ce détachement fut mis en déroute au Village de Melle, entre cette Ville & Aloſt; il en reſta plus de 500 ſur la place, & près de 1500, la plupart Anglois, furent faits priſonniers. Deux jours après, 11 Juillet, le Comte de Lowendal, autre Lieutenant-Général François, s'empara de Gand par ſurpriſe & par eſcalade, à la pointe du jour; il ſe rendit maître de quantité de munitions de guerre & de bouche, & prit pour pluſieurs millions d'effets, appartenants aux

Anglois. Le Château se rendit le 15 suivant: 700 hommes y furent faits prisonniers de guerre, avec le Baron de Kieseghem, Grand-Bailli & Gouverneur de Gand. Le Roi de France y fit une entrée magnifique le 25 du même mois; S. M. logea avec le Dauphin, au Palais Episcopal. Enfin, cette Ville fut évacuée par les François l'an 1749, en vertu de la Paix d'Aix-la-Chapelle.

LA VILLE DE BRUGES.

CEtte Ville est située dans une plaine, à deux lieues de la Mer, à quatre d'Ostende, à huit de Gand, de Courtray, de Furnes, & de Middelbourg en Zélande. Il y a un grand nombre de Canaux, qui ont été faits pour la facilité du commerce, dont un mene à Gand, un à Ostende, un à l'Ecluse, un à Damme, d'autres à Nieuport, à Furnes, à Ypres & à Dunkerque, où l'on peut aller en un jour pendant l'été. Le Marquis de Castelrodrigo, Gouverneur des Pays-Bas, fit élargir le Canal d'Ostende de dix-huit pieds en 1665, pour le rendre capable de porter des vaisseaux de plus de 400 tonneaux, & ils peuvent venir jusqu'au bassin ou la *Komme* de Bruges, où l'on a vu très-souvent vingt-cinq à trente gros vaisseaux marchands & autres. Ce Canal fut nettoyé & élargi considérablement l'an 1728.

C'est

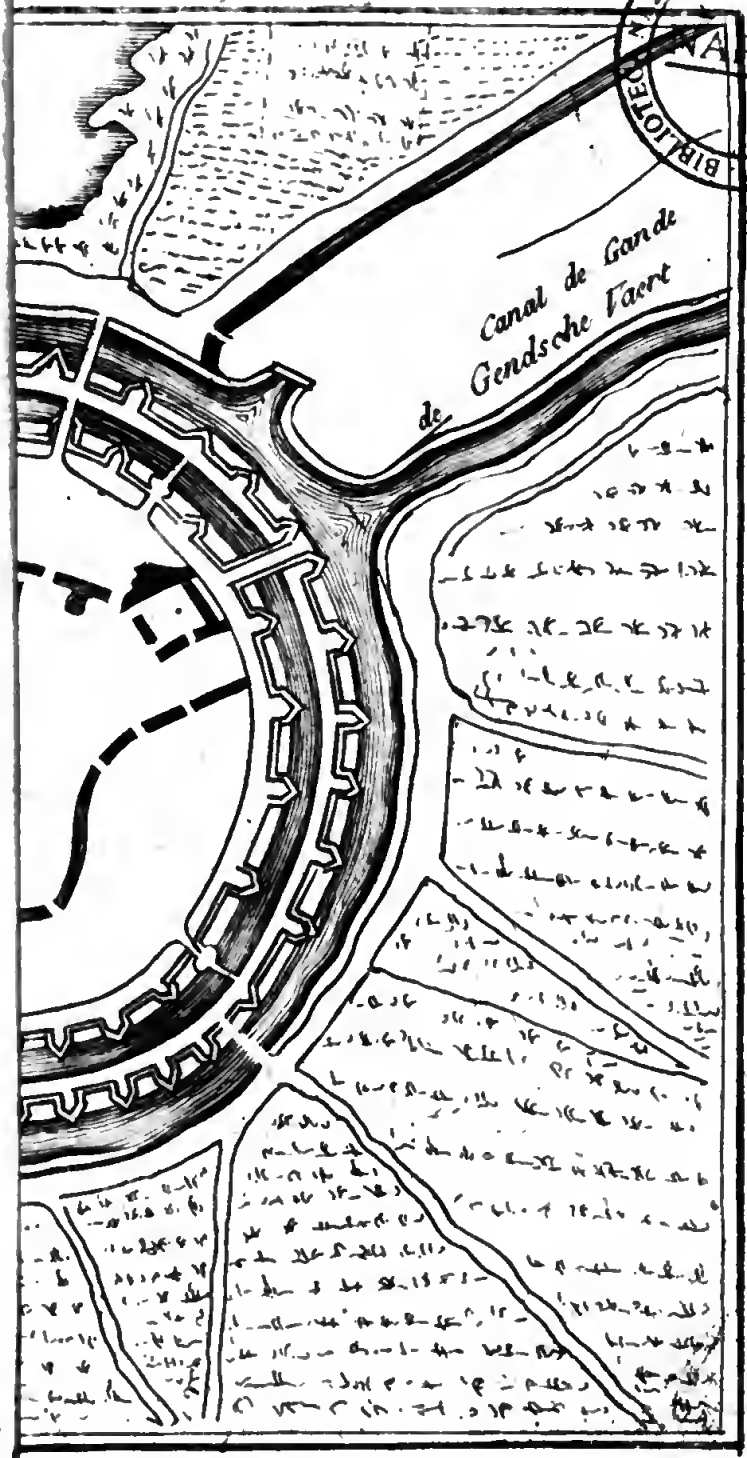

BIBLIOTECA NAZIONALE VITTORIO EMANUELE III NAPOLI

C'eſt une choſe étonnante de voir dans ce même Canal, comment les vaiſſeaux ſortant de la mer peuvent entrer dans celui-ci, qui eſt d'eau douce, ſans que les eaux ſoient mêlangées : cela ſe fait par le moyen des écluſes & d'autres machines qu'on a faites à Slicke, où il y a un Fort qu'on a bâti pour la défenſe des mêmes écluſes.

Il n'y a aucune fontaine ni riviere à Bruges, mais des Canaux & des Ponts en quantité. Toutes les eaux y ſont dormantes, nonobſtant l'inégalié du terrein de la Ville, qui eſt plus bas d'environ dix-huit pieds du côté de la Mer que du côté de la Porte de Gand, à l'endroit qu'on appelle le *Minne-water*, où les bateaux de Gand, d'Anvers, de Bruxelles & de Malines arrivent ; mais on renouvelle ces eaux en moins d'une demi-heure de temps, en les laiſſant écouler peu à peu dans la Mer, par le moyen de trois écluſes, qui ſont dans la Ville. On y a bâti à l'entrée de la barque de Gand, l'an 1739, un Pont de pierre de taille très-magnifique, de même qu'un beau Quay. Cette barque eſt la plus commode & la plus agréable du monde pour les Voyageurs : on y trouve ordinairement bonne compagnie, & on y eſt ſervi à dîner comme dans les meilleures Auberges.

Bruges étoit très-floriſſante il y a deux cents ans : toutes les Nations du monde s'y rendoient pour négocier ; elles y avoient

leurs Maiſons nationales magnifiquement bâties, avec leurs Magaſins & des Conſuls pour la conſervation de leurs droits & privileges. On y a compté juſqu'à dix-ſept de ces Maiſons, bâties à la gothique, ornées de pluſieurs tours, ſtatues & armoiries.

Mais elle a ſouffert beaucoup par la révolte contre l'Archiduc Maximilien, qui avoit épouſé Marie, héritiere de Bourgogne. Les Brugeois eurent l'audace de tenir ce Prince en arrêt l'an 1488, de maltraiter ſes Miniſtres & ſes Domeſtiques, & de décapiter leur Ecoutette Pierre Lanchals, & pluſieurs autres affectionnés à leur Souverain. Ils demanderent auſſi du ſecours au Roi de France, au Duc de Gueldres & à ceux de Gand; mais enfin, après que cette rebellion eut duré pendant quatorze mois, ils implorerent la clémence de leur Prince l'an 1490 : il y en eut cinquante-ſix condamnés à mort, un plus grand nombre banni, & la Ville fut obligée de payer à ſon Souverain une groſſe amende. Depuis l'agrandiſſement des Villes d'Amſterdam & d'Anvers, ſon commerce eſt fort diminué, & la Ville n'eſt pas, à beaucoup près, peuplée à proportion de ſa grandeur & de ſa ſituation avantageuſe. Il y a pourtant encore quantité de gros Marchands, & une Chambre de Commerce.

On y voit beaucoup d'Egliſes conſidérables, dont la premiere en rang eſt la Ca-

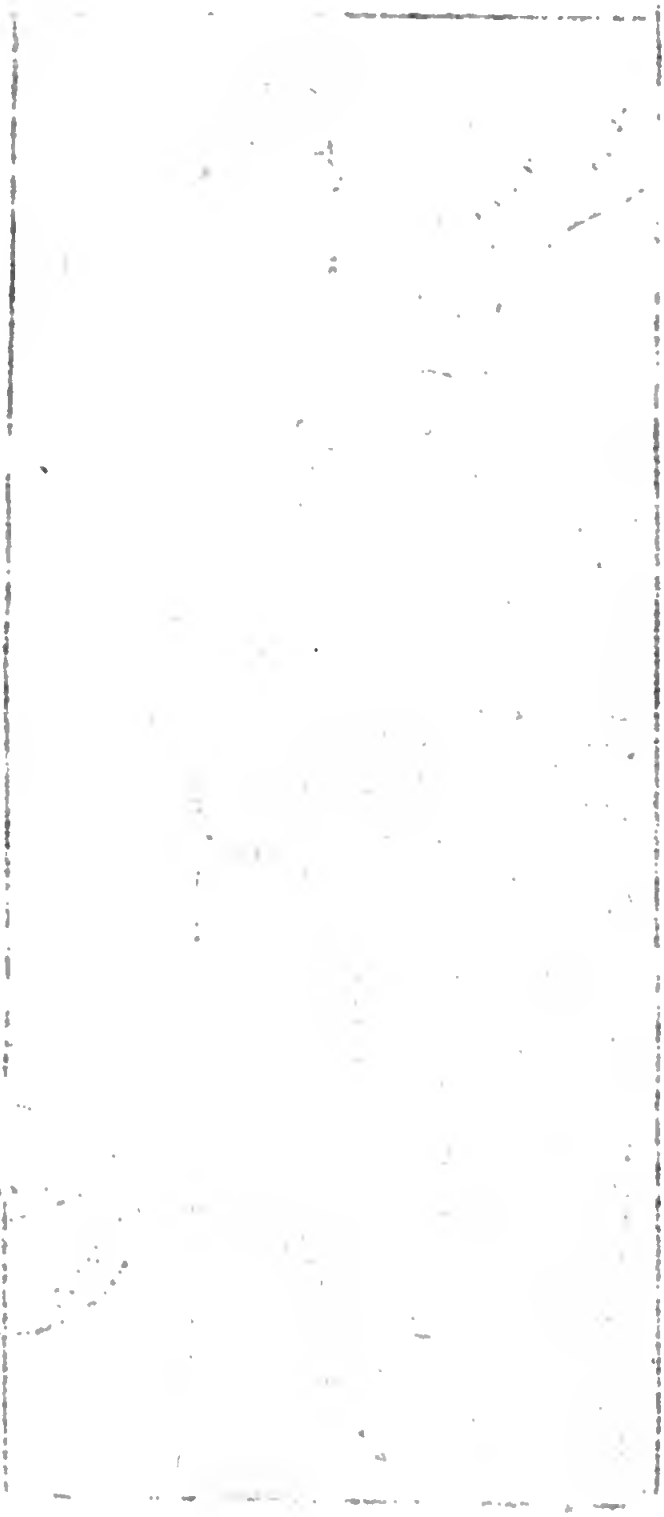

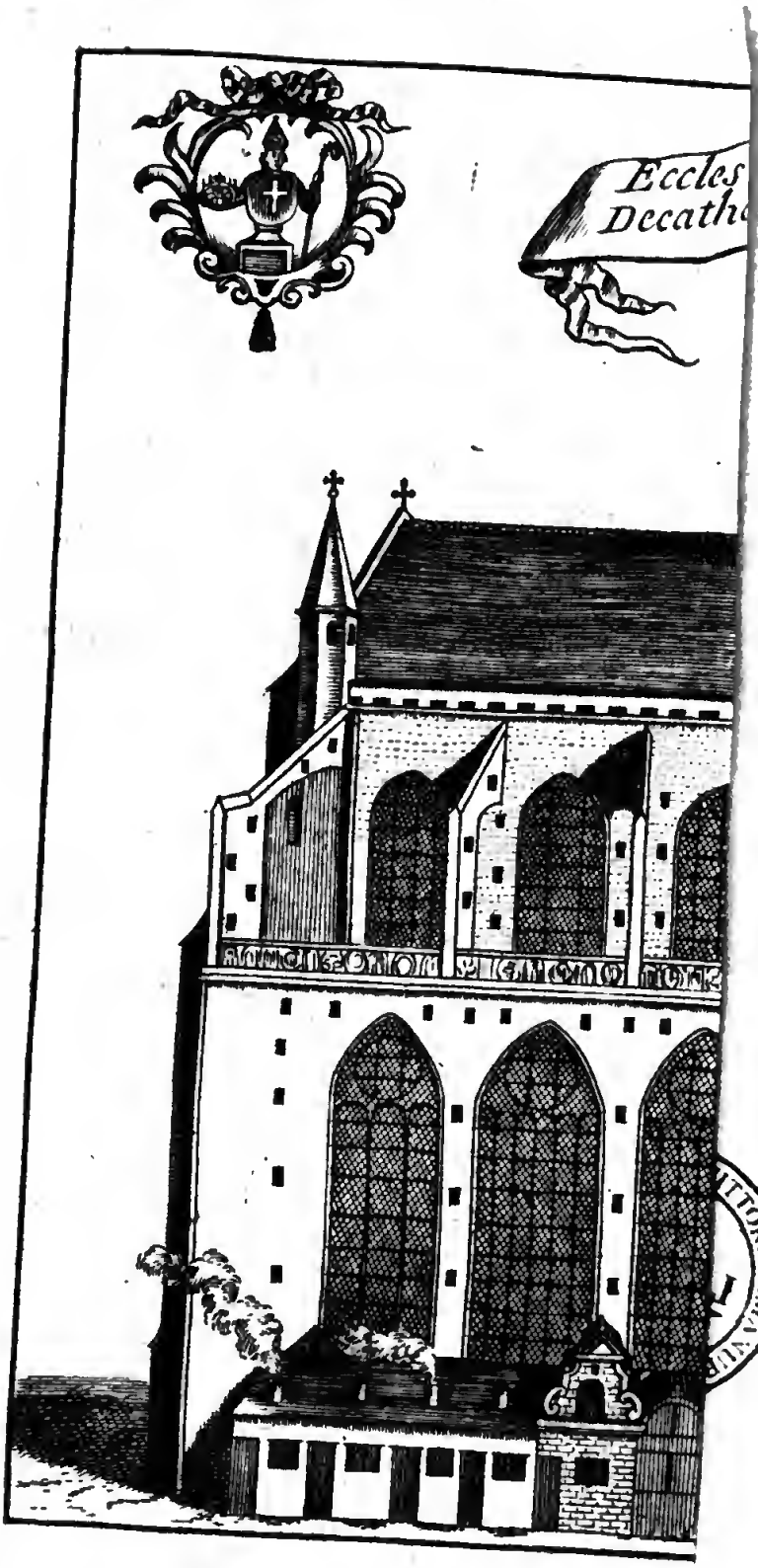
Eccles
Decath

thédrale. Baudouin, dit *Bras de fer*, Comte de Flandres, la fit commencer vers l'an 865, à l'honneur de Saint-Donat, Archevêque de Rheims, que ceux de Bruges choisirent pour leur Patron, après que ses Reliques leur furent envoyées, vers l'an 900, par Ebon, Archevêque de Rheims : on célebre sa Fête le 14 Octobre,

L'an 994, Arnould, Comte de Flandres, établit dans cette Eglise un Chapitre de douze Chanoines, avec un Prévôt, qui furent augmentés ensuite jusqu'au nombre de trente-une Prébendes, toutes à la collation du Pape ou de l'Evêque, hormis celles des neuf Gradués, qui sont électives. Les Dignitaires sont, les Doyen, Archidiacre, Chantre, Archiprêtre & Pénitencier. Ce Chapitre a été très-considérable de tout temps : Robert de Jérusalem, Comte de Flandres, donna, l'an 1105, au Prévôt le titre de Chancelier perpétuel & héréditaire de Flandres; & aux Chanoines celui de ses Chapelains domestiques.

Ce Diocese faisoit anciennement partie de celui de Tournay, où il y avoit dans la Cathédrale un Archidiacre particulier de Bruges. Le Pape Paul IV y établit, l'an 1559, un Evêque particulier, Suffragant de l'Archevêque de Malines, à la demande de Philippe II, Roi d'Espagne. Le revenu fut établi en partie sur les revenus de la Prévôté de l'Eglise de Saint Donat, qui

lui fut unie avec le titre de Chancelier & ſa Juriſdiction ; laquelle eſt très-conſidérable ; & en partie auſſi des revenus de l'Abbaye de Doeſt, Religieux de l'Ordre de Cîteaux, laquelle fut ſupprimée ; elle étoit ſituée au Village de Liſſeweghe, à deux lieues de Bruges, vers la Mer. On y joignit encore tous les biens & dixmes que l'Abbaye de Saint-Bertin à Saint-Omer poſſédoit dans ce nouvel Evêché.

Il comprend neuf Villes, ſavoir, Bruges, Oſtende, Damme, Tourhout, Roulers ou Rouſſelaere, Middelbourg, Oudenbourg, l'Ecluſe & Ardembourg, avec environ 130 Bourgs ou Villages, partagés en huit Doyennés. Les deux dernieres Villes appartiennent aux Etats-Généraux, avec l'Iſle voiſine de Cadſant. On y compte, outre la Cathédrale, quatre autres Chapitres ; ſavoir, Notre-Dame & Saint-Sauveur à Bruges, Saint-Pierre à Tourhout, & St. Pierre & St. Paul à Middelbourg, outre celui d'Ardembourg, qui eſt ſupprimé. Quatre Abbayes d'Hommes, ſavoir, Saint-André lez Bruges, & Oudembourg, de l'Ordre de ſaint Benoît ; celles des Dunes, Ordre de Cîteaux, & d'Eckhoute, Ordre de ſaint Auguſtin, à Bruges ; outre celle de Doeſt, unie à l'Evêché, & celle de Zoetendal, Ordre de ſaint Auguſtin, qui a été annexée au College des Jéſuites à Bruges. Il y a encore quatre Abbayes de Filles ; ſavoir,

Sainte-Godelive, Ordre de saint Benoît; Saint-Trond, Ordre de saint Augustin, & Sparmaille & 's Hemelsdal, Ordre de Cîteaux.

ÉVÊQUES DE BRUGES.

I. Pierre Curtius, Brugeois, Docteur en Théologie dans l'Université de Louvain, où il étoit Pasteur de l'Eglise de Saint-Pierre : il fut sacré l'an 1562, & mourut en 1567.

II. Rémi Driutius de Cassel, Conseiller au grand Conseil, & Prévôt de Notre-Dame à Bruges, avoit été auparavant nommé premier Evêque de Leuwarde, en Frise ; il fut sacré Evêque de Bruges l'an 1569 : deux ans après, il y tint un Synode, & mourut l'an 1594.

III. Matthias Lambrecht, natif du Franc de Bruges, Chanoine & Archidiacre de Bruges, fut sacré l'an 1596, & mourut six ans après.

IV. Charles-Philippe de Rodoan, Abbé Commandataire d'Eenhame, premiérement Evêque de Middelbourg, en Zélande, où il n'a jamais résidé, à cause des troubles du Pays, devint Eveque de Bruges en 1604, & mourut en 1616.

V. Antoine Trieſt, de Gand, Doyen de la Cathédrale de Bruges, fut sacré l'an 1617, & passa à l'Evêché de Gand, l'an 1622.

VI. Denis Christophori, d'Anvers, Doyen

de la Cathédrale de Bruges, fut facré l'an 1623, & mourut en 1629.

VII. Servais Quinckerus, Brugeois, Doyen de la même Egliſe, fut ſacré l'an 1631, & mourut en 1639.

VIII. Nicolas de Haudion, Prévôt de la Cathédrale de Gand, fut ſacré en 1642, & mourut l'an 1649.

IX. Charles van den Boſch, Doyen de la Cathédrale de Bruges, fut ſacré en 1651, & paſſa à l'Evêché de Gand l'an 1660.

X. Robert de Hainin, Prévôt de Saint-Pierre à Caſſel, fut ſacré en 1662, & mourut l'an 1668.

XI. François de Baillencourt, de Nivelle, Docteur en Droits dans l'Univerſité de Louvain, & Conſeiller Eccléſiaſtique au grand Conſeil, fut ſacré l'an 1671, & mourut en 1681.

XII. Humbert-Guillaume à Précipiano, Bourguignon, Abbé de Bellevaux, Doyen de la Métropole de Beſançon, Conſeiller du Conſeil ſuprême de Flandres à Madrid, fut ſacré l'an 1683, & devint Archevêque de Malines en 1690.

XIII. Guillaume Baſſery, de Bruxelles, Vicaire-Apoſtolique de l'Evêché de Bois-le-Duc, & Profeſſeur en Droits dans l'Univerſité de Louvain, fut ſacré l'an 1691, & mourut ſubitement le 18 Juin 1706.

Le Pere Charles de Hornes, ci-devant Comte d'Hautekercke, Capucin, fut nom-

mé à cet Evêché l'an 1706, par le Roi Philippe V ; mais les Alliés s'étant rendus maîtres des Pays-Bas Autrichiens, cette nomination n'eut point lieu : il mourut à Liege l'an 1710.

XIV. Henri-Joſeph van Suſteren, d'Amſterdam, Chanoine-Ecolâtre de la Métropole de Malines, Vicaire-Général de l'Archevêque Précipiano, fut ſacré à Malines le 22 Mars 1716. Cet Evêque a ſurpaſſé tous ſes Prédéceſſeurs par ſa libéralité : il rétablit le Séminaire Epiſcopal l'an 1719 ; & ayant acheté enſuite l'Hôtel du Duc de Croy, ſitué près de l'Egliſe de Saint-Sauveur, il y bâtit un Séminaire nouveau l'an 1739, le plus magnifique qu'on voit aux Pays-Bas. Ce digne Prélat mourut le 24 Février 1742, âgé de 74 ans, après 26 ans d'Epiſcopat, extrêmement regretté pour ſes bienfaits envers les Egliſes & les Pauvres.

XV. Jean-Baptiſte-Louis de Caſtillion, de Bruxelles, Prévôt de l'Egliſe Collégiale de Sainte-Pharaïlde à Gand, après avoir été nommé à l'Evêché de Ruremonde, paſſa à celui de Bruges, & fut ſacré à Malines le 14 Juillet 1743.

XVI. Jean-Robert-Guilain Caymo, de Bruxelles, Docteur en Théologie dans l'Univerſité de Louvain, fut ſacré à Malines par le Cardinal ſon Métropolitain, l'an 1754. Il mourut le 22 Decembre 1775.

XVII. Félix-Guillaume-Antoine Brenart,

de Louvain, Conſeiller Eccleſiaſtique du grand Conſeil à Malines & Doyen du Chapitre de la Collégiale à Liere en Brabant; il fit ſon entrée ſolemnelle le 3 Août 1776.

On garde avec vénération dans la Cathédrale de Saint-Donat, les oſſements de Charles-le-Bon, Comte de Flandres, qui ſont d'une grandeur prodigieuſe. Ce Prince y fut maſſacré par quelques malfaiteurs l'an 1127, pendant qu'il étoit en priere. On déteſte encore tous les ans, le 2 Mars, la mémoire de ceux qui ont commis cet horrible meurtre; on fait le récit de ſa vie, & l'on montre ſes Reliques. Les riches ornements & l'argenterie de cette Egliſe méritent d'être conſidérés, ainſi que les tapiſſeries, données l'an 1730, par l'Evêque van Sufteren.

La plus belle Place de la Ville c'eſt le grand marché; on y voit au milieu un grand corps-de-logis quarré, qu'on nomme *les Halles*, avec des galeries publiques, & une grande cour.

Le long de cette grande Place, on voit un grand bâtiment, qui ſert de magaſin public pour les draps des Marchands; il eſt bâti ſur un Canal, ſoutenu par pluſieurs piliers, de telle maniere que les vaiſſeaux, qu'on appelle *Bylanders*, peuvent paſſer deſſous pour traverſer la Ville, & paſſer du Canal d'Oſtende dans celui de Gand.

La Place ou Marché de Vendredri eſt

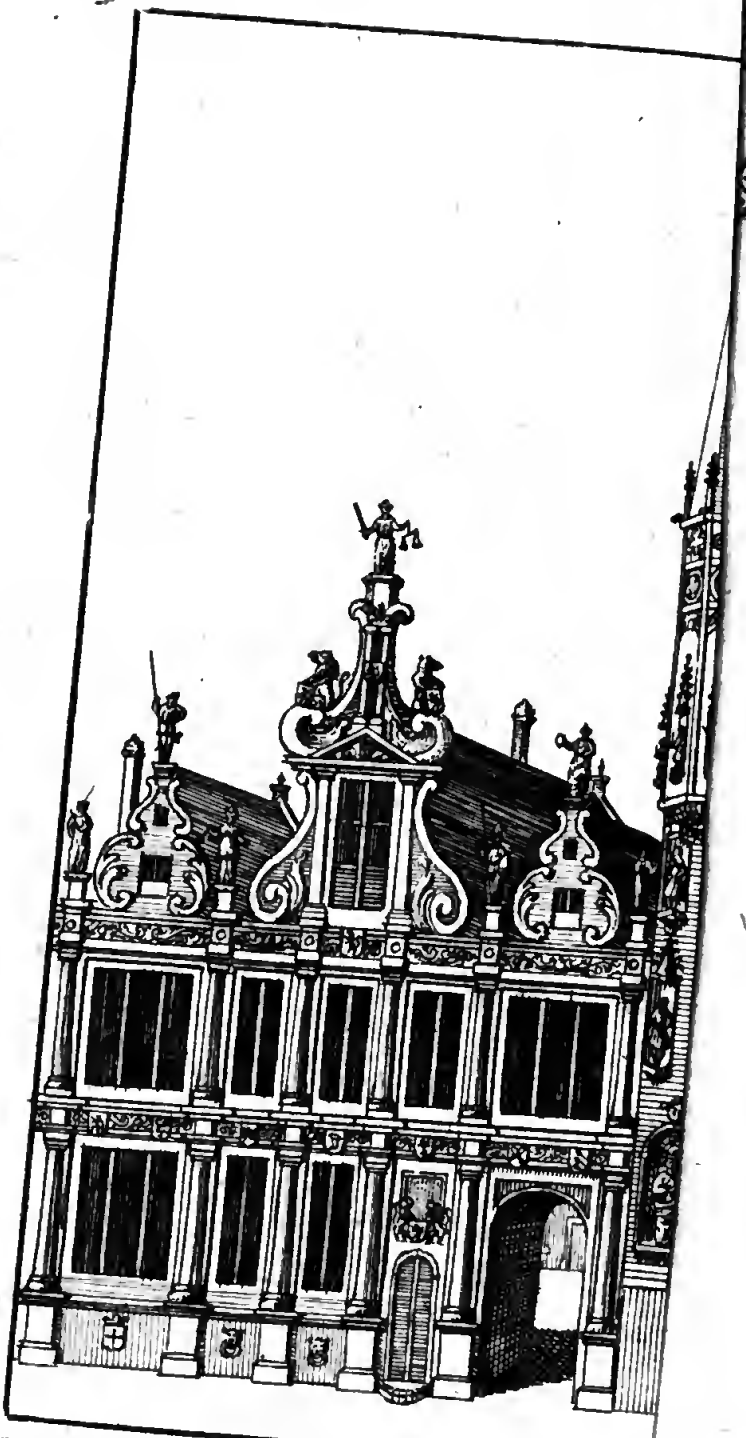

LA GREFFE D BRUGES | LAN
De Geregts Kamer | D

très-belle ; il y a plusieurs promenades entre des allées d'arbres, & au milieu un beau corps-de-garde nouvellement bâti.

Le Bourg est une grande Place, sur laquelle est l'Hôtel-de-Ville, dont voici le plan : il est bâti à la gothique, orné de quantité de figures des anciens Comtes & Comtesses de Flandres ; en 1376, le Comte Louis de Mâle y mit la premiere pierre. On voit aussi sur la même Place l'Eglise Cathédrale, le Palais Epiſcopal, la Cour Prévôtale & Canonicale, le Greffe de la Ville, la Cour où ceux du Franc de Bruges tiennent leurs assemblées, laquelle a été rebâtie l'année 1722 & suivantes ; les prisons, qui furent brûlées par la malice d'un des prisonniers l'an 1685, & qui ne sont pas encore rebâties.

Il y a aussi la Chapelle de Saint-Basile ou du saint Sang du Sauveur, que l'on y garde avec beaucoup de vénération. Ce dépôt sacré est dans un cylindre de verre, dans lequel il y a une phiole aussi de figure cylindrique, où le Sang est enfermé ; c'est une liqueur blanche, congelée & transparente, rouge en plusieurs endroits. On dit que Thierry d'Alsace, Comte de Flandres, l'apporta à son retour de la Terre-Sainte l'an 1148, où il l'avoit reçu de Foulques d'Anjou, Roi de Jérusalem, dont il avoit épousé la fille. Il l'envoya à l'Eglise de Saint-Basile à Bruges, par Léonius, Abbé de Saint-Bertin. C'est pour cela que les Brugeois prient annuelle-

ment l'Abbé de Saint-Bertin d'assister à leur Procession solemnelle du 3 Mai.

Outre le Chapitre de la Cathédrale, il y en a deux autres, l'un dans l'Eglise de Notre-Dame, fondé l'an 1091, par Radbode, Evêque de Tournay, pour un Prévôt & onze Chanoines; & l'autre dans celle de Saint-Sauveur, érigé l'an 1501, par Pierre Quicke, Evêque de Tournay, pour un Doyen & dix-huit Chanoines, maintenant réduit à douze; ces Prébendes sont tout ce qu'il y a de plus modique en fait de Canonicats.

L'Eglise de Notre-Dame est fort belle; il y a un clocher très-élevé; les Mariniers l'observent lorsqu'ils viennent vers Ostende. On y admire aussi deux tombes de cuivre doré, d'une beauté & d'une magnificence extraordinaire; l'une de Marie, héritiere de Bourgogne, qui mourut l'an 1482, & l'autre de Charles-le-Hardi, son pere, Duc de Bourgogne, qui fut tué devant Nancy l'an 1477. Marie d'Autriche, petite-fille du Duc Charles, & sœur de l'Empereur Charles-Quint, fit faire ce dernier tombeau l'an 1550, après y avoir fait transférer le corps de son aïeul, qui avoit été enterré à Nancy, dans l'Eglise de Saint-Georges. On conserve dans le trésor de la dite Eglise de Notre-Dame des ornements de la derniere richesse; savoir, Chappes, Chasubles & Dalmatiques, garnies de perles & de diamants, que Marie de Bourgogne avoit elle-même travaillées.

Les autres Egliſes ſont très-nombreuſes; car outre la Cathédrale & les deux Collégiales ſuſdites, il y a cinq autres Paroiſſes, Saint-Jacques, Saint-Gilles, Sainte-Anne, Sainte-Walburge & Sainte-Catherine; quatorze Chapelles, y compris celle du Saint-Sang, (dont on a parlé ci-deſſus) & celle du Saint-Sacrement, qui a été bâtie en 1701, à l'occaſion d'un ſcélérat qui avoit jetté les ſaintes Hoſties dans un lieu indécent.

On y compte douze Monaſteres de Religieux; l'Abbaye de Saint-Barthelémi d'Eeckhoute, Chanoines Réguliers de l'Ordre de ſaint Auguſtin, fut fondée l'an 650, par ſaint Trond, & rétablie l'an 1050 ou environ.

L'Abbaye des Dunes, de l'Ordre de Cîteaux, fut commencée par ſaint Bernard, lorſqu'il vint aux Pays-Bas, l'an 1138. Elle étoit placée dans ce temps-là à une lieue de Furnes, entre les dunes de la mer, dont elle a tiré ſon nom; mais en 1627, ſes Religieux ſe retirerent à Bruges, où ils bâtirent un très-beau Monaſtere. On y conſerve le corps entier du bienheureux Abbé Idesbalde, de la famille noble de van der Gracht, mort dès l'an 1167.

Les Peres Jéſuites furent reçus l'an 1570; leur Egliſe, d'une architecture parfaite, fut commencée l'an 1617, & achevée l'an 1645. Ils y enſeignoient les Humanités. Les Dominicains y furent fondés l'an 1233, par

Jeanne, Comteſſe de Flandres; les Récollets, en 1244; les Carmes chauſſés ont une Egliſe très-belle; les Auguſtins y enſeignent auſſi les Humanités; les Capucins; les Carmes déchauſſés, le Prieuré des Guillelmins, les Freres Alexiens, & enfin les Chartreux, qui ont demeuré autrefois hors la Ville juſqu'à l'an 1608, qu'ils y obtinrent pour leur demeure un vieux Prieuré de Religieuſes de Saint-Aubert.

Les Monaſteres de Religieuſes ſont: l'Abbaye de Saint-Trond, de l'Ordre de St. Auguſtin; l'Abbaye de Sainte-Godelive, Bénédictines Réformées, qui y ſont venues de Giſtelle; celles de Sparmaille & de 's Hemelsdal, de l'Ordre de Cîteaux, dont la derniere eſt venue de Dixmude, l'an 1672; les Religieuſes de Sainte-Claire, ou les riches Claires; les Carmélites chauſſées & déchauſſés; les Sœurs-Griſes, les Sœurs-Noires, les Conceptioniſtes, les pauvres Claires ou Collettes, les Annonciades, les Religieuſes de Sarrepte & celles de Béthanie, & les Angloiſes, toutes trois de l'Ordre de ſaint Auguſtin; celles-ci ont bâti une nouvelle Egliſe l'an 1739, & y ont poſé un Autel de marbre & de jaſpe venu de Rome: c'eſt tout ce qu'on peut voir de curieux. Les Dominicaines, les Pénitentes Angloiſes venues de Nieuport; les Pénitentes d'Ardembourg, & un Béguinage de quarante Béguines. Le grand Hôpital, celui de Sainte-Marie-Magdelaine,

laine, (où l'on a bâti, l'an 1739, une Maiſon de correction) celui de Saint-Julien pour les inſenſés, Notre-Dame de la Potterie, &c. L'Egliſe de Jéruſalem mérite auſſi la curioſité des Etrangers; elle fut bâtie l'an 1435, par la Famille d'Adornes; conforme en tout au fameux Temple que les Catholiques ont dans la ſainte Cité de Jéruſalem.

Enfin le Monaſtere de Sainte-Anne, de Religieuſes Chartreuſes à Bruges, eſt l'unique qu'il y ait dans les Pays-Bas Autrichiens; & il n'y a même que ſix Couvents pareils dans toute la Chrétienté. Ces Religieuſes obſervent leur Regle avec la même exactitude que les Chartreux. Après quelques années de Profeſſion, elles ſont conſacrées ſolemnellement par l'Evêque, qui leur donne l'Anneau, l'Etole & le Manipule, avec le droit de chanter l'Epître à la Meſſe: ces mêmes Religieuſes répondent en quelque maniere aux Diaconeſſes des premiers ſiecles.

On trouve peu de Villes où il y ait tant de Maiſons pour les Orphelins, qu'à Bruges. Il y en a entr'autres une, appellée l'Ecole des Bogards, qui a été établie vers l'an 1520; l'on y entretient environ 180 jeunes Garçons, les uns dans les Etudes, les autres dans différents Métiers, ſelon leur génie: ils ſont habillés de drap, là

moitié du corps bleu, & l'autre rouge, avec un bonnet noir. *

On y voit pareillement une Ecole de pauvres filles, vêtues de rouge ou de bleu, où on en entretient toujours 120. Celle-ci fut établie l'an 1523.

Il y a dans cette Ville six Juriſdictions différentes, pour l'adminiſtration de la Juſtice, tant civile que criminelle.

La premiere eſt celle du Magiſtrat, qui eſt compoſé du grand Bailli ou Surintendant de la Gendarmerie de Flandres, de l'Ecoutette, de deux Bourguemeſtres, l'un des Echevins, & l'autre de la Commune, de douze Echevins, douze Conſeillers, dix Penſionnaires & Greffiers, & deux Tréſoriers.

La ſeconde eſt celle du plat-Pays des environs de la Ville, qu'on appelle *le Franc de Bruges*, dont on parlera bientôt.

La troiſieme eſt celle du Chapitre & de la Prévôté. L'Evêque y fait adminiſtrer la Juſtice, en qualité de Prévôt & Chancelier héréditaire de la Flandre, & il y a vingt-

* On a vu des Evêques, des Abbés, & pluſieurs autres ſavants Eccléſiaſtiques & Gens de bien, qui ſont ſortis de cette Ecole, & qui y ont laiſſé leurs portraits. Cette Maiſon hérite le tiers des biens de ceux qui en ſont ſortis, à moins qu'ils ne faſſent accord pour rédimer ce droit.

huit Juges, vulgairement appellés *Redenaers*, qui ſont autant de Feudataires. Les Chanoines ont auſſi une Juriſdiction très-ample; mais il n'y a qu'un Bailli & un Greffier pour les deux Colleges.

Le quatrieme College eſt la Cour Féodale, où préſide le Grand-Bailli de la Ville de Bruges, & où l'on vuide les procès concernant les Fiefs, qui relevent de la même Cour.

Le cinquieme & le ſixieme ſont les Colleges du *Ziſſeelſche* & du *Maendagſche*; mais leur Juriſdiction n'eſt pas d'une ſi grande étendue que les autres.

Ce fut en cette Ville que Philippe-le-Bon, Duc de Bourgogne, inſtitua, au mois de Janvier 1430, l'Ordre de la Toiſon d'or, le jour qu'il conſomma ſon mariage avec Iſabelle, fille de Jean, Roi de Portugal. Il prit pour Protecteurs de l'Ordre, la ſainte Vierge & ſaint André, Patron des Bourguignons; il y créa vingt-cinq Chevaliers, auxquels il donna une longue robe d'écarlate, que ſon fils Charles-le-Hardi changea, au Chapitre de Valenciennes, en une de ſoie, & qui eſt maintenant de velours cramoiſi. Il leur donna auſſi un collier d'or, au bout duquel pend la Toiſon. Le Duc Philippe ſe déclara Chef au Grand-Maître de l'Ordre, & nomma un Chancelier, un Tréſorier, un Roi d'Armes & un Greffier.

On a tenu vingt-deux Chapitres de cet

Ordre, juſqu'à ce que Philippe II, Roi d'Eſpagne, ayant tenu le dernier à Gand l'an 1559, le Pape Grégoire XIII déclara que ce Prince & ſes Succeſſeurs pourroient créer des Chevaliers hors du Chapitre, quand il leur plairoit.

On en a tenu encore trois Chapitres à Bruges; le premier, en 1432, dans l'Egliſe de Saint-Donat; le ſecond, en 1468, dans celle de Notre-Dame; & le troiſieme, en 1478, dans celle de Saint-Sauveur.

Philippe-le-Bon, dreſſa lui-même les Statuts de cet Ordre, qui ne furent publiés qu'au mois de Novembre 1430, onze mois après ſon inſtitution.

Ces Statuts ſont diviſés en ſoixante-ſix Articles, dont le premier eſt, que ce Prince en ſeroit le Chef pendant ſa vie; & après lui ſes Succeſſeurs, Ducs de Bourgogne. L'Article LXV porte, que ſi le Souverain ne laiſſoit pour héritier qu'une fille, celui qu'elle épouſeroit ſeroit Chef de l'Ordre; ce qui arriva à la mort de Charles-le-Hardi, fils de Philippe-le-Bon, qui ne laiſſa qu'une fille. Cette Princeſſe épouſa Maximilien d'Autriche, qui fut reconnu Chef-Souverain de l'Ordre de la Toiſon d'or, conformément à l'Article que l'on vient de lire. Tous les deſcendants de Maximilien & de ſon fils Philippe, qui devint Roi d'Eſpagne, eurent le même titre juſqu'à Charles II, Roi d'Eſpagne. Après la mort de ce Prince, Phi-

lippe V, petit-fils de Louis XIV, Roi de France, ſe porta pour héritier de tous les Etats de Charles II. Il prit poſſeſſion du Trône d'Eſpagne, & en conſéquence, il créa des Chevaliers de la Toiſon d'or, comme étant devenu Chef-Souverain de l'Ordre.

Charles, Archiduc d'Autriche, lui diſputa toute la ſucceſſion de Charles II, & prit de ſon côté le titre de Roi d'Eſpagne; & pendant que cette Couronne fut en litige, les deux Contendants créerent des Chevaliers de la Toiſon d'or.

Cette grande querelle ayant été terminée par les Traités d'Utrecht & de Radſtadt, Philippe demeura enfin paiſible poſſeſſeur du Trône d'Eſpagne; & Charles de ſon côté, devenu Empereur, eut en partage la Souveraineté des Pays-Bas Eſpagnols, avec pluſieurs autres grands Etats, ſitués en Italie. Philippe V ne laiſſa pas de continuer à ſe regarder comme Chef de l'Ordre de la Toiſon d'or, & à créer des Chevaliers de cet Ordre; Charles prétendit que cette qualité de Chef étoit attachée à celle de Souverain des Pays-Bas; & en conſéquence, il créa auſſi des Chevaliers de la Toiſon d'or. Les Miniſtres d'Eſpagne s'en plaignirent; mais l'Empereur Charles VI. n'eut aucun égard à leurs plaintes: toute la queſtion ſe réduiſoit à ſavoir, ſi par l'inſtitution de l'Ordre, la qualité de

Chef devoit être attachée à perpétuité à celle de Souverain des Pays-Bas. Voici les principales raiſons qui le prouvent :

1°. C'eſt dans les Pays-Bas que l'Ordre a été inſtitué par un Prince, qui en étoit le Souverain, & qui par les Statuts a tranſmis ſon droit à tous ſes Succeſſeurs. Il faut donc avoir ſuccédé à la ſeule Souveraineté qu'il poſſédoit alors, pour jouir de ce droit.

2°. Le Tréſor, les Titres & les Archives de l'Ordre, ne ſe conſervent que dans les Pays-Bas, où ils ſont encore ; il eſt donc naturel que le Chef de l'Ordre ſoit Souverain du Pays ; où de temps immémorial on en a dépoſé & gardé tous les Titres.

3°. Les Lettres-Patentes confirmatives des Statuts & des Privileges de l'Ordre, données par Philippe II en 1550, n'ont jamais été publiées ni obligatoires, que dans les Pays-Bas : ce qui prouve que c'étoit uniquement comme Souverain des Pays-Bas, qu'il donnoit ces Lettres.

4°. Les Pays-Bas ſont le ſeul Etat de l'Europe où les Chevaliers de la Toiſon d'or jouiſſent de quantité de Privileges, de prérogatives & d'exemptions, qui leur ont été accordés dès le temps de leur inſtitution. Convient-il que le Souverain du Pays où ils en jouiſſent, perde ſon titre de Chef-Souverain de l'Ordre, pour le céder à un autre, dans les Etats duquel ils n'en jouiſſent pas ?

5°. Lorſque Philippe II céda la Souveraineté des Pays-Bas à l'Infante Iſabelle-Claire-Eugénie, & à l'Archiduc Albert, ſon époux, il ſe réſerva le titre *de Chef-Souverain de l'Ordre de la Toiſon d'or*, avec l'exercice & les fonctions de cette Dignité. Pourquoi cette réſerve, ſi elle n'avoit pas été attachée à la qualité de Souverain des Pays-Bas? Car ſi elle eût été inhérente à ſa Perſonne & à la Couronne d'Eſpagne, cette réſerve étoit abſolument inutile, puiſque dans cette ſuppoſition, la qualité de Chef-Souverain de l'Ordre n'auroit eu aucune liaiſon avec celle de Souverain des Pays-Bas, qu'il vouloit bien céder; mais il y a plus, c'eſt qu'on étoit ſi perſuadé en ce temps-là que la qualité de Chef de l'Ordre étoit inhérente à celle de Souverain des Pays-Bas, que cette réſerve ſurprit extrêmement les Chevaliers qui vivoient alors, & qui ne virent qu'avec peine la Grande-Maîtriſe de l'Ordre détachée, par cette réſerve, de la Souveraineté des Pays-Bas; juſques-là qu'ils envoyerent un Député à Madrid pour s'en plaindre, comme d'un atteinte manifeſte donnée aux Statuts & à la Conſtitution de l'Ordre. Ce Député étoit le Seigneur de Berlaimont; mais Philippe II, au-lieu de leur répondre que la Souveraineté des Pays-Bas n'avoit aucune liaiſon avec la Grande-Maîtriſe de l'Ordre, leur dit pour les appaiſer, qu'ils devoient regarder l'Archiduc

Albert & lui comme un ſeul & unique Souverain; que l'Archiduc continueroit de préſider aux Chapitres & aux cérémonies de l'Ordre; mais qu'il avoit jugé à propos de ſe réſerver par cette clauſe, le choix & la nomination des Chevaliers.

Telle fut la réponſe de Philippe II: on fut obligé de s'en contenter; mais la plainte & la députation prouvent bien clairement qu'on étoit perſuadé en ce temps-là, que la qualité de Chef-Souverain de l'Ordre de la Toiſon d'or, étoit eſſentiellement attachée à celle de Souverain des Pays-Bas.

Voici préſentement les raiſons que l'on alléguoit pour juſtifier le droit de Philippe V.

1°. Ce Monarque, diſoit-on, en vertu du Teſtament de Charles II, a ſuccédé à tous ſes droits & à tous ſes titres; or, Charles II étoit inconteſtablement Chef de l'Ordre de la Toiſon d'or; Philippe V l'a donc été après lui.

2°. Philippe V, en vertu des Ceſſions qui lui ont été faites par le Roi ſon grand-pére; par ſon pere, le Dauphin, & par le Duc de Bourgogne, ſon frere, repréſentoit Marie-Thérèſe d'Autriche, derniere & unique héritiere de la branche maſculine de Bourgogne, éteinte par la mort de Charles II, & dont cette Princeſſe avoit hérité tous les droits & tous les titres, & par conſéquent celui de Chef de l'Ordre de la Toi-

ſon d'or, qui a dû paſſer conſéquemment à Philippe V, ſon repréſentant.

On a répondu à ces deux raiſons : 1°. Que Charles II n'avoit pas créé des Chevaliers de la Toiſon d'or en ſa qualité de Roi d'Eſpagne, mais comme Souverain des Pays-Bas, parce que cette Souveraineté le rendoit Chef & Grand-Maître de l'Ordre.

2°. Que les droits & les titres tranſmis à Philippe V, avoient été reſtreints & limités par les Traités de Paix, qui mirent l'Empereur Charles VI en poſſeſſion de la Souveraineté des Pays-Bas, à laquelle étoit attachée la qualité de Chef de l'Ordre.

Cette queſtion a été agitée plus d'une fois entre les Miniſtres des Cours de Vienne & de Madrid, & elle fut encore traitée au dernier Congrès d'Aix-la-Chapelle; mais elle n'a été terminée juſqu'ici par aucun accomodement; de ſorte que l'on crée à Madrid des Chevaliers de la Toiſon d'or, qui ne ſont point reconnus pour tels dans les Etats ſoumis à la Cour de Vienne; & l'on en nomme à la Cour de Vienne & dans les Pays-Bas, qui ne ſont point reconnus pour tels en Eſpagne, en France & dans les autres Etats ſoumis à la Maiſon de Bourbon.

Au XVIe. ſiecle les Hérétiques ont commis dans la Ville de Bruges les mêmes déſordres, en pillant les Egliſes, briſant les images, &c. que dans les autres Villes du Pays. Ils y dominerent depuis l'an 1578

jusqu'en 1584, lorsque le Prince de Chimay, qui en étoit Gouverneur, fit son accomodement avec le Prince de Parme le 22 Mai; & les habitants retournerent alors sous l'obéissance de leur Prince légitime. Georges Cassander, habile défenseur de la Religion Catholique, étoit né à Bruges en 1515: il mourut le 3 Février 1566, âgé de 51 ans.

Bruges* fut bombardée le 4 Juillet 1704, par les Hollandois, mais avec peu de dommage: elle se soumit aux Alliés l'an 1706, après la bataille de Ramillies. En 1708, elle fut investie par le Comte de la Mothe, Lieutenant-Général: il n'y avoit qu'une petite garnison, qui fut obligée de se rendre le 5 Juillet; mais les Alliés y rentrerent au commencement de l'an 1709, par la Capitulation faite à Gand le 30 Décembre 1708.

Les François s'en rendirent maîtres le 18 Juillet 1745, sans coup férir: car il n'y avoit plus de garnison. Le Roi Louis XV y fit son entrée avec le Dauphin le 29 suivant.

LE FRANC DE BRUGES.

C'Est le nom d'une grande étendue des environs de Bruges, qui occupe l'espace de sept lieues; on l'appelle en Latin

* Les Armes de Bruges sont fascées d'argent de gueules de huit pieces, au lion d'azur accollé d'or, brochant sur le tout.

Franconatus Brugenſis. Ce Territoire eſt borné, au Couchant, par la riviere d'Yperlée, qui le ſépare du Bailliage de Furnes; au Midi, il a les Châtellenies d'Ypres & de Courtray; au Levant, la Vicomté de Gand, la Zélande & l'Iſle de Cadſant; & au Nord, l'Océan.

Il porte le nom de *Franc*, à cauſe que ſes habitants ſecouerent autrefois la Juriſdiction des Villes de Gand & de Bruges. Les Comtes de Flandres leur accorderent enſuite des Privileges, Loix & Coutumes particulieres. La Comteſſe Jeanne l'avoit achetée, l'an 1224, de Jean de Neelle, Châtelain de Bruges, pour la ſomme de 24545 livres, & leur permit de ne reconnoître autre Juge que le Conſeil de la Province. Philippe-le-Bon voulut, par ſon Ordonnance de l'an 1436, que le Franc de Bruges fît un Corps ſéparé dans les Etats de Flandres, à charge que les troupes qu'on y leveroit en temps de guerre, ne ſerviroient que ſous l'étendard de Bruges. Depuis ce temps-là, il a été convoqué aux Aſſemblées par des Lettres particulieres du Conſeil de la Province, comme quatrieme membre des Etats de Flandres.

Le Franconat eſt gouverné par un Magiſtrat particulier, qui réſide dans la Ville de Bruges, ayant ſa Cour dans le Bourg: c'étoit autrefois un Château que Baudouin, ſurnommé *Bras de fer*, Comte de Flandres, avoit fait bâtir l'an 865. Ce Magi-

ſtrat eſt compoſé de quatre Bourguemeſtres, un du Quartier du Levant, un de celui du Nord; l'autre de Weſt, & un de la Commune; de vingt-ſept Echevins, qui ont leurs Charges à vie; de ſix Penſionnaires & de deux Tréſoriers. La bonne & prompte Juſtice criminelle qu'on y exerce, rend ce College univerſellement reſpectable.

Il comprend divers Territoires, que ceux du Pays appellent *Ambachten*, au nombre de trente-ſept, ſans les autres enclavements. Pluſieurs Villes, Abbayes, Bourgs & Villages en dépendent; entr'autres Oſtende, Nieuport, l'Ecluſe, Dixmude, Eecloo, Middelbourg, Ardembourg & Damme; les Abbayes de Saint-André & d'Oudenbourg; les Forts d'Iſendick, Plaſſchendal & de Slickes; les Bourgs d'Oudenbourg, Giſtelle, Blanckenberg, Tourhout, &c. Mais depuis que l'Ecluſe & quelques autres Places ſont aux Hollandois, ceux-ci y ont établi un Magiſtrat particulier du *Franc*.

L'Abbaye de Saint-André, de l'Ordre de ſaint Benoît, n'eſt qu'à un quart de lieue de Bruges; elle fut fondée l'an 1105, par Robert, dit de *Jéruſalem*, Comte de Flandres. Ce ne fut dans ſes commencements qu'un Prieuré, dépendant de l'Abbaye d'Affligem.

L'Abbaye d'Oudenbourg, Religieux du même Ordre, fut fondée l'an 1084, par ſaint Arnould, Evêque de Soiſſons, qui y mourut

mourut trois ans après; elle étoit réduite au point de ſa ruine, lorſque M. van Susteren, Evêque de Bruges, la rétablit par ſes ſoins paternels.

Le Bourg de Blanckenberg n'eſt qu'à deux lieues de Bruges; on y va par un pavé qu'on a fait l'an 1723. Ce Bourg eſt ſur le bord de la mer : la pêche y eſt conſidérable, & on s'y baigne fort commodément dans la mer, pour le plaiſir ou pour la ſanté.

Au Bourg de Tourhout, il y a un ancien Chapitre de Chanoines, avec un Prévôt, qui étoit, il y a pluſieurs ſiecles, un Monaſtere de Religieux. Ce Bourg appartient à l'Electeur Palatin, comme Duc de Neubourg, avec pluſieurs Villages, & la Forêt de Winendael, où il y eut un combat le 24 Septembre 1708, entre les Alliés, commandés par le Général-Major Webb, Anglois, & les François, commandés par le Comte de la Motthe, qui vouloient empêcher le paſſage d'un grand convoi de munitions de guerre & de bouche, envoyé d'Angleterre par Oſtende, pour le ſecours de l'armée des Alliés devant Lille, qui commençoit déja à ſouffrir la diſette; mais les François, quoiqu'au nombre de 18000 hommes, ayant mal pris leurs meſures, le convoi paſſa, & ils y eurent tout le déſavantage.

Rouſſelaere eſt une Vicomté ancienne,

qui appartient maintenant à l'Electeur Palatin : il y a des Auguſtins depuis l'an 1635. On remarque auſſi une belle & riche Commanderie de l'Ordre de Malthe, autrefois des Templiers, au Village de Slype, près de Nieuport. Le Commandeur réſide ordinairement à Bruges.

LA VILLE D'YPRES.

LE nom d'*Ypra* ou *Ypræ* vient de la petite riviere d'*Yperlée*, qui la traverſe, & forme un Canal, par lequel on va à Furnes, Dunkerque, Nieuport, Oſtende, Bruges, & autres Villes des environs, avec beaucoup d'utilité pour ſon commerce. Ce Canal eſt entretenu par les eaux de deux étangs des Villages voiſins, de *Dickebuuſe* & *Zillebeeke*, qui fourniſſent l'eau, lorſque la ſéchereſſe de l'Yperlée les refuſe. Lille en eſt éloignée de cinq lieues, Courtray de ſix, Bruges, Saint-Omer & Dunkerque de dix.

Avant l'an 800, ce n'étoit qu'un Château, qui fut ruiné par les Normands. Baudouin III, Comte de Flandres, le rétablit, & en fit une Ville environ l'an 960. Thierry d'Alſace, Ferrand & Jeanne, Comtes de Flandres, la firent agrandir.

Louis VI, Roi de France, la prit d'aſſaut en 1128, étant venu au ſecours de

IPRES
IPEREN.
BIBLIOTECA NAZIONALE VITTORIO EMANUELE III
NAPOLI

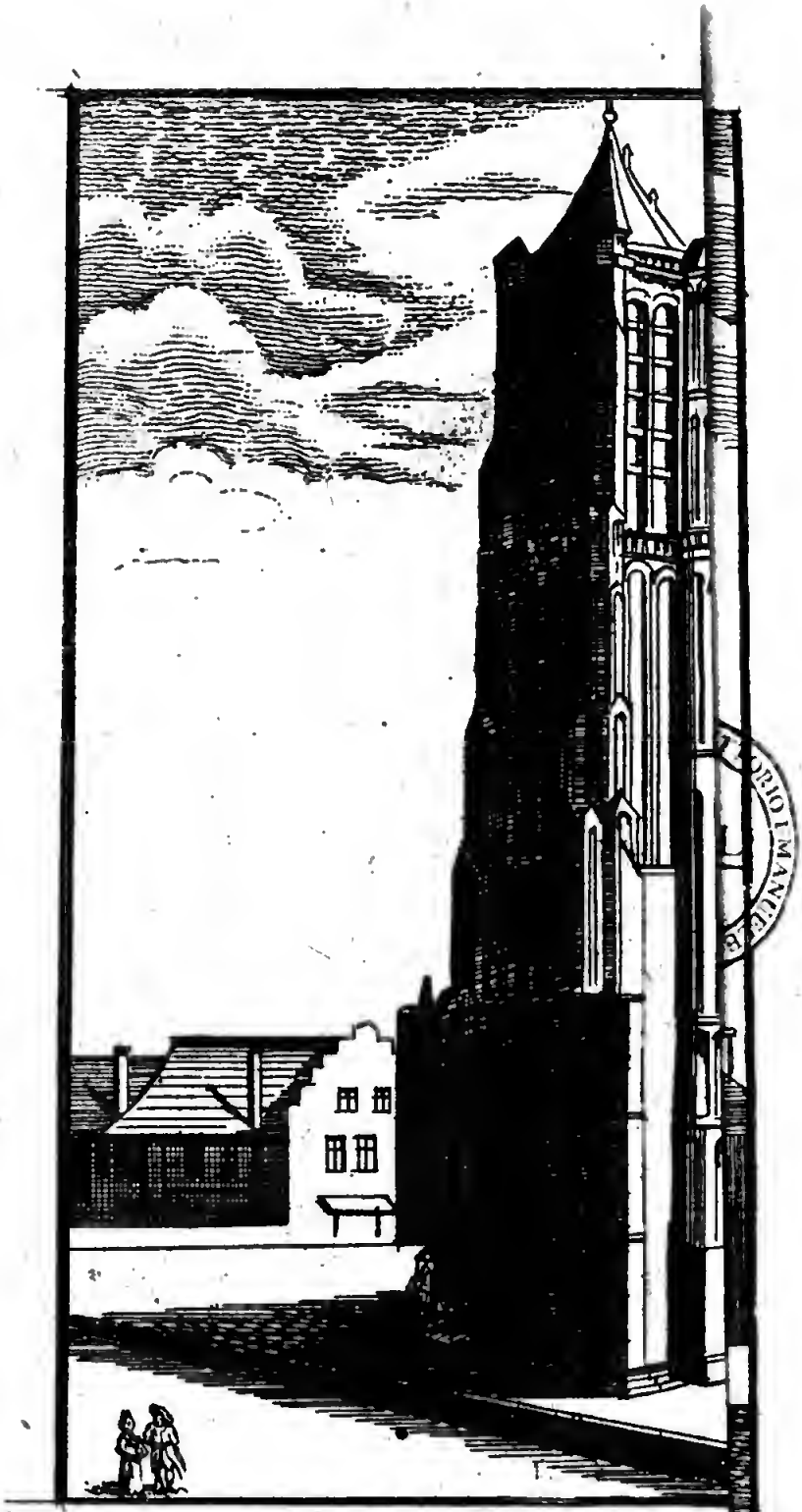

ECCLESIA CATHE
S. MARTINI IP

Guillaume-le-Normand, Comte de Flandres; & plus de la moitié de la Ville fut pillée & brûlée. Le Roi Philippe-Auguſte la prit pareillement en 1213. Une grande partie fut brûlée par accident l'an 1240, ainſi que les Fauxbourgs l'an 1297, par les François. L'an 1325, les Bourgeois ſe révolterent, auſſi-bien que leurs voiſins, contre le Comte Louis de Nevers : ils firent abattre la vieille enceinte pour en faire une nouvelle, & ils envelopperent les Fauxbourgs, extrêmement peuplés par des Tiſſerands & autres Gens de métier. Leur nombre étoit ſi grand, qu'au dénombrement qui ſe fit en 1342, on en compta plus de deux cents mille. Le circuit de la Ville étoit alors de 673 verges géométriques; c'eſt-à-dire, trois fois plus grand qu'il ne l'eſt aujourd'hui.

L'an 1383, les Gantois révoltés contre le Comte Louis de Mâle, & ſecondés par les Anglois, vinrent aſſiéger la Ville d'Ypres, qu'ils attaquerent avec beaucoup de vigueur, pendant plus de ſix ſemaines; mais la réſiſtance des Bourgeois les obligea à la fin de l'abandonner. On en célebre encore la mémoire le premier Dimanche d'Août, jour de la Fête appellée *Tuyndag*. Philippe-le-Hardi, Duc de Bourgogne, fit de nouveau fortifier & agrandir Ypres, & l'environna de nouvelles murailles l'an 1388.

La principale Egliſe eſt la Cathédrale, dédiée à ſaint Martin; les autres Paroiſſia-

les ſont : Saint-Pierre, Saint-Jacques, Saint-Nicolas, Notre-Dame de la Brile, & Saint-Jean, hors de la Ville.

A l'érection des quatorze nouveaux Evêchés aux Pays-Bas, l'ancien Evêché de Térouane fut ſupprimé, dont le Pape Paul IV forma, l'an 1559, trois nouveaux Dioceſes ; Boulogne pour la France, Saint-Omer pour l'Artois, & Ypres pour la Flandre.

Pie IV érigea, l'an 1560, l'Egliſe ou Prévôté de Saint-Martin en Cathédrale, & ſécularisa les Chanoines Réguliers qui étoient de l'Ordre de ſaint Auguſtin. On forma de leurs revenus douze nouvelles Prébendes, dont ſix ſont annexées aux ſix Curés de la Ville. On transféra dix Canonicats de l'ancienne Egliſe de Térouane, pour les neuf Gradués, & un pour l'Evêque ; les dix autres Prébendes y furent transférées du Chapitre de Furnes : ce qui fait que le Chapitre d'Ypres eſt compoſé de trois Membres & de trente-deux Chanoines, parmi leſquels il y a les ſept Dignités, de Doyen, d'Archidiacre, d'Archiprêtre, de Pénitencier, de Chantre, d'Ecolâtre & de Tréſorier. L'Evêque confere lui ſeul toutes les Prébendes & Dignités ; mais le Doyenné eſt à la nomination du Souverain ; & les neuf Canonicats gradués ſont électifs & réglés comme ailleurs. Ce Prélat jouit des revenus de la Prévôté du Monaſtere de Saint-Martin ſécularisé, & de celle

de Furnes. L'Evêché eſt Suffragant de l'Archevêché de Malines, & contient les Villes d'Ypres, Berg-Saint-Vinox, Furnes, Dunkerque, Dixmude, Nieuport, Caſſel, Bailleul, Poperingue, &c. avec environ 150 Paroiſſes, diviſées en huit Doyennés.

ÉVÉQUES D'YPRES.

I. Martin Rithove, Docteur en Théologie à Louvain, fit ſon entrée à Ypres l'an 1562 : il avoit aſſiſté au Concile de Trente, & l'an 1570, il préſida au Concile Provincial de Malines, en l'abſence du Cardinal de Granvelle ; il mourut de la peſte l'an 1583.

II. Pierre Simons, de Thielt, Paſteur à Courtray, & puis Chanoine & Archiprêtre à Gand, ſacré l'an 1585, & mort l'an 1605.

III. Charles Maes, Doyen de la Cathédrale d'Anvers, & Aumônier des Archiducs Albert & Iſabelle, fut ſacré l'an 1607, tint un Synode l'an 1609, & paſſa la même année à l'Evêché de Gand.

IV. Jean de Viſſchere, de Berg-Saint-Vinox, Chanoine & Curé de la Cathédrale, fut ſacré l'an 1611, & mourut en 1613.

V. Antoine de Hennin, Chanoine de la Bathédrale & Curé de Saint-Nicolas à Ypres, fut ſacré l'an 1614 : il fonda un beau Séminaire à Douay, & mourut en 1626.

VI. Georges Chamberlain, Doyen de la Cathédrale de Gand ; il fut ſacré l'an 1627, & mourut en 1634.

VII. Corneille Janſénius, de Leerdam, en Hollande, Docteur en Théologie à Louvain, fut ſacré l'an 1635, & mourut de la peſte le 6 Mai 1638. Ce Prélat avoit compoſé un Livre ſur la Grace, intitulé *Auguſtinus*, qui a fait grand bruit après ſa mort : on en a tiré les cinq fameuſes Propoſitions, qui furent condamnées l'an 1653, par le Pape Innocent X, & contre leſquelles Alexandre VII dreſſa un Formulaire, l'an 1657.

VIII. Joſſe Bouckaert, d'Iſeghem, Supérieur des Prêtres de l'Oratoire à Montaigu, fut ſacré l'an 1642, & mourut en 1646.

Euſtache-Louis de Croy, Prévôt de l'Egliſe de Saint-Pierre à Caſſel, y fut nommé enſuite par le Roi d'Eſpagne ; mais il mourut en 1648.

IX. Jean-François de Robles, Comte d'Annapes, Prévôt de Saint-Pierre à Louvain, & Chancelier de l'Univerſité, fut ſacré l'an 1654, & mourut en 1659.

X. Martin Prats, de Bruxelles, Doyen de l'Egliſe de Sainte-Gudule, fut ſacré l'an 1665, & mourut l'an 1671.

XI. Henri van Halmale, d'Anvers, Doyen de la Cathédrale d'Anvers, ſacré l'an 1672, & mort en 1677.

XII. Guillaume Herinx, d'Helmont, Religieux de l'Ordre de St. François, fut ſacré l'an 1677, & mourut le 17 Août 1678. L'Evêché d'Ypres vaqua enſuite pendant quinze années, pour les difficultés au ſujet

de la Régale entre le Pape Innocent XI & le Roi Louis XIV. S. M. y nomma cependant, en 1679, Jacques de Lieres, Doyen de la Cathédrale de Saint-Omer; mais il se déporta de sa nomination, & mourut l'an 1703.

XIII. Martin de Ratabon, Docteur de la Maison de Navarre, & Aumônier du Roi, fut sacré l'an 1693; il quitta cet Evêché pour celui de Viviers, en France, l'an 1713, & mourut à Paris l'an 1728.

XIV. Charles-François de Laval-Montmorency, Archidiacre de l'Eglise Métropolitaine de Cambray, fut sacré le 6 Mai 1730, & mourut à Ypres le 26 Août suivant.

Thomas-Philippe d'Alsace, Comte de Boussu, Prévôt de la Cathédrale de Gand, fut pourvu de l'Evêché d'Ypres par le Pape Clément XI, l'an 1713; mais l'Empereur Charles VI le nomma, l'année suivante, à l'Archevêché de Malines. Les Etats Généraux étant maîtres d'Ypres, y nommerent aussi, l'an 1713, Jean-Charles de Cupere, Curé de l'Eglise Paroissiale de Saint-Gilles à Bruges; mais cette nomination ne fut pas reçue.

XV. Jean-Baptiste de Smet, Licencié en Théologie, Chanoine-Pénitencier & Président du Séminaire à Malines, fut nommé par S. M. Imp. & Cath. l'an 1716 : il fut sacré à Malines le 20 Avril 1721, & transféré à Gand l'an 1730.

XVI. Guillaume Delvaux, Docteur en Théologie dans l'Univerſité de Louvain, Préſident du College de Viglius, Archiprêtre du Diſtrict de Louvain, &c. fut ſacré à Malines le 25 Mai 1732, & mourut en 1761.

XVII. Félix-Joſeph-Hubert de Wavrans, Chanoine, Archidiacre & Grand-Vicaire de Tournay, fut nommé à l'Evêché d'Ypres, & ſacré à Malines en 1762; il publia, en 1768, un Volume écrit en Latin, contenant divers Statuts pour le réglement de ſon Dioceſe : ouvrage que l'on peut regarder comme un modele en ſon genre. Il trépaſſa le 27 Octobre 1784.

XVIII. Charles-Alexandre, Comte d'Arberg, de Valengin & du St. Empire, né l'an 1734, fut nommé enſuite à cet Evêché. Après avoir été Chanoine de Tournay, puis de la Collégiale de Leuze, il devint Tréfoncier de la Cathédrale de Liege, Evêque d'Amyzon, Suffragant de l'Evêché de Liege, Examinateur Synodal de Son Alteſſe le Prince-Evêque de Liege dans les Synodes du Dioceſe, Membre de l'Etat Noble du Pays de Liege, Comte de Looz, Maréchal héréditaire du Comté & du Pays de Limbourg, ſeigneur de la Rochette, Avouer héréditaire de Fleron; fils aîné de Nicolas-Maximilien-Edmond-Joſeph & d'Antoinette-Thérèſe Du-Han-de-Martigny, Chanoineſſe Noble du Chapitre de Nivelles, morte en

1742, fille de Philippe-Louis Du-Han, Comte de Martigny, Grand-Ecuyer de Son Alteſſe le Duc Charles de Lorraine, & de Catherine-Françoiſe de Roque-feuille, de Puydebar. Le frere de cet Evêque, Nicolas-Antoine, né en 1736, eſt Colonel propriétaire d'un Régiment de Dragons, qui porte ſon nom, & autrefois celui de St. Ignon.

Il y a dans Ypres les Couvents des Carmes, des Récollets, des Dominicains, des Capucins, des Auguſtins, des Carmes déchauſſés, & un College de Jéſuites. Ces Peres obtinrent pour leur entretien, à charge d'enſeigner les Humanités, les revenus de l'Abbaye de Merckem, Religieuſes de l'Ordre de ſaint Benoît, à une lieue de Dixmude, & ceux du Prieuré de Nipkerke, Bénédictins, ſitué près de Bailleul : ces deux Monaſteres avoient été détruits du temps de la révolte.

L'Abbaye de Saint-Jean, Religieux de l'Ordre de ſaint Benoît, à Ypres, y fut établie en 1608, ayant été fondée premiérement dans les Fauxbourgs de la Ville de Téroüane; les Religieux occupent le Chœur de l'Egliſe Paroiſſiale de Saint-Nicolas.

L'Abbaye de Roesbrugge ou Pont-Rouard, Religieuſes de l'Ordre de ſaint Auguſtin, a été fondée environ l'an 1271, par le Chevalier Guillaume de Béthune. Celle de Nonnenboſch, Religieuſes de l'Ordre de ſaint

Benoît, fut fondée l'an 1123, par Charle s-le-Bon, Comte de Flandres, & augmentée par ſes Succeſſeurs. Il y a encore des Clariſtes-Urbaniſtes, des pauvres Claires, venues de Middelbourg en Flandres; des Sœurs du tiers-Ordre de ſaint François, des Sœurs-Noires & Griſes, des Carmélites déchauſſées, un Béguinage & quatre Hôpitaux.

L'Hôtel-de-Ville, qu'on appelle auſſi les *Halles*, eſt ſitué ſur la grande Place. Il eſt très-magnifique, & a une belle Tour, où l'on garde les Archives; on le commença l'an 1342. Sur la même Place il y a une belle Fontaine, bâtie du temps des François.

Le Prince d'Iſenghien eſt Seigneur & Vicomte d'Ypres; elle eſt gouvernée par un Grand-Bailli, un Avoué, treize Echevins, quatre à cinq Conſeillers-Penſionnaires & un Greffier. Les derniers n'ont qu'une voix conſultative dans les Procès, que les Echevins décident. Ce College n'a Juriſdiction que dans la Ville & ſa Banlieue.

En 1566, le 15 Août, les Rebelles y pillerent les Egliſes, briſerent les Images, chaſſerent les Eccléſiaſtiques, & maſſacrerent plus de vingt Curés du Dioceſe. Ils en furent les maîtres juſques à l'an 1583. Le Prince de Parme les exhorta d'abord par Lettres à rentrer dans leur devoir; mais ils afficherent ces Lettres au gibet. Cet affront l'obligea d'envoyer des Troupes pour bloquer Ypres, qui ſe rendit le 10 Avril 1584, après un

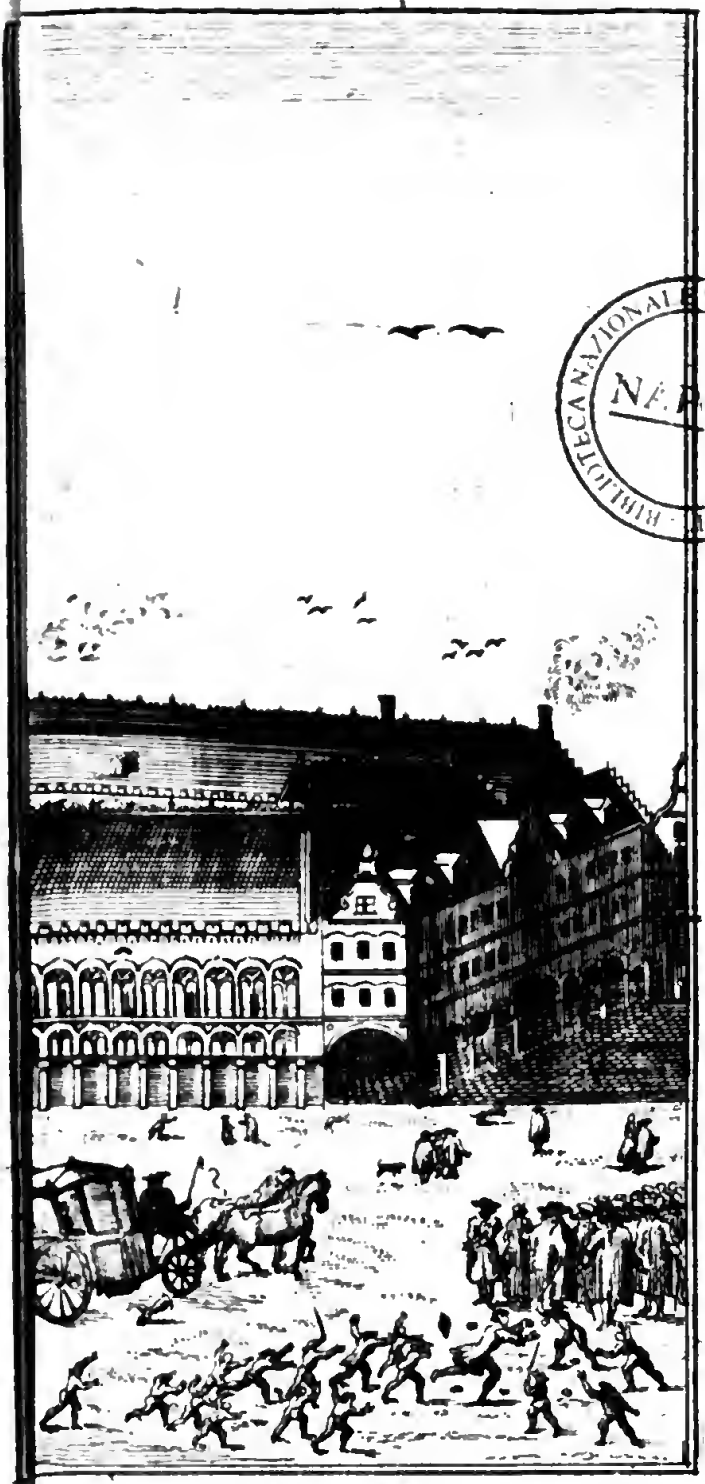

BIBLIOTECA NAZIONALE VITTORIO EMANUELE
NAP LI

ıdhuys Van Ypre .

blocus de huit mois. Le Sr. Marquette, qui y commandoit, en ſortit avec tous ceux de la nouvelle Religion.

Le Prince de Condé la prit en 1648, pour le Roi de France; l'Archiduc Léopold, Gouverneur des Pays-Bas, la reprit en 1649. Le Maréchal de Turenne s'en rendit maître l'an 1658, après quatre jours de tranchée ouverte; mais on la rendit à l'Eſpagne par le Traité des Pyrénées. En 1678, Louis XIV, Roi de France, vint aſſiéger Ypres en perſonne; il fit ouvrir la tranchée le 18 Mars, & la prit le 25 du même mois. La Paix de Nimegue lui confirma la poſſeſſion de cette Ville, qu'il a tellement fait fortifier depuis, qu'elle eſt devenue une des meilleures Places du Pays conquis. Ce même Prince la remit avec ſa Châtellenie l'an 1713, par la Paix d'Utrecht, aux Etats-Généraux, qui en prirent poſſeſſion le 4 Juin, pour leur ſervir de barriere; à condition que le Gouvernement civil & eccléſiaſtique demeureroit à l'Empereur Charles VI, comme Souverain. Le Prince de Ligne, commis par Sa Majeſté, y reçut le ſerment de fidélité du Magiſtrat & de la Châtellenie, le 21 Février 1720. En 1782 S. M. I. y fit ſortir la Garniſon Hollandoiſe, ainſi que des autres Villes de Barrieres.

LA CHATELLENIE D'YPRES.

LA Ville d'Ypres faiſoit autrefois, avec ſa Châtellenie, le troiſieme Membre des Etats du Comté de Flandres; mais depuis qu'elle a été cédée à la France par le Traité de Nimegue, l'an 1678, elle n'a plus envoyé ſes Députés aux Aſſemblées de cette Province, & elle a fait partie du Pays conquis. Quoiqu'elle ait changé depuis de domination, elle n'eſt pas encore réunie aux Etats de Flandres. La Châtellenie ou Vicomté d'Ypres comprend environ trente Bourgs ou Villages.

Le Roi de France y établit, par un Edit du mois de Mars 1693, un Bailliage & Siege Royal, auquel toutes les Sentences du plat-Pays devoient aller par appel, avant que d'aller au Parlement de Tournay. Ce Tribunal étoit compoſé du Grand-Bailli, du Lieutenant-Général civil & criminel, du Lieutenant-Particulier, de ſix Conſeillers, d'un Avocat-Général, d'un Procureur du Roi & d'un Greffier. Il fut érigé enſuite en Préſidial, compoſé de deux Chambres, avec deux Préſidents, & plus grand nombre de Conſeillers. Ce Tribunal avoit auſſi Juriſdiction ſur les Châtellenies de Caſſel, Bourbourg, Berg-Saint-Vinox, Furnes & Bailleul. Louis XIV y avoit ordonné, qu'à

commencer

commencer du premier Mars 1685, on n'y feroit les procédures & tous autres Actes, qu'en langue Françoiſe; mais lorſqu'en 1713 les François évacuerent la Ville d'Ypres, le dit Tribunal fut transféré à Bailleul.

A peu de diſtance d'Ypres, on voit trois belles Abbayes de Chanoines Réguliers, de l'Ordre de ſaint Auguſtin. Celle de Sonnebeeck a été fondée l'an 1072, par Euſebe, & Remberte, ſa femme. Celle de Wormzeele eut pour fondateur Iſaac, Seigneur de Wormezeele, l'an 1668.

L'Abbaye de Warneton ou Waeſten, dans la petite Ville de ce nom, entre Lille & Ypres, a été fondée par Adele, Comteſſe de Peronne & de Warneton, l'an 1138. Elle appartient au Prince d'Orange. Les Alliés l'ayant priſe pendant la derniere guerre, trouverent ce poſte ſi avantageux, qu'ils le firent fortifier; & les Hollandois l'ont retenu autrefois en vertu du Traité de Barriere, conclu l'an 1715.

L'Abbaye de Meſſines, Religieuſes nobles de l'Ordre de ſaint Benoît, fut fondée par Adele, fille de Robert, Roi de France, & femme de Baudouin de Lille, l'an 1062. Elle y fonda auſſi un Chapitre de douze Chanoines, dédié à ſaint Sidrone, Martyr.

LA VILLE DE COURTRAY.

ON la nomme en Flamand *Cortryk*, & en Latin *Cortracum*, autrefois *Corturiacum*. Elle tient, avec ſa Châtellenie, le quatrieme rang entre les Villes de Flandres, & eſt ſur la Lis, à cinq lieues ou environ de Lille, d'Ypres, de Tournay & d'Oudenarde, & à huit de Bruges & de Gand; ayant communication avec celle-ci par un beau pavé, qui fut achevé l'an 1722, & avec Tournay par un autre, achevé l'an 1728.

Courtray eſt devenue très-renommée par ſes toiles fines, & par les belles nappes, ſerviettes & ameublements qu'on y fabrique en forme de damas, qui ſont recherchés dans toute l'Europe.

L'Egliſe Collégiale de Notre-Dame fut bâtie par Baudouin, Comte de Flandres, Empereur de Conſtantinople; il y fonda, l'an 1203, un Chapitre de douze Chanoines, avec un Doyen, dont le Souverain a la collation, à l'exception de deux Prébendes, que l'Evêque de Tournay y confere. La Paroiſſiale eſt dédiée à ſaint Martin: on croit que ſaint Eloi en eſt le fondateur, & qu'il y a prêché l'Evangile. Les Religieux de l'Abbaye de Saint-Amand y poſſedent une ancienne Prévôté, dédiée à Notre-Dame, & fondée dès le ſeptieme ſiecle; & le Prévôt a une Juriſdiction particuliere dans la Ville, avec ſes Echevins.

Il y auſſi des Récollets, des Capucins, des Jéſuites, un Béguinage fort ancien, un Couvent de Religieuſes de l'Ordre de ſaint Auguſtin, appellé *Sion*, des Carmélites déchauſſées, des Sœurs-Griſes, & deux Couvents d'Hoſpitalieres, l'un pour les Paſſants, & l'autre pour les Malades. L'Abbaye de Groeningue a été fondée en 1238, pour des Religieuſes de l'Ordre de Cîteaux, par Jeanne, Comteſſe de Flandres; elle étoit ſituée alors aux environs de la Ville, dans laquelle elle fut transférée l'an 1578, à cauſe des guerres. On honore dans cette Abbaye une Image miraculeuſe de la ſainte Vierge.

Le Magiſtrat eſt compoſé du Grand-Bailli, du Bourguemeſtre, de dix Echevins, deux Penſionnaires & deux Greffiers. L'Etat militaire a ſon Gouverneur.

Sous le regne de Philippe-le-Bel, les François perdirent, en 1302, près de Courtray, une bataille contre les Flamands, commandés par Jean, Comte de Namur, fils de Guy, Comte de Flandres. La défaite de l'armée Françoiſe fut complete & déplorable. Leur Chef, Robert, Comte d'Artois; le Connétable Raoul de Neſle; Jacques, Roi de Majorque; le Duc de Bar, 1200 Gentilshommes, & 6000 Soldats François y furent tués. Comme la Nobleſſe portoit des éperons dorés, dont on trouva grand nombre ſur le champ de bataille, elle fut ſurnommée par les Hiſtoriens, *la Bataille des éperons dorés.*

En 1382, Charles VI, Roi de France, attaqua les Flamands, qui s'étoient révoltés contre leur Comte Louis de Mâle, & il les mit en déroute près du Village de Rooſebeek, à trois lieues de Courtay; plus de 40000 Flamands y furent tués, & la Ville fut ſaccagée & brûlée.

Philippe-le-Hardi, Comte de Flandres, y fit commencer le Château en 1385, & fortifia la Ville de pluſieurs Tours. Ses Fortifications ont été augmentées depuis, & les François les ont perfectionnées, pendant qu'ils en furent maîtres au ſiecle paſſé. Le Maréchal de Gaſſion y fit conſtruire auſſi, l'an 1647, une Citadelle, du côté de la Porte de Gand; ce qui fut cauſe que l'on abattit plus de 300 maiſons, ainſi que les Couvents des Capucins & des Capucines.

Les François s'en étoient rendus maîtres dès l'an 1643, & le Maréchal de la Ferté obligea les Eſpagnols, qui en avoient formé le ſiege, de ſe retirer, après avoir mis un de leurs détachements en déroute. Le Roi d'Eſpagne reprit Courtray l'an 1645, & y fit ajouter quelques nouvelles fortifications; mais elle retourna, l'an 1646, aux François, commandés par Gaſton, Duc d'Orléans, oncle du Roi Louis XIV, qui s'en rendit maître à la vue de l'armée d'Eſpagne, conduite par le Duc Charles de Lorraine. L'Archiduc Léopold, Gouverneur des Pays-Bas, la reprit par aſſaut l'an 1648, le 19

Avril ; la Citadelle ſe rendit deux jours après.

En 1667, le Roi Louis XIV la fit aſſiéger par le Maréchal d'Humieres, qui la prit après deux jours d'attaque, & la fit encore fortifier : elle étoit alors très-importante, étant la Ville la plus expoſée. Le Roi d'Eſpagne la céda à la France par le Traité d'Aix-la-Chapelle, & elle ne fut rendue à l'Eſpagne qu'en 1678, par le Traité de Nimegue.

En 1683, les François la prirent, ainſi que ſa Citadelle, qu'ils démantelerent en 1684 ; & puis s'en étant emparés de nouveau, ils la rendirent l'an 1697, par la Paix de Ryſwyck, avec toute ſa Châtellenie, excepté la Ville de Menin & ſon reſſort.

L'an 1744, la guerre s'étant allumée entre la France & l'Impératrice-Reine, le Roi Louis XV, commença par ſe rendre maître de Courtray, le 17 Mai. Il n'y avoit alors aucune garniſon dans cette Place.

Fin du Tome ſecond.

TABLE DES MATIERES

Contenues dans ce ſecond Volume.

A

Abbayes ſituées dans la Ville & Dioceſe d'Arras, 205, *& ſuiv.*

Abbayes ſituées dans le Bailliage de Bapaume, *Page* 257

Abbayes ſituées dans la Ville & Dioceſe de Bruges, 335 & 348

Abbayes ſituées dans la Ville & Dioceſe de Gand, 317 & 319

Abbayes ſituées dans le Bailliage de Hedin, 264

Abbayes ſituées dans le Diſtrict de Namur, 174 *& ſuiv.*

Abbayes ſituées dans la Ville & dans le Bailliage de Saint-Omer, 241 & 244

Abbayes ſituées dans la Châtellenie d'Ypres, 361

Aire, Ville du Comté d'Artois, 249. Sieges qu'elle a ſoutenus, 251

Artois, (le Comté d') 192. Noms des anciens Seigneurs d'Artois, depuis le neuvieme ſiecle juſqu'à l'an 1226, 194 *& ſuiv.* Etats d'Artois, 205. Conſeil d'Artois, 207. Noms des Préſidents de ce Conſeil, depuis l'an 1538, 208. Noms des Comtes d'Artois, depuis l'an 1237 juſqu'à l'an 1640, 198. Noms des Rois de France, Comtes d'Artois, 202 *& ſuiv.*

Arras, Ville Capitale du Comté d'Artois, 211. Déſcription de cette Ville, *ibid.*

& suiv. Noms des Evêques d'Arras, depuis l'an 1094, 215 *& suiv.* Egliſes & Maiſons Religieuſes d'Arras, 224 *& suiv.* Sieges qu'elle a ſoutenus, 228 *& suiv.* M. de Turenne force les lignes des Eſpagnols, qui aſſiégeoient Arras. Epitaphe de ce Général en François & en Latin, 229

Azincourt, Village du Comté de Saint-Paul, célebre par la victoire de Henri V, Roi d'Angleterre, en 1415, 272

B.

Bapaume, Ville du Comté d'Artois, 255

Béthune, Ville du Comté d'Artois, 245

Berg-op-Zoom, Ville du Brabant Hollandois, 31; érigée en Marquiſat & poſſédée ſucceſſivement par divers Seigneurs, 32 *& suiv.* Sieges qu'elle a ſoutenus, 34. Priſes en 1747 par le Comte de Lowendal, 35. Note ſur ce Général, 37

Bois-le-Duc, Ville du Brabant Hollandois, 6. Noms des Evêques de Bois-le-Duc, depuis l'an 1569, 11. Noms des Vicaires-Apoſtoliques établis à Bois-le-Duc, depuis l'an 1637 juſques à l'an 1632, 12. Villes & Bourgs ſitués dans le Quartier de Bois-le-Duc, 17 *& suiv.*

Boulogne, Ville du Pays conquis; noms des Evêques de Boulogne, depuis l'an 1566, 282

Bouvigne, Ville du Comté de Namur, 189

Brabant Hollandois, 3 & *ſuiv.*
Bréda, Ville du Brabant Hollandois, 24. Sieges qu'elle a ſoutenus, 28
Bruges, Ville Epiſcopale du Comté de Flandres, 324. Canal de Bruges, *ibid.* Noms des Evêques de Bruges, depuis l'an 1562, 329. Déſcription de cette Ville, 332. Juriſdictions établies dans la Ville de Bruges, 338. L'Ordre de la Toiſon d'or, inſtitué à Bruges, 339. Sieges qu'elle a ſoutenus, 346. Pays nommé *Franc de Bruges*, *ibid.*

C.

CHarlemont, Ville du Comté de Namur, 182
Charleroi, Ville ſituée ſur les conſins du Comté de Namur, 177. Sieges qu'elle a ſoutenus, 365.
Grande bataille perdue par les François près de Courtray, 364

D.

DAelem, Ville du Duché de Limbourg, 89

E.

ERckelens, Ville du Pays de Gueldres, 150

F.

FAuquemont, Ville du Duché de Limbourg, 84
Flandres, (le Comté de) 286. Noms des Foreſtiers de Flandres, depuis l'an 621, 289. Noms des Comtes de Flandres, depuis l'an 863, 290. Inauguration des Comtes de Flandres, 299. Etats du Comté de Flandres, 300. Conſeil de Flandres, 303. Noms des Préſidents de ce Con-

feil, depuis le treizieme siecle, 304
Fleurus, Bourg situé près de la Ville de Charleroi, célebre par deux grandes batailles, 180

G.

GAnd, Ville Capitale du Comté de Flandres, 308. Noms des Evêques de Gand, depuis l'an 1568, 311. Déscription de cette Ville, 314. Sieges de la Ville de Gand, 322. Révolte des Gantois, punie par l'Empereur Charles V. 320
Gertruidenberg, Ville du Brabant Hollandois, 38. Sieges qu'elle a soutenus, 40
Givet, Ville du Comté de Namur, 183. Déscription des Fortifications de cette Ville, 184
Grave, Ville du Brabant Hollandois, 42. Sieges qu'elle a soutenus, 43. Villes situées dans le territoire de Grave, 47
Gueldres, (le Duché de) 117. Noms des Seigneurs de Gueldres, depuis l'an 878, 118. Noms des Comtes de Gueldres, depuis l'an 1079, 119. Noms des Ducs de Gueldres, depuis l'an 1329, 121. La Ville de Gueldres, 140. Noms des Chanceliers de Gueldres, depuis l'an 1347, 127
Guinegâte, Village du Comté d'Artois, dans le Bailliage d'Aire, célebre par la victoire de Maximilien, Archiduc d'Autriche, 252

H.

HEdin, Ville du Comté d'Artois,

258. Aventure ſinguliere d'un Officier François, qui ſe rendit maître de cette Place, dont il refuſa l'entrée aux Troupes & à la Perſonne du Roi, 259
Herve, Ville du Duché de Limbourg, 92

K.

KEvelaer, (Bourg de) ſitué dans la Gueldre, 142

L.

LEns, Ville du Comté d'Artois, 253. Sieges qu'elle a ſoutenus, 254. Célebre par la victoire du Prince de Condé, *ibid.*
Limbourg, (Duché de) 78. Ville de Limbourg, 84

M.

MAeſtricht, Ville du Brabant Hollandois, 60. Déſcription de cette Ville, *ibid. & ſuiv.* Maeſtricht aſſiégée & priſe en 1678, 67; & en 1748 par le Maréchal de Saxe, 72. Eloge de ce Général, 75
Malines, Seigneurie, 95. Grand Conſeil établi à Malines, 98. Noms des Préſidents du grand Conſeil de Malines, depuis l'an 1504, 100. La Ville de Malines, 103. Noms des Archevêques de Malines, depuis l'an 1586, 105. Paroiſſes de Malines, 107. Chapitre de Malines, 108. Couvents établis à Malines, 109. Malines priſe & ſaccagée dans le temps des troubles, 113
Marienbourg, Ville du Pays d'entre-Sambre-&-Meuſe, 187

N.

NOms des Comtes de Namur depuis le neuvieme siecle, 155. Etats du Comté de Namur, 160. Conseil Provincial de Namur. Noms des Présidents de ce Conseil, depuis l'an 1509, 162. La Ville de Namur, 164. Sieges qu'elle a soutenus, 165 & *suiv.* Noms des Evêques de Namur, depuis l'an 1562, 168. Déscription de cette Ville, 171 & *suiv.*

Neau, Bourg considérable dans le Duché de Limbourg, 93

O.

OMer, (Saint-) Ville du Comté d'Artois : origine de cette Ville, 232 & *suiv.* Noms des Evêques de Saint-Omer, depuis l'an 1563, 236 & *suiv.* Eglises & Maisons Religieuses de St. Omer, 240

P.

PAul, (Saint) Ville du Comté d'Artois, 270

R.

ROlduc, Ville du Duché de Limbourg. 90

Rolebeek, Village situé à trois lieues de Courtray, célebre par la victoire de Charles VI. Roi de France, en 1382, 364

Ruremonde, Ville du Duché de Gueldres, 131. Noms des Evêques de Ruremonde, depuis l'an 1562, 133. Couvents établis à Ruremonde, 136. Sieges qu'elle a soutenus, 138

S.

STeenberge, Ville du Brabant Hollandois, 51

Stevenſweert, Forteresſe du Pays de Gueldres, 147

T.

TErouane, Ville du Comté d'Artois, 273. Détruite de fond en comble par ordre de l'Empereur Charles V, 281. Noms des Evêques de Térouane, depuis l'an 500, 273

V.

VEnant, (Saint-) Ville du Comté d'Artois, 266. Sieges qu'elle a ſoutenus, 267

Venlo, Ville de Gueldres, 143. Sieges qu'elle a ſoutenus, 144

W.

WAchtendonck, Ville du Pays de Gueldres, 151

Walcourt, Ville du Comté de Namur, 190; célebre par la victoire remportée ſur les François par le Prince de Waldeck, 191

Weert, Ville du Pays de Gueldres, 148

Y.

YPres, Ville Epiſcopale du Comté de Flandres, 350. Noms des Evêques d'Ypres depuis l'an 1562, 353. Sieges qu'elle a ſoutenus, 358

Fin de la Table du Tome ſecond.

A PARIS,

Et ſe trouvent à ANVERS,

Chez C. M. SPANOGHE, Imprimeur-Libraire ſur la Place de la Sucrerie. 1786.
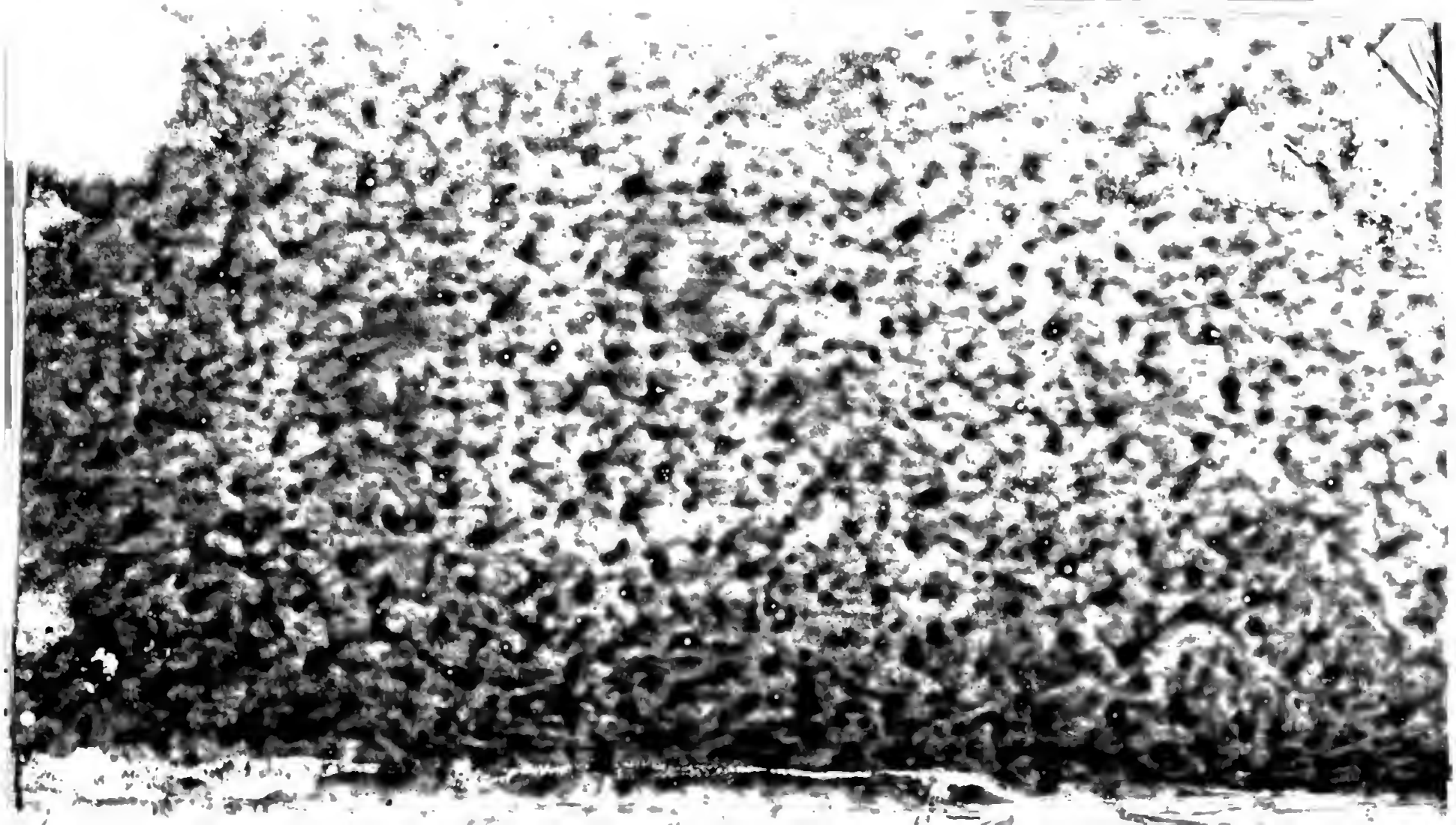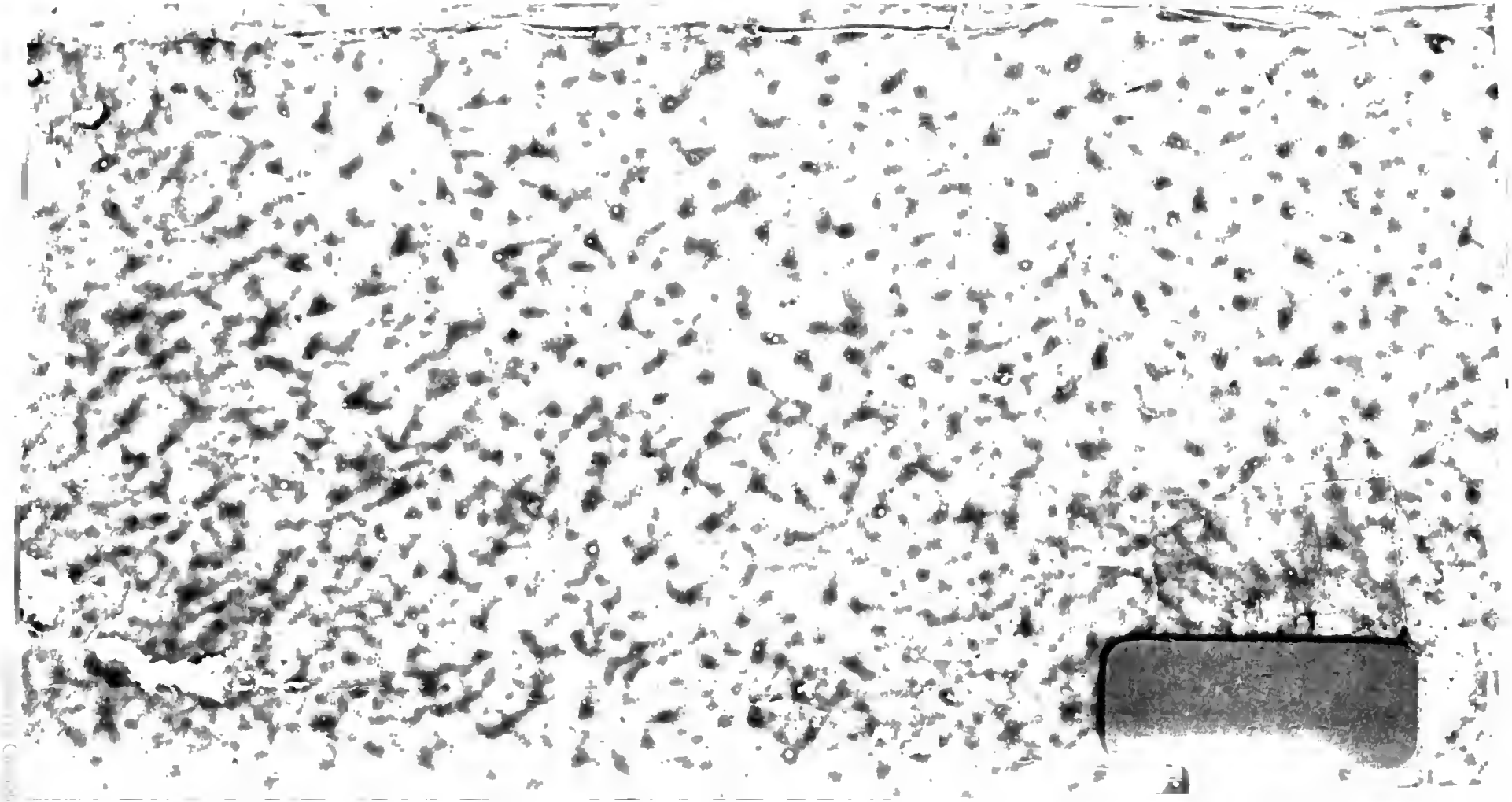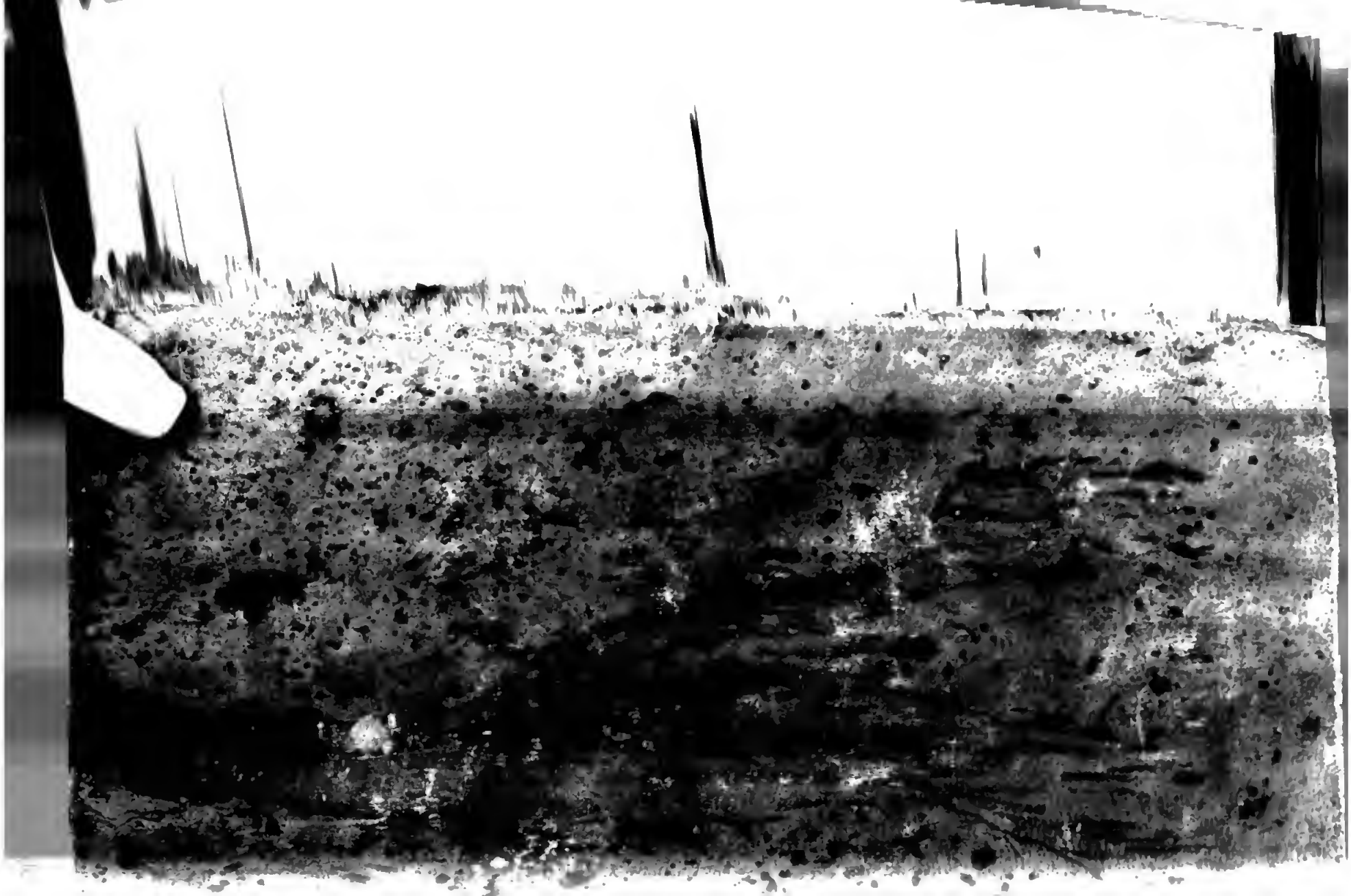
A01 1472060